



HAL
open science

Les pratiques pastorales d'altitude dans une perspective ethnoarchéologique. Cabanes, troupeaux et territoires pastoraux pyrénéens dans la longue durée

Mélanie Le Couédic

► To cite this version:

Mélanie Le Couédic. Les pratiques pastorales d'altitude dans une perspective ethnoarchéologique. Cabanes, troupeaux et territoires pastoraux pyrénéens dans la longue durée. Sciences de l'Homme et Société. Université François Rabelais - Tours, 2010. Français. NNT : . tel-00543218v1

HAL Id: tel-00543218

<https://theses.hal.science/tel-00543218v1>

Submitted on 6 Dec 2010 (v1), last revised 6 Dec 2010 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société
Laboratoire Archéologie et Territoires - UMR 6173 CITERES

THÈSE présentée par :
Mélanie LE COUÉDIC

Soutenue le : **4 novembre 2010**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/spécialité: Histoire et archéologie

**Les pratiques pastorales d'altitude
dans une perspective
ethnoarchéologique. Cabanes,
troupeaux et territoires pastoraux
pyrénéens dans la longue durée.**

Annexes : volume 1

THÈSE dirigée par :

**Madame Élisabeth ZADORA-RIO
Madame Christine RENDU**

Directeur de recherche CNRS, UMR 6173, CITERES
Chargé de recherche CNRS, UMR 5136, FRAMESPA

RAPPORTEURS :

**Monsieur Jean-Loup ABBÉ
Monsieur Jean-Paul CHEYLAN**

Professeur, université de Toulouse II - Le Mirail
Directeur de recherche CNRS, UMR 6012, ESPACE

JURY :

**Monsieur Jean-Loup ABBÉ
Monsieur Jean-Paul CHEYLAN
Monsieur François FAVORY
Monsieur Jean-Paul MÉTAILIÉ
Madame Christine RENDU
Madame Élisabeth ZADORA-RIO**

Professeur, université de Toulouse II - Le Mirail
Directeur de recherche CNRS, UMR 6012, ESPACE
Professeur, université de Franche-Comté
Directeur de recherche CNRS, UMR 5602, GEODE
Chargé de recherche CNRS, UMR 5136, FRAMESPA
Directeur de recherche CNRS, UMR 6173, CITERES

Sommaire

Sommaire	2
ANNEXE 1. SOURCES ARCHÉOLOGIQUES	3
1.1. Secteur de Las Coues	5
1.2. Secteur de La Gargante	9
1.3. Secteur de Senescau	12
1.4. Secteur de Caillaoulat.....	16
1.5. Secteur de Houns de Gabes	47
1.6. Secteur de Lalagüe.....	50
1.7. Secteur de La Gradillère.....	57
1.8. Secteur de La Glairote et La Glère	92
1.9. Secteur de Mahourat	178
1.10. Secteur de Cuyalaret	185
1.11. Secteur de La Case	193
1.12. Secteur de L'Araille.....	204
1.13. Secteur de Tourmont	218
1.14. Fiches d'enregistrement de la prospection	257
1.15. Tableau récapitulatif des structures inventoriées sur Anéou	261
Index des ensembles.....	266
Index des sondages	268
Table des figures	269

ANNEXE 1. SOURCES ARCHÉOLOGIQUES

Reprenant les rapports des différentes campagnes de prospection et de fouilles (CALASTRENC 2004, 2005 ; RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006, 2007), ces annexes présentent le corpus archéologique de la montagne d'Anéou selon des monographies par « secteurs » ou « cujala*¹ ». Ces quartiers d'estive, dont la cartographie a été reprise de Jean Soust (SOUST 1979 : 74), correspondent schématiquement aux terrains de parcours des brebis laitières rattachés aux cabanes actuelles. Souvent définis selon des unités structurales élémentaires, ce sont également des unités toponymiques dont on se servira pour nommer les sites. Ce découpage permet une partition commode de l'estive en quatorze secteurs intitulés Las Coues, La Gargante, Houns de Gabès, Sénescou, Caillaoulat, Lalague, La Gradilhère, La Glère, La Glairote, Mahourat, Cujalaret, La Caze, L'Araille Tourmont (Fig. 1).

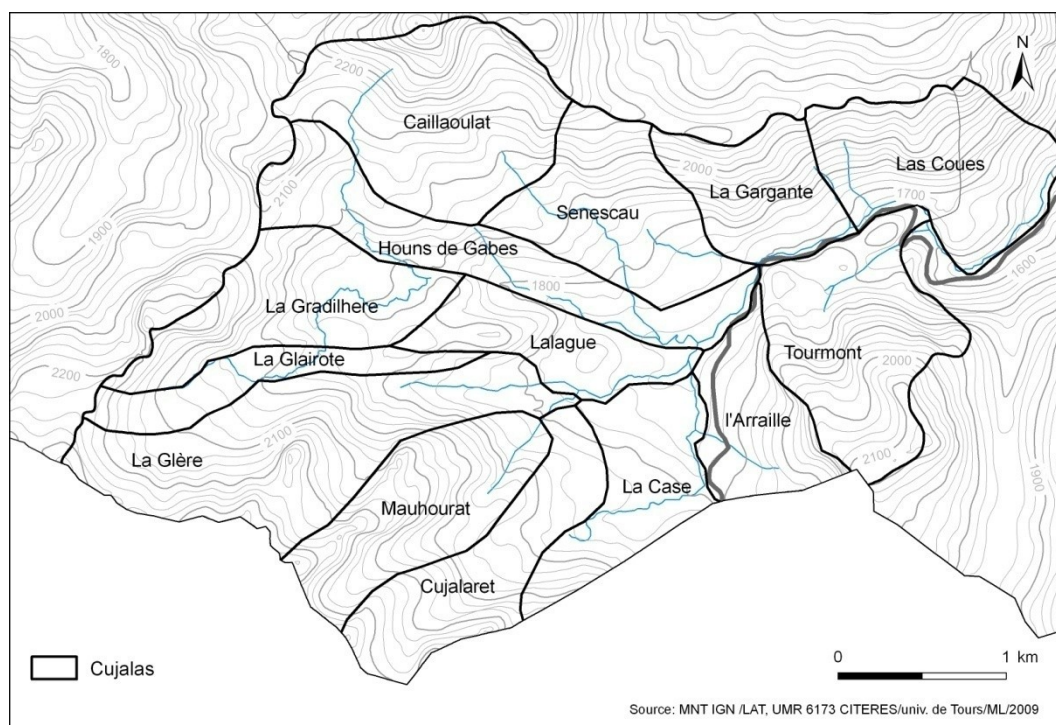


Fig. 1 : Carte des cujalas de l'estive d'Anéou d'après Jean Soust (SOUST 1979 : 74).

Après une présentation du secteur, chaque ensemble et chaque structure ont fait l'objet d'une description succincte, suivie par celle du sondage qui lui a été consacré le cas échéant. Un cahier de figures regroupe en fin de chaque secteur les relevés et photographies afférentes ; pour les fouilles figurent le plan général de la structure avec la localisation de la fouille, le plan du niveau d'occupation ainsi que le relevé final des sections. La charte graphique suivie pour les plans se trouve sur la Fig. 2.

¹ Chaque mot suivi d'un astérisque est défini dans le glossaire du volume de texte.

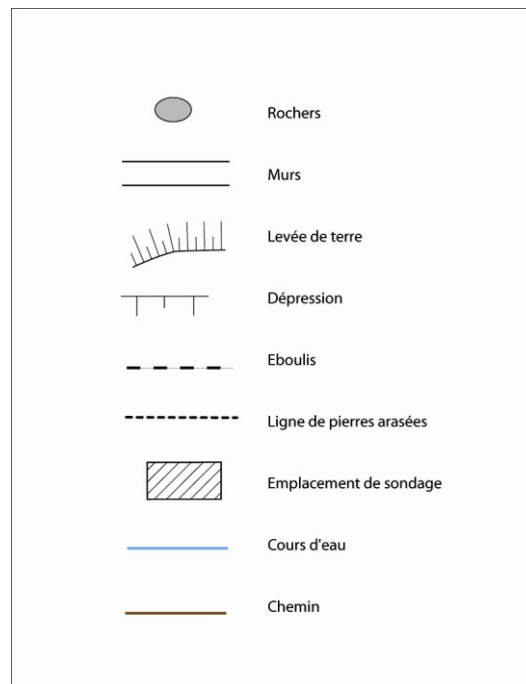


Fig. 2 : Légende des planches de relevé de structures.

La détermination des charbons de bois avant datation a été effectuée par Marie Claude-Bal² ; l'étude céramique a été menée par François Réchin³ et Patrice Dumontier⁴.

De plus, les fiches utilisées lors de la prospection ainsi qu'un tableau récapitulant l'ensemble des structures inventoriées sur l'estive se trouvent dans ce volume (cf. § 1.14 et 1.15).

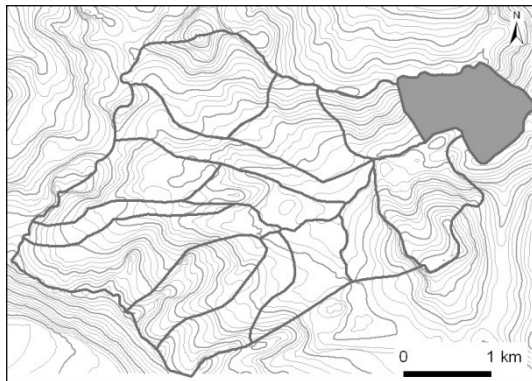
Enfin, les stratégies d'acquisition des données de fouilles et de prospection ainsi que les conclusions de cette phase de diagnostic avec le bilan chrono-typologique des sites pastoraux sont présentés dans le volume de texte.

² Post-doctorante, université de Toulouse II, Le-Mirail.

³ Maître de Conférences, université de Pau.

⁴ Chercheur bénévole, Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales(GAPO).

1.1. Secteur de Las Coues



N° de parcelles : CE 109 et 110

Surface : 107,80 ha

Nombre de structures relevées : 7

Nombre de structures sondées : 0

Le premier cujala en montant depuis la vallée, sur la rive gauche du gave de Brousset, est celui de Las Coues ; en forme de décrochement sur la carte des quartiers, celui-ci est excentré par rapport au centre du cirque d'Anéou. Ses pentes escarpées, couvertes après deux petits îlots de forêt, les seules du cirque d'Anéou, de pelouses, puis de rochers - qui dessinent des plis remarquables⁵ - se déploient au dessus du défilé de Tourmont pendant 600 m de long sur un dénivelé de 500 m, jusqu'au sommet du Moustardé (2055 m).



Fig. 3 : Le secteur de Las Coues vu depuis le sud.

La prospection de ce secteur menée en 2006 a livré un seul ensemble (n°185) homogène de sept structures qui est rattaché à l'époque contemporaine en raison du bon état de conservation de l'habitat.

⁵ « Depuis le défilé de Tourmont, on voit se dessiner sur le versant sud de la crête du Moustardé deux plis synclinaux et anticlinaux déversés à couchés vers le sud » (TERNET et al. 2004).

Ensemble 185

L'ensemble n°185 est logé sur un replat de 100 m de long, entre pelouses et pentes rocheuses, à 1690 m d'altitude ; il comporte sept structures.

La structure 470 est interprétée comme une cabane. Elle est formée d'un rectangle de 3,20 m par 2,50 m avec de murs de 40 cm de large, encore en élévation ($\pm 1,5$ m de haut). Elle comporte une entrée au nord-ouest d'environ 50 cm de large. Cette partie est prolongée vers le sud par deux lignes de pierres arasées, longues de 2,50 m, et reliées par un mur en élévation large de 60 cm. Ce second rectangle est légèrement surcreusé par rapport au sol extérieur. Il peut s'agir de deux pièces appartenant à la même construction ou d'une structure plus ancienne qui a été réaménagée. Quoiqu'il en soit, le bon état de conservation de la cabane principale fait pencher pour une datation récente, d'époque moderne à contemporaine.

La structure 469 se trouve à quelques mètres plus au nord. Il s'agit d'une construction aux murs assez arasés visibles sur 60 cm de large en moyenne, qui a pour dimensions extérieures 8,40 m par 3,20 m. Cette structure peut être interprétée comme un enclos de par ses dimensions.

À une trentaine de mètres à l'ouest de ces structures se trouve un ensemble d'enclos imbriqués, délimités au nord par un amoncellement de blocs naturels. On y distingue trois aménagements aux formes irrégulières, interprétées comme des enclos. La structure 471 est construite contre deux gros rochers. Ses murs (50 cm de large et 70 cm de haut) dessinent une forme allongée, resserrée en son centre (dimensions extérieures 11 m par 5 à 2 m). La structure 472 est au centre de ces trois constructions. Ses murs (50 cm de large et 70 cm de hauteur) forment un espace semi-ovale ouvert à l'est. Elle est accolée à la structure 473 qui s'insère dans l'amoncellement de blocs naturels et qui présente une superficie plus petite (dimensions extérieures 8,40 m par 5 m). Un peu en amont se trouve un replat dégagé de petite dimension, difficilement lisible dans l'amas des pierres.

Enfin, un peu à l'écart au sud se trouve une petite structure (n° 468) constituée d'une petite ligne de pierres (± 40 cm de large) de forme semi-circulaire qui s'appuie contre la roche naturelle. D'un rayon de 1,50 m, elle peut correspondre à un petit abri.

Hormis cette dernière construction, on peut supposer que cet ensemble est, de par son état de conservation, de l'époque contemporaine.

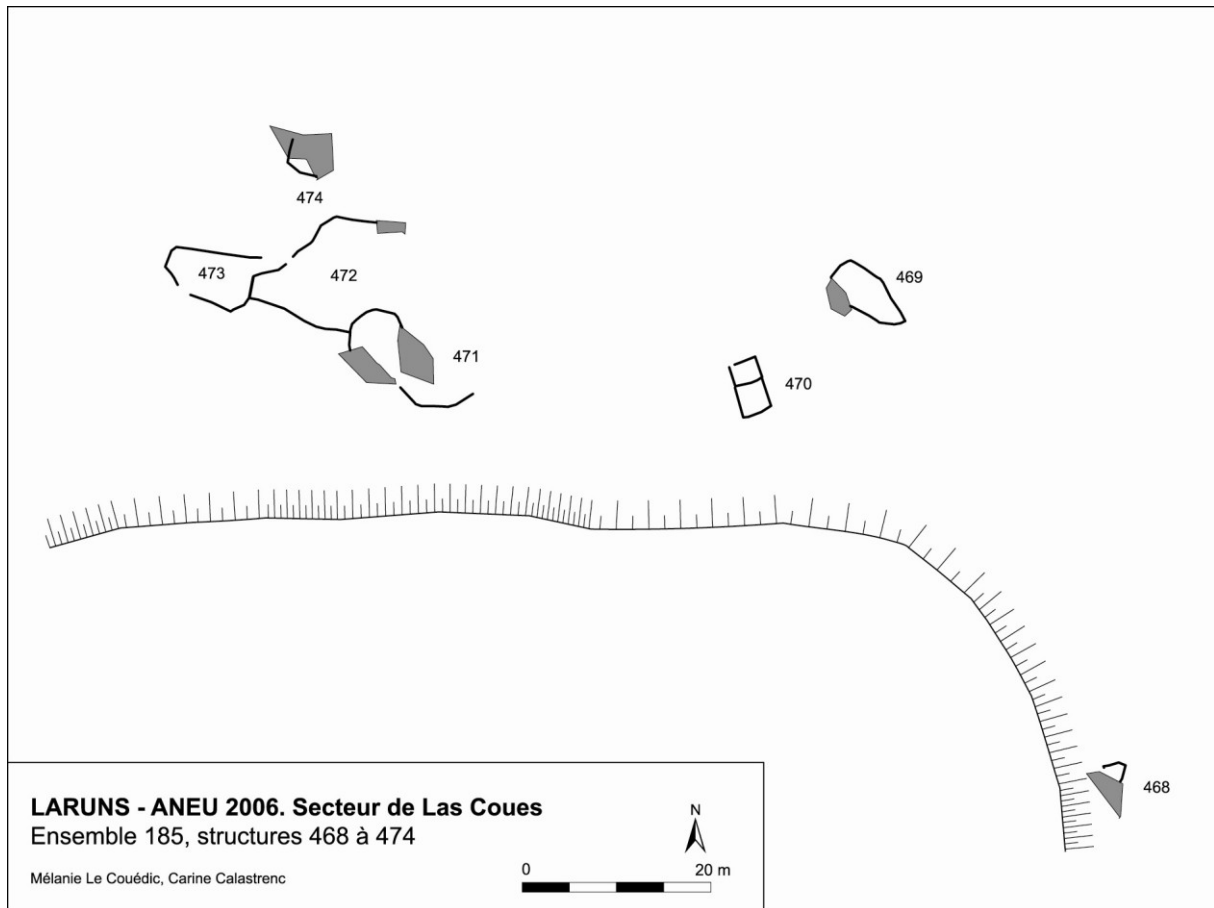


Fig. 4 : Relevé de l'ensemble 185.



Vue de la structure 470.



Vue de la structure 469.



Vue de la structure 470.



Vue de la structure 471.



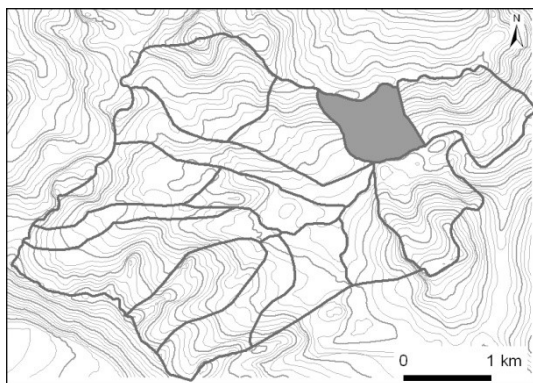
Vue de la structure 472.



Vue de la structure 473.

Fig. 5 : Photographies de l'ensemble 185.

1.2. Secteur de La Gargante



N° de parcelles : CE 105 à 108

Surface : 65,10 ha

Nombre de structures relevées : 1

Nombre de structures sondées : 0

Dans le prolongement du quartier de Las Coues, celui de la Gargante est constitué d'un pan de versant homogène entièrement recouvert de pelouse, tourné vers le S/SE. Si ce cujala est l'un des plus petits d'Anéou en superficie, c'est aussi l'un des plus pentus ; après la gorge du ruisseau⁶ puis une partie basse relativement plane où passent des chemins, la pente varie de 50 à 80 %, jusqu'au Soum de Pombie qui culmine à 2034 m.



Fig. 6 : Le secteur de La Gargante vu depuis le sud.

Une seule cabane a été relevée dans sa partie basse, en 2006 ; ses murs en élévation laissent supposer une occupation d'époque contemporaine.

⁶ D'où le quartier tire son nom, Gargante signifiant « gorge » d'après M. Bérot (BEROT 1998).

Ensemble 175

La structure n°410 a été relevée dans la partie basse du quartier de La Gargante, à l'abri d'une petite barre rocheuse, à une soixantaine de mètres du torrent ; c'est une cabane de pierre sèche, rectangulaire, assez massive (5 m de long par 3,70 m de large hors d'œuvre). Ses murs, construits en blocs de calcaire et de grès, présentent un double parement de 70 cm d'épaisseur, conservé jusqu'à 1,20 m de haut sur six assises environ ; ils sont interrompus par une porte de 70 cm de large, observable sur la face sud. Au vu de son bon état de conservation, cet habitat apparemment isolé est certainement d'époque contemporaine.

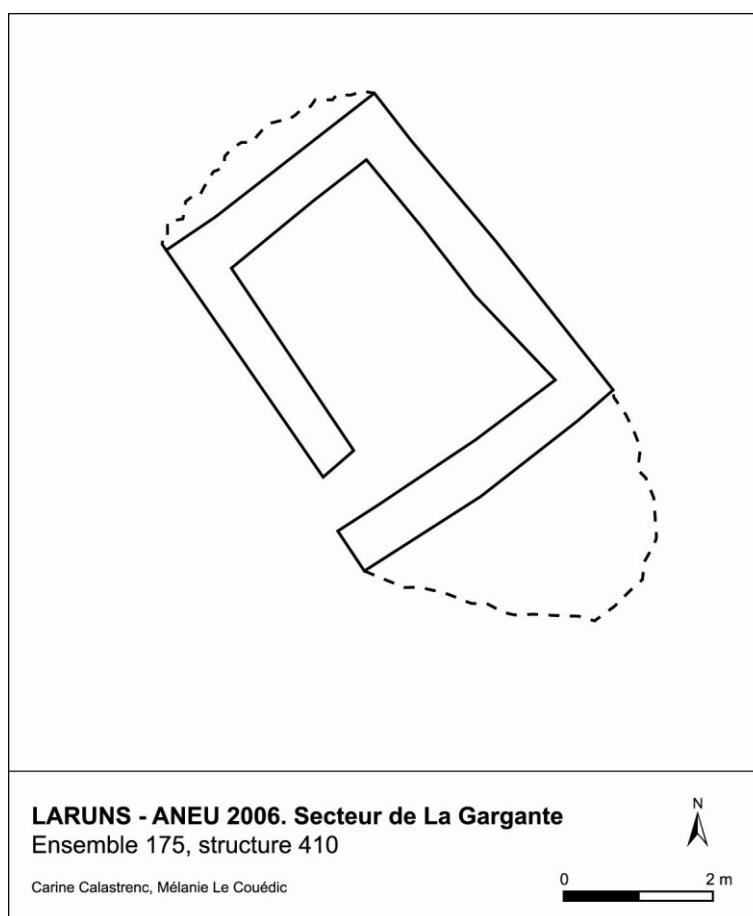


Fig. 7 : Relevé de l'ensemble 175.



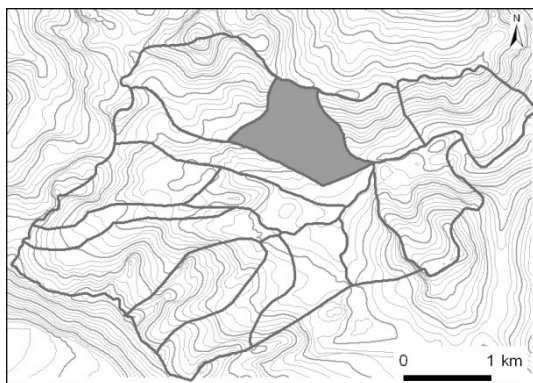
Vue de la structure 410.



Détail du mur de la structure 410.

Fig. 8 : Photographies de l'ensemble 175.

1.3. Secteur de Senescau



N° de parcelles : CE 117 à 131

Surface : 95 ha

Nombre de structures relevées : 8

Nombre de structures sondées : 0

Le cujala de Senescau est le troisième en remontant la rive gauche du gave principal. Comparées aux deux secteurs précédents, les proportions de pentes et parties planes s'inversent : ce cujala est composé pour deux tiers de parties assez douces (pentes inférieures à 20 %) et un tiers de terrain escarpé, dans sa partie haute, avant le col qui mène vers l'estive de Pombie à laquelle on accède actuellement par un chemin de randonnée creusé par les pas et l'érosion. Ce sentier coupe le quartier longitudinalement. Ce secteur est aujourd'hui occupé par une cabane partagée par deux bergers.

La prospection de ce quartier en 2006 a permis d'y reconnaître un ensemble archéologique (n°184) dont l'état de conservation hétérogène permet d'identifier plusieurs occupations : une cabane et trois enclos sont bien conservés et vraisemblablement d'époque récente tandis que trois constructions beaucoup plus ténues marquent une occupation antérieure.



Fig. 9 : Le secteur de Sénescau vu depuis Tourmont.

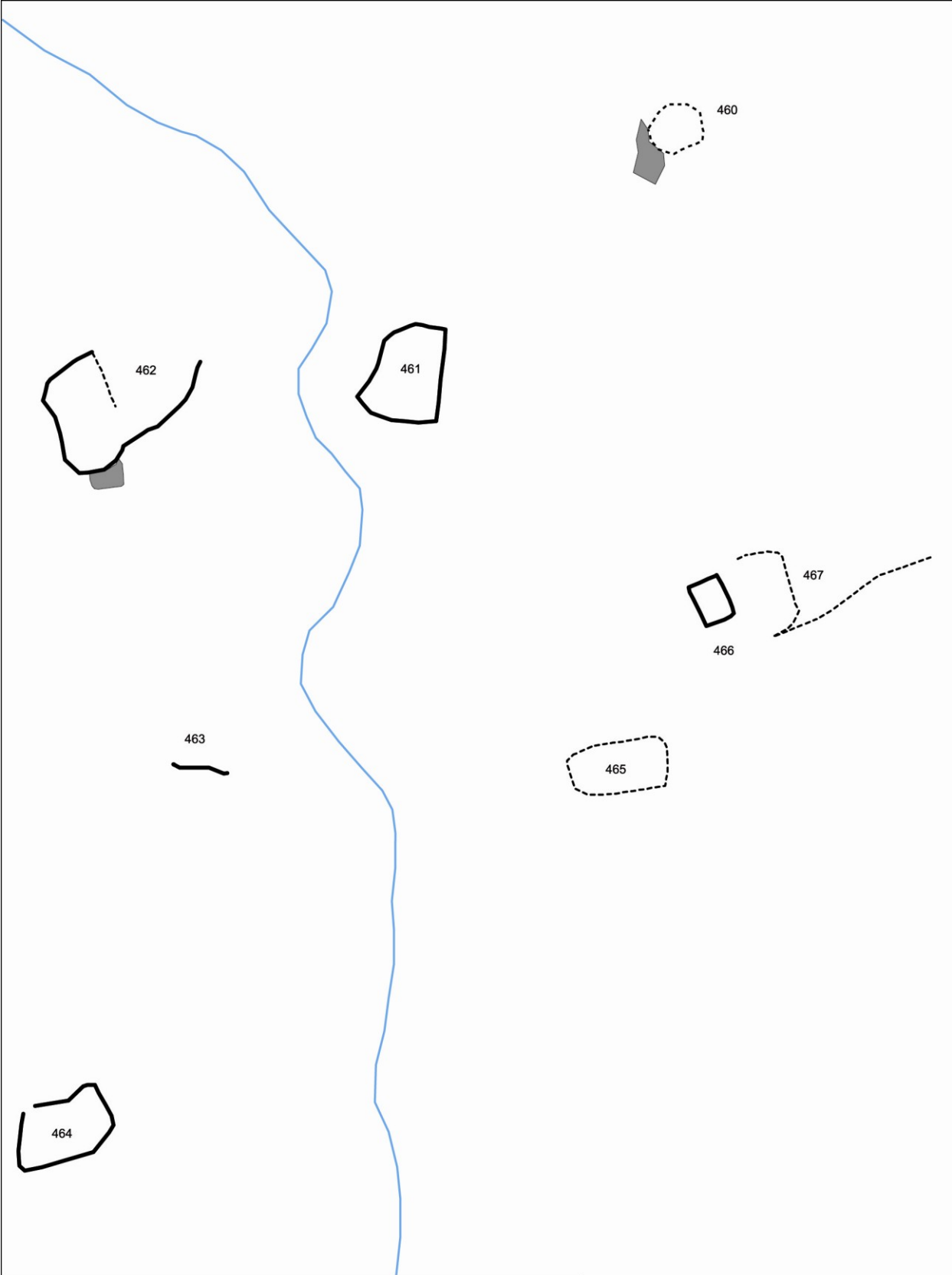
Ensemble 184

Les quelques structures archéologiques recensées sur ce quartier se trouvent à 1820 m d'altitude, à une centaine de mètres de la cabane de Sénescou en activité; elles font partie de l'ensemble 184 qui est constitué de huit aménagements disposés de part et d'autre du ruisseau homonyme, dans un rayon de 50 m.

Au centre du replat, la structure 466, dont les murs d'environ 60 cm de large sont conservés sur plusieurs assises, peut être interprétée comme une cabane. De forme rectangulaire (dimensions extérieures 2,80 m par 3,80), elle contient une pièce de tôle à l'intérieur qui vient appuyer, avec l'état de conservation des murs, l'hypothèse d'une construction récente. À côté se distingue une structure plus arasée (467) visible par un bourrelet où affleurent quelques pierres. Elle forme un U dont le mur sud se prolonge sur plus d'une dizaine de mètres. Elle indique vraisemblablement une occupation antérieure oblitérée par la cabane récente. À quelques mètres au sud, une structure également arasée forme un rectangle de dimensions extérieures 8,60 m par 4,30 qui peut correspondre à un petit enclos (n°465).

À proximité immédiate du ruisseau se trouvent les structures 461 et 462. Sur la rive gauche, la structure 461 est constituée de murs conservés sur 70 cm de large et 50 cm de haut délimitant une superficie de 47 m² (dimensions extérieures 8,50 m par 5,50). De l'autre côté du cours d'eau se trouve une autre structure (462) qui peut être interprétée comme un enclos. De forme rectangulaire, ses murs sont conservés sur 60 cm de haut sur sa face ouest (± 60 cm de large) ; ils délimitent une superficie de près de 50 m² (dimensions extérieures 9,40 m par 5,20). Un peu en aval, toujours sur la rive droite du ruisseau, un petit mur de 50 cm de large, conservé sur 50 cm de hauteur, s'étend sur 5 m ; il verrouille l'accès au replat par le bas.

Enfin, à une trentaine de mètres en aval et un peu isolée, se situe la structure 464 installée sur un petit promontoire. Elle est constituée de murs conservés sur 60 cm de large et 40 cm de haut qui délimitent un espace de 8 m par 4 m avec une petite entrée au nord-ouest. Ses dimensions permettent de l'interpréter comme un enclos.



LARUNS - ANEU 2006. Secteur de Sénéscou
Ensemble 184 structures 460 à 467

Mélanie Le Couédic, Carine Calastrenc

0 10 m

Fig. 10 : Relevé de l'ensemble 184.



Vue de la structure 461.



Vue de la structure 462.



Vue de la structure 466.



Vue de la structure 466.



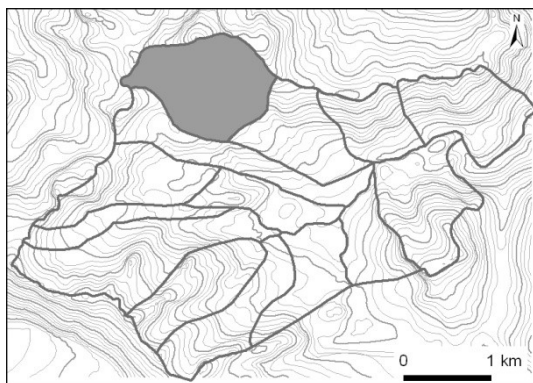
Vue de la structure 464.



Vue de la structure 465.

Fig. 11 : Photographies de l'ensemble 184.

1.4. Secteur de Caillaoulat



N° de parcelles : CE 126 à 128

Surface : 138,50 ha

Nombre de structures relevées : 60

Nombre de structures sondées : 2

Le quartier de Caillaoulat, en forme de triangle, occupe la pointe septentrionale du cirque d'Anéou limitée par le pic de Peyreget. Il est traversé longitudinalement par un chemin de randonnée qui délimite une partie basse assez douce qui débute aux environs des 1850 m, limitée au sud par de petits surplombs rocheux et une partie haute escarpée, échelonnée de 2100 à 2500 m d'altitude, traversée par les ruisselets des sources des ruisseaux de la Glère, Lalagüe, Sénescou et ponctuée de pierriers issus de l'érosion, dont le quartier tire probablement son nom⁷.



Fig. 12 : Le secteur de Caillaoulat vu depuis Tourmont.

La prospection de ce quartier menée en 2006 a permis d'inventorier une soixantaine de structures pastorales au sein de sept ensembles : trois ensembles en apparence d'époque récente (176, 180 et 181), trois sites probablement antérieurs à l'époque moderne (177, 178/179 et 182) et un complexe plus hétérogène (183). En 2007, le sondage de deux de ces aménagements a confirmé d'une part une occupation d'époque moderne et contemporaine et, d'autre part, une occupation de l'âge du Bronze.

⁷ De Calhau, caillou en béarnais (LESPY, RAYMOND 1970).

Ensemble 176

L'ensemble 176 se trouve au nord du cirque d'Anéou, sur un replat pierreux qui s'insère sur le versant méridional du pic Peyreget et qui surplombe l'estive. Situé à 2100 m d'altitude, il est constitué d'une vingtaine de structures qui se répartissent sur un peu moins d'un hectare ; c'est le site le plus important relevé sur l'estive. Son environnement particulier, très rocheux, l'absence de cabane attestée et l'état d'arasement assez moyen des structures rend son interprétation fonctionnelle et chronologique difficile a priori.

Au sud-est de cet ensemble, la structure 411 peut correspondre à un enclos. De forme semi-ovale, elle se dessine par un espace plan dépourvu de pierres d'environ 450 m²; ces dernières pourraient avoir été dégagées sur le pourtour pour en constituer les murs. Le mur sud-ouest, assez large (± 1 m), est constitué de blocs de calcaires irréguliers. L'autre moitié de la structure vient s'appuyer contre un amoncellement de gros blocs.

À quelques mètres de cet aménagement se trouve une petite structure carrée de deux mètres de côté (412), qui se dessine par quelques pierres plantées à la verticale accolées contre un bloc de calcaire plus important au nord. La détermination fonctionnelle de ce petit agencement est incertaine. Non loin de ces structures, un petit mur vient s'appuyer contre un rocher. Conservé sur quelques assises, il peut être interprété comme un petit abri (413).

Au centre de cet ensemble pierreux, un espace relativement dégagé d'orientation est-ouest et enserré par de gros blocs accueille d'autres aménagements disposés en enfilade. On y remarque deux espaces (environ 20 et 40 m²) délimités par des alignements de pierres qui semblent correspondre à des murs très arasés (respectivement 414 et 416). Plus loin, on retrouve une petite structure (417) carrée de 2 m de côté délimitée par des lignes de blocs de calcaire. Ensuite, à l'extrémité occidentale de cette partie médiane, un alignement de gros blocs marque une petite rupture de pente. Appuyés contre un bloc erratique, deux murs de petits cailloux, parallèles, forment une structure qui peut être interprétée comme un abri (418). Au nord et perpendiculaire à cette suite de structures se dessine l'aménagement n°419. Limité à l'est par de gros blocs, sa face occidentale est constituée d'un mur assez bien conservé qui se prolonge en un éboulis qui marque un petit dénivelé. Cette structure de 10 m de long sur 3 de large peut constituer un enclos pour le bétail.

Au nord-est de cet ensemble se trouvent trois structures ovalaires accolées (structures 420, 421 et 422). Le mur septentrional de ces aménagements, semi-circulaire, est le plus visible ; constitué de gros blocs de pierre, il s'insère dans la pente qui décline vers le sud. L'accumulation sédimentaire paraît plus importante à l'amont de la construction. Les autres murs sont moins nets : ils sont visibles par des alignements épars de pierres. D'une superficie que l'on peut estimer à respectivement 15, 24 et 35 m², ces structures correspondent à des enclos.

À l'intérieur même du pierrier, au sud-ouest du site, se trouvent plusieurs aménagements (structures 476 à 481). Un grand espace vide de pierres qui pourrait avoir été épierré volontairement, est séparé par deux murs internes. Trois enclos s'y dessinent, allongés dans le sens de la pente qui décline doucement vers le sud ; ils forment de légères terrasses. Le premier (476) mesure 10 m de long sur 9 m de large, le suivant (477) 10 m sur 6,50 m. Le dernier (478) est un peu plus grand (15 m par 13,60 soit une superficie de 200 m²) et pourvu d'une séparation interne matérialisée par un alignement de blocs irréguliers. Enfin, à l'extrémité sud de ces enclos se trouve une petite structure rectangulaire (481) de dimensions hors œuvre de 7 m par 4.50, formée par un mur assez bien conservé large de 70 cm de et haut de 60 cm. À côté, un mur de 2.50 m de long (70 cm de large et conservé sur 70 cm de haut), appuyé contre le rocher, pourrait constituer un petit abri.

Entre ces structures et l'amoncellement de blocs deux structures plus petites s'intercalent à l'est (480 et 479) : la première est rectangulaire et délimitée par un gros mur, probablement éboulé (\pm 1,60 m de large) d'environ cinquante centimètres de hauteur (mesures hors œuvre : 5,60 sur 3,60 m) et la seconde est formée d'un mur semi-circulaire de 60 cm d'épaisseur, conservée sur 80 cm de hauteur qui vient s'appuyer contre un gros rocher (mesures extérieures : 5,50 sur 3 m). À l'intérieur de cet aménagement, un mur plus petit forme un petit abri à l'aplomb du bloc⁸.

À une dizaine de mètres en amont de cet ensemble complexe se situe une petite structure qui mesure 3.5 m par 2.5 m (483). Rectangulaire, elle est formée de gros murs probablement éboulés (\pm 1,20 m de large) conservés sur 80 cm de hauteur. Elle pourrait correspondre à une cabane. À côté se trouve un petit replat dénué de pierres manifestement aménagé, ceinturé d'un alignement de pierres (484). Sa détermination est incertaine. Un autre replat semble aménagé dans l'éboulis à une quinzaine de mètres plus à l'ouest (structure 485, d'une superficie d'environ 70 m²).

Encore plus en amont sur le versant, une autre petite structure (486) est constituée de gros murs éboulés d'une largeur d'environ 1,10 m. De dimensions extérieures de 3,50 par 3 m, son architecture rappelle celle des structures n° 483 et 480.

⁸ On ne lui a pas attribué de numéro d'inventaire en raison de notre incertitude quant à son caractère construit.



Fig. 13 : Relevé de l'ensemble 176.



Vue de l'ensemble 176.



Vue de la structure 411.



Vue de la structure 412.



Vue de la structure 415.



Vue de la structure 420.



Vue de la structure 416.



Vue de la structure 419.



Vue de la structure 418.



Vue des structures 477 et 478.

Fig. 14 : Photographies de l'ensemble 176.

Ensemble 177

En position centrale dans le quartier, l'ensemble 177 se situe à 2090 m d'altitude sur une petite butte qui partage les rigoles qui affluent vers les ruisseaux de Lalagüe, à l'ouest, et de Sénescou, à l'est. Il est constitué de quatre structures qui sont disposées de part et d'autre de l'actuel chemin de randonnée et qui présentent un état de conservation et une forme globalement similaires.

En amont, les structures 425 et 426, accolées, se dessinent sur la pelouse par des bourrelets ovales d'environ huit mètres de diamètre, où affleurent quelques pierres. Ils délimitent de légères dépressions centrales. La superficie externe de ces structures est estimée respectivement à 70 et 60 m².

À une trentaine de mètres en contrebas, se trouvent les traces symétriques des précédentes. Également accolées, les structures 423 et 424 sont visibles par des bourrelets d'environ 90 cm de large qui marquent des dépressions centrales. Elles diffèrent par leurs dimensions : l'aménagement 423 présente une superficie externe de 26 m², avec une dépression interne de 2,5 m de diamètre ; sa voisine est plus grande : elle présente une superficie externe de 100 m², avec une dépression interne d'environ 5 m de diamètre.

Cet ensemble de quatre structures très arasées est assez remarquable. Leur état de conservation autorise l'hypothèse de structures d'époque médiévale ou antérieure mais rend l'identification difficile ; les dimensions plaident pour des structures d'habitat.

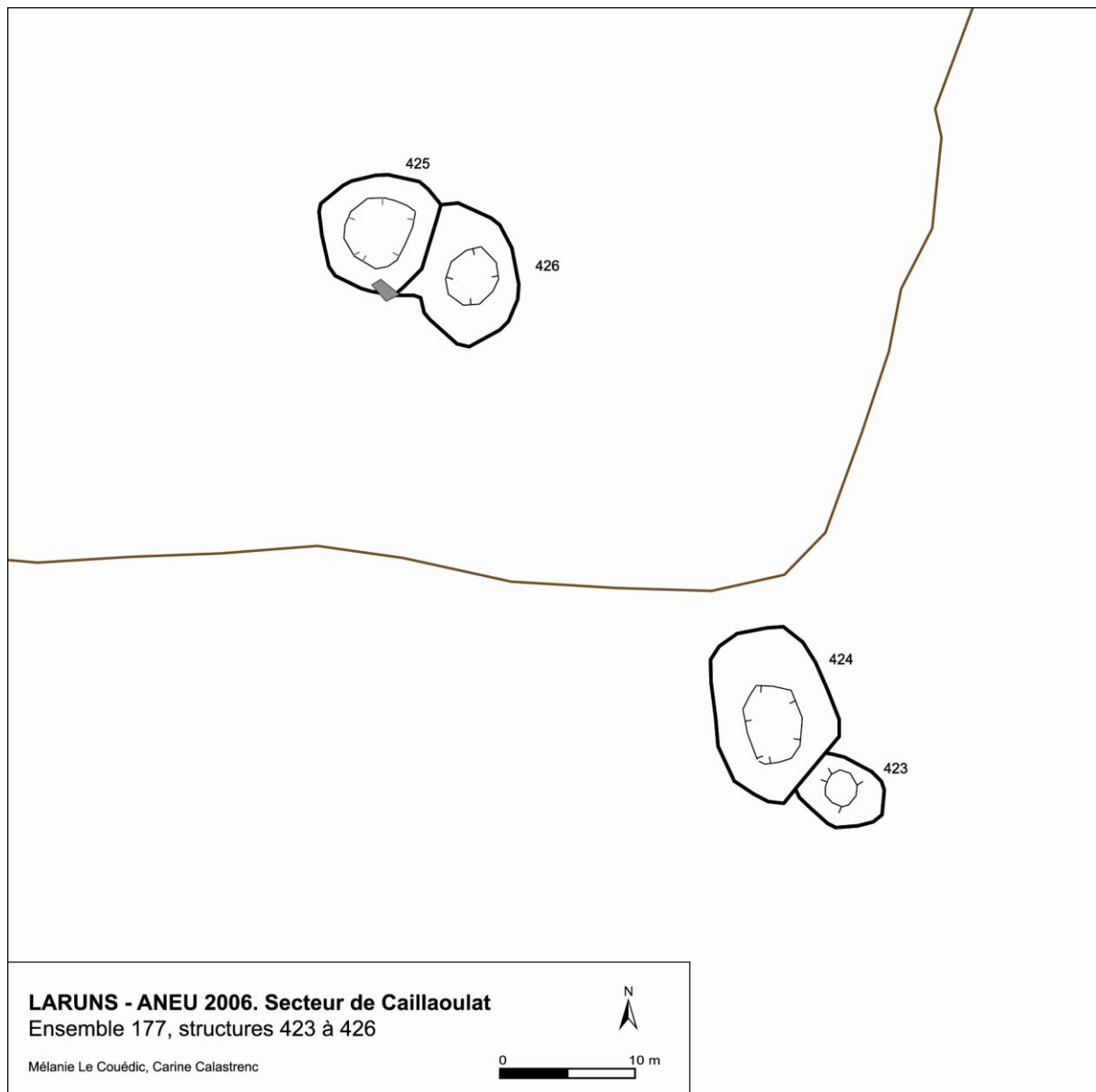


Fig. 15 : Relevé de l'ensemble 177.



Vue de l'ensemble 177.



Vue des structures 423 et 424.



Vue des structures 425 et 426.

Fig. 16 : Photographies de l'ensemble 177.

Ensemble 178

À moins de 100 m du site précédent et sur la même courbe de niveau se trouve l'ensemble 178. Il est composé de plusieurs structures qui sont disposées sur un replat de part et d'autre de l'actuel chemin de randonnée, dans un rayon d'une trentaine de mètres.

Au sud du chemin se trouvent trois structures imbriquées (427, 428 et 429). Elles sont visibles par des alignements de pierres affleurant sur la pelouse, discontinus et difficiles à délimiter. Elles présentent des formes irrégulières.

Au sud, la structure 427 est constituée d'un mur qui forme un arc de cercle et circonscrit une superficie d'environ 28 m². La structure 428, à l'est, est formée d'un mur arasé, semi-circulaire, avec un retour interne. La structure 429 se situe entre ces alignements de pierres et un gros bloc erratique à l'est. Elle est constituée d'un amoncellement triangulaire de pierres, large d'environ 2 m et d'un petit mur au nord. L'interprétation fonctionnelle de ces structures est incertaine.

Au dessus du chemin, à l'ouest de cette entité se trouve la structure 434 (rattachée à l'entité 179). De forme globalement rectangulaire, de dimensions extérieures de 8,70 m par 3,50 m, elle se dessine sur la pelouse par un bourrelet d'environ 90 cm de large, appuyé contre un gros bloc de calcaire qui compose sa face nord. D'une superficie de 30 m², elle peut correspondre à un petit enclos ou une grande cabane.

Les structures 430 à 433 se situent à cinq mètres plus à l'est. Visibles sur la pelouse par des bourrelets où affleurent des pierres, elles sont donc arasées. De formes globalement circulaires, elles sont accolées et forment de légères terrasses, la structure 430 se trouvant en contrebas de la structure 433. Cette dernière présente une petite superficie d'environ 14 m² (dimensions extérieures 4 m par 3,50 m). La structure 432, au centre, est la plus grande : sa superficie peut être évaluée à 60 m² (dimensions extérieures 11 m par 5,50 m). Les bourrelets qui forment la structure 430 (dimensions extérieures 6 m par 4,60 m) délimitent une légère dépression centrale (± 2 m de diamètre). Elle est accolée sur sa face sud à deux blocs plats, entre lesquels s'insère la structure 431. Celle-ci est constituée d'un petit mur de 80 cm de large conservé sur 30 cm de hauteur et d'un mur plus arasé au sud qui barrent l'interstice entre les deux rochers. Il pourrait s'agir un petit abri.

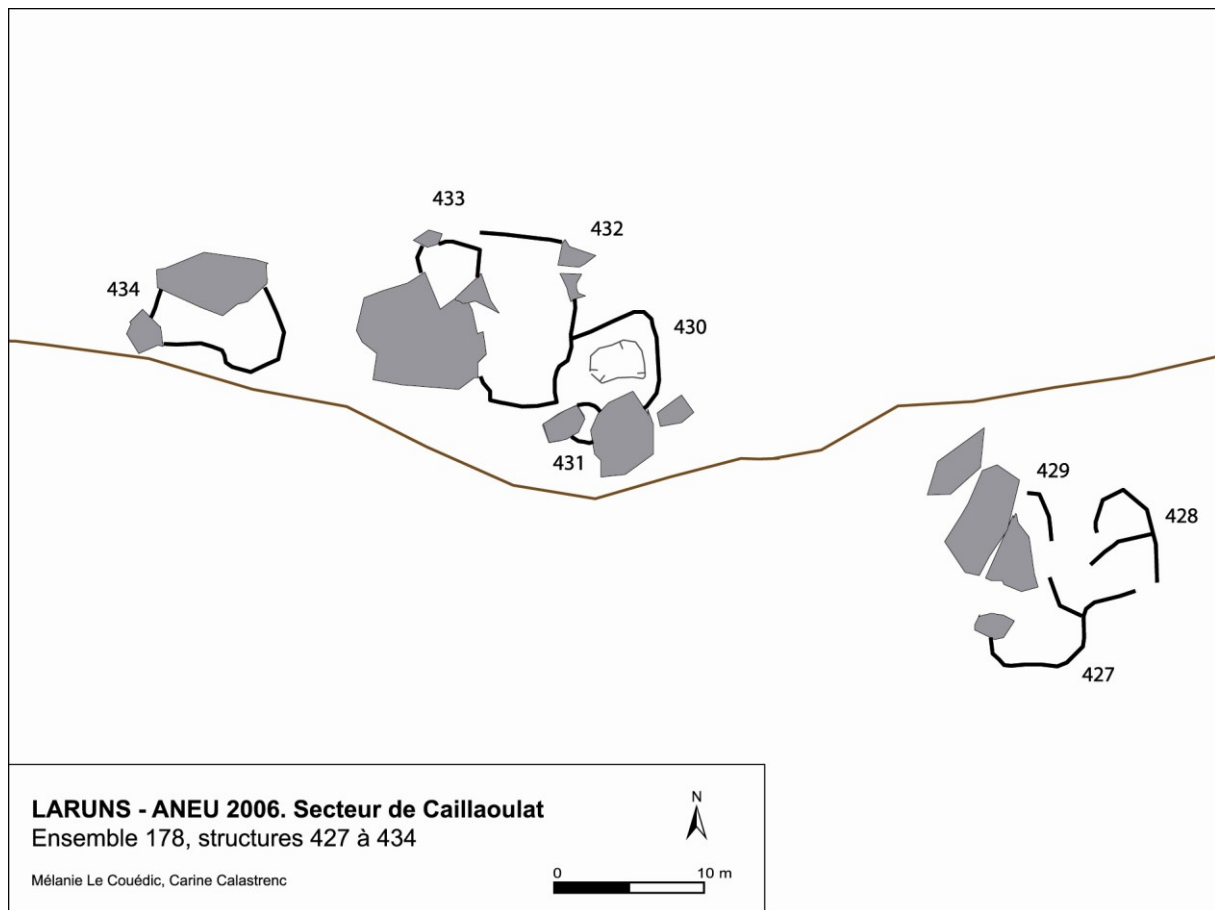


Fig. 17 : Relevé de l'ensemble 178.



Vue des structures 427, 428, 429.



Vue de la structure 429.



Vue de la structure 430.



Vue des structures 432 et 433.



Vue de la Structure 431.



Vue de la Structure 434.

Fig. 18 : Photographies de l'ensemble 178.

Ensemble 180

L'ensemble 180 est situé à l'extrémité nord-ouest de l'estive d'Anéou, à équidistance des cols de l'Iou et des Azures. Placé sur un replat dégagé, à 2110 m d'altitude, il se trouve à une cinquantaine de mètres du ruisseau de la Glère et se compose de cinq structures qui s'articulent principalement autour de deux rochers.

La structure 438 est la mieux conservée du site. Elle peut être qualifiée de cabane. De forme rectangulaire et orientée NO/SE, elle présente des mesures hors œuvre de 3,50 m par 2,50 m. Ses murs sont conservés sur plusieurs assises. La portion sud-est de la construction se compose d'un mur assez massif, conservé sur un mètre de large et 80 cm de hauteur. Les murs de la longueur sont plus éboulés ; ils sont conservés sur 40 à 50 cm de hauteur et présentent une largeur d'environ 75 cm. Le mur nord, assez épais, repose contre la paroi rocheuse qui forme un léger surplomb.

La structure 436 est visible par un bourrelet de terre où affleurent quelques pierres qui suit le pourtour du rocher, en arc de cercle. Elle mesure 90 cm de large et environ 40 cm de hauteur. Un bloc le sépare de la structure 437, visible également par un bourrelet de terre, mais exempt de pierres. Ce dernier mesure 30 cm de haut pour 70 cm de large, et environ 3 m de long.

Les structures 439 et 438 se situent autour d'un gros rocher à une dizaine de mètres plus au nord. La structure 439 est de même facture que les précédentes : un bourrelet de terre avec des pierres qui suit le pourtour du rocher en arc de cercle, sur une longueur de 5 m environ. À son extrémité nord se trouve une petite source qui paraît aménagée ; une petite portion de mur y est conservée sur quelques centimètres de hauteur et environ 1 mètre de large.

Seule la structure 435 est isolée. Constituée d'un alignement de pierres dressées de manière discontinue, elle mesure 3 m sur 1,80 m. Il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un aménagement construit.

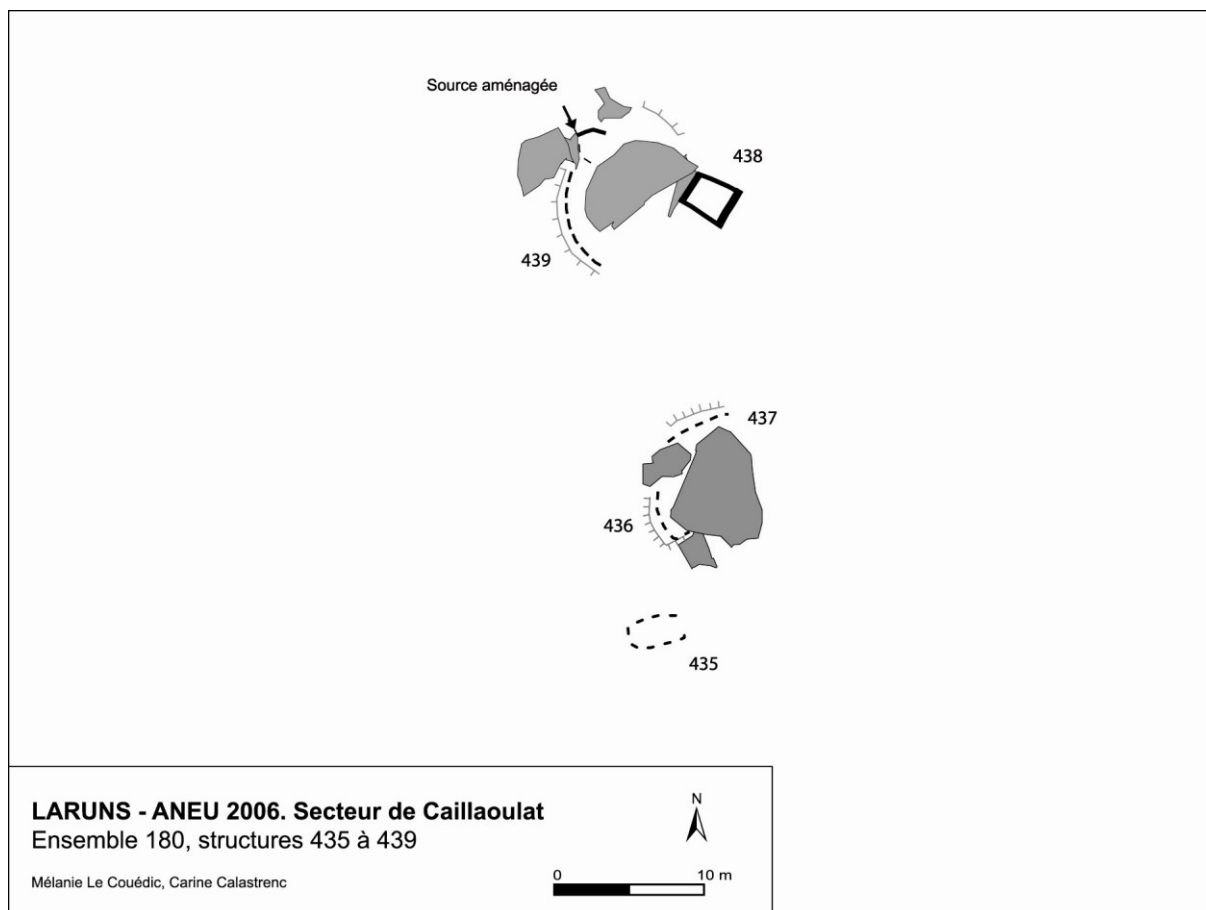


Fig. 19 : Relevé de l'ensemble 180.



Vue de la structure 435.



Vue de la structure 436.



Vue de la structure 439.



Vue de la structure 438.

Fig. 20 : Photographies de l'ensemble 180.

Ensemble 181

L'ensemble 181 se situe au nord de l'estive d'Anéou, à 2010 m d'altitude et à 70 m en dessous de l'actuel chemin de randonnée, dans une petite combe où coule un affluent du ruisseau de Sénescou. Il est constitué de neuf structures.

À une trentaine de mètres à l'amont des autres constructions, le site est délimité par un alignement de pierres arasé visible sur 20 cm de hauteur et 1 mètre de large (structure 440). Dans le sens de la pente, ce mur relie deux blocs rocheux.

Les structures 441 à 449 se déroulent dans un rayon d'une vingtaine de mètres dans le sens de la pente qui décline vers le sud-est. Étalées sur environ 1200 m², elles sont bordées par une rigole à l'ouest et un amoncellement de pierres à l'est.

Les structures 442, 443 et 444 sont accolées. La première est formée par un alignement de pierres assez peu visible (± 50 cm de large) qui délimite un espace de 15 m de long sur 11 m de large. Entre cette structure et le pierrier, un espace ourlé de blocs se dessine, bordé au sud par un mur plus visible (sur 50 cm de hauteur et 70 cm de large). Il constitue la structure 443 (mesures extérieures 12 m sur 9,50 m). Ces deux structures de superficies respectives de 165 et 114 m² peuvent correspondre à des enclos. Appuyée contre le mur de la structure 443 se trouve la structure 444. Plus petite, (mesures hors œuvre de 6 m par 5 m), elle dispose de murs mieux conservés (sur 50 cm de hauteur et 70 cm de large). Cette structure rectangulaire, à l'intérieur vide de pierres, est assez difficile à interpréter.

À moins d'une dizaine de mètres en contrebas se développent quatre autres structures accolées. Constituée sur sa face nord de blocs naturels, la structure 445 est délimitée au sud par un mur de 60 cm de large sur 30 cm. De forme allongée, elle présente des mesures extérieures de 8 m par 3 m. À son extrémité ouest vient s'appuyer une petite construction de forme carrée aux murs conservés sur plusieurs assises (± 80 cm de large conservés sur 90 cm de haut). Cette structure 446 peut être interprétée comme une petite cabane de 2,50 m de côté (6 m² de superficie). Plus bas et légèrement en terrasse, les structures 447 et 448 se dessinent par des murs de 60 cm de large pour 50 cm de haut. Appuyées contre les blocs naturels à l'est, ces structures polygonales ont pour mesures extérieures respectivement 3,50 m par 4,50 et 4,70 m par 6 m. Elles peuvent correspondre à de petits enclos (superficies de 15 et 28 m²).

La structure 441 est constituée d'un petit mur formant un arc de cercle qui s'appuie contre un gros bloc erratique. Conservé sur 50 cm de hauteur, il mesure 70 cm de large et dessine un petit abri.

Enfin, l'ensemble est limité au sud par un alignement de blocs affleurant à la surface de la pelouse (structure 449) et qui marque une rupture de pente. D'orientation NE/SO, il mesure environ 25 m.

Sondage de la structure 446⁹

La cabane de cet ensemble a été retenue pour un sondage en 2007 ; elle fait partie intégrante d'un ensemble de plusieurs structures accolées (n°441 à 449) à l'état de conservation quasi similaire, assez bon. Ses murs, larges d'environ 80 cm, sont conservés sur plusieurs assises (3 à 4), sur 90 cm à 1 m de hauteur. L'accès pourrait se situer au sud-ouest, sans qu'il soit possible de l'affirmer avec certitude. Le sondage a été implanté dans la partie orientale de la structure, à l'intérieur exclusivement sur 1,50 m par 1 seulement en raison d'un éboulis important dont l'enlèvement aurait fragilisé le mur sud de la structure.

La fouille a mis au jour, sur un niveau comportant de gros blocs de calcaire et de schiste, au sédiment marron orangé et argileux dont on peut penser qu'il est naturel (US 104), une unité stratigraphique puissante, de 8 cm au nord à une vingtaine de centimètres au sud (US 103). Elle est constituée d'un sédiment à la texture argileuse, contenant de nombreuses inclusions ; on peut émettre l'hypothèse, quant à sa provenance et fonction, d'un comblement visant à niveler la pente du terrain, qui peut être estimé de 10 degrés vers le sud.

Sur cette unité stratigraphique, un niveau d'occupation d'une épaisseur moyenne d'une dizaine de centimètres (US 102) se caractérise par un sédiment de couleur brun grisé, à la texture limoneuse et compacte, avec beaucoup d'inclusions de graviers et de charbon de bois. Il était recouvert par un niveau d'abandon et de comblement assez peu épais (de 7 à 10 cm), au sédiment marron foncé, meuble avec la présence de quelques blocs d'éboulis des murs nord et sud de la structure (diamètre moyen : 20 cm) et de pierres de plus petit module (5-10 cm).

Deux petits tessons de céramique ont été mis au jour dans l'US n° 103. D'une dimension moyenne de 3 cm (0.5 à 0.8 cm d'épaisseur), ils présentent tous deux une pâte relativement fine, à petites inclusions. Le premier est de couleur orangée à intérieur noir, le second est de pâte noire à intérieur orangé. De forme non caractéristique, sans décor, ces tessons de céramique commune ne constituent pas des éléments datant.

Le sédiment des US 102 et 103 a été tamisé par flottation à la maille de 2 mm. Les charbons qui ont été récoltés étaient dispersés dans l'épaisseur de la couche ; ils proviennent probablement d'une structure de combustion interne à la construction. La datation a été effectuée sur un morceau de *pinus*

⁹ Mené du 10 au 14 août 2007 sous ma direction (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 196-202).

provenant d'un prélèvement de l'US 102. Elle seule a pu préciser la fourchette d'occupation de cette structure, dont l'allure laissait toutefois supposer qu'elle était assez récente. D'après les résultats de l'analyse au radiocarbone par AMS¹⁰, cette structure a en effet fonctionné à l'époque contemporaine, avec une fourchette comprise entre le 17^e s. et le 20^e s. ap. J.-C.

Les résultats de ce sondage viennent élargir l'éventail typologique d'une structure encore en élévation, conservée sur plusieurs assises et intégrée à un ensemble d'enclos.

10 Analyse réalisée par le Poznan Radiocarbon Laboratory, référence Pz-22803, âge BP 170 ± 30, fourchette calibrée à 95% 1650-1960 Cal.AD.

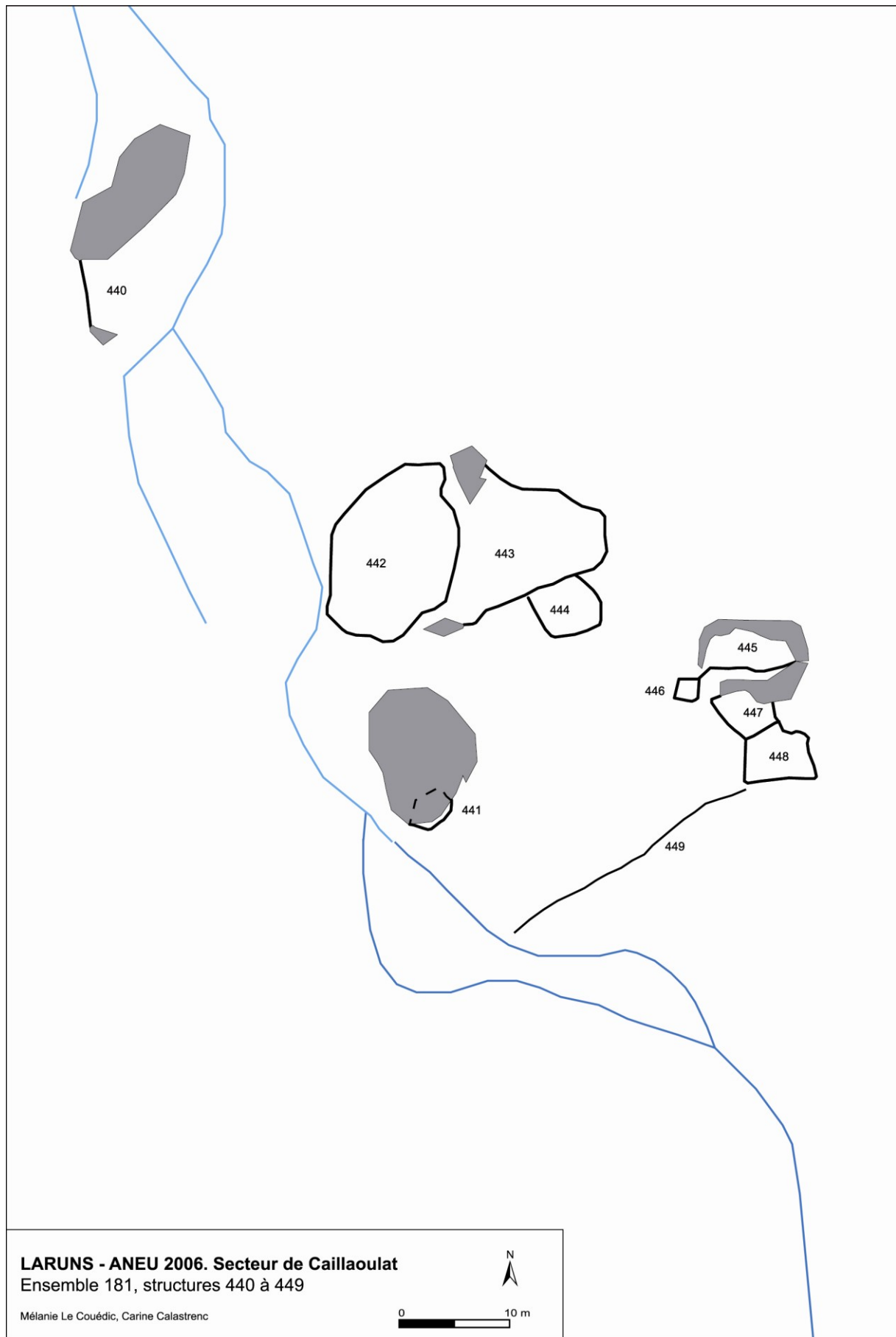


Fig. 21 : Relevé de l'ensemble 181.



Vue de l'ensemble E181



Vue des structures 443 et 444.



Vue des structures 445, 446, 447 et 448.



Vue de la structure 446.



Vue de la structure 441.

Fig. 22 : Photographies de l'ensemble 181.

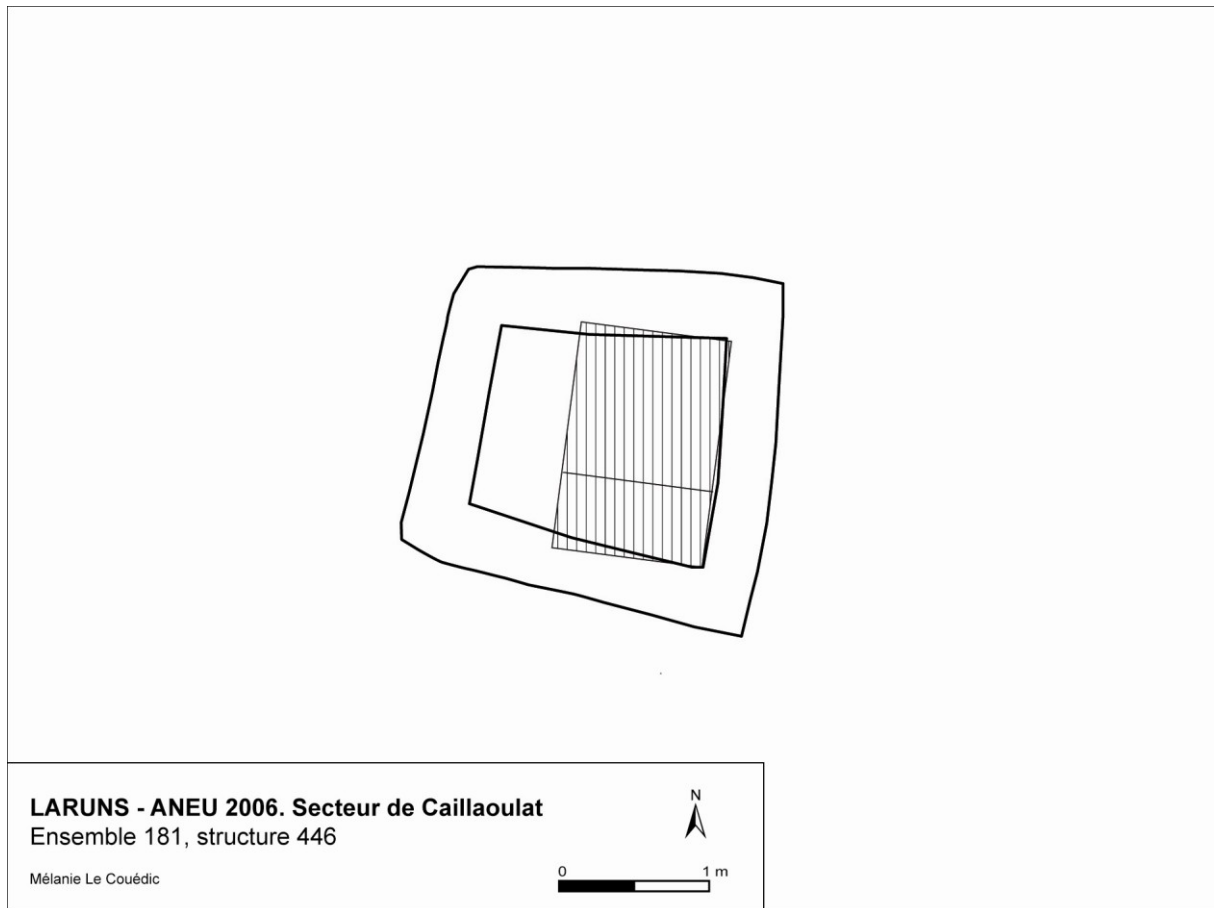


Fig. 23 : Relevé de l'ensemble 181.



Fig. 24 : Photographie des structures 446, 447 et 448.

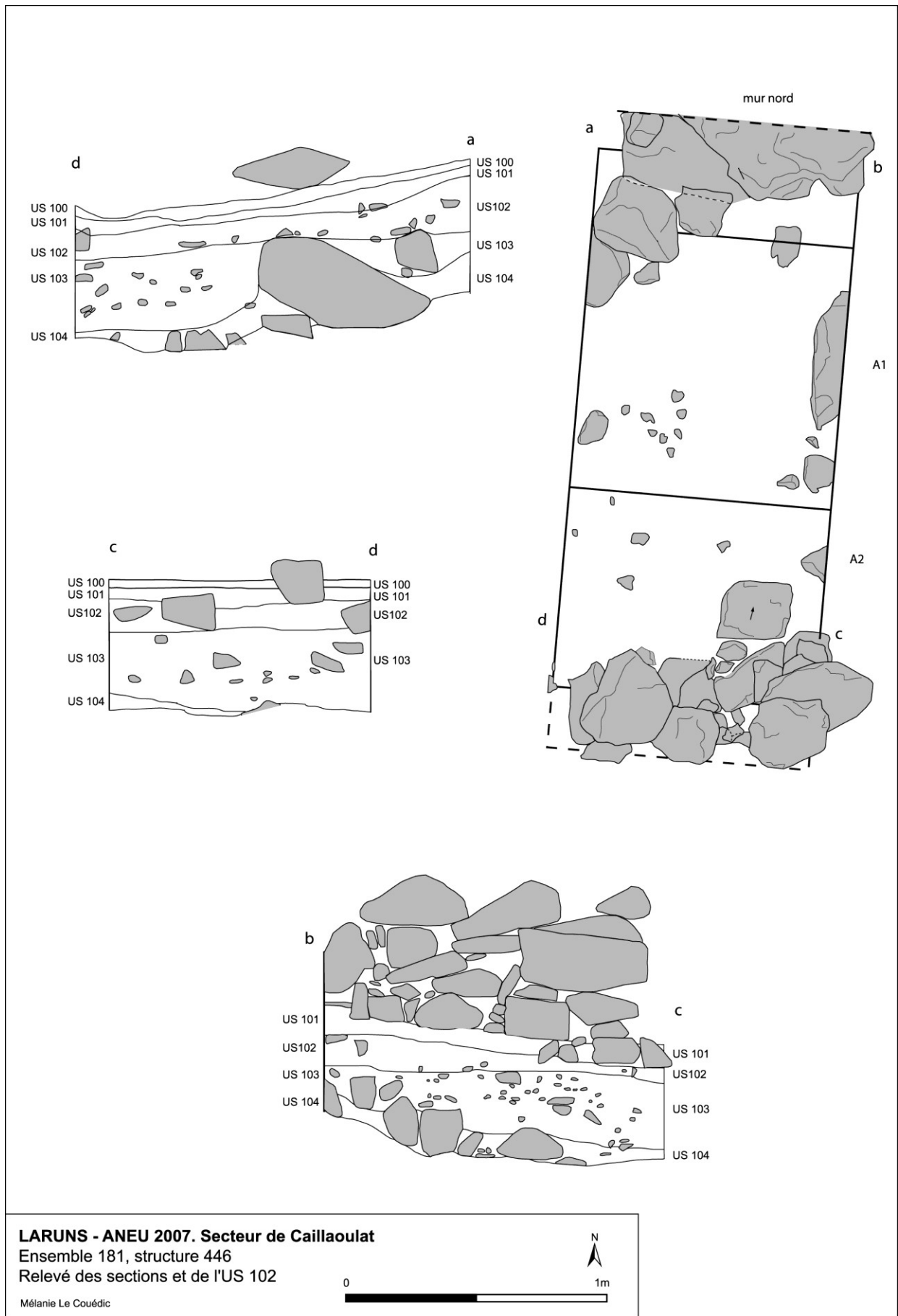


Fig. 25 : Relevé des sections de la structure 446, ensemble 181.



Vue de l'US 100.



Vue de l'US 102.



Vue de l'US 103.

Fig. 26 : Photographies du sondage de la structure 446, ensemble 181.

Ensemble 182

À une centaine de mètres en aval du site précédent, sur un petit replat en forme de butte entouré de ruisseaux, la structure 450, isolée, se présente comme un affleurement de pierres à la surface de la pelouse qui dessine une forme circulaire d'environ trois mètres de diamètre. Identifiée lors de la campagne de prospection de 2006, elle a été retenue pour un sondage en 2007.

Cette structure est très arasée : elle est visible à la surface de la pelouse grâce à quelques pierres affleurantes et des bourrelets de terre, dont une interruption sur la façade ouest constitue l'indice d'une entrée. De forme ovale, elle mesure 5 m par 3 à l'extérieur et 3,50 m par 2 à l'intérieur, soit environ 10 m². Elle vient s'appuyer contre un rocher à l'ouest.

Sondage de la structure 450¹¹

Le sondage a été implanté perpendiculairement à la façade sud de la structure, là où le mur semblait le plus visible ; il a livré huit unités stratigraphiques distinctes.

Cet aménagement a été construit sur les niveaux 207 et 208 dont la texture limoneuse à tendance argileuse, stérile de charbons, prouve qu'ils sont naturels. Dessus repose, au sud du sondage (A2), un alignement de blocs de calcaire (20 cm de diamètre environ) qui devait constituer un mur (US 203). Son caractère désorganisé, disjoint, indique un éboulement important et rend difficile l'interprétation plus précise de sa construction. De plus il n'a pas été fouillé, l'objectif prioritaire étant de dater l'occupation du site. Cependant, en observant le pendage des pierres, on peut émettre l'hypothèse d'un glissement des premières assises vers l'intérieur de la structure, qui a entraîné un éboulement des blocs supérieurs vers l'extérieur. La partie nord du sondage, c'est-à-dire l'intérieur de la construction, a livré très peu de pierres éboulées. Ceci peut indiquer l'utilisation de matériaux mixtes – pierres et matériaux périssables, pour la construction de la superstructure.

Les niveaux correspondant à l'occupation de la structure (204 et 205) viennent buter contre cet alignement. Tous deux ne présentent que peu de différence : de couleur similaire – marron clair à jaune – et de texture identique – limoneuse, compacte – le premier contient moins d'inclusion de graviers que le second. Ce dernier vient contre la première assise et repose légèrement en dessous, ce qui est vraisemblablement dû au tassement provoqué par l'occupation. Suite à son abandon, le site a enfin été recouvert par les couches 202, 201 et 200, terre végétale actuelle.

Si le sondage de la structure n° 450 n'a livré aucun mobilier archéologique, la quasi-totalité des unités stratigraphiques a fait l'objet d'un tamisage à l'eau (maille de 2 mm), afin d'en prélever les charbons de bois. La datation a été effectuée sur un morceau de *pinus* provenant d'un prélèvement de

¹¹ Réalisé du 10 au 14 août 2007 sous ma direction (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 188-194).

l'US 105. D'après les résultats de l'analyse au radiocarbone par AMS¹², cette structure a fonctionné de la fin de l'âge du Bronze ancien au début du Bronze moyen, avec une fourchette comprise entre le 17^e s. et le 15^e s. av. J.-C.

Cette datation a permis de poser un nouveau jalon chronologique de l'occupation de cette estive à cette période, avec une cabane isolée dans un état de conservation arasé. Vraisemblablement un peu plus ancienne, elle peut être mise en parallèle avec les trois structures datées de l'âge du Bronze moyen à final (structures 8, 9 et 14) situées sur le « Pla de la Gradillère », plus à l'ouest et pratiquement à la même altitude (2000 à 2200 m). De taille légèrement plus modeste, son aspect général est comparable à ces dernières. Enfin, la fouille permet de conserver l'hypothèse d'interprétation fonctionnelle émise lors de la prospection, c'est-à-dire une structure d'habitat.



Fig. 27 : Photographie de la structure 450 (vue du nord-est).

¹² Analyse réalisée par le Poznan Radiocarbon Laboratory, référence Pz-22804, âge BP 3220 ± 35, fourchette calibrée à 95% 1610-1410 Cal.BC.



Fig. 28 : Relevé de l'ensemble 182.

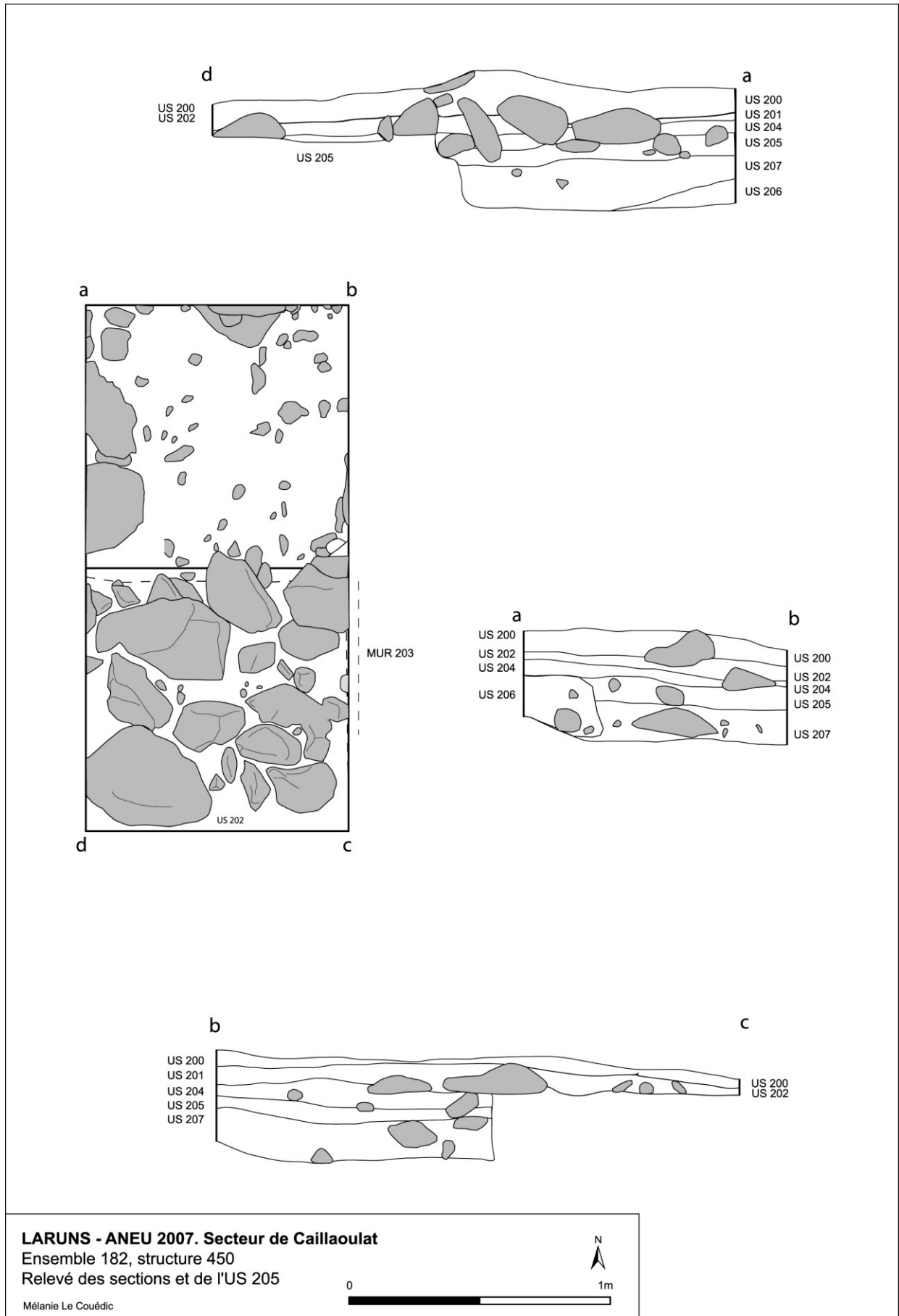


Fig. 29 : Relevé des sections de la structure 450.



Vue de l'US 200.



Vue des US 202-203-204



Vue de la section ouest (limite A1/A2 et mur 203).

Fig. 30 : Photographies du sondage de la structure 450.

Ensemble 183

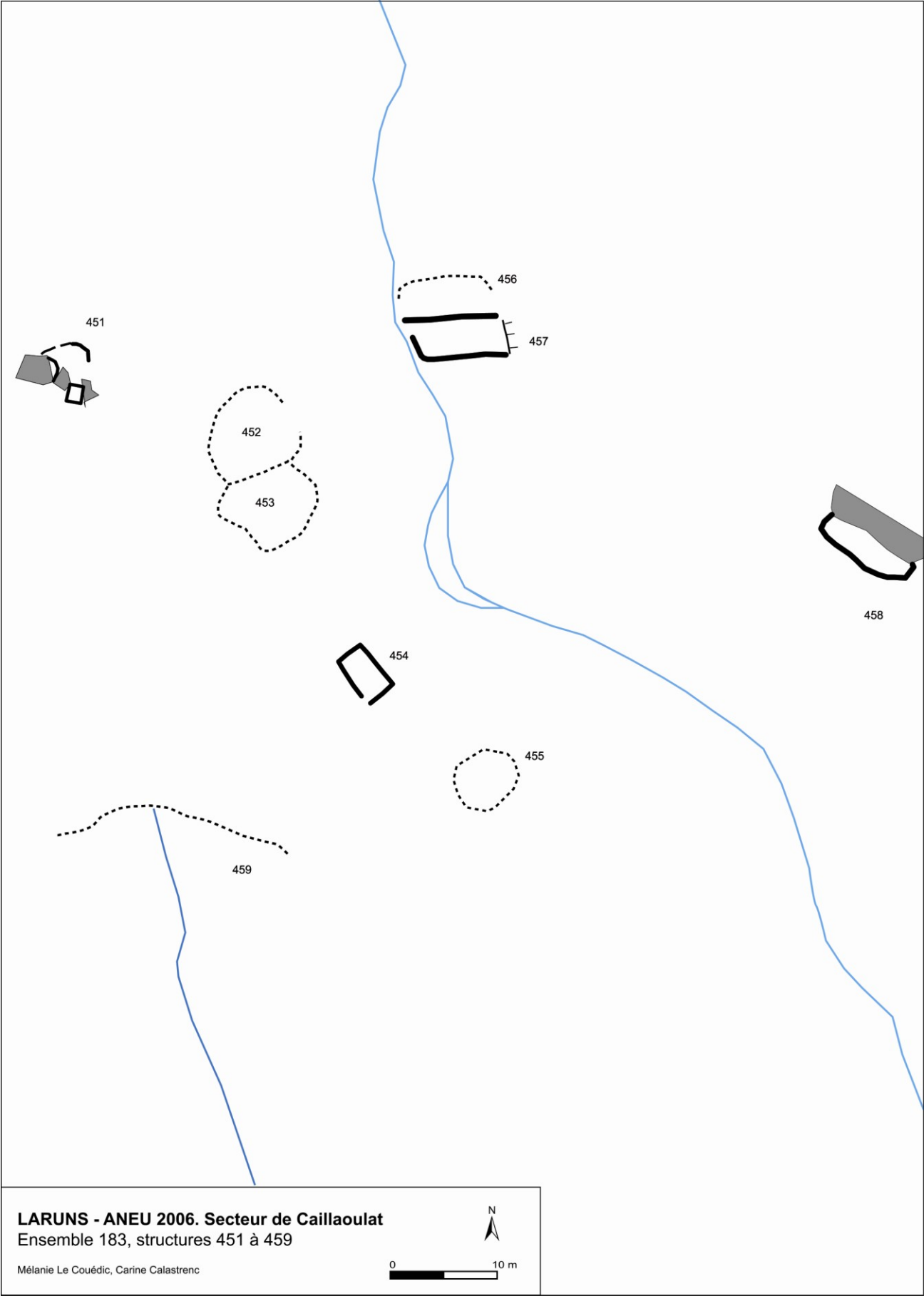
L'ensemble 183 se situe sur un replat dégagé, à 1980 m d'altitude, sur la rive gauche du ruisseau Sénescou et à environ 60 m de celui-ci. Il est constitué de neuf structures d'allures disparates disposées dans un rayon d'une trentaine de mètres.

Quatre constructions sont très arasées. Les structures 452 et 453 forment deux ovales accolés qui sont visibles par des bourrelets gazonnés, larges d'environ 60 cm, où affleurent quelques pierres, délimitant de légères dépressions centrales. Le premier micro-relief présente un diamètre d'environ 8 m, le second a pour mesures extérieures 6 m par 7,50 m. À 25 m au sud, la structure 455, moins visible, est plus incertaine ; elle est constituée de blocs de calcaire disjoints qui délimitent une forme circulaire, sans dépression centrale, plutôt une petite plateforme d'environ 6 m de diamètre. L'état de conservation rend l'interprétation de la fonction de ces aménagements difficile. La structure 459 est également très arasée : il s'agit d'un alignement de blocs qui délimite la partie sud-ouest de cet ensemble sur une vingtaine de mètres au niveau d'une légère rupture de pente.

La structure 451 est dans un état de conservation médian. Appuyée contre un rocher, elle est constituée d'un mur semi circulaire de 40 cm de large sur 20 cm de hauteur, qui peut être interprété comme un petit abri. Autour de ce rocher, des alignements de blocs des murs délimitent un espace central de 3 m de large. Au sud entre deux amoncellements de pierres, un petit carré vraisemblablement épierré se dégage (environ 1 m de côté) à l'intérieur.

Les autres structures de ce replat sont plus lisibles. La structure 454 peut être interprétée comme une cabane. De forme rectangulaire, elle mesure 4 m par 5,50 m hors œuvre. Ses murs conservés sur plus d'un mètre de hauteur présentent une largeur de 60 cm. Ils s'interrompent à l'angle sud de la structure sur un espace de 40 cm qui peut correspondre à l'entrée de la construction.

Les structures 456 et 457 forment deux rectangles allongés accolés sur leur longueur. La structure 456 est constituée de murs de 70 cm de large conservés sur 30 cm de hauteur, hormis sa face orientale qui est composée d'un bourrelet gazonné ; une interruption des murs à l'angle nord-ouest pourrait constituer une entrée. La structure 457 est moins nette ; sa face nord est constituée d'un simple alignement de pierres. De mesures extérieures 8,50 m par 3,50 m, les deux aménagements peuvent être interprétés comme des enclos. Un peu plus à l'est sur ce replat, la structure 458 est de forme similaire aux deux précédentes, mais un peu plus étroite : elle mesure 9,50 m par 2,80 m. Le mur qui mesure 70 cm de large sur 30 à 40 cm de haut, vient s'appuyer contre un amoncellement naturel de petits blocs étendu sur plusieurs mètres en amont. Cette structure peut également être interprétée comme un enclos, et sa forme allongée peut alors faire penser à un couloir de traite.



LARUNS - ANEU 2006. Secteur de Caillaoulat
Ensemble 183, structures 451 à 459

Mélanie Le Couédic, Carine Calastrenc



Fig. 31 : Relevé de l'ensemble 183.



Vue de la structure 451.



Vue des structures 452 et 453.



Vue de la structure 454.



Vue de la structure 455.



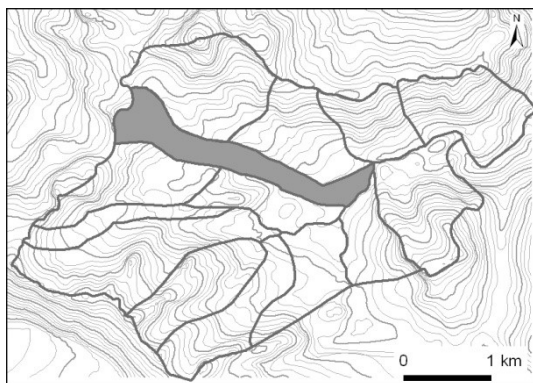
Vue des structures 456 et 457.



Vue de la structure 458.

Fig. 32 : Photographies de l'ensemble 183.

1.5. Secteur de Houns de Gabes



N° de parcelles : CE 116, 117, 130, 131, 146, 149, 150

Surface : 102,80 ha

Nombre de structures relevées : 3

Nombre de structures sondées : 0

Le quartier de Houns de Gabes est d'orientation est-ouest : il part du bas de l'estive, à 1700 m jusqu'aux cols d'Anéou et des Arazures à l'ouest, vers 2200 m. De forme longiligne, il comprend le versant de la rive gauche des ruisseaux de la Glère et de Lalagüe sur 200 à 300 m de large et près de 3 km de long. Il accueille dans sa partie basse une cabane homonyme actuellement occupée par un berger, tandis que la partie occidentale comprend de petites sources, d'où le quartier tire probablement son nom¹³.



Fig. 33 : Le secteur de Houns de Gabès vu depuis Tourmont.

La prospection du secteur réalisée lors de la campagne de 2005 a livré un seul ensemble de trois structures apparemment sans habitat.

¹³ Houn : la source (BEROT 1998); Gabes : le gave (LESPY, RAYMOND 1970).

Ensemble 174

L'ensemble 174 est édifié à proximité immédiate du ruisseau Lalagüe, à une soixantaine de mètres au nord de la cabane actuelle. Il comporte les structures 407 et 408, accolées et séparées par une rupture de pente marquant deux espaces. Elles pourraient toutefois ne constituer qu'une seule structure. La première, de forme semi circulaire, mesure 5,40 m par 3,60 m tandis que la seconde est de forme quadrangulaire de 5,90 m par 5,50 m (dans œuvre). Les deux structures présentent des murs conservés sur 20 cm de moyenne et 1,70 m de large. Ces mesures sont à nuancer en raison d'un éboulement et d'un arasement important, attribuables à l'érosion due au ruisseau qui pourraient avoir entraîné la partie nord de la construction. À une trentaine de mètres en aval des précédentes, la structure 409 est d'aspect similaire ; ses murs de pierres sèches d'un peu plus d'un mètre d'épaisseur mesurent 8 m de long par 7,40 m de large et sont conservés jusqu'à 30 cm. Cette construction se situe également au bord du ruisseau, dont les crues ont pu perturber la forme originelle.

Cet ensemble comporte donc trois constructions interprétées comme des structures de parcages ; le gave au bord duquel il est implanté a vraisemblablement perturbé sa taphonomie, en provoquant un éboulement important des structures conservées et en emportant une partie du site qui comportait alors peut être une structure d'habitat aujourd'hui effacée. Malgré des murs fortement arasés, la forme des structures et le grand nombre de pierres retrouvées permettent d'évoquer l'hypothèse de constructions assez récentes.



Vue des structures 407 et 408.



Vue de la structure 409.

Fig. 34 : Photographies de l'ensemble 174.

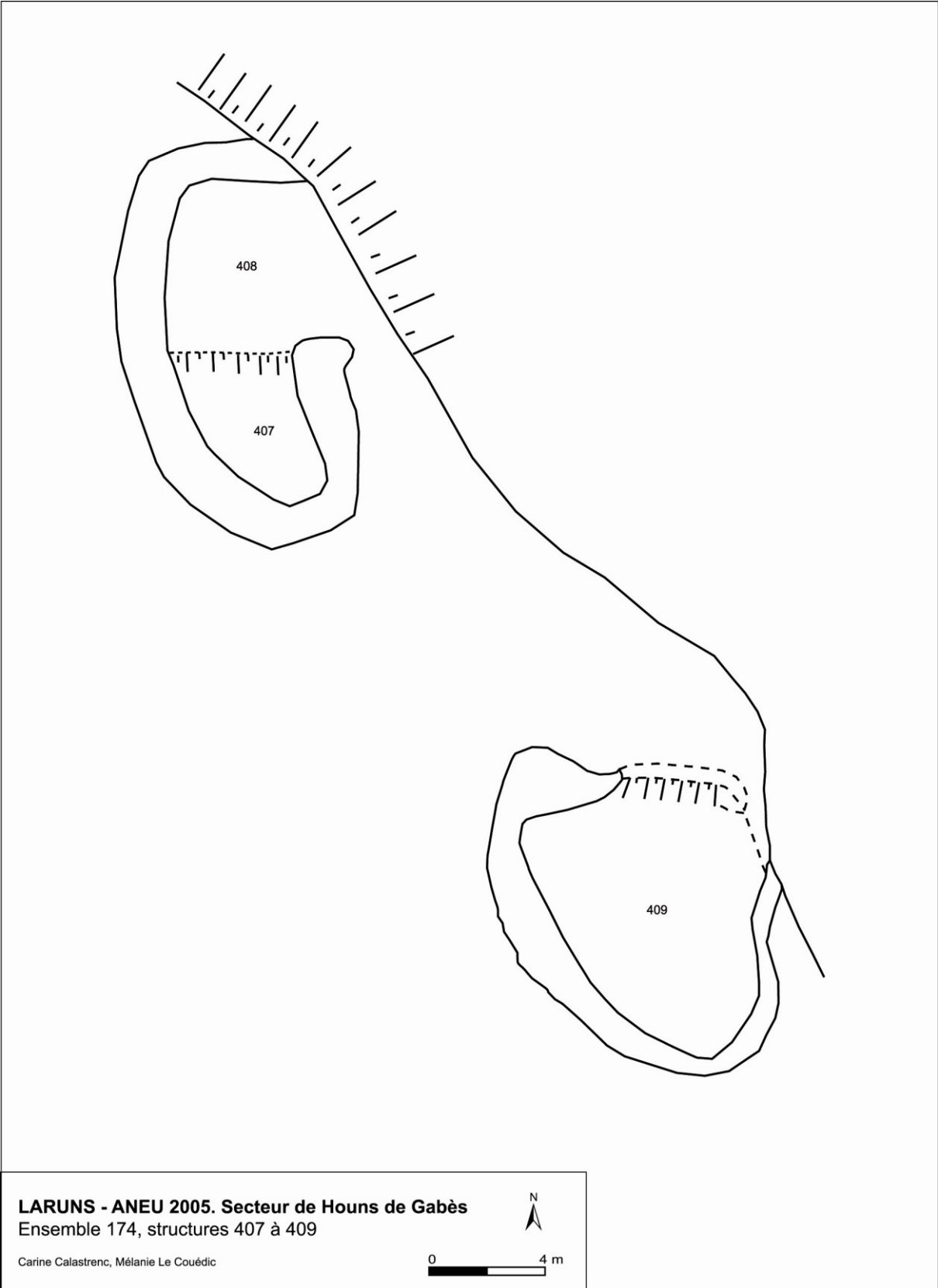
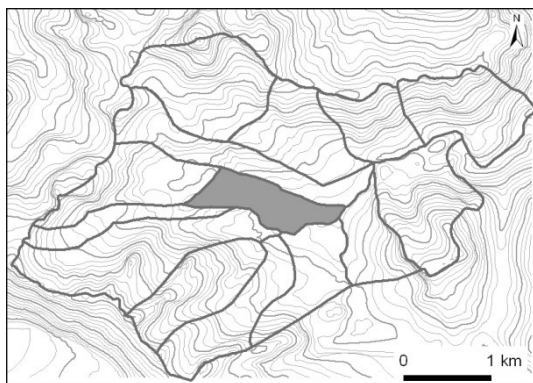


Fig. 35 : Relevé de l'ensemble 174.

1.6. Secteur de Lalagüe



N° de parcelles : CE 145

Surface : 60,9 ha

Nombre de structures relevées : 8

Nombre de structures sondées : 0

En position centrale dans le cirque, le secteur de Lalagüe¹⁴ est limité à l'ouest par des monticules qui ont été exploités pour leur fluor au 19^e s. Il est ensuite partagé en deux paliers : le premier, à 1780 m d'altitude, assez humide, parsemé d'une tourbière et d'un gouffre, comporte une cabane occupée par trois bergers ; le second, 100 m au dessus, se compose de pelouses ouvertes jusqu'au secteur de la Gradillère.

La prospection de ce secteur menée en 2005 a permis d'inventorier huit structures réparties en quatre petits sites : deux structures sont isolées ; deux ensembles à l'état de conservation moyen sont assez atypiques dans la typologie.



Fig. 36 : Le secteur de Lalagüe vu depuis le nord.

¹⁴ Ce terme béarnais est synonyme de *Lagot* et désigne la flaqué (LESPY, RAYMOND 1970) et par extension la zone humide (BEROT 1998 : 254).

Ensemble 163 et 164

Deux structures isolées ont été relevées à proximité de l'actuelle cabane. À 200 m au sud-ouest de cette dernière et à proximité des enclos en activité, se trouve un alignement peu visible sur la pelouse, mais composé de pierres jointives sur 10 m de long, qui pourrait correspondre aux vestiges d'un enclos de grande taille (structure 383). Plus proche, à 50 m en face de la cabane et au bord d'un gouffre, une structure aux murs bas (conservés sur 30 cm environ), a été repérée au milieu des orties (structure 384). De forme quadrangulaire, elle présente des mesures intérieures de 10 m par 3 et comporte sur sa face ouest une ouverture décentrée d'un mètre de large. Ses dimensions et sa forme allongée permettent d'avancer l'interprétation d'un couloir de traite. Face à l'absence de structure d'habitat à proximité, on peut émettre la possibilité d'une construction oblitérée lors de la construction de l'actuelle cabane.



Fig. 37 : Vue de la structure 384.

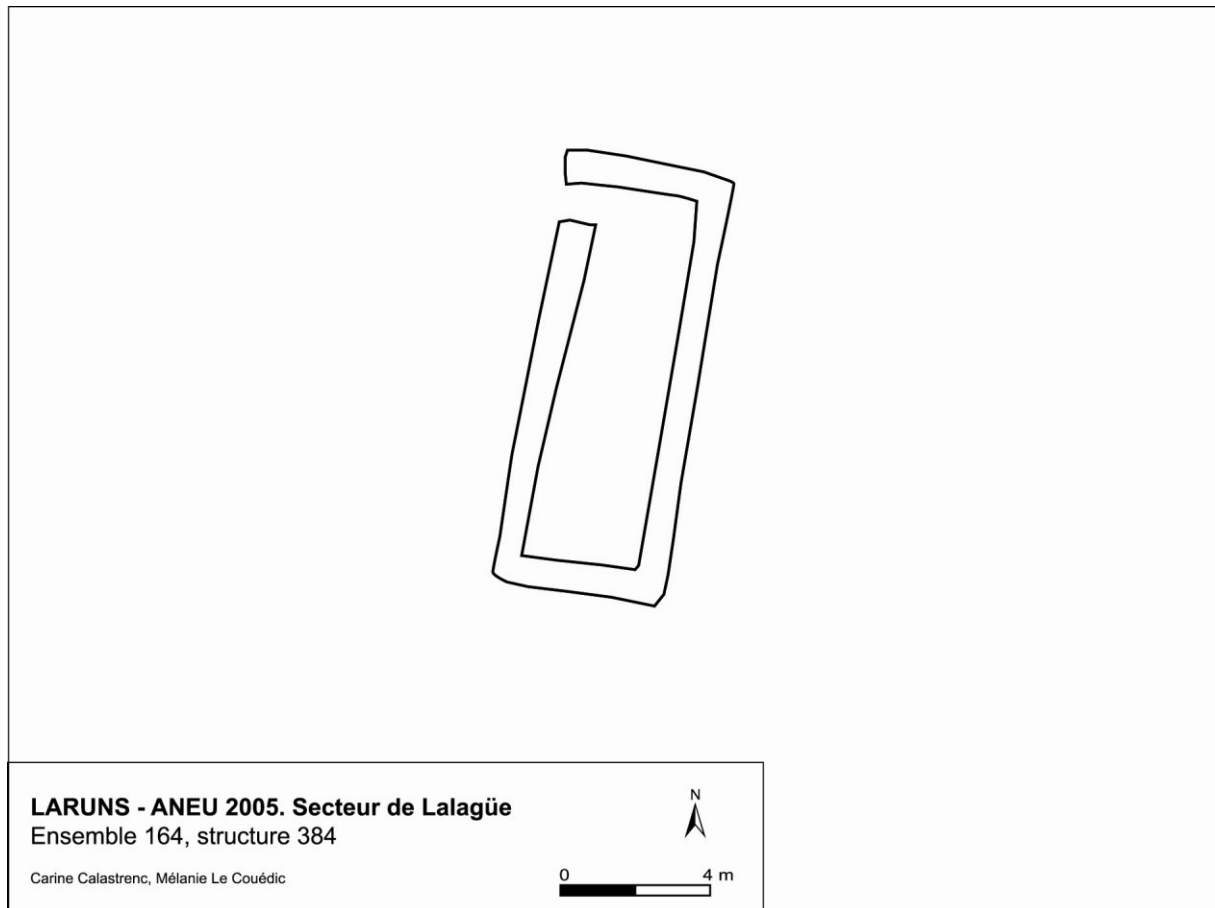


Fig. 38 : Relevé de l'ensemble 164.

Ensemble 165

À 220 m plus au nord, l'ensemble n°165 est implanté au cœur d'un petit replat en contrebas, sur la rive droite du ruisseau de Lalagüe. Il se compose de trois structures imbriquées d'allure assez homogène. La plus grande (385) se présente comme un trapèze dont l'intérieur mesure 8 m sur 7 ; ces dimensions plaident en faveur d'un enclos ; ses murs, conservés sur une à deux assises, larges de 70 cm, sont interrompus sur 50 cm au sud. Sur sa face est, à l'intérieur, vient s'appuyer une petite structure (386) formée par la juxtaposition de dalles et de blocs de calcaire qui délimitent un espace intérieur d'1,20 m par 50 cm. Ses dimensions et sa position permettent de qualifier cet ensemble d'abri et peut-être d'abri à agneaux. Enfin, une petite construction vient s'appuyer contre la face sud de l'enclos. Il s'agit d'un carré de pierres de 2,70 m de long sur 3,40 m de large, et malgré sa lecture peu aisée, on peut reconnaître un double parement au nord. Cette structure peut être qualifiée de cabane. Ce petit complexe imbriqué et homogène paraît avoir été construit et occupé d'un seul tenant. Son état de conservation assez moyen – une, voire deux assises – le place parmi les structures en élévation les plus arasés.

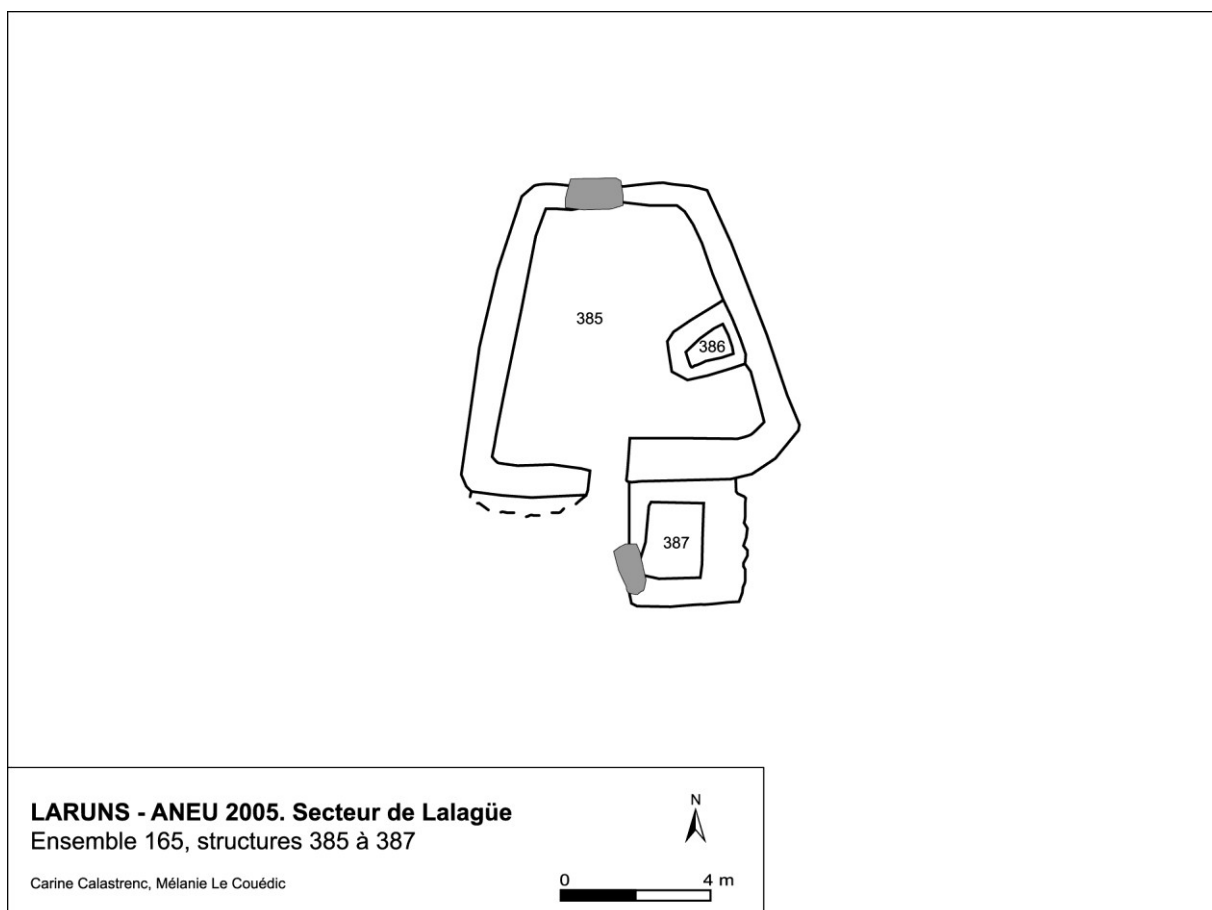


Fig. 39 : Relevé de l'ensemble 165.



Vue de la structure 386.



Vue de la structure 385.

Fig. 40 : Photographies de l'ensemble 165.

Ensembles 167 et 168

Ces constructions sont implantées au sud-ouest du secteur de Lalagüe sur un replat étroit en haut d'une barre rocheuse qui surplombe le replat des « Cabanes la Glère » et sous une falaise. Un mur assez bas – une seule assise de calcaire – long de près de onze mètres vient fermer la plateforme à l'ouest (structure 396). À une centaine de mètres se trouvent les structures 397 et 398. La première est constituée de murs à double parement, conservés sur 70 cm environ qui s'appuient contre la paroi rocheuse et délimitent un espace intérieur semi-circulaire de 3,20 par 2,10 m. La structure s'apparente à un abri en partie sous roche. Vingt mètres au sud, une structure construite contre un bloc rocheux peut être qualifiée d'enclos ; ce dernier mesurant 6,70 m de long sur 4,20 m de large, est conservé sur environ 40 cm de haut et comporte une porte large d'un mètre désaxée sur sa face ouest.

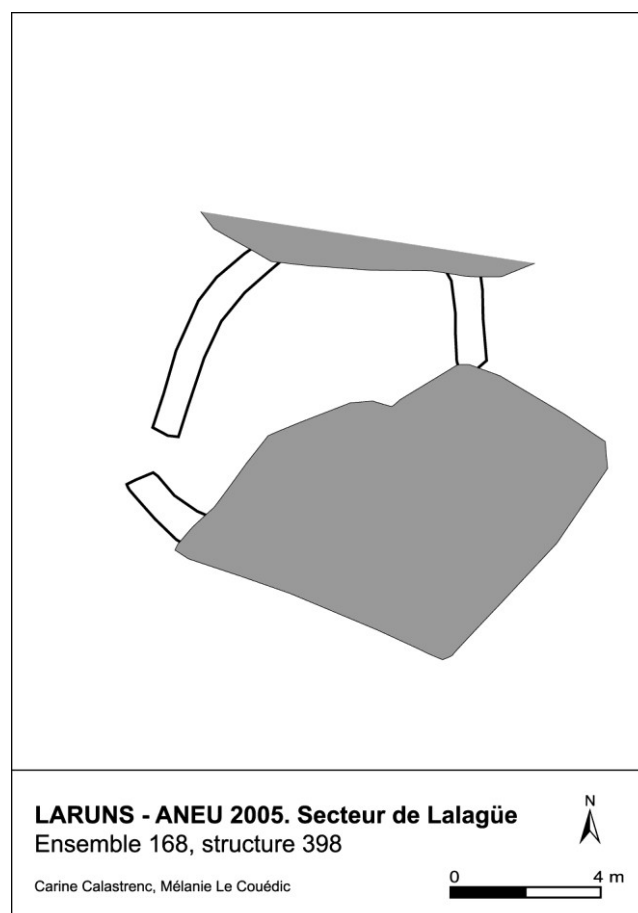
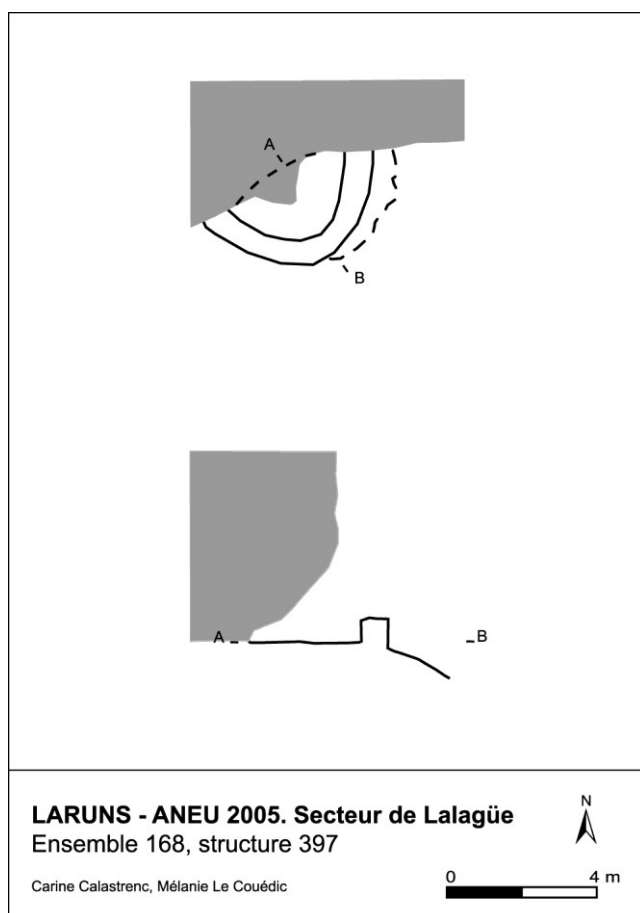


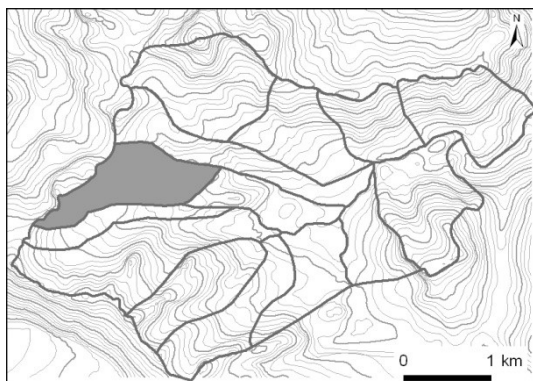


Fig. 41 : Relevé et vue de la structure 397.



Fig. 42 : Relevé et vue de la structure 398.

1.7. Secteur de La Gradillère



N° de parcelles : CE 145, 150, CL 62.

Surface : 95,80 ha

Nombre de structures relevées : 32

Nombre de structures sondées : 8

Le secteur de la Gradillère englobe les hauteurs occidentales de l'estive d'Anéou qui s'étalent de 1900 à 2200 m d'altitude. Le quartier est limité, schématiquement, par le col de Houer au sud et le col d'Anéou au nord. Sa partie basse, traversée par plusieurs ruisselets, continue les pelouses planes du secteur de Lalagüe sur 600 m, puis la partie ouest, aux pentes plus abruptes et accueille le versant est du pic de la Gradillère. Le terme Gradillère pourrait s'expliquer par la morphologie de ce versant puisque le terme béarnais « gradou » signifie terrasse ou gradins (BEROT 1998 : 129).



Fig. 43 : Le secteur de la Gradillère vu depuis Tourmont.

C'est dans la partie la plus plane que les prospections systématiques menées en 2004 et 2005 ont permis de reconnaître 32 structures réparties en une dizaine d'ensembles. Au nord-est se trouve une structure isolée très arasée, au sud ouest un petit complexe de structures anciennes. La partie centrale du secteur a livré plusieurs structures d'époque moderne à contemporaine, avec plusieurs indices d'occupation antérieure.

Ensemble 173

Au nord-est du secteur de la Gradillère, la structure 406 est construite sur un replat entouré de deux ruisseaux. Elle se présente comme un aménagement circulaire de 4,70 m de diamètre visible par des pierres affleurant à la surface de la pelouse. Elle a été interprétée par C. Blanc et G. Marsan comme un cercle de pierre (BLANC, MARSAN 1985). Cependant, plusieurs arguments plaident en faveur d'une structure d'habitat : la présence de blocs à l'intérieur, une légère dépression centrale ainsi que les blocs du pourtour non dressés mais posés à plat.



Fig. 44 : Relevé de l'ensemble 173.



Fig. 45 : Vue de la structure 406.

Le replat central de la Gradillère

Vingt-cinq structures relevées séparément dans les ensembles 38 à 42 en 2004, puis 170 à 172 en 2005 se situent dans la partie centrale de la Gradillère, dans un cercle d'un rayon d'une centaine de mètres. Cette unité topographique est délimitée au sud par une barre rocheuse longue de 200 m, en parallèle de laquelle ont été relevés, d'est en ouest, les ensembles 38, 40, 41 et 42. À 50 m au nord, des rochers délimitent une rupture de pente ; les sites 39 et 170 viennent s'appuyer contre ces gros blocs. En contrebas, le replat couvert de pelouse et traversé par des méandres du ruisseau principal a livré les ensembles 171 et 172.

Ensemble 38

L'ensemble 38, au pied de la barre rocheuse à environ 1913 m d'altitude, se présente comme un alignement de trois structures accolées. La plus grande (n° 113) mesure 13 m par 4 m dans œuvre et présente des murs conservés sur deux niveaux d'assise et un mètre d'épaisseur en moyenne. De forme allongée, elle s'appuie contre un affleurement calcaire au sud et marque une interruption à l'ouest, ce qui a pu constituer une entrée. Cette forme oblongue et étroite a permis d'interpréter la structure comme un couloir de traite. Une séparation interne marquée par un affleurement de pierre à 1,50 m de la face orientale de cette structure a été identifiée comme la présence d'un autre aménagement (n°114) pouvant caractériser un abri pour le bétail, un petit habitat ou un aménagement antérieur. Enfin, on a repéré dans le prolongement occidental de l'enclos, une ligne de pierres arasées de forme semi-circulaire de 2,50 m de rayon (n°115) ; cet état de conservation différencié laisse présumer une antériorité de sa construction par rapport aux structures 113 et 114.

Sondage de la structure 113¹⁵

¹⁵ Réalisé sous la direction de Carine Calastrenc du 18 au 19 août et du 27 au 29 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 71-84).

La structure 113 a été retenue pour un sondage en 2007, dans le but de caractériser la ou les phases d'occupation et d'enrichir la typologie d'une structure de type « enclos isolé, long et étroit à état de conservation moyen ». Implanté contre la face nord de la structure, le sondage a mis au jour dix unités stratigraphiques mettant en évidence deux occupations distinctes. La seconde peut être reliée à l'enclos visible en surface et la première à une occupation beaucoup plus ancienne pour laquelle aucune structure n'a été mise au jour dans l'espace – forcément réduit – du sondage.

L'unité stratigraphique 706 se développe sur un niveau marron clair argileux, compact et homogène (US 707) ; elle est de même texture que ce dernier mais comporte du mobilier archéologique intrusif (six tessons de céramique non tournée, à inclusions moyennes, dont cinq présentent sur la face externe un décor rugueux). Sur cette US a été dégagée une occupation caractérisée par un niveau plus jaune, friable, hétérogène avec beaucoup d'inclusions de graviers, de charbon, de petits nodules de terre rubéfiée (inf. 0.3 cm) et du matériel archéologique (US 705). D'une puissance stratigraphique de 10 cm en moyenne, ce niveau a été reconnu comme un sol. Il renfermait sur 3 cm une trentaine de tessons de céramique non tournée, à inclusions moyennes dont quatre décorés et un petit fragment de silex. Même s'il est difficile sur ces seuls indices de préciser la nature de l'occupation et son emprise, la quantité de ce matériel, sa diversité, et les indices dénotant la présence d'un foyer proche au sud du sondage (terre rubéfiée et concentration de charbon) témoignent de la présence d'un site d'une certaine importance que seule une fouille extensive permettrait d'éclairer. L'étude du matériel archéologique mis au jour dans l'US 705 situe cette occupation durant l'âge du Bronze, ce qui a été confirmé par la datation radiocarbone par AMS¹⁶ d'un fragment de *Pinus*, qui place l'occupation aux 18^e - 16^e s. av. J.-C.

Au dessus s'est constitué un niveau épais de 35 cm environ (US 704) qui a scellé la première occupation. Il a livré dans sa partie inférieure deux petits fragments d'os et un petit fragment de silex probablement reliés à l'US 705. Cette unité stratigraphique a ensuite servi de niveau d'installation à la seconde utilisation du site.

Un mur en pierre sèches de 90 cm de largeur (US 709) a été construit sur l'unité stratigraphique 704. La face externe de ce mur est constituée d'un parement de bloc de calcaire et sa face interne de dalles posées de chant avec une fourrure de petites pierres (5 à 20 cm). Durant la phase d'occupation de ce site s'est constitué un niveau sédimentaire de 5 cm d'épaisseur, de couleur marron clair, limoneux, homogène, sans inclusions (US 703). Un fragment de *Fagus* issu de ce niveau a été daté¹⁷

¹⁶ Analyse réalisée par le Poznan Radiocarbon Laboratory, référence Pz-22777, âge BP 3470 ± 30, fourchette calibrée à 95% 1890-1690 Cal.BC.

¹⁷ Analyse réalisée par le Poznan Radiocarbon Laboratory, référence Pz-22776 âge BP 70 ± 30, fourchette calibrée à 95% 1690-1930 Cal.AD.

des 17^e - 20^e s ap. J.-C. Enfin, l'abandon du site a été marqué par l'éboulement du mur à l'intérieur, progressivement recouvert par deux niveaux de comblement.

Étude du mobilier céramique

La céramique a été étudiée plus en détail par P. Dumontier, dont je reprends les éléments suivants. Cette céramique est homogène, très fragmentée. Dans la limite de ce petit sondage, quatre ou cinq récipients ont été dénombrés. Le premier vase est représenté par douze fragments, mais seuls deux tessons sont significatifs (Fig. 49, vase 1). La pâte bicolore, beige rosé, contient des inclusions minérales dont des grains de quartz. La surface intérieure montre un lissage soigné, avec des stries obliques, qui cependant laisse deviner un montage aux colombins. La surface extérieure, brun rose présente un décor plastique constitué d'un apport de pâte dans lequel se développent des trainées digitées à dominante verticale. Le fragment de panse disponible appartient à un vase de forme tonnelet de 18cm de diamètre maximum (reconstitué).

Dans le sud Aquitaine, ces décors plastiques se rencontrent dès le 3^e millénaire avant notre ère, à Pau-Cabout 5 par exemple (MAREMBERT *et al.* 2008). Ces reliefs induits par les trainées digitées sont différents des "pustules" collées du médocain. Cependant, l'association de ce type de pâte et de traitement avec une forme tonnelet est très proche de l'un des vases du niveau sépulcral de la grotte d'Apons en vallée d'Aspe daté entre 1748 et 1523 Cal. BC. (DUMONTIER, COURTAUD, FERRIER 2000) Plus largement et à titre d'exemple on peut évoquer l'un des vases provenant du site de La Palut attribué par classement typologique au Bronze ancien (Fig.7, 23, BOUCHET *et al.* 1990) ou sur le versant sud des Pyrénées, l'un des vases du Bronze moyen de la *cueva del Moro de Olvena* (RODANES, RAMON 1996).

Le second vase est représenté par un fragment de carène et un fragment de panse. Un petit rebord arrondi, techniquement identique, pourrait provenir du même vase. La pâte, rosée, contient des inclusions minérales assez grosses (1 à 4 mm pour une paroi de 4 à 7 mm d'épaisseur). Les surfaces brun rose, ont fait l'objet d'un lissage sommaire. La largeur des fragments ne permet pas de reconstituer les différents diamètres et la totalité du profil. Cependant, il s'agit probablement d'une petite coupe ou tasse carénée, en céramique fine (Fig. 49, vase 2). La carène est décorée d'une ligne d'incisions/impressions obliques ondulées (ou réalisées avec une baguette).

L'absence de restitution complète ne favorise pas un diagnostic. En l'état on peut évoquer un décor identique sur une carène découverte sur le site de Llo, dans les Pyrénées Orientales. (GUILAINE 1972 : 178). La forme générale qui se dégage (tasse ou coupe carénée en céramique fine) permet de proposer une attribution au Bronze moyen.

Le troisième vase est représenté par six petits fragments dont un fond plat et une carène molle. La pâte est noire avec de rares inclusions. Les surfaces, noire à l'intérieure et brune à l'extérieur, montrent un lissage sommaire. Les dimensions ne permettent aucune reconstitution d'ensemble. Un décor d'impressions ongulées (obliques à verticales sur le fragment de panse) se trouve au dessus de la carène (Fig. 49, vase 3).

Le quatrième vase n'est représenté que par un seul petit fragment. La pâte est bicolore, gris brun à l'intérieur et rose rouge à l'extérieur. La surface intérieure est lissée. L'extérieur montre un décor constitué d'impressions ongulées (ou réalisées avec une baguette). La pâte est proche de celle du vase 1 mais le décor est très différent et un assemblage de ce type est peu fréquent (Fig. 49, vase 4).

Le cinquième vase est représenté par un petit tesson de céramique fine. La pâte est beige, sans inclusion apparente. La surface intérieure, noire, est soigneusement lissée alors que l'extérieur, brun, à fait l'objet d'un lissage sommaire.

La datation radiocarbone obtenue par AMS pour ce niveau place l'occupation entre le 19^e et le 17^e siècle AC. Les céramiques étudiées sont cohérentes avec cette datation (y compris les tessons des vases 3 à 5), peut-être dans la partie la plus récente de cette fourchette.

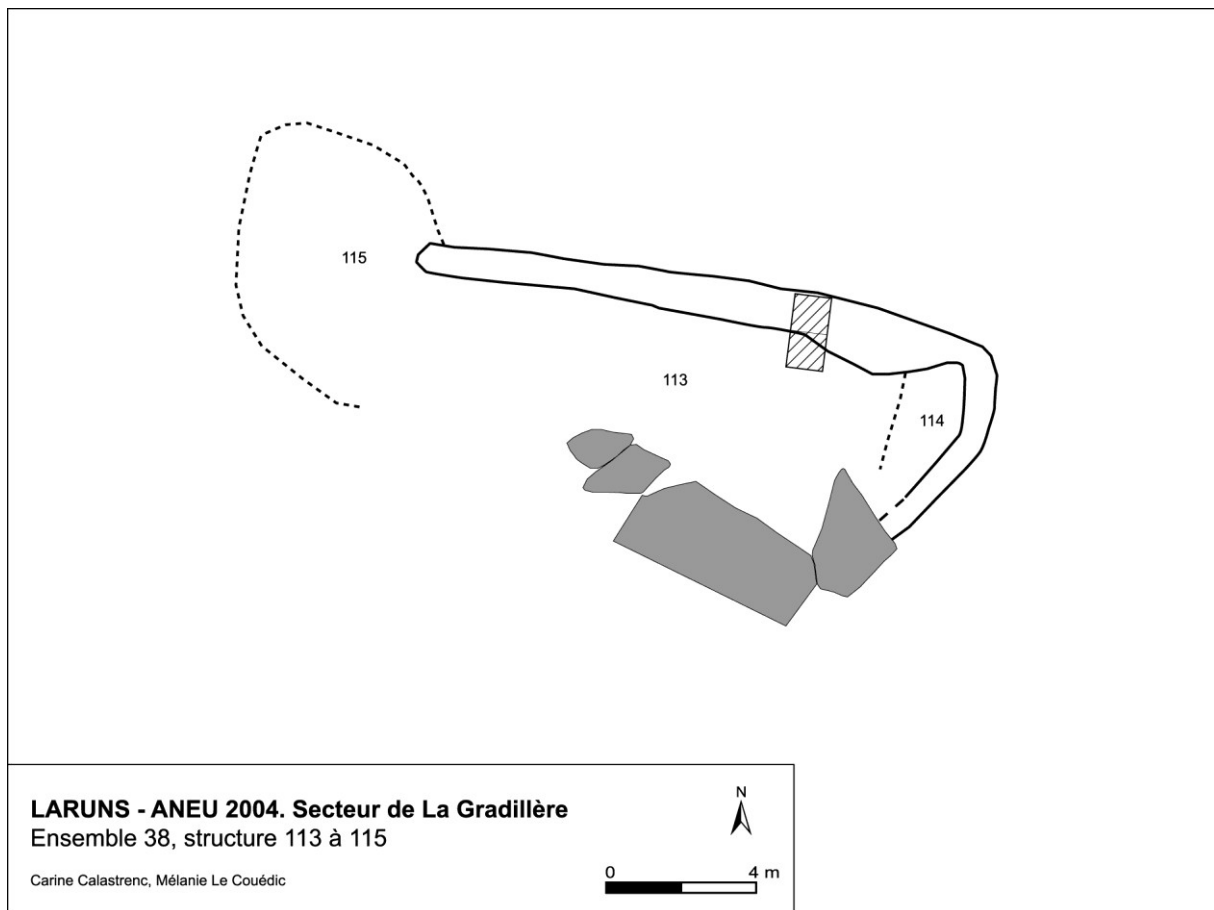


Fig. 46 : Relevé de l'ensemble 38.



Vue de la structure 113.



Vue de la structure 114.

Fig. 47 : Photographies de l'ensemble 38.

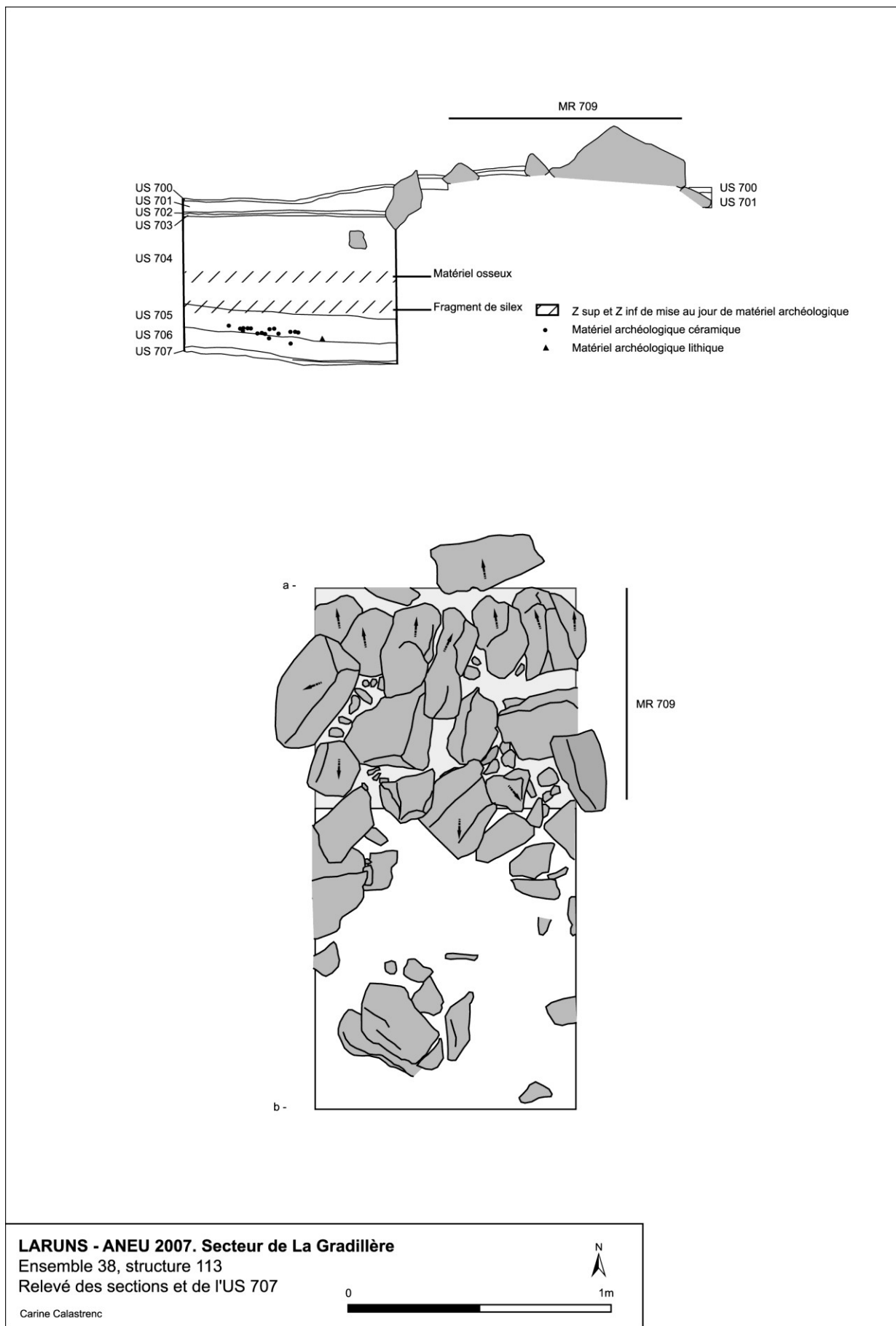
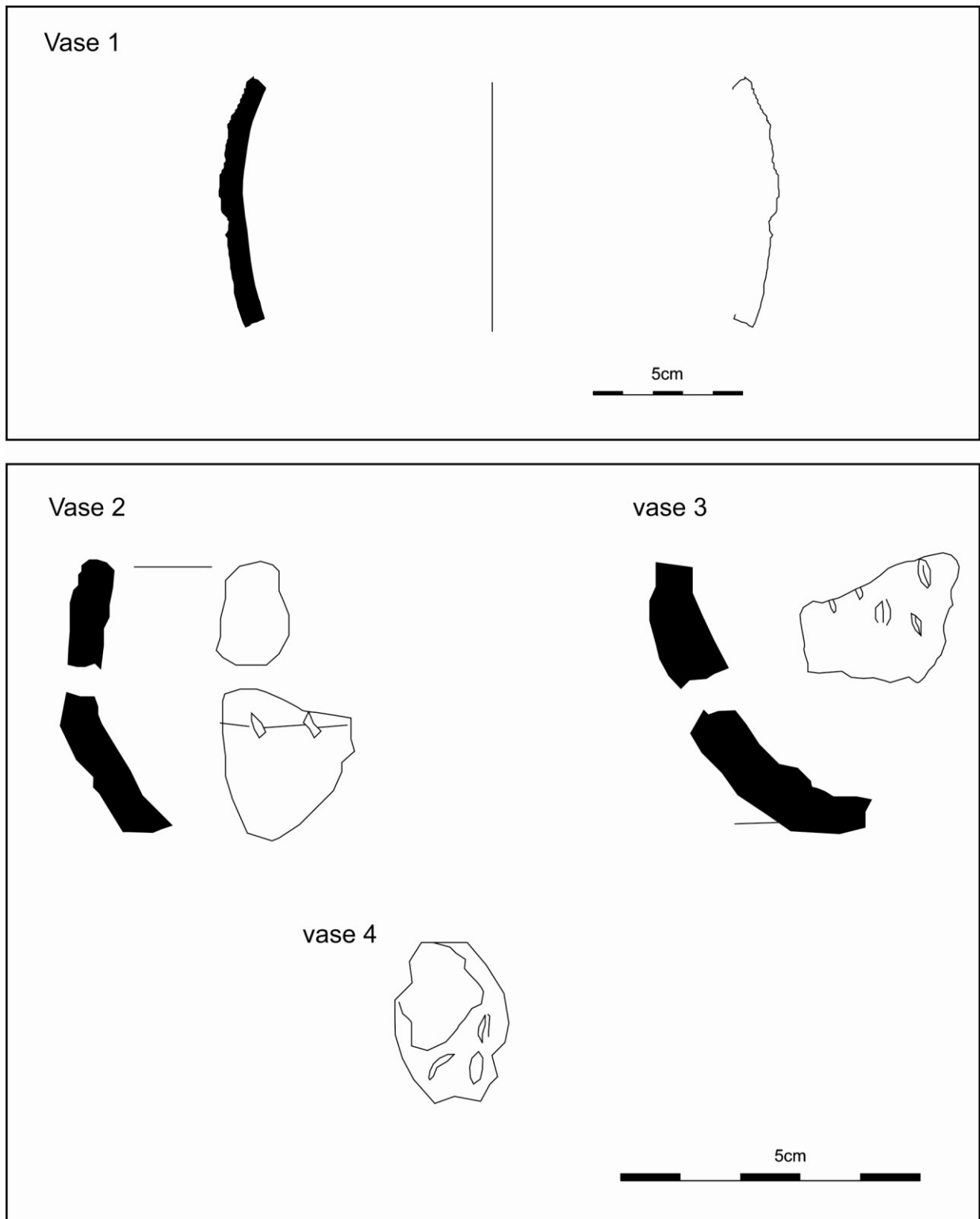


Fig. 48 : Relevé des sections de la structure 113.



Dessin et DAO: Patrice Dumontier

Fig. 49 : Planche du mobilier céramique de la structure 113.

Ensemble 39

Cet ensemble situé au pied d'un gros affleurement de calcaire comporte trois structures. La structure 116 se présente comme une cabane quadrangulaire de 4,50 m sur 2 m, aux murs de 60 cm d'épaisseur, bien conservés (sur 80 cm de haut environ). La porte en place, au nord-est, fait 80 cm de large. Deux dalles de calcaire posées de chant divisent l'espace intérieur en une zone de couchage et une zone de vie. Sur la face sud-est de l'édifice, une banquette est visible contre le mur en partie éboulé. À une dizaine de mètre à l'est de cette cabane de facture récente se trouvent deux structures attenantes accolées au rocher. La structure 117, aux murs bas, conservés sur une assise, est rectangulaire et mesure 7,50 m sur 2,50 m. Cette forme est celle d'une structure de parcage. Dans son prolongement, la structure 118, de 2 m par 2,50 m se présente comme deux alignements parallèles de pierres affleurantes qui semblent un peu plus enfoncés que les murs de la construction précédente ce qui pourrait constituer l'indice de son antériorité.

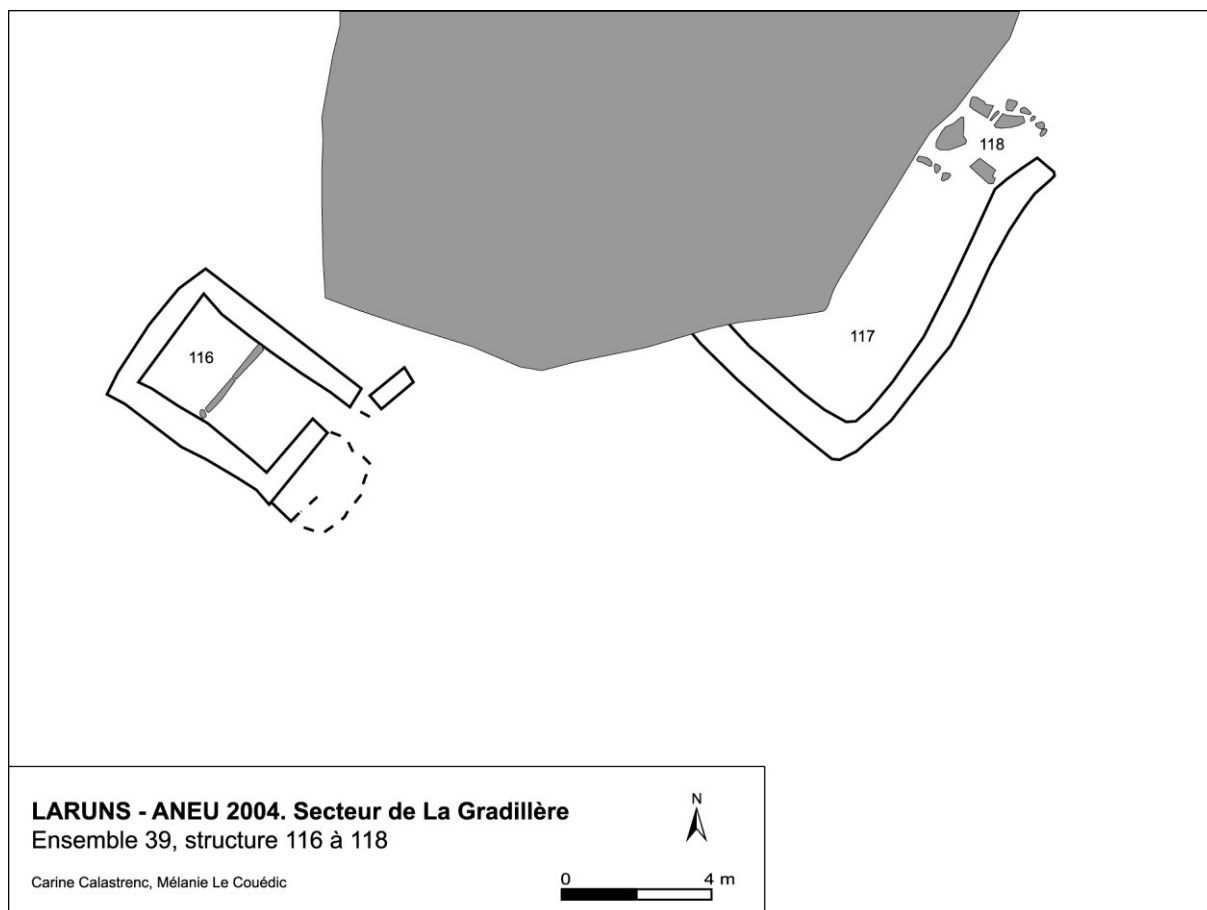


Fig. 50 : Relevé de l'ensemble 39.



Vue de la structure 116.



Vue de la structure 117.

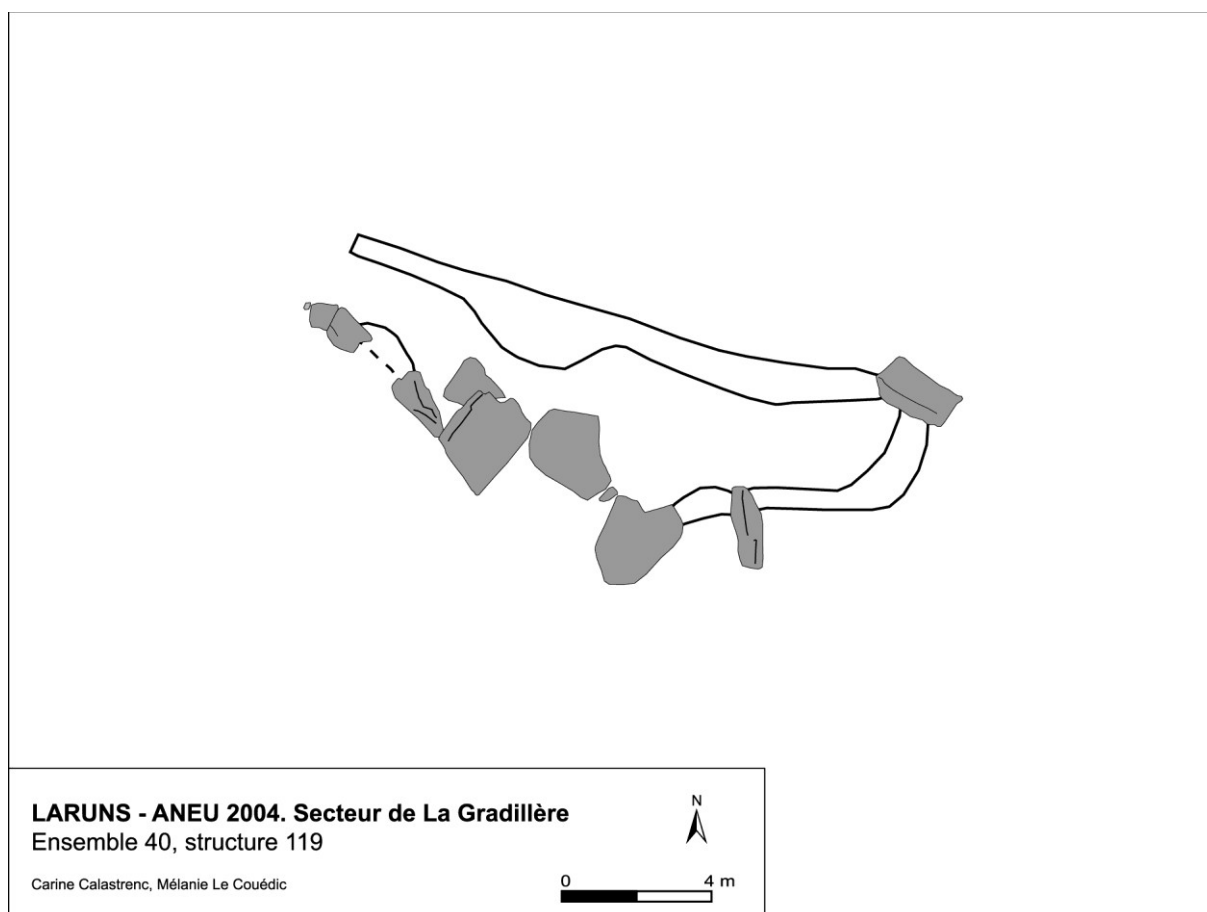
Fig. 51 : Photographies de l'ensemble 39.

Ensemble 40

La structure 119 a été relevée dans le prolongement de l'ensemble 38. D'orientation est-ouest, elle possède des murs d'un mètre d'épaisseur en moyenne, conservés sur une à deux assises qui prennent appui contre des blocs de deux mètres de diamètre au sud. De forme rectangulaire, elle est allongée et assez étroite (15 m par 2,50 m) : cette structure de parcage a pu servir à la traite des troupeaux.



Fig. 52 : Vue de la structure 119.



LARUNS - ANEU 2004. Secteur de La Gradillère
Ensemble 40, structure 119

Carine Calastrenc, Mélanie Le Couédic

0 4 m



Fig. 53 : Relevé de l'ensemble 40.

Ensemble 41

À moins de trente mètres à l'ouest de la structure précédente se trouve l'ensemble 41, composé de cinq structures regroupées en deux groupes aux états de conservation différenciés qui permettent d'avancer l'hypothèse de deux occupations distinctes.

Les structures 122, 123 et 124 sont les moins visibles. Elles se présentent comme des lignes de pierres affleurantes à la surface ; les deux premières sont des carrés de 5 m de côté et ont été reconnues comme des enclos. La troisième, plus petite, constitue une zone de transition d'1,50 m de large vers les structures les mieux conservées.

Les structures 120 et 121 ont des murs conservés sur 50 à 60 cm de haut. La première présente une forme ovoïde, de 8,50 m de long sur 4,50 m de large à l'intérieur ; la seconde, accolée à la précédente, est de forme rectangulaire et mesure 3,50 m de long sur 1,50 m de large. L'accès aux deux constructions a été reconnu à l'extrémité occidentale de l'ensemble. Ces aménagements ont été interprétés en 2005 comme un enclos – de manière certaine – et une cabane associée – hypothèse plus ténue, qui ne pouvait être précisée sans fouille.

Sondage des structures 120 et 121¹⁸

Un sondage de 3 m² a été implanté à cheval sur le mur de séparation des structures 120 et 121 dans le but d'une caractérisation fonctionnelle et architecturale de chacune des structures et pour préciser la chronologie de ce groupe « ensemble pastoral à état de conservation moyen ».

Sur un niveau sédimentaire marron tirant vers le jaune de texture limoneuse se développe le niveau stratigraphique lié à l'occupation des constructions (US 808 et 809, équivalentes). De couleur marron clair, de composition argilo-limoneuse et de texture compacte, il n'a pas livré de mobilier et était pauvre en charbon, mais les relations qu'il entretient avec le mur – il vient butter contre la première assise et est recouvert par son éboulis – permettent d'affirmer qu'il s'agit du niveau d'occupation. Il est très ressemblant de part et d'autre du mur séparant les deux espaces, ce qui permet d'infirmer l'hypothèse d'un habitat accolé à l'enclos pour avancer celle d'un abri à bétail ou petit enclos annexe. Ce niveau a été, suite à l'abandon de la structure, recouvert par un éboulis de pierre et de blocs de calcaires, provenant probablement en partie de la barre rocheuse située au sud.

Deux fragments de *Fagus* appartenant respectivement aux structures 120 et 121 ont livré des dates similaires¹⁹, entre le 17^e et le 20^e s. ap. J.-C.

¹⁸ Réalisé sous la direction de Carine Calastrenc du 18 au 19 août et du 27 au 29 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 87-97).

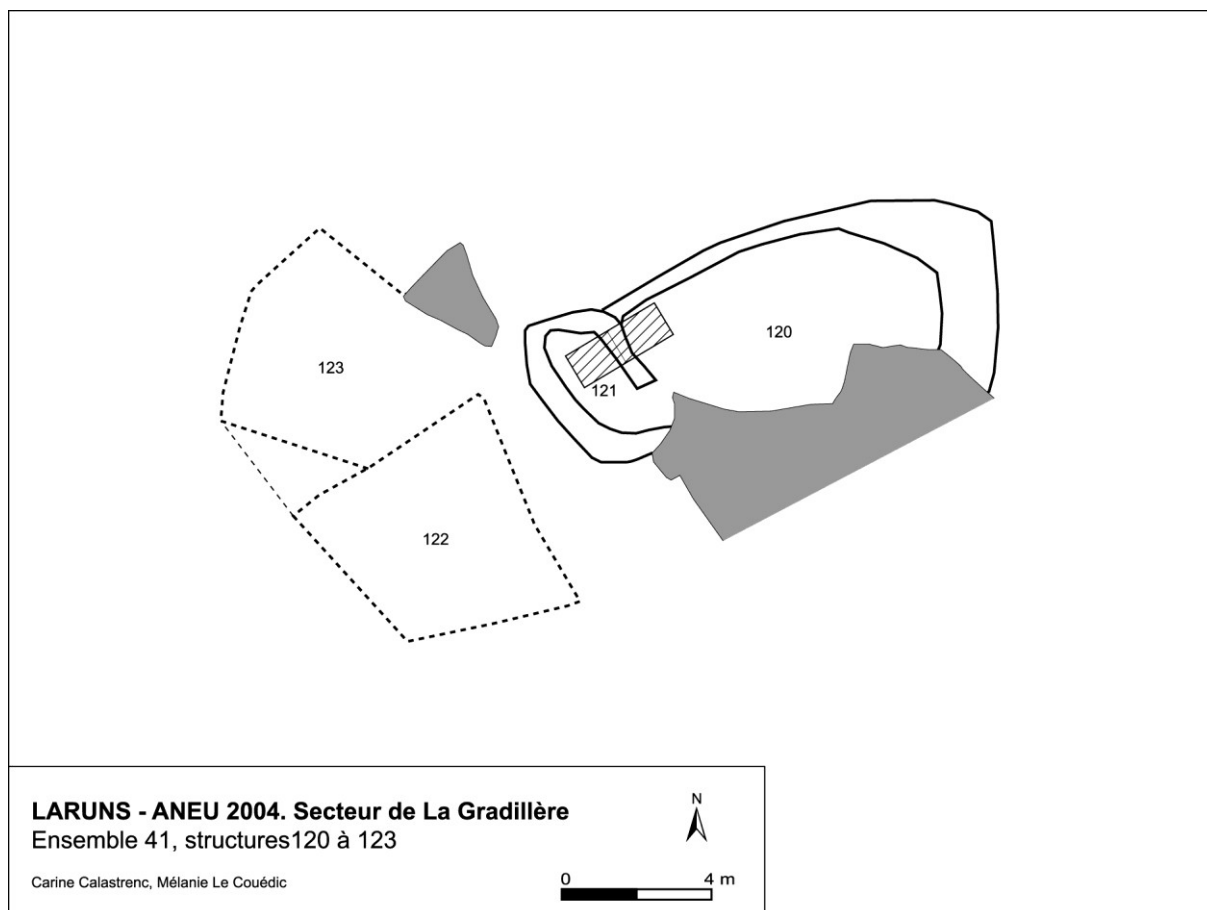


Fig. 54 : Relevé de l'ensemble 41.

¹⁹ Analyse réalisée par le Poznan Radiocarbon Laboratory, US 808 : référence Pz-22771, âge BP 50 ± 30 , fourchette calibrée à 95% 1690-1930 Cal AD et US 809 : référence Pz-22773, âge BP 190 ± 30 , fourchette calibrée à 95% 1640-1960 Cal AD.



Vue de la structure 120.



Vue de la structure 121.



Vue de la structure 122.



Vue de la structure 123.

Fig. 55 : Photographies de l'ensemble 41.



Fig. 56 : Relevé des sections des structures 120 et 121.

Ensemble 42

L'ensemble 42 se trouve à 30 m à l'est de l'ensemble précédent. Il se compose de six structures installées au pied d'une pente herbeuse qui s'articulent autour de blocs rocheux de quatre mètres de long environ, à vingt mètres du ruisseau au nord-est. La structure la mieux conservée est la n° 125. Elle se présente comme une construction circulaire de 5 m de diamètre soit près de 20 m² (dans œuvre) qui peut être interprétée comme un enclos. Ses murs font 50 cm de haut en moyenne et 1,50 m de large. Les autres vestiges sont plus arasés. Trois alignements de pierre de forme arrondie viennent s'appuyer contre l'enclos 125; du plus grand au plus petit, ils ont été numérotés 128, 126 et 127. Leur état d'arasement similaire fait penser à des structures ayant fonctionné ensemble. L'effacement de leurs murs sous la structure 125 laisse présumer leur antériorité. Enfin, à l'intérieur du cercle formé par de gros blocs ont été distingués un mur qui s'appuie contre ces derniers (structure 130) et un abri construit sous l'un d'entre eux (structure 129) de 3,20 m de long par 1,40 m de large. On peut émettre l'hypothèse d'un petit enclos et d'un abri sous roche ayant servi à l'homme ou au bétail.

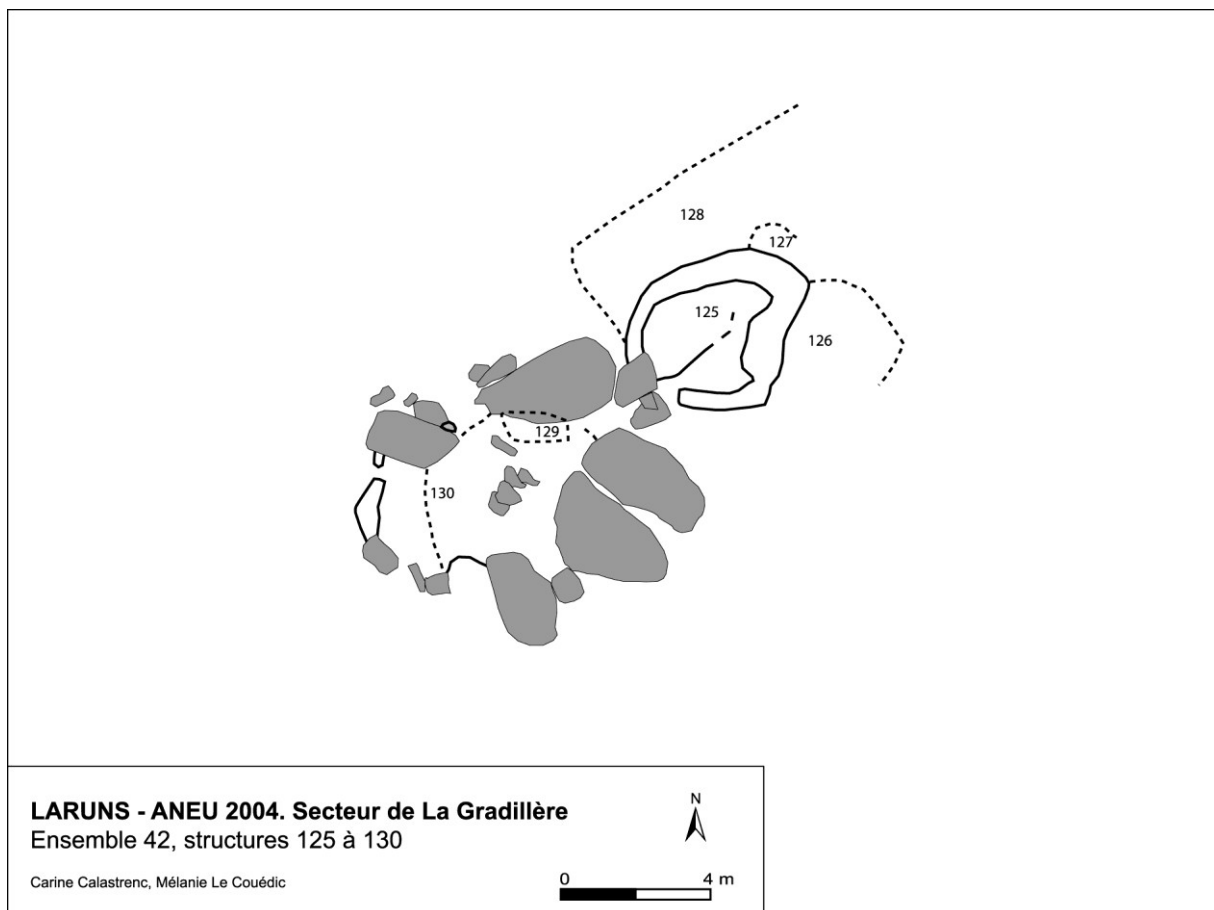
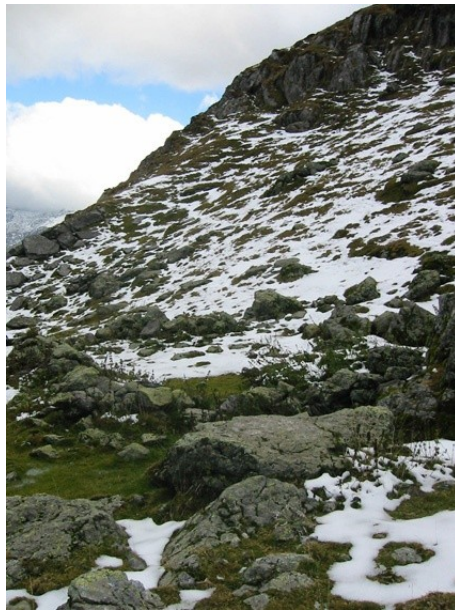


Fig. 57 : Relevé de l'ensemble 42.



Vue de la structure 125.



Vue de la Structure 127.



Vue de la Structure 129.



Vue de la Structure 128.



Vue de la Structure 130.

Fig. 58 : Photographies de l'ensemble 42.

Ensemble 170

L'ensemble 170 se situe à une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'ensemble 39 et une soixantaine de mètres de la barre rocheuse méridionale, en rupture de pente. Il se compose de trois structures qui s'articulent autour d'un gros bloc erratique d'une vingtaine de mètres. La première en venant de l'ouest (structure 400) prend appui contre ce rocher ; de forme semi-circulaire, elle fait près de 42 m² (7,50 m x 5,60 m) ; ses murs, épais en moyenne de 60 cm et conservés sur 90 cm de haut présentent deux interruptions : l'une d'un mètre au nord et l'autre de 70 cm au sud. La seconde, au nord-ouest mesure 10,60 m par 5,40 m, soit 57 m² ; elle est construite contre le bloc en place, les murs nord et sud-est sont épais de 60 cm et conservés, même s'ils sont en partie éboulés, sur 50 cm ; une entrée de 40 cm de large a été localisée sur la face sud-est. La troisième structure, installée contre la face nord-ouest du rocher, est la plus grande, avec près de 62 m² de superficie (10,40 m x 5,9 m) et présente une forme quadrangulaire. Ses murs disposent des mêmes mesures que la construction précédente et sont interrompus à trois reprises : au nord est sur 80 cm, au sud ouest sur 45 cm puis au nord-ouest sur la même largeur. Ces trois structures d'allure assez comparable peuvent être qualifiées d'enclos, dont les murs assez bien conservés seraient de facture relativement récente.



Vue de la structure 400.



Vue de la structure 401.



Vue de la structure 402.

Fig. 59 : Photographies de l'ensemble 170.

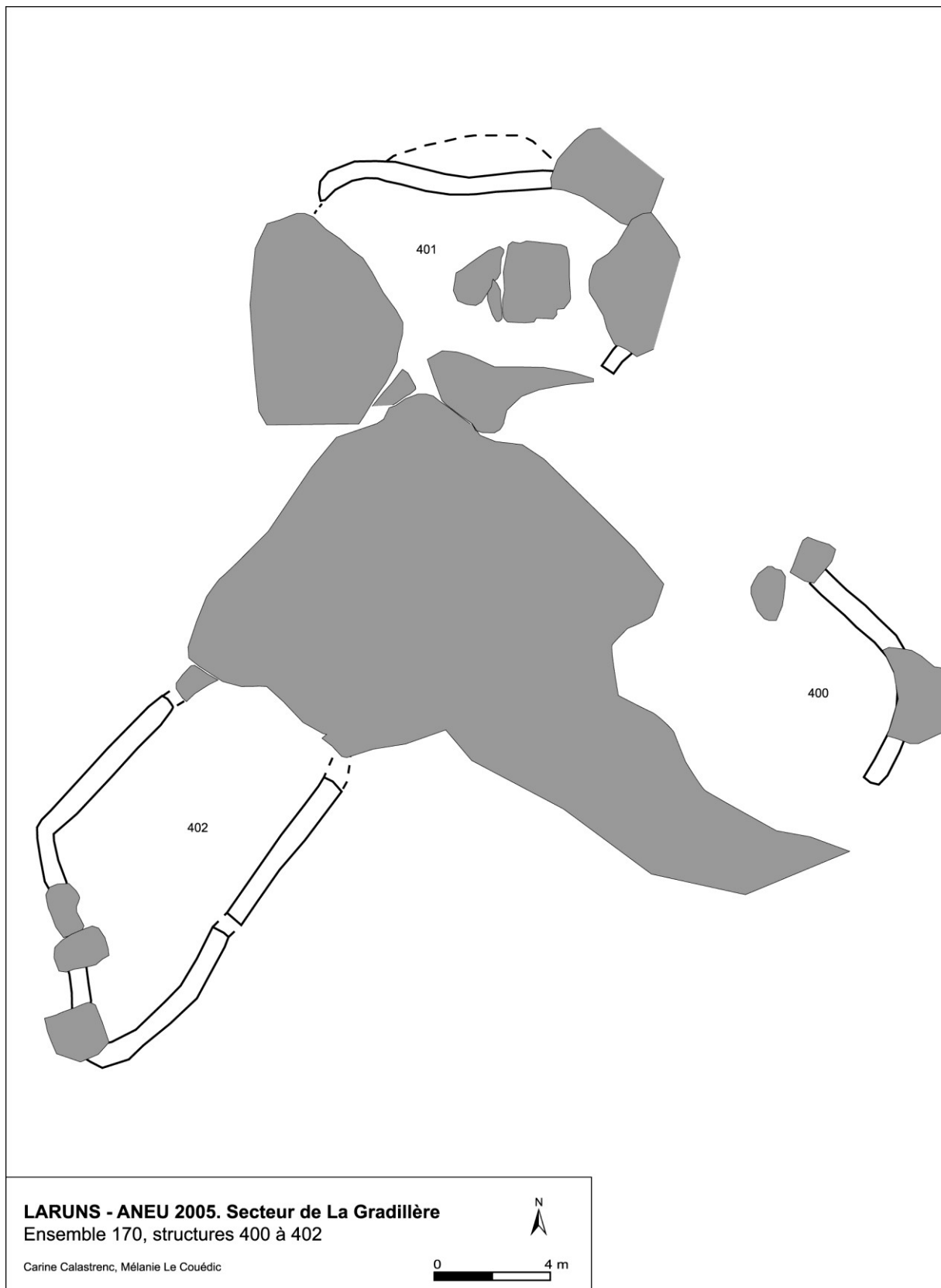


Fig. 60 : Relevé de l'ensemble 170.

Ensemble 171

L'ensemble 171 est implanté sur la partie basse du secteur, sur les vastes pelouses planes entourées de ruisselets, à environ 1920 m d'altitude. Le cours d'eau principal est situé à 120 m à l'ouest, mais les méandres sont nombreux et la zone entière est inondable. Le site s'organise en deux structures très ténues qui sont visibles par quelques pierres affleurantes et, surtout, par des micro-reliefs. Le premier bourrelet dessine un plan ovale de 12,70 m de long sur 9,80 m de large (structure 403) ; il présente une forme de U au sud-ouest qui délimite une petite dépression centrale d'1,70 m par 70 cm (structure 404). Ces aménagements de même conservation et en connexion paraissent avoir fonctionnés ensemble. Ils ont été retenus pour un sondage : l'objectif était de documenter et de replacer dans le temps ce site apparemment isolé à grand enclos (près de 100 m² de superficie) très arasé avec petite annexe (1,20 m²), ce qui est très original et unique dans l'éventail typologique inventorié sur l'estive d'Anéou.

Sondages des structures 403, 404²⁰

Un sondage de trois mètres carré a été effectué sur le mur nord-est à la jonction entre les structures 403 et 404. L'emplacement du sondage visait à documenter et dater ces deux structures dans un minimum de temps. Le substrat n'a pas été atteint. Sous et de part et d'autre de l'alignement de pierres (US 06) qui marque la séparation entre les deux espaces ont été dégagées à l'intérieur de la structure la plus massive, un niveau sédimentaire brun, limoneux avec peu d'inclusion (US 04) et à l'intérieur de la plus petite, un niveau au sédiment marron, limoneux granuleux avec des blocs de calcaire (US 05). Ces deux niveaux ont été fouillés sur une quinzaine de centimètres. Le premier a livré un tesson de céramique non tournée et le second deux fragments de céramique de même facture ainsi qu'un rivet de petite dimension. L'épaisseur de ces niveaux et leur composition a incité à les identifier comme des niveaux de colluvions / alluvions sur lesquels auraient été bâties les structures visibles en surface.

Au dessus reposait un niveau sédimentaire de couleur brun clair à jaune, granuleux avec inclusions de graviers (US 03). D'une puissance stratigraphique de 3 cm, cette US vient butter contre la base de l'alignement de pierre (US 06), ce qui plaide en faveur de son interprétation comme niveau de sol bien que ce soit le seul indice. Elle était recouverte, après la couche végétale, d'une couche plus claire de texture friable et de composition limono-sableuse.

Pour tenter de mieux comprendre cette succession stratigraphique et appréhender le caractère anthropique ou non des US 04 et 05, un second sondage a été ouvert à l'extérieur des structures bâties.

20 Réalisé par Jean-Baptiste Lajoux sous la direction de Carine Calastrenc du 18 au 19 août et du 27 au 29 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 100-115).

Sondages du monticule 493²¹

Un sondage a été effectué à 2,5 m au sud-ouest des structures 403 et 404, dans un léger monticule de forme circulaire qui englobe l'ensemble.

Après enlèvement de la couche végétale a été mis au jour un niveau sédimentaire brun, granuleux, limoneux avec quelques blocs et pierres de calcaire (US 1001), puis un niveau de même nature hormis l'inclusion de nombreux graviers (US 1002). En dessous se trouvait l'US 1003 : un niveau sédimentaire brun-jaune, argilo-limoneux avec quelques inclusions de cailloux, beaucoup de charbon et du mobilier archéologique : un fragment de grattoir en silex et un éclat de silex. Sous jacente, l'unité stratigraphique 1004 est de même nature mais comporte de gros blocs. Elle a livré huit tessons de céramique non tournée. Ces tessons sont trop petits et détériorés pour autoriser une détermination précise mais ils se rapportent à la préhistoire ou la protohistoire. Enfin, un niveau sédimentaire brun foncé, limoneux-sableux avec inclusions de cailloux et un tesson de céramique non tournée a été dégagé. Malgré la présence de charbon et de matériel archéologique, aucun niveau d'occupation n'a été clairement identifié, ce qui vient confirmer l'hypothèse de la constitution de ces unités stratigraphiques par un apport de colluvions et/ou alluvions. Comme le matériel archéologique mis au jour ne présente pas de traces d'usure dues à un roulage pendant un transport par l'eau, l'hypothèse de sa provenance d'un site archéologique établi à proximité peut être émise.

Le sondage 493 confirme la présence d'un épais niveau de colluvions et ou alluvions probablement à l'origine du monticule sur lequel est construit l'ensemble 171. La répartition du mobilier sur toute l'épaisseur des unités stratigraphiques 1003 et 1004 confirme le caractère non structuré des dépôts et, a priori, leur apport massif et soudain. Les tessons ne montrent que peu d'usure : ils n'ont probablement pas été roulés ou alors sur une courte distance. Ils pourraient venir du démantèlement par le cours du ruisseau d'un ou de plusieurs site(s) proche(s). Ces observations ont conduit à renoncer à la datation du niveau de fonctionnement des structures 403 et 404 ; celle-ci pourrait toutefois fournir un *terminus post quem* à la constitution des niveaux de colluvions et ou alluvions.

²¹ Réalisé par Jean-Baptiste Lajoux sous la direction de Carine Calastrenc du 18 au 19 août et du 27 au 29 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 100-115).

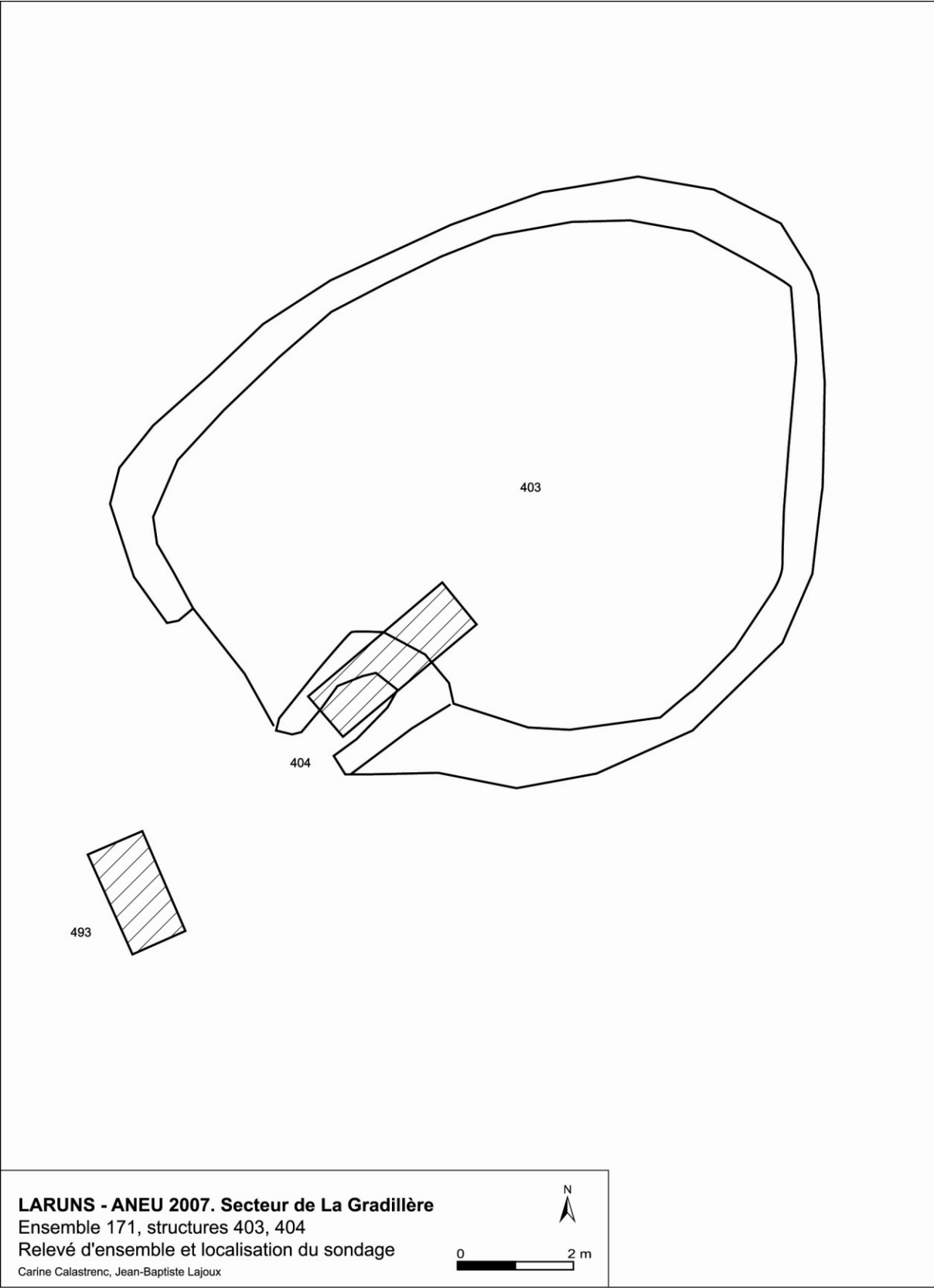


Fig. 61 : Relevé de l'ensemble 171.



Vue des structures 403 et 404.



Vue de la structure 404.

Fig. 62 : Photographies de l'ensemble 171.



Fig. 63 : Relevé des sections des structures 403 et 404.

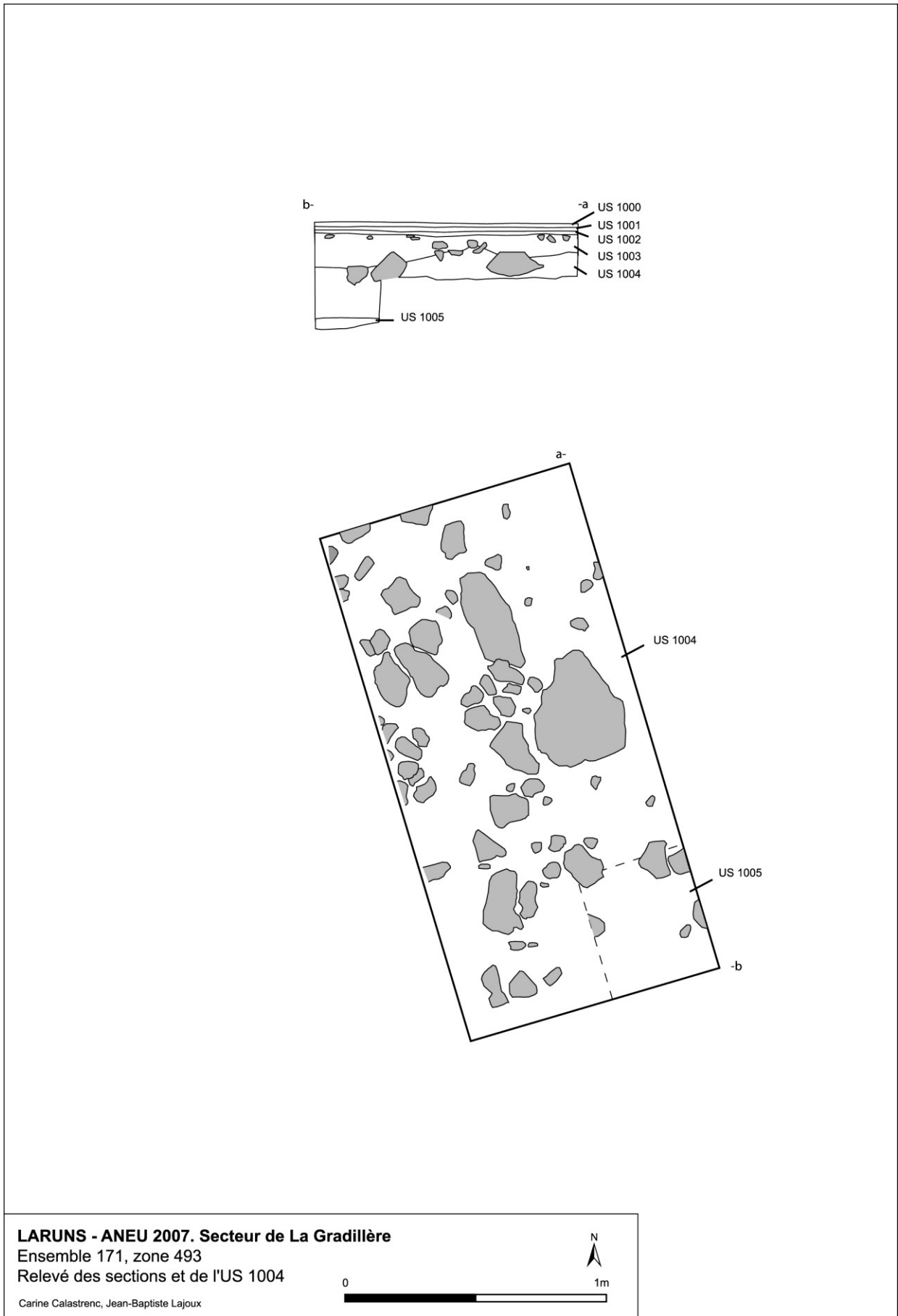


Fig. 64 : Relevé des sections de la zone 493.

Ensemble 172

Le petit ensemble 172 se trouve un peu au nord du pla, à 1907 m d'altitude, à 70 m au nord de l'ensemble précédent. Il se trouve dans le creux du coude du ruisseau. La structure 405 a été relevée lors de la prospection de 2005, tandis que la structure attenante 488 a été remarquée lors de notre venue sur le terrain en 2007. Au vu des observations de surface, la structure 405 est une petite cabane et semble avoir été édifée au dessus de la structure 488 qui présente un état d'arasement avancé.

Sondage de la structure 405²²

Originale dans la typologie générale des structures de l'estive, car seule – aucun enclos n'est visible à proximité – et dans un état de conservation médian (sur deux niveaux d'assise environ et 40 cm de hauteur), cette cabane présente un plan rectangulaire de 4 m par 3 m à l'extérieur. Un grand nombre de pierres éboulées rend difficile l'estimation de sa superficie intérieure que l'on peut néanmoins évaluer à environ 4 m². Cette construction est d'orientation générale nord-sud. L'entrée pourrait se trouver dans l'angle sud-ouest, où une pierre droite a pu constituer un piédroit. Le sondage a été implanté perpendiculairement au mur oriental de la structure. Onze unités stratigraphiques ont été observées.

Les deux premières unités stratigraphiques correspondent à des niveaux naturels (US 112 et 113). Elles sont recouvertes par l'US 111, caractérisée par un cailloutis serré épais de 10 à 15 cm. Même si cela est difficile à vérifier et qu'elle peut s'avérer naturelle, cette unité stratigraphique pourrait correspondre à un aménagement servant au drainage du sol ou à une première surface de circulation.

Le mur (US 101) est construit sur ce cailloutis. Il présente une largeur d'environ 80 cm. La fouille a mis au jour deux assises ; la première est constituée d'un double parement de bloc de calcaire relativement réguliers (de 30 à 40 cm de long). La seconde, qui était visible en surface, présente un seul alignement de blocs parallèles (35 à 40 cm de long sur 20 à 30 cm de large).

Les unités suivantes (US 108, 109 et 110) ont été distinguées en raison d'une différence de couleur ; l'unité 108 est bordée de deux niveaux légèrement plus foncés (109 et 110). Ces nuances pourraient correspondre à des différences d'humidité, ou des phénomènes de bioturbation (une fourmière a été découverte au sud du carré et des campagnols occupaient les lieux). Ces trois unités stratigraphiques présentent un sédiment tassé et compact de même texture : la présence de charbons de bois et leurs positions à la base du mur de la construction permettent de les interpréter comme des niveaux d'installation et / ou d'occupation de la structure 405 ; leurs épaisseurs varient de 5 à 6 cm.

²² Les travaux réalisés sur ce site sous ma direction ont eu lieu du 18 au 19 août et du 27 au 29 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 117-124).

Le niveau suivant (US 106) se trouve sous l'éboulis du mur, et représente la fin du niveau d'occupation de la structure. Une fois abandonnée, deux niveaux limoneux de couleur marron clair, se sont déposés sur l'ensemble du sondage, de texture granuleuse à l'extérieur de la construction (US 103), de texture plus fine à l'intérieur de la cabane (US 104). Ce dernier enserme des blocs éboulés provenant du mur. Le sédiment venant combler les pierres du mur (US 101) a été distingué en raison de sa teinte plus foncée (US 102). Ces unités stratigraphiques correspondent à l'éboulement et l'abandon du mur. Une fois dégagé, ce dernier a été laissé en place.

Si la fouille de cette structure n'a livré aucun mobilier archéologique, la quasi-totalité des sédiments a été tamisée à l'eau (maille de 2 mm) pour la récolte des charbons de bois. Le niveau 108 a été retenu pour la datation. Les charbons qui ont été récoltés étaient dispersés dans l'épaisseur de la couche et pourraient provenir d'une structure de combustion interne à la construction. La datation a été effectuée sur une branchette de *Fagus* provenant de l'US 108/109 et, d'après les résultats de l'analyse au radiocarbone par AMS²³, cette cabane a été occupée à l'époque contemporaine, avec une fourchette comprise entre le 17^e s. et le 20^e s. ap. J.-C.

En conclusion, le sondage de la structure 405 a permis de mettre au jour un niveau de fonctionnement assez net à travers l'étude des couches sédimentaires et leurs relations stratigraphiques avec le mur. La datation absolue permet d'enrichir la typologie des cabanes avec un exemplaire isolé à état de conservation moyen : cette cabane est très récente, contrairement à ce que laissait penser a priori l'état de conservation.

Sondage de la structure 488²⁴

Attenante à la précédente, la structure 488 est très arasée : elle n'est visible que par un simple bourrelet de terre semi-circulaire, parsemé de quelques blocs de calcaire affleurant, avec une légère dépression centrale, et qui vient s'appuyer – ou passe en dessous – de la façade nord de la cabane 405. Elle a été retenue pour un sondage en raison de sa proximité et sa contiguïté avec la cabane conservée sur quelques assises, dans la mesure où il était intéressant de pouvoir saisir et dater une occupation a priori antérieure à cette cabane.

Le sondage implanté dans la partie orientale de la structure a permis de mettre au jour, directement sur deux couches (207 et 208) interprétées comme naturelles, un niveau d'occupation correspondant aux US 204 et 206. Ces deux couches sont épaisses d'une dizaine de centimètres et présentent la même texture : un sédiment compact, limoneux, avec des inclusions de petits graviers.

²³ Analyse réalisée par le Poznan Radiocarbon Laboratory, référence Pz-22780, âge BP 160 ± 30, fourchette calibrée à 95% 1660 à 1960 AD.

²⁴ Les travaux réalisés sur ce site sous ma direction ont eu lieu du 18 au 19 août et du 27 au 29 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 125-131).

Elles ont été distinguées en raison d'une différence de couleur (peut-être due à des taux d'humidité distincts): Elles renferment une quantité de charbon de bois assez forte, dont une concentration charbonneuse plus importante (d'une quinzaine de centimètres de diamètre) au centre du carré sud (US 205). L'absence de terre rubéfiée empêche de l'interpréter comme un foyer ; il est préférable de l'interpréter comme le rejet d'une structure de combustion proche. Ces unités stratigraphiques correspondent à l'occupation du site

Si ces éléments attestent vraisemblablement d'une occupation de cet espace, il est plus difficile de reconstituer la construction de la structure d'après les seuls éléments de ce sondage. Au nord de ce dernier a été dégagé un nombre important de blocs de calcaire ; malgré leur caractère assez disjoint, on peut émettre l'hypothèse de deux alignements parallèles de blocs de taille moyenne (20-30 cm de diamètre), séparés par un blocage de pierres plus petites (15 cm en moyenne) large de 40 cm environ. La fouille de mur ou aménagement (US 203) a montré qu'il n'était présent que sur un seul niveau. Cette structure a peut-être été épierrée lors de la construction adjacente (405), provoquant un éboulement des blocs, ce qui expliquerait cette absence de traces. Le site a ensuite été abandonné et recouvert par les US 202 et 201, caractérisées par la présence d'un cailloutis de schiste abondant (qui pourrait correspondre à des alluvions des ruisseaux très proches), jusqu'à la couche végétale actuelle (US 200).

Le niveau rattaché au fonctionnement de la structure a été choisi pour la datation (US 204), effectuée sur un morceau d'écorce de *fagus* : elle a livré une fourchette comprise entre le 15^e s. et le 17^e s. ap. J.-C. Cette structure arasée datée de l'époque moderne a donc pu être abandonnée au profit de la structure adjacente, la cabane 405, d'après leurs fourchettes de datation respectives. Il reste toutefois difficile, avec cette vision partielle obtenue à partir d'un simple sondage, de préciser la fonction de cette structure peu visible : les indices de combustion plaident en faveur d'une structure d'habitat.

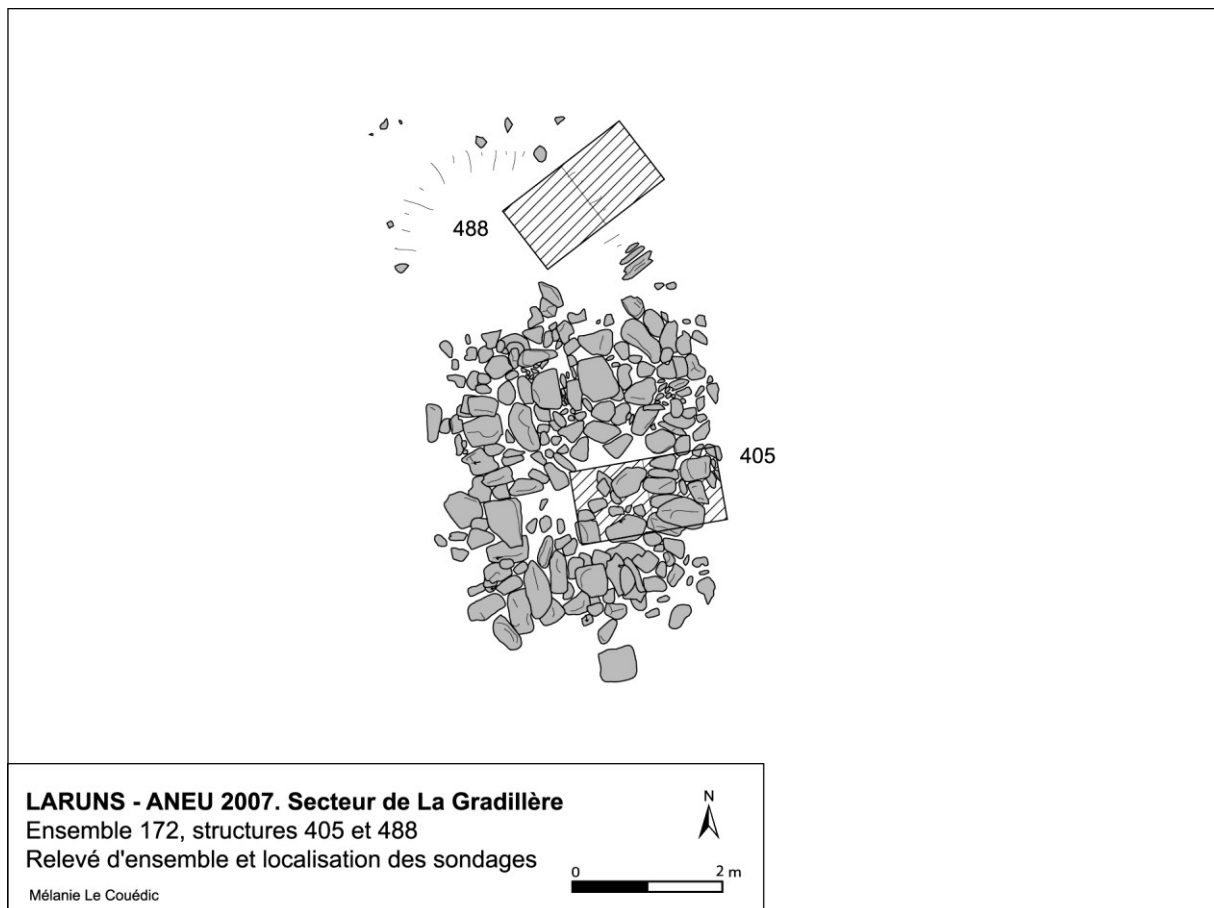


Fig. 65 : Relevé de l'ensemble 172.



Fig. 66 : Vue des structures 405 et 488 depuis le sud-ouest.



Fig. 67 : Vue des structures 405 et 488 depuis le nord.

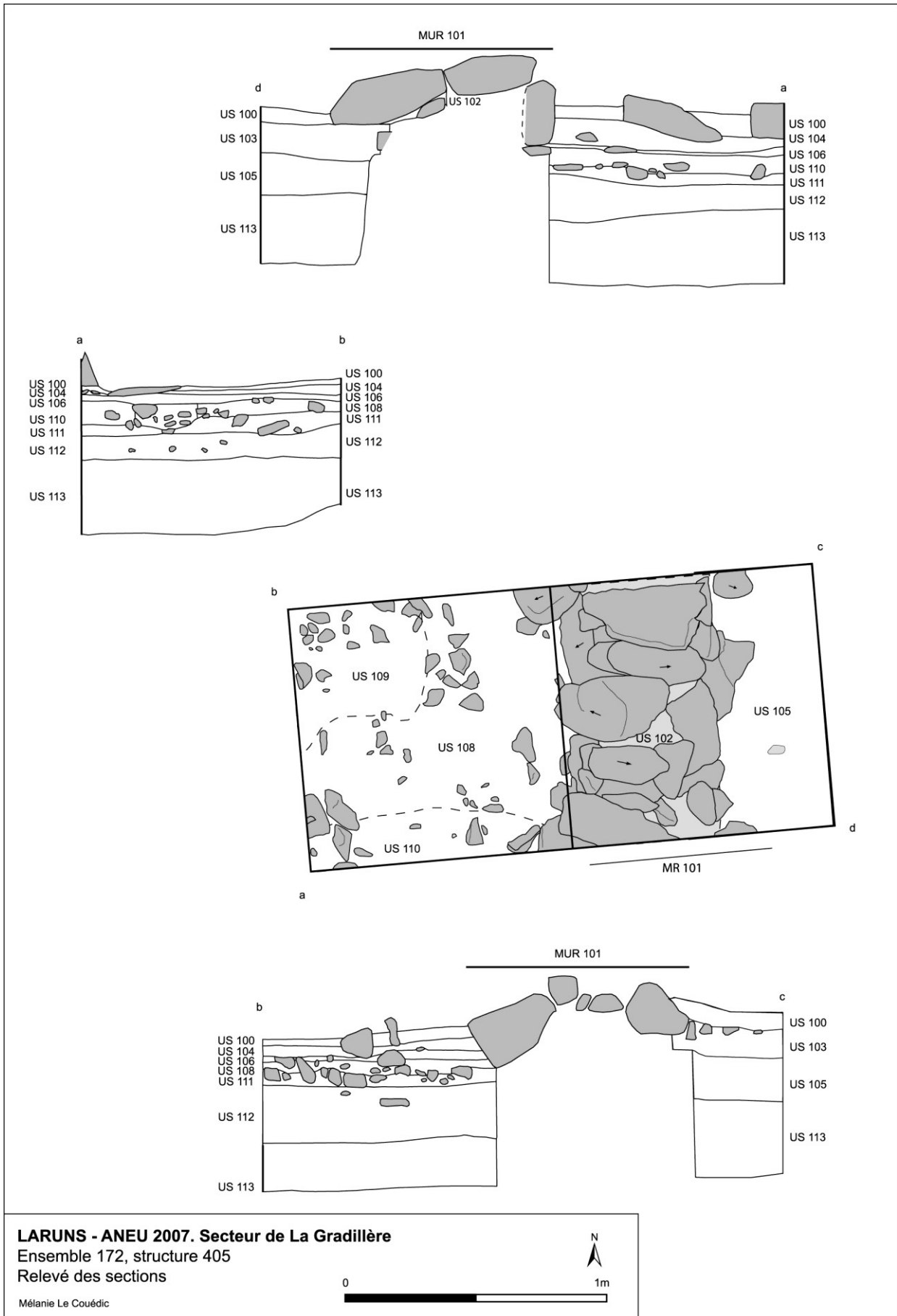


Fig. 68 : Relevé des sections de la structure 405.



Vue des US 101, 102, 103 et 104.



Vue des US 105 et 108



Vue de l'US 113



Vue de la section nord-sud (limite A1/A2 et mur 101)

Fig. 69 : Photographies des US de la structure 405.

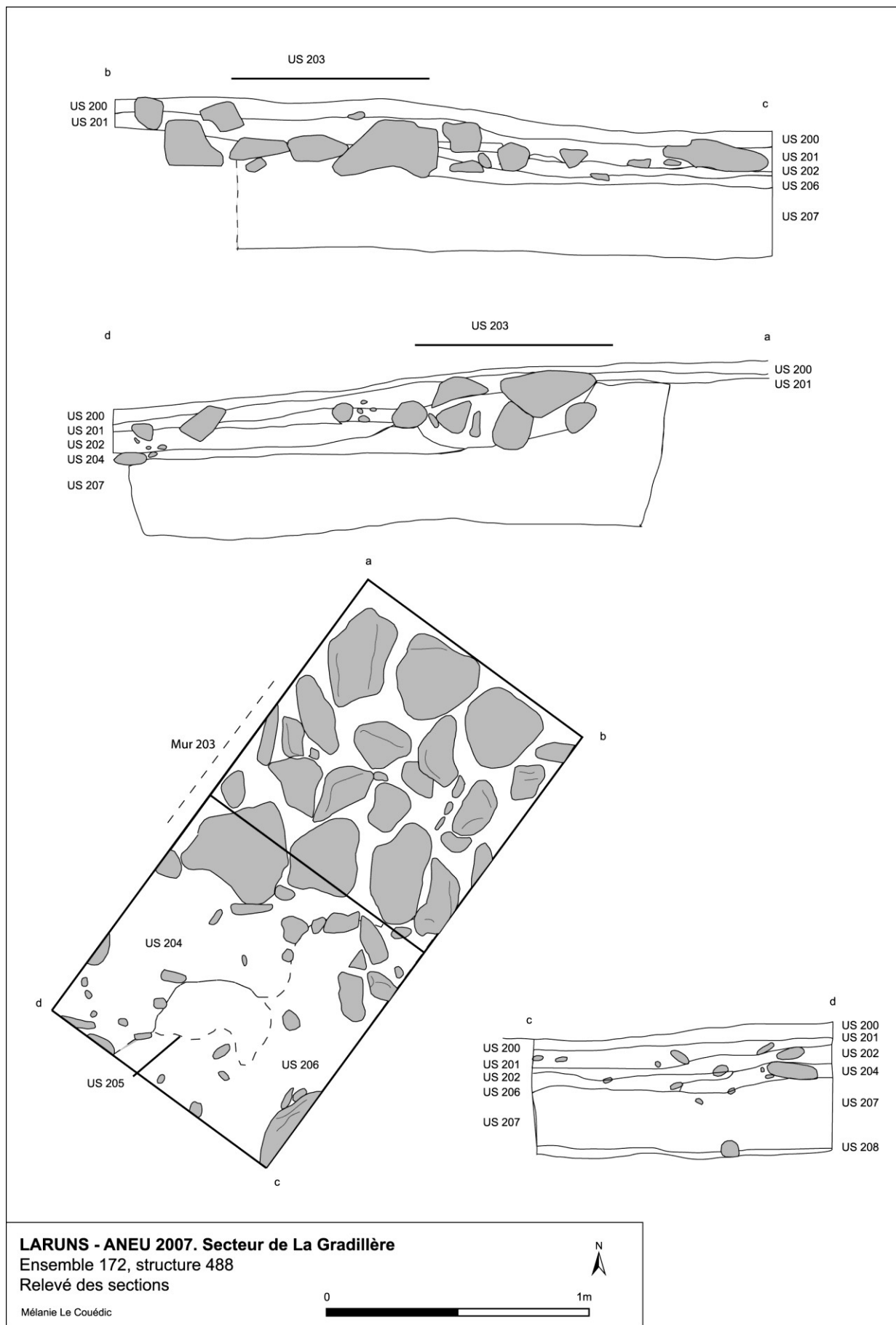


Fig. 70 : Relevé des sections de la structure 488.



Vue des US 202 et 203.



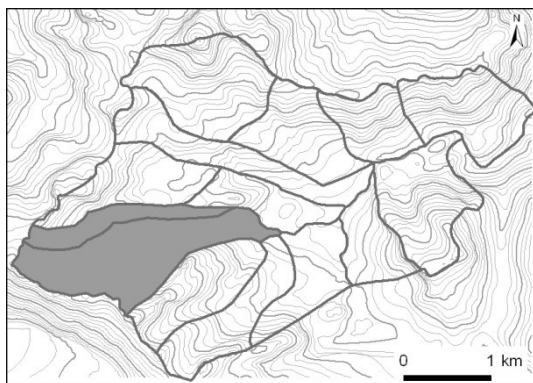
Vue des US 203 et 205



Vue de l'US 208.

Fig. 71 : Photographies des US de la structure 488.

1.8. Secteur de La Glairote et La Glère



N° de parcelles : CE 109 et 110

Surface : 45,10 et 158,80 soit 204 ha

Nombre de structures relevées : 80

Nombre de structures sondées : 12

Les deux secteurs de la Glairote et la Glère ont été réunis afin d'en faciliter la présentation, cela pour plusieurs raisons ; tout d'abord, la ligne qui les sépare m'a semblé très floue et, de plus, un grand nombre de structures se situe à cheval sur leurs limites basses au lieu-dit « Cabanes la Glère » qui présente une certaine cohésion topographique.

Schématiquement, le secteur de la Glère comprend la partie orientale du replat des « Cabanes la Glère » vers 1850 – 1900 m d'altitude, puis se prolonge au sud par une micro-vallée accueillant un torrent, jusqu'aux sources de la Glère ; à partir de là, la pente devient raide, très raide jusqu'à la Pène de la Glère, une aiguille qui culmine à 2307 m d'altitude et ses deux versants pierreux qui donnent son nom au quartier²⁵. Ce massif la Glère est d'orientation SO-NE, parallèle à celui de la Pène de Mahourat.



Fig. 72 : Le secteur de la Gradillère vu depuis Tourmont.

D'après le tracé de Jean Soust, le quartier de la Glairote commence vers 1900 m dès la moitié occidentale des « Cabanes la Glère » et se prolonge droit vers l'ouest en une bande étroite qui tire vers le pic de Canaourouye (2347 m), la pointe sud-ouest de l'estive d'Anéou, jusqu'au col de Houer,

²⁵ « Glère » est un terme béarnais signifiant gravier, couvert de gravier (LESPY, RAYMOND : 335).

limite nord d'avec le secteur de la Gradillère. Le centre du secteur comprend des surfaces dégagées aux pentes douces ainsi qu'une zone de pelouses humides voire marécageuses.

La prospection des pelouses de ces deux quartiers s'est échelonnée sur les trois années selon un gradient altitudinal : les parties les plus basses en 2004, la frange supérieure de la Glère en 2005 pour finir par les parties hautes en 2007. Les premières se sont révélées les plus riches en vestiges archéologiques avec 65 structures relevées ; seules les parties hautes de la Glairote, les plus au nord, ont livré des sites, avec une quinzaine de structures assez dispersées. Trois d'entre elles ont été choisies pour les premiers sondages de 2005 ; nous sommes ensuite redescendues aux « Cabanes la Glère » pour sonder une première structure en 2005, quatre en 2006 et quatre en 2007.

En 2005, les travaux se sont centrés sur la structure 40, une cabane, dont la zone d'implantation a vu une occupation datée entre 350 et 410 de notre ère.

En 2006, les travaux se sont développés sur deux ensembles pastoraux complexes et notamment sur les structures 61 et 63, respectivement un enclos daté de l'époque Moderne et une cabane datée de l'Antiquité (La Tène et haut Empire, 2^e s. av. J.-C. – 1^{er} s. ap. J.-C.), et sur deux structures d'habitat (84 et 87) datées des 3^e s. – 6^e s. de notre ère.

En 2007, les recherches se sont orientées sur la structure 42 de l'ensemble 20 (couloir de traite ?), les structures 101 (cabane) et 102 (enclos), proches, et la structure 487.

La Glairote

Ensemble 1

Les premières traces d'aménagements ont été repérées sur les pelouses les plus hautes de la Glairote, vers 2060 m d'altitude au nord. Il s'agit d'un aménagement de 6,40 m de long sur 4,2 m de large qui n'est visible que par quelques pierres affleurantes, disjointes. Cette construction (structure 1) était l'une des plus effacées et des plus ténues recensée durant la première campagne de prospection ; c'est pour cette raison et sa situation sur les hautes surfaces qu'elle a été retenue pour un sondage en 2005.

Sondage de la structure 1²⁶

Un sondage de 2 m² a été implanté sur la face sud-ouest des alignements de pierres. Il a permis de mettre au jour 9 unités stratigraphiques. Après enlèvement de l'herbe et de l'humus un niveau sédimentaire comprenant une dalle ayant un pendage identique au terrain naturel a été mis au jour. En dessous se trouvaient deux niveaux sédimentaires de couleur brune très foncée, dont le tamisage à l'eau n'a livré aucun charbon. Directement sous-jacente, l'US 105 s'est révélée composée d'un sédiment sableux, marron-gris, assez meuble, puis l'US 107 de couleur marron, limoneux et compacte. Le dernier niveau fouillé a livré un sédiment argileux, de couleur gris-vert, vraisemblablement le substrat.

Ces niveaux stratigraphiques sont simples : ils se superposent de manière assez régulière, sans qu'on ait pu y déceler la trace apparente d'une quelconque intervention humaine. De plus, l'observation de la localisation des pierres, de leur pendage et leur relation avec la stratigraphie a permis d'infirmer la présence d'un « mur » qui s'est révélé être de simples blocs naturels. Afin de vérifier ces observations (déconcertantes lors d'un premier sondage), nous avons réalisé un petit sondage de 50 cm de côté dans une zone extérieure, sans traces d'anthropisation en surface à 100 m environ de la structure 1. Sa stratigraphie a permis de voir des similitudes dans l'enchaînement de la stratigraphie. Ces correspondances nous ont permis d'affirmer que cet alignement de pierre était en fait naturel.

²⁶ Réalisé sous la direction de Carine Calastrenc du 5 au 10 août 2005 (CALASTRENC 2005 : 19-24).

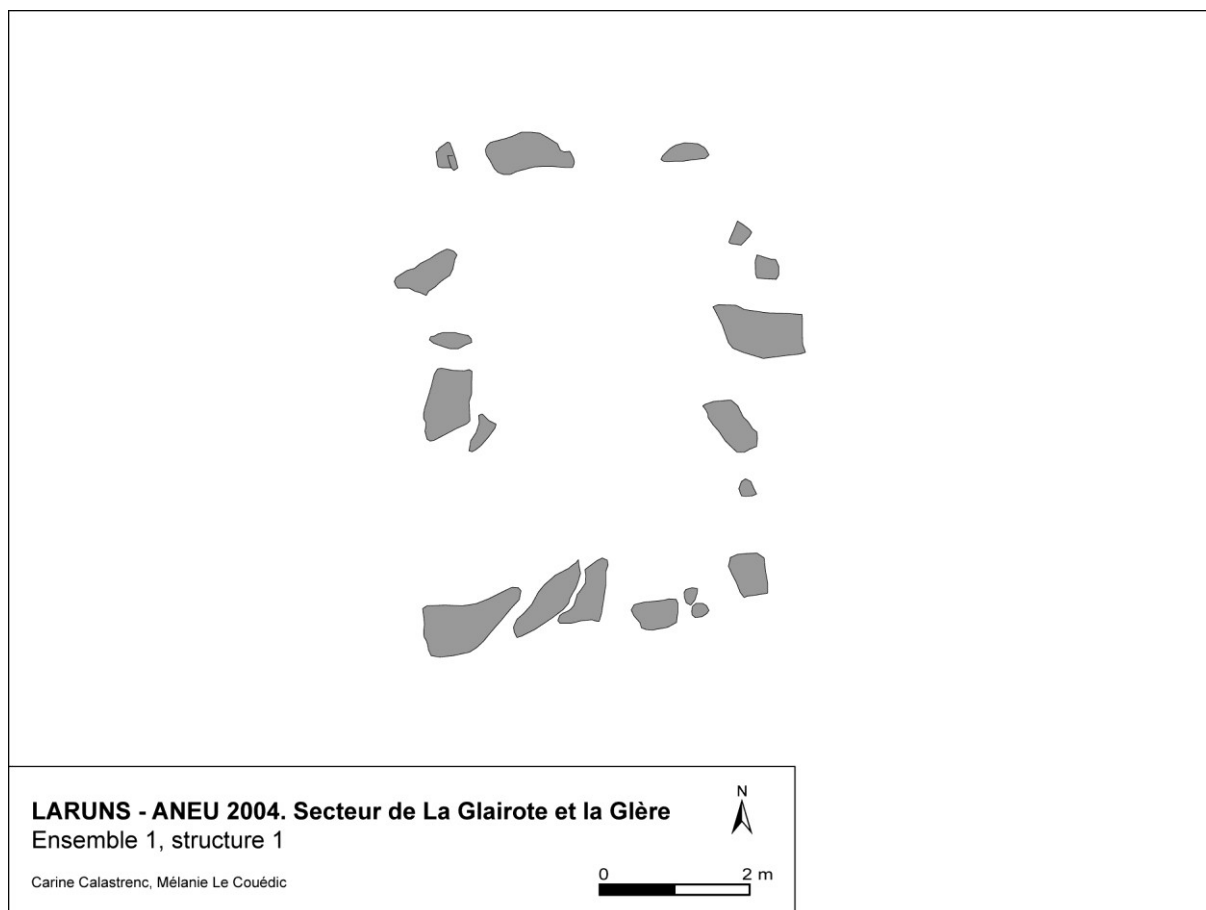


Fig. 73 : Relevé de l'ensemble 1.



Fig. 74 : Vue de la structure 1.

Ensemble 2

En continuant 180 m environ vers le nord-est, on arrive à un ensemble de deux structures (2 et 3) très arasées, construites au pied de la face ouest d'un rocher calcaire ; un ruisseau coule une centaine de mètres plus au nord. La lisibilité du site semble perturbée par l'effondrement d'une partie du rocher probablement sous l'action du gel et du dégel. La structure n°2, la plus au sud, est visible par une couronne de pierres qui forment un rectangle ouvert sur sa face ouest, d'environ 15 m² (4,5 m de long sur 3,50 m de large). La construction adjacente (3) de même forme, présente une taille plus réduite puisqu'elle mesure 2,80 m par 2,50 m (soit 7 m²). L'ensemble est homogène et paraît très ancien.



Fig. 75 : vue des structures 2 et 3.

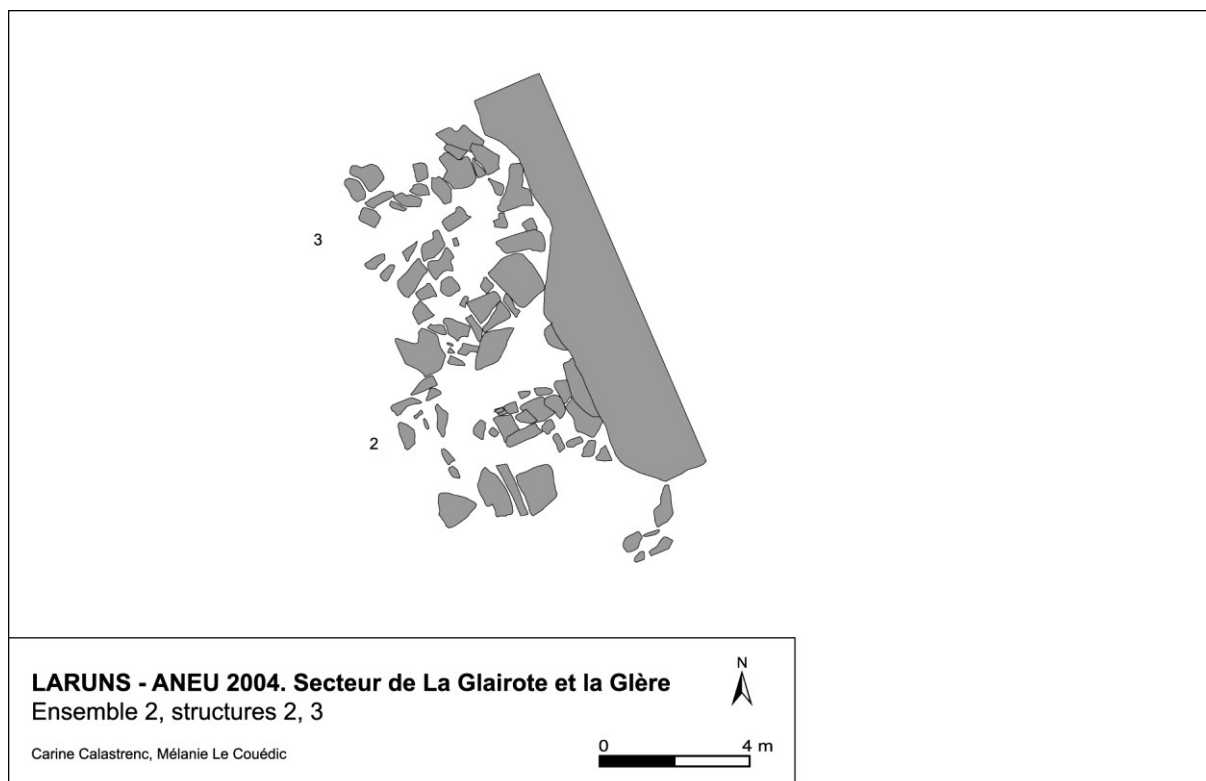


Fig. 76 : Relevé de l'ensemble 2.

Ensemble 4

Environ 200 m en contrebas, sur un replat se dresse la structure 10 entre deux bras de ruisseaux. Il s'agit d'une construction circulaire installée sur une butte qui paraît artificielle, au milieu de ces pelouses assez plates. Constituée d'un large bourrelet de terre avec inclusion de petits blocs de calcaire, ses mesures extérieures sont de 11,30 m par 9,70 m ; à l'intérieur se distingue un espace vide de pierre de 8,10 m sur 3,30 m, soit près de 27 m² de superficie. De plus, elle présente un pendage vers le nord. Cette structure a été répertoriée par Geneviève Marsan et Claude Blanc (BLANC, MARSAN 1985) : elle a été interprétée comme un tumulus, c'est-à-dire un tertre élevé sur une sépulture, ce qui paraît très vraisemblable.

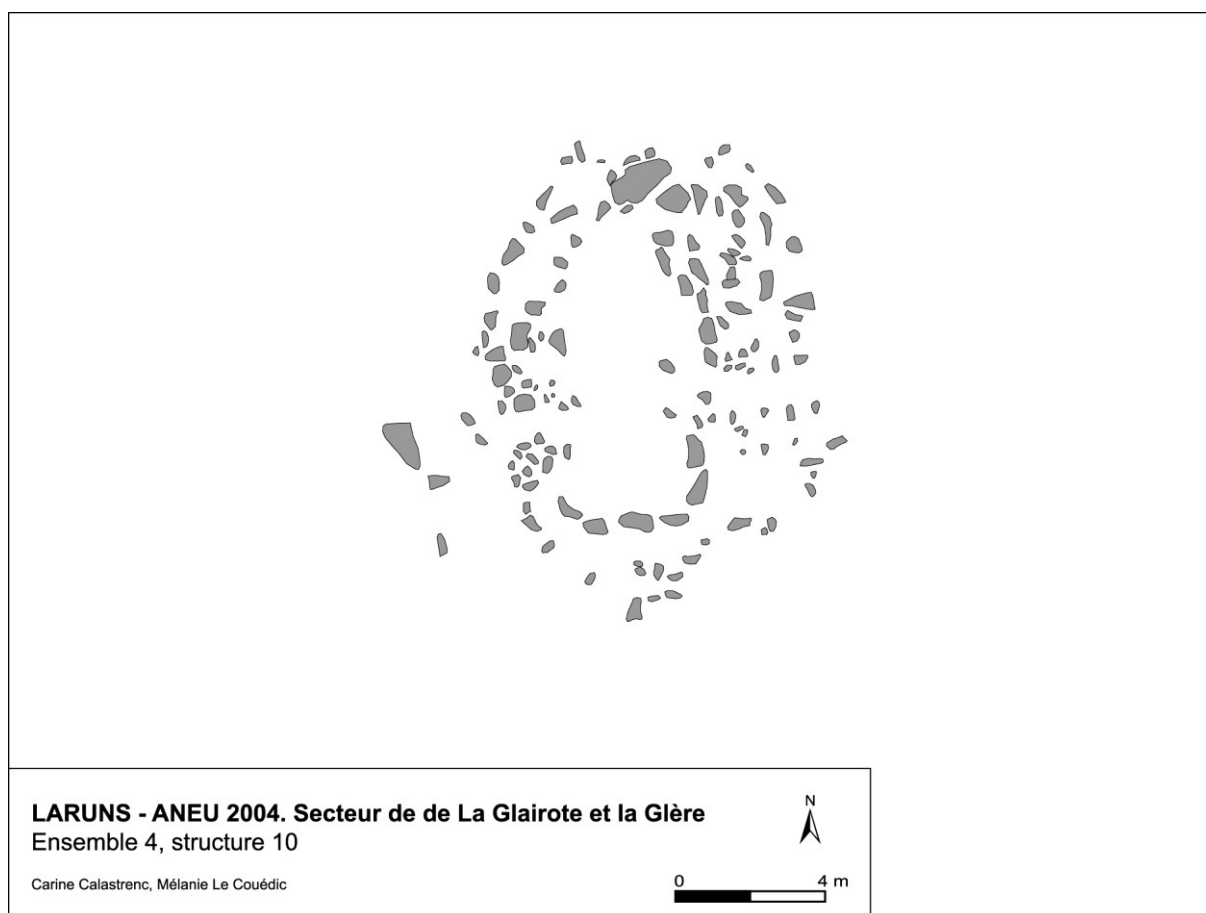


Fig. 77 : Relevé de l'ensemble 4.



Fig. 78 : Vue de la structure 10.

Ensemble 3

Cent mètres plus loin vers le nord, un ensemble de six structures se dessine sur la pelouse à 2010 m d'altitude, au pied du massif de la Gradillère, à une trentaine de mètres au bord de son éboulis et du ruisseau qui le longe. Il est composé d'un complexe de quatre structures adjacentes dans un périmètre de 150 m² environ (n°4 à 7), puis de deux structures isolées au nord, la structure 8 à quelques mètres et la structure 9 une douzaine de mètres plus à l'est. Le tout est visible par de légères déformations du sol incluant des pierres et présente une grande homogénéité, ce qui peut être considéré non seulement comme l'indice d'une occupation ancienne mais aussi comme celui d'un fonctionnement simultané.

La structure n°4 est de forme rectangulaire et présente une superficie d'environ 30 m² à l'extérieur (8,2 m x 4,20 m) et 20 m² à l'intérieur (7 m x 3 m). Accolée à sa face nord-est, la suivante (structure 5) est un peu plus allongée et plus grande, avec une superficie de 60 m² à l'extérieur (10 m x 6 m), de même que la structure 6 qui est adjacente et parallèle à cette dernière. À l'est de cet ensemble se trouve une structure (7) de forme circulaire et de dimension plus réduite, de 4 m de long par 3 m de large.

Les deux structures isolées (8 et 9) de cet ensemble à l'état d'arasement et à la cohésion remarquables ont été retenues pour la réalisation de deux sondages en 2005.

Sondage de la structure 8²⁷

Visible par un micro-relief, la structure 8 présente une forme rectangulaire de 8,20 m de long sur 7,70 m de large, soit 39 m² et environ 27 m² d'espace intérieur (6,5 m x 4,2 m). Un alignement de

²⁷ Les travaux ont été réalisés du 17 août 2005 au 24 août 2005 (CALASTRENC 2005 : 33-52).

pierres sépare la construction en deux ; on peut avancer l'hypothèse d'une séparation intérieure ou de deux bâtiments séparés et pour l'ensemble, celle d'une structure d'habitat.

Un sondage de 2 m² a été effectué sur la face nord-ouest ; il a permis la mise au jour d'une dizaine d'unités stratigraphiques. Après le substrat (US 309 et 310), l'US 308, au sédiment tassé et compact, de texture granuleuse et à la couleur jaune, a été reconnue comme une couche d'installation et d'occupation. Elle s'appuie contre le mur (US 307) et sa base se trouve légèrement en dessous, ce qui peut être expliqué de deux manières : soit un léger surcreusement de l'espace intérieur effectué après la construction du mur, soit une percolation et une transition ténue entre le niveau d'installation et d'occupation de la structure. Le mur mesure 80 cm de large ; sa face interne présente des blocs d'une taille comprise entre 30 et 50 cm alors que ceux de la face externe sont de dimension un peu plus réduite (de 20 à 30 cm). Entre les deux se trouve un blocage de pierres de plus petit module de 10 à 20 cm de côté.

Un fragment de hêtre issu des charbons dispersés de l'US 308 a été retenu pour effectuer une datation radiocarbone qui a livré une fourchette des 14^e – 12^e s. av. J.-C.²⁸, ce qui situe l'occupation à l'âge du Bronze moyen 2/ âge du Bronze final 1.

Après une période d'utilisation dont on ne peut préciser la durée, ce bâtiment a été abandonné (US 306) ; d'après le sondage, le mur s'est effondré pour partie vers l'intérieur de la structure vers le sud-ouest. Certaines pierres se sont éboulées, d'autres ont simplement glissé de leur emplacement initial. Ces éboulis ont ensuite été recouverts par un sédiment de couleur marron clair de texture limoneuse et homogène (US 305) puis par la terre végétale.

On remarquera la faible quantité de pierres éboulées retrouvée à l'intérieur de ce sondage, ce qui permet d'avancer la possibilité d'un épierrement effectué en faveur de structure voisine ou celle d'une structure constituée en partie de matériaux périssables.

Sondage de la structure 9²⁹

À douze mètres de la précédente vers l'est, la structure 9 est visible sur la pelouse par un bourrelet de 5 m de long sur 4,20 de large (soit 21 m²), qui dessine une légère dépression centrale de 16 m² (4 m par 4 m environ). Elle avait été interprétée, à l'issue des prospections de 2004 comme une structure d'habitat. Un sondage de 2 m² a été réalisé sur sa face nord-est, parallèlement à celui de la structure 8.

²⁸ 2990±35BP, soit une fourchette calibrée à 95% de 1380BC-1110BC.

²⁹ CALASTRENC 2005 : 53-72.

Si les premières unités stratigraphiques ne présentent pas d'indice d'occupation humaine, la fouille permet d'établir que la structure avait été édifiée sur l'US 407. D'après la présence et la position d'une grande dalle de calcaire, on peut avancer l'hypothèse d'un mur (US 403) construit selon un modèle original où des dalles de calcaires posées de chant forment le parement interne d'une rangée centrale constituée de gros blocs. Ce mode de construction rappelle celui de la structure 88 à Enveitg (Cerdagne), puisque la fouille de cet édifice par Christine Rendu de 2003 à 2005 a livré un habitat de grande dimension (30 m²) dont les deux murs sont bordés d'une rangée effondrée de dalles de granit que l'on restitue au départ placées de chant en parement interne (RENDU *et al.* 2003).

Le niveau d'occupation se caractérise par un sédiment plus compact et plus tassé que les autres unités stratigraphiques, dont le tamisage à l'eau a permis d'obtenir, à partir d'une brindille de hêtre carbonisée, une date radiocarbone qui a livrée une fourchette des 13^e – 10^e s. avant notre ère, soit de l'âge du Bronze final 1/ âge du Bronze final 2³⁰. Dispersés dans l'ensemble de l'unité stratigraphique, les charbons proviennent probablement d'une structure de combustion telle un foyer. Ces résultats renforcent le parallèle qui peut être fait avec la grande structure 88 des Pyrénées de l'est, et l'on peut envisager la fouille extensive de cette structure afin d'approfondir l'analyse et pouvoir véritablement croiser les données issues des deux fouilles.

Après l'abandon de la structure, le mur s'est écroulé ; les dalles formant l'extérieur se sont apparemment désolidarisées et ont basculé vers l'extérieur, tandis que la dalle du parement interne a basculé vers l'intérieur de la cabane. On constate comme dans la structure 8 la faible quantité de pierres éboulées retrouvée à l'intérieur de ce sondage. Le site a ensuite été recouvert par les unités stratigraphiques 402, 401 et 400.

³⁰ 2950±30BP, soit une fourchette calibrée à 95% de 1270BC-1040BC.



Fig. 79 : Relevé de l'ensemble 3.



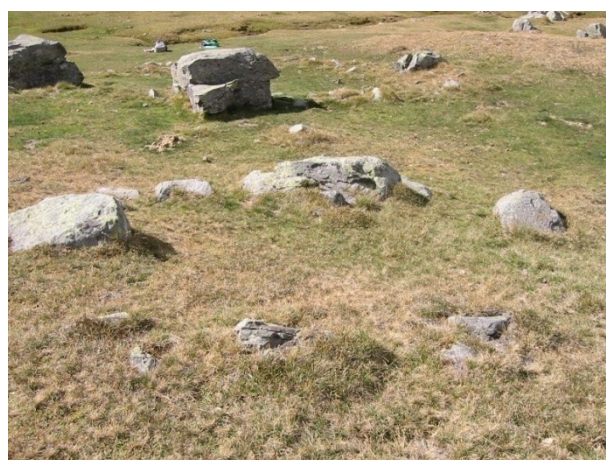
Vue de la structure 4.



Vue de la structure 5.



Vue de la structure 6.



Vue de la structure 7.



Vue de la structure 8.



Vue de la structure 9.

Fig. 80 : Photographies de l'ensemble 3.



Fig. 81 : Relevé de la structure 8.

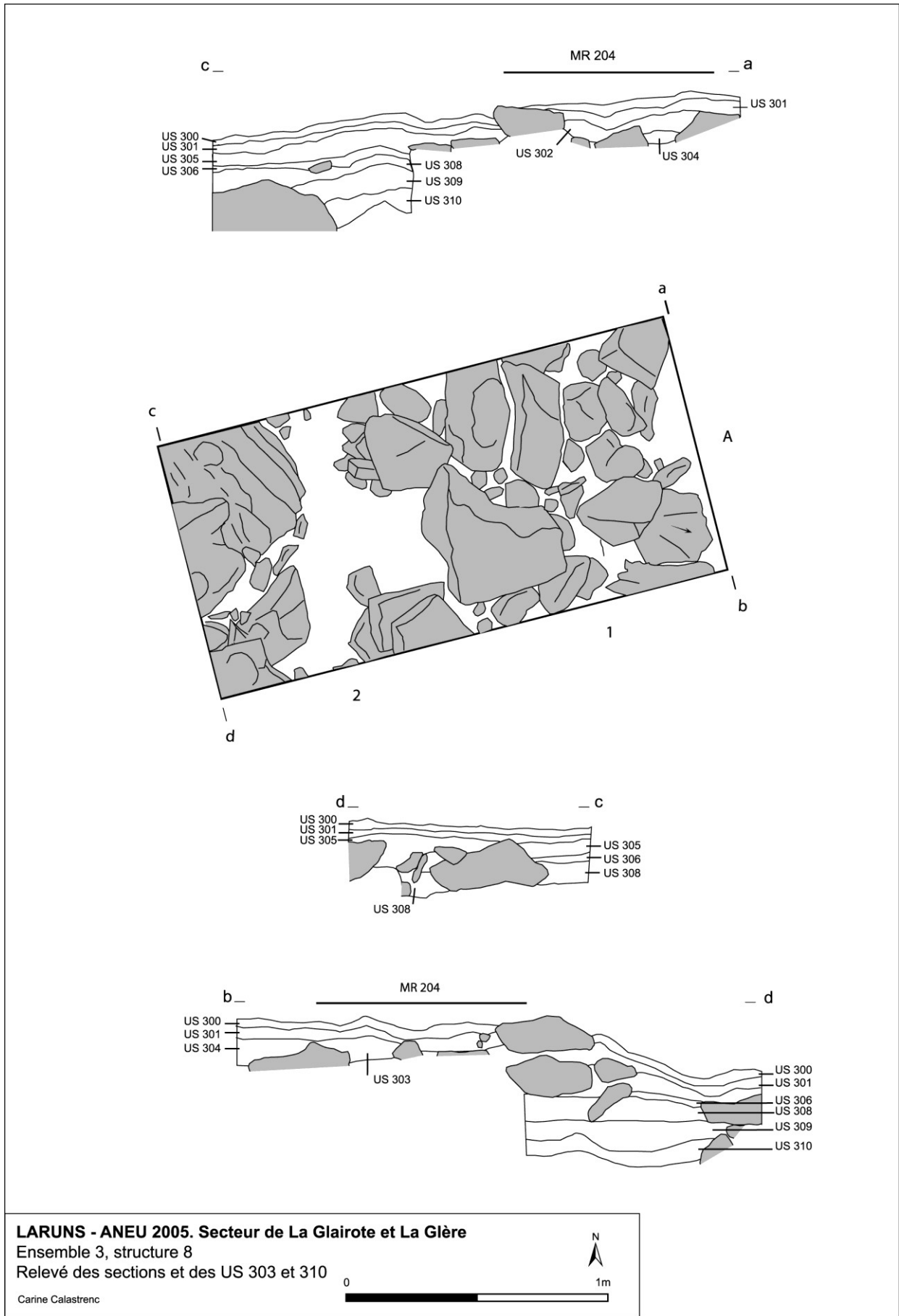


Fig. 82 : Relevé des sections de la structure 8.

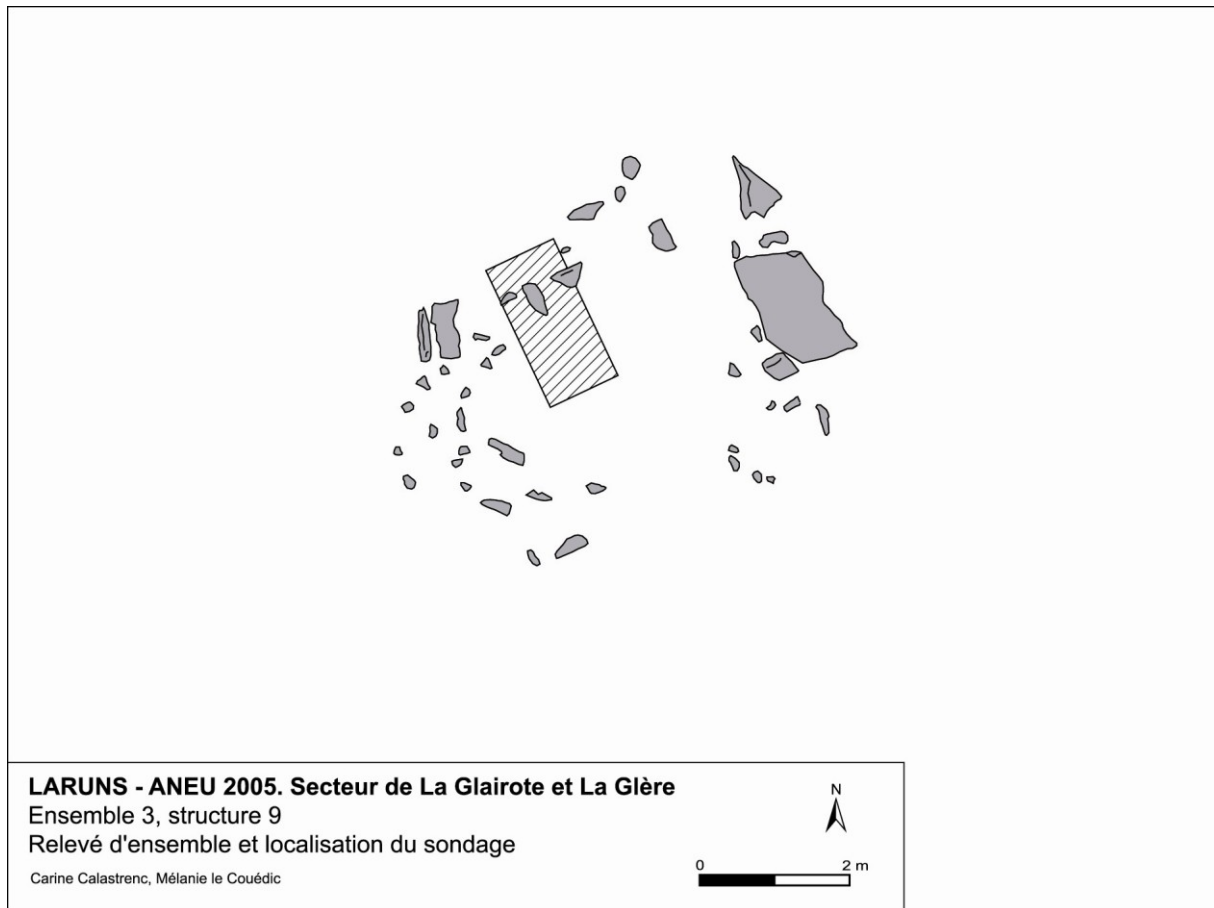


Fig. 83 : Relevé de la structure 9.

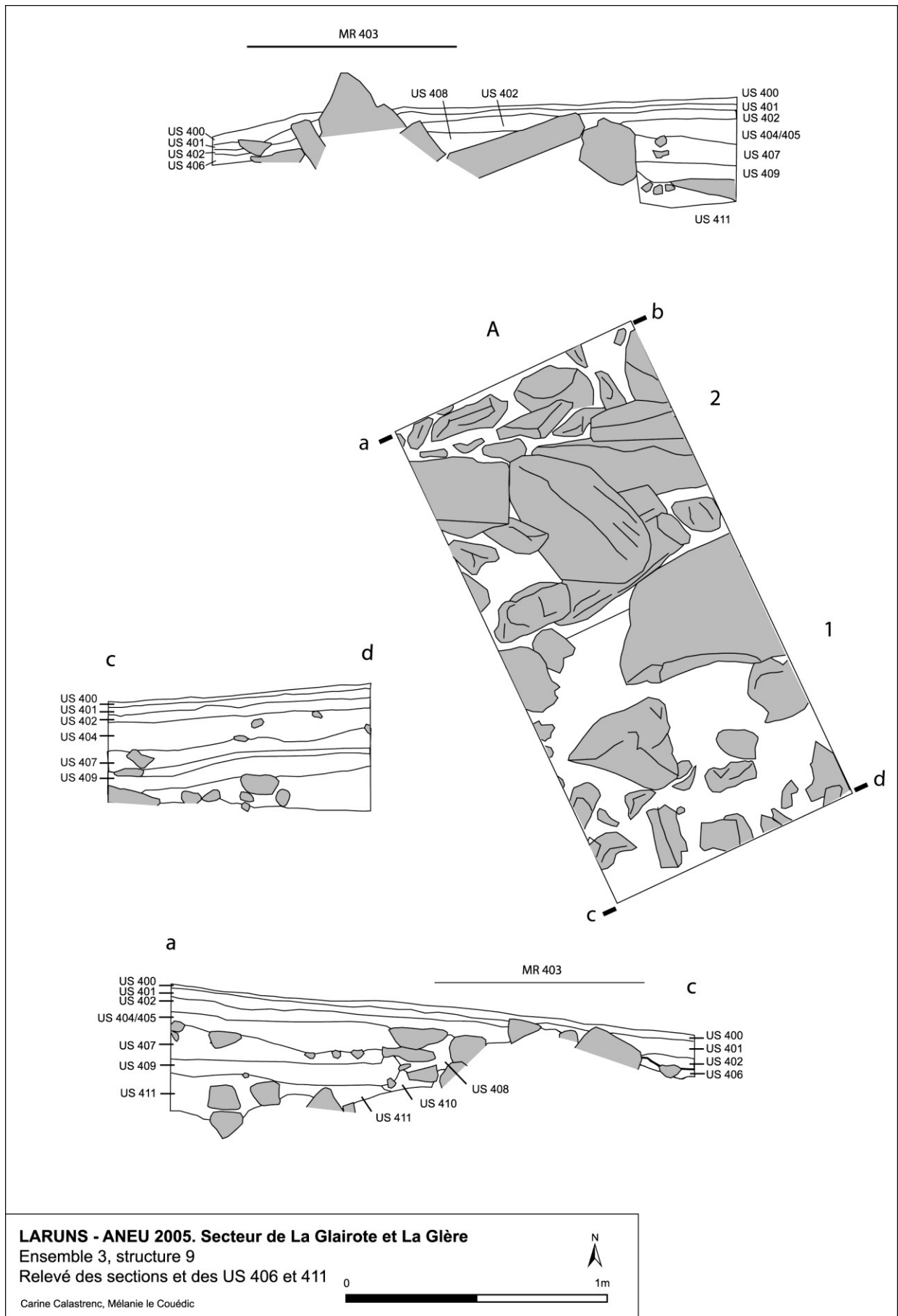


Fig. 84 : Relevé des sections de la structure 9.

Ensemble 5

Après ce premier ensemble de structures arasées (n°4) en descendant parallèlement au ruisseau sur un peu moins de 200 m, on arrive au pied de deux affleurements rocheux, deux petits sommets qui entourent un petit col à environ 2000 m d'altitude ; six structures d'allure similaire aux précédentes sont disposées au bord. Cinq d'entre elles sont en connexion architecturale (11, 12, 13, 15, 16) tandis que la dernière se trouve un peu à l'écart à une quinzaine de mètres au nord-est (14).

Parmi ces structures, toutes visibles à la surface de la pelouse par des proéminences de terre que l'on devine traçant des murs, les aménagements 11, 12 et 13 forment une enfilade d'orientation ouest-est. Ils présentent une certaine unité en raison de leurs formes rectangulaires de module identique : plus ou moins 30 m² de superficie extérieure et de 12 à 14 m² d'espace creux et vide à l'intérieur. La structure 11 a la particularité de comporter deux appendices de dimensions réduites (3 m sur 2 m en moyenne) de chaque côté de ses faces sud-est et nord-est.

La structure 14, isolée, est également perceptible par une déformation du sol. Elle présente la même morphologie rectangulaire, de taille un peu plus grande, puisqu'elle mesure à l'extérieur 7 m de long sur 5 m de large, soit environ 35 m² de superficie ; la dépression visible en son centre peut être estimée à 20 m² ; enfin, la largeur de ses murs est évaluée à 50-60 cm. Elle est orientée SE-NO.

Sondage de la structure 14³¹

Un sondage effectué sur la face sud-ouest de cette construction a permis de mettre au jour quinze unités stratigraphiques. Au vu de cette fouille, l'édifice a été construit sur l'US 205, en prenant appui sur une veine de calcaire ; le mur a été placé à même le sol, sans préparation préalable. Il se présente comme un double parement composé de gros blocs de calcaire qui forment les parois intérieures et extérieures avec un blocage de pierres de plus petit module. La face interne repose sur le ressaut de calcaire. Cet appui a pu assurer un gain de temps et une certaine stabilité de la construction.

Le niveau d'occupation (US 205), au sédiment de couleur jaune et de texture granuleuse, se distingue des autres niveaux archéologiques par son caractère très tassé et compact. Il comporte de nombreuses inclusions de charbon, ce qui a permis de le dater ; un fragment de hêtre a fait l'objet d'une analyse 14C qui a livré une fourchette de l'âge du Bronze moyen 1/ âge du Bronze final 1, comprise entre les 14^e – 12^e s av. J.-C.³².

Un niveau sédimentaire limoneux de couleur marron clair marque l'abandon de la structure (US 206). Le mur s'est alors effondré vers le nord-ouest, à l'intérieur, formant deux niveaux d'éboulis (US

³¹ Travaux réalisés du 10 au 16 août 2005 sous la direction de Carine Calastrenc (CALASTRENC 2005 : 83-93).

³² 3055±35BP, fourchette calibrée à 95% 1420-1210BC.

203). Les blocs de la paroi extérieure semblent avoir glissé dans la même direction, apparemment d'un seul tenant, en une seule fois. Le tout (mur et éboulis) a ensuite été recouvert par trois niveaux sédimentaires successifs (US 202, 201 et 200).

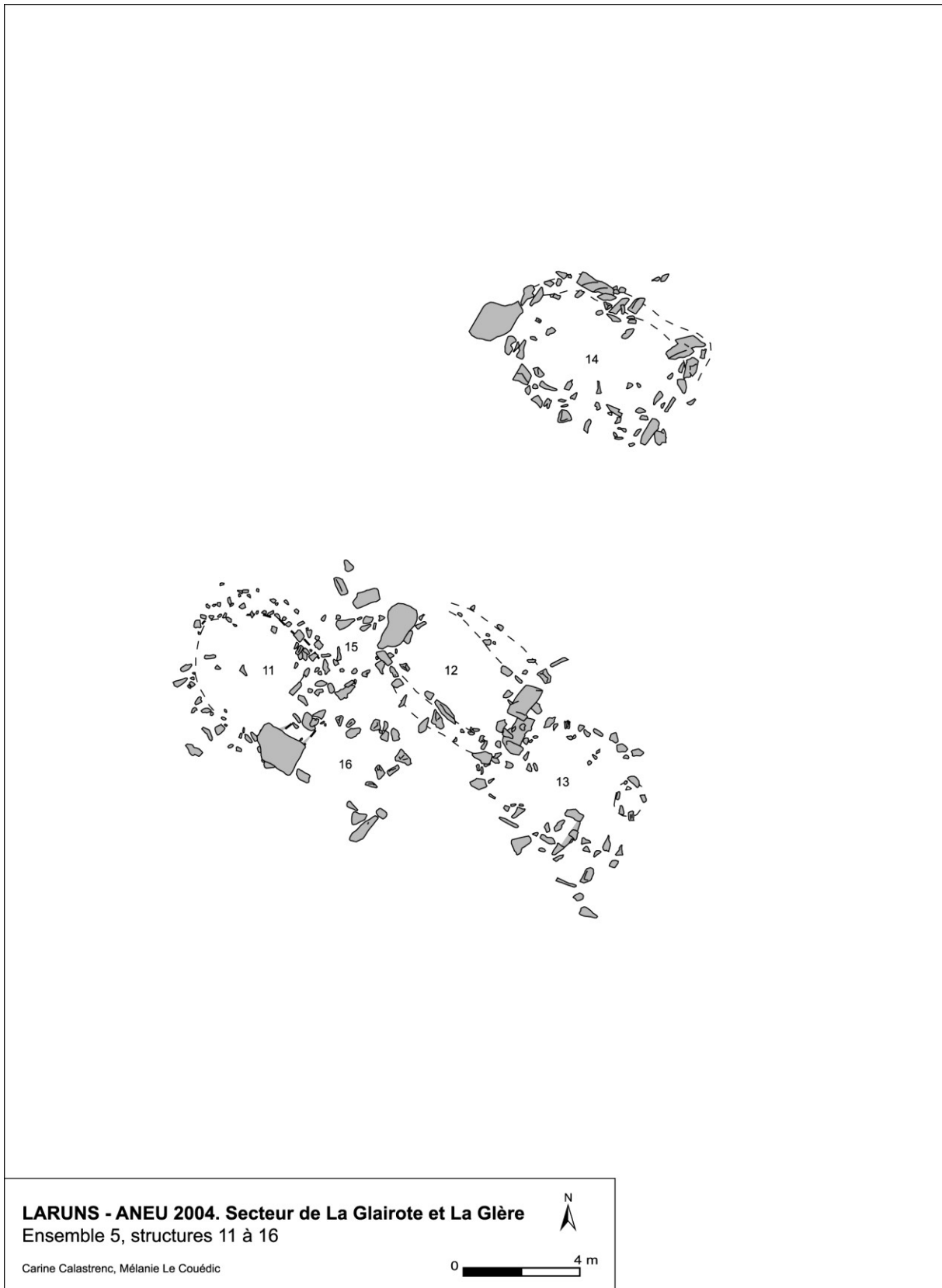


Fig. 85 : Relevé de l'ensemble 5.



Vue de la structure 11.



Vue de la structure 12.



Vue de la structure 13.



Vue de la structure 15.



Vue de la structure 14.



Vue de la structure 16.

Fig. 86 : Photographies de l'ensemble 5.

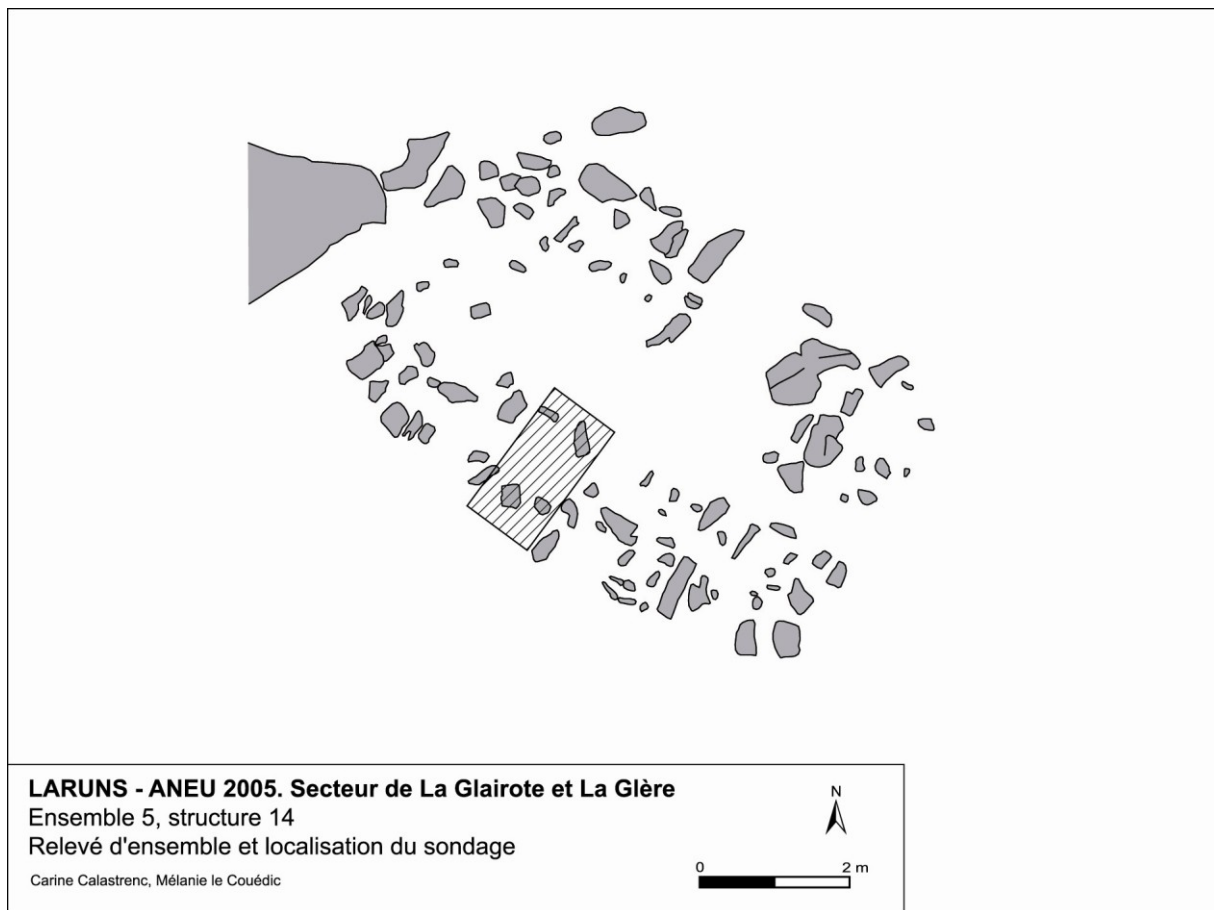


Fig. 87 : Relevé de la structure 14.

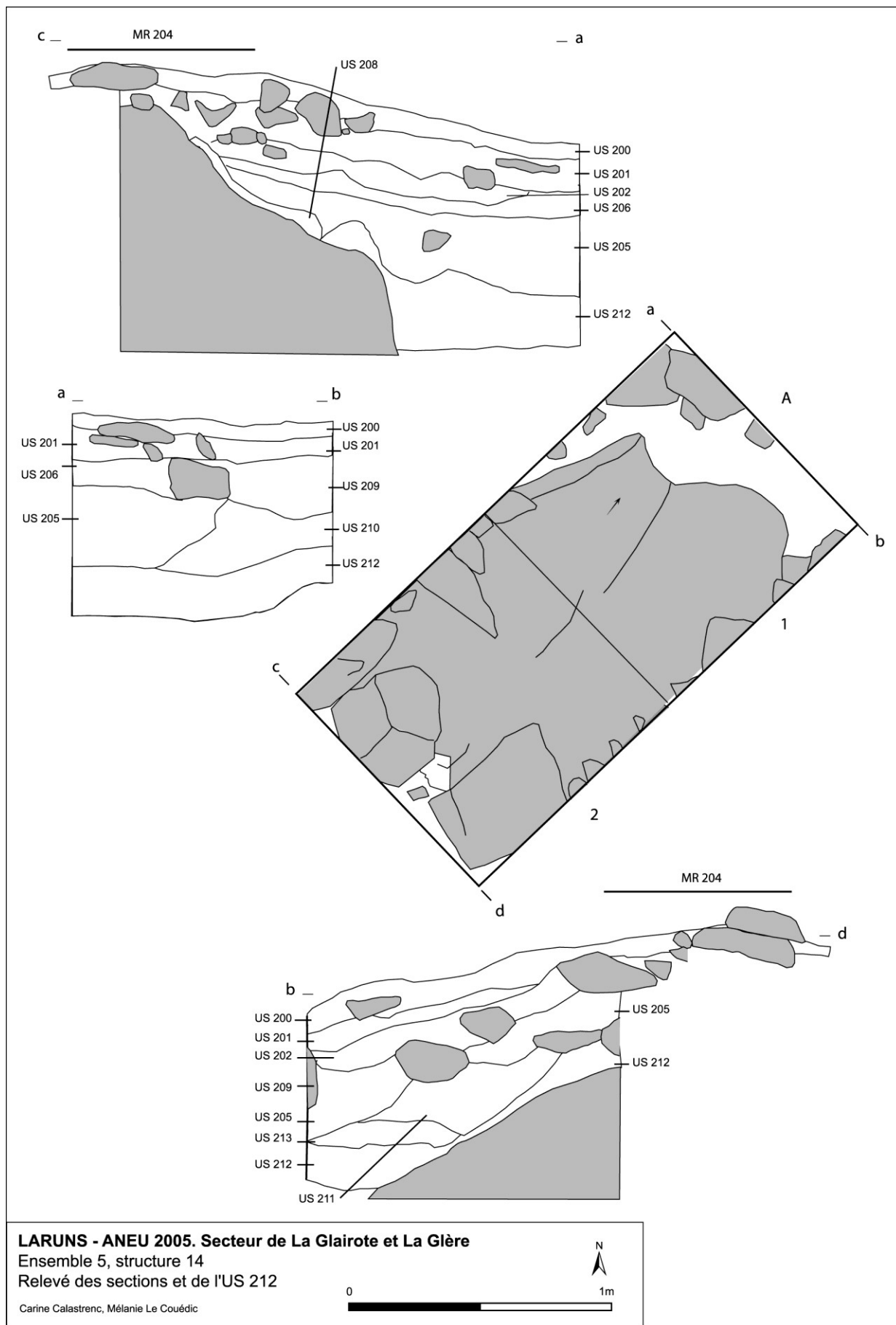


Fig. 88 : Relevé des sections de la structure 14.

Secteur des Cabanes La Glère

Au centre de l'estive d'Anéou, le secteur dénommé « Cabanes la Glère » par les bergers et sur la carte IGN au 1/25 000e, limité en son nord par une barre rocheuse, se situe au pied septentrional de la pène de la Glère. Au confluent des cujalas de la Glairote et de la Glère, surplombant le replat de Lalagüe, il se présente tel un palier aux alentours des 1800-1900 m d'altitude et forme un couloir de passage des troupeaux vers les hautes pelouses des quartiers de La Glère, La Glairote et La Gradillère.

Prospecté en 2004 et 2005, le secteur a livré une soixantaine de structures de style et d'apparence très variés. Neuf d'entre elles ont été sondées : en 2005, un ensemble de deux structures effacées au sud-ouest du plat (str. 40 et 42) ; en 2006, en remontant vers le nord, deux structures appartenant à un ensemble complexe de conservation hétérogène (str. 61 et 63) puis deux constructions reliées à un complexe arasé, en position centrale (str. 84 et 87). Enfin, en 2007, les travaux se sont déroulés vers le bas du secteur, à l'est, sur les structures 101 (cabane) et deux enclos proches (102 et 487). Les résultats de la prospection de ce lieu-dit et des fouilles qui s'y sont déroulées seront présentés d'ouest en est, en descendant le chemin qui longe le sud de la barre rocheuse.

Ensemble 14

À 1940 m d'altitude, le premier ensemble le plus à l'ouest, à une quinzaine de mètres de la barre rocheuse des « Cabanes la Glère » est situé sur des pelouses dégagées ; il est composé de deux structures très ténues séparées d'environ six mètres. La première (structure 32) mesure grosso modo 6 m par 7 m ; elle est visible par un alignement de pierres et surtout par son angle nord-est, le seul bien conservé. Articulée autour d'un rocher, la seconde (structure 33) est repérable par deux lignes parallèles de quelques pierres affleurantes qui partent d'un bloc rocheux d'environ 4 m sur 2 m ; elle délimite un espace intérieur ouvert au sud-est d'environ 10 m² (3,20 m x 3,10 m). Ces deux structures fortement arasées sont selon toute vraisemblance d'époque ancienne.

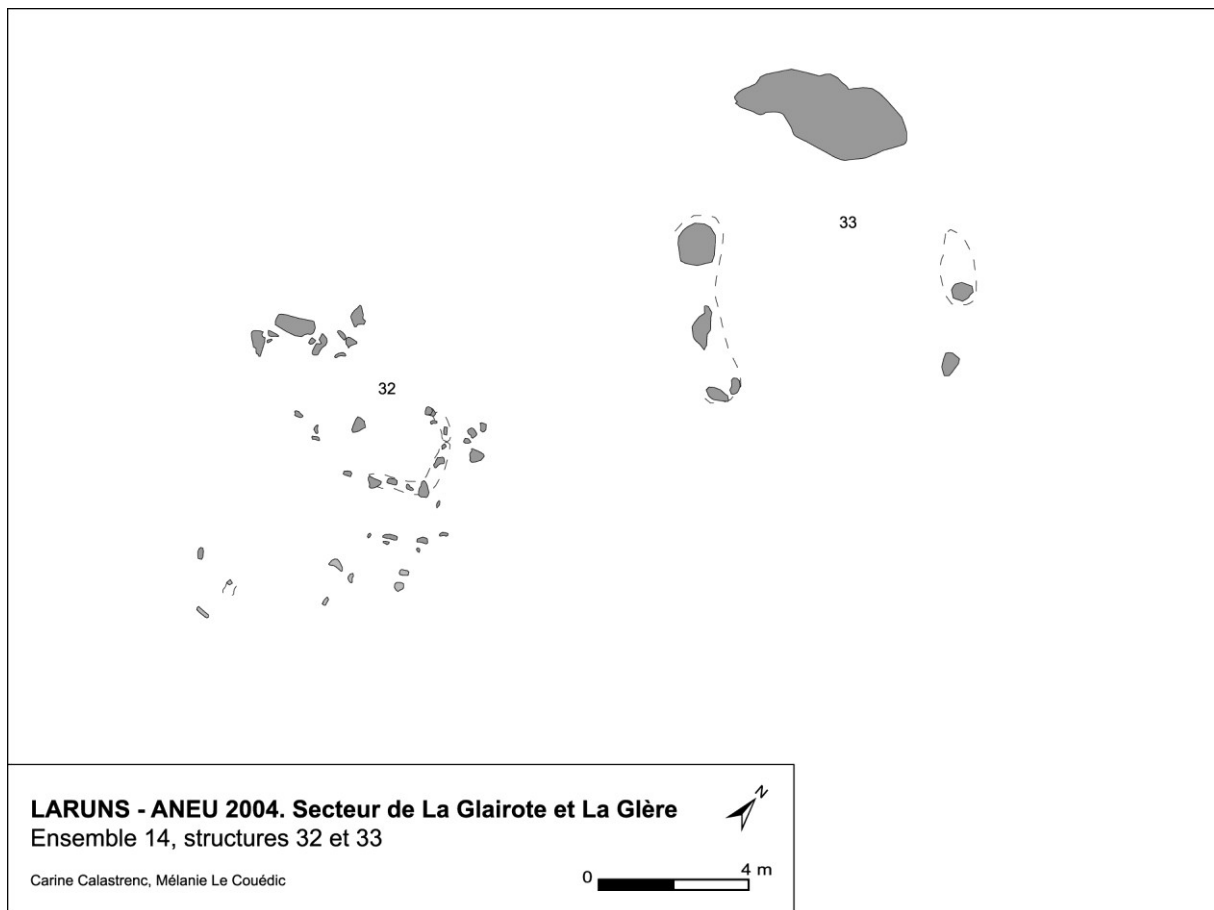


Fig. 89 : Relevé de l'ensemble 14.



Vue de la structure 32.



Vue de la structure 33.

Fig. 90 : Photographies de l'ensemble 14.

Ensemble 15

Une centaine de mètres plus bas vers le sud-est, l'ensemble 15 est construit entre deux petites barres rocheuses. Il est composé de deux structures adjacentes. La structure 34 est formée sur ses côtés nord et sud de deux alignements de pierres parallèles qui s'appuient sur des affleurements rocheux. Rectangulaire, elle mesure 13,30 m de long sur 9 m de large soit 120 m² de superficie, ce qui permet d'avancer l'hypothèse d'une structure de parcage. Dans le prolongement de l'un de ses murs, au sud-est, se distingue un autre aménagement de 5 m par 4 environ dont la qualification fonctionnelle est difficile d'après cette vision de surface (structure 35). L'ensemble est très arasé et paraît ancien.



Fig. 91 : Vue des structures 34 et 35.

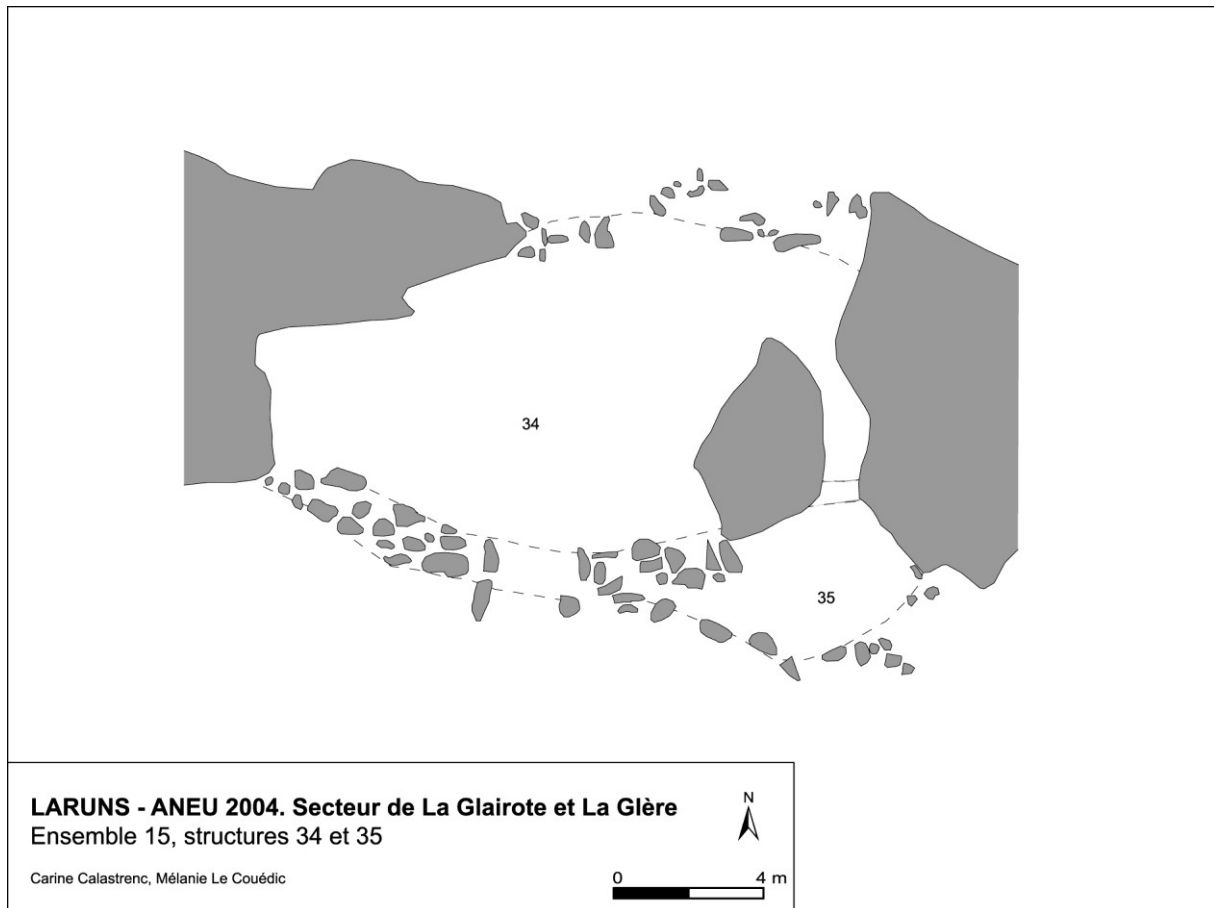


Fig. 92 : Relevé de l'ensemble 15.

Ensemble 16

Selon la même topographie que les précédentes, la structure 36 se trouve une centaine de mètres plus à l'est entre deux affleurements calcaires. Située dans une petite combe, elle présente des murs de pierres sèches conservés sur 70 cm de haut en moyenne qui dessinent une forme rectangulaire ; ses dimensions extérieures sont de 9,30 m sur 8,90 m, et 8 m de long sur 7,50 m de large à l'intérieur soit 60 m². Cette superficie permet d'interpréter la construction comme une structure de parcage.

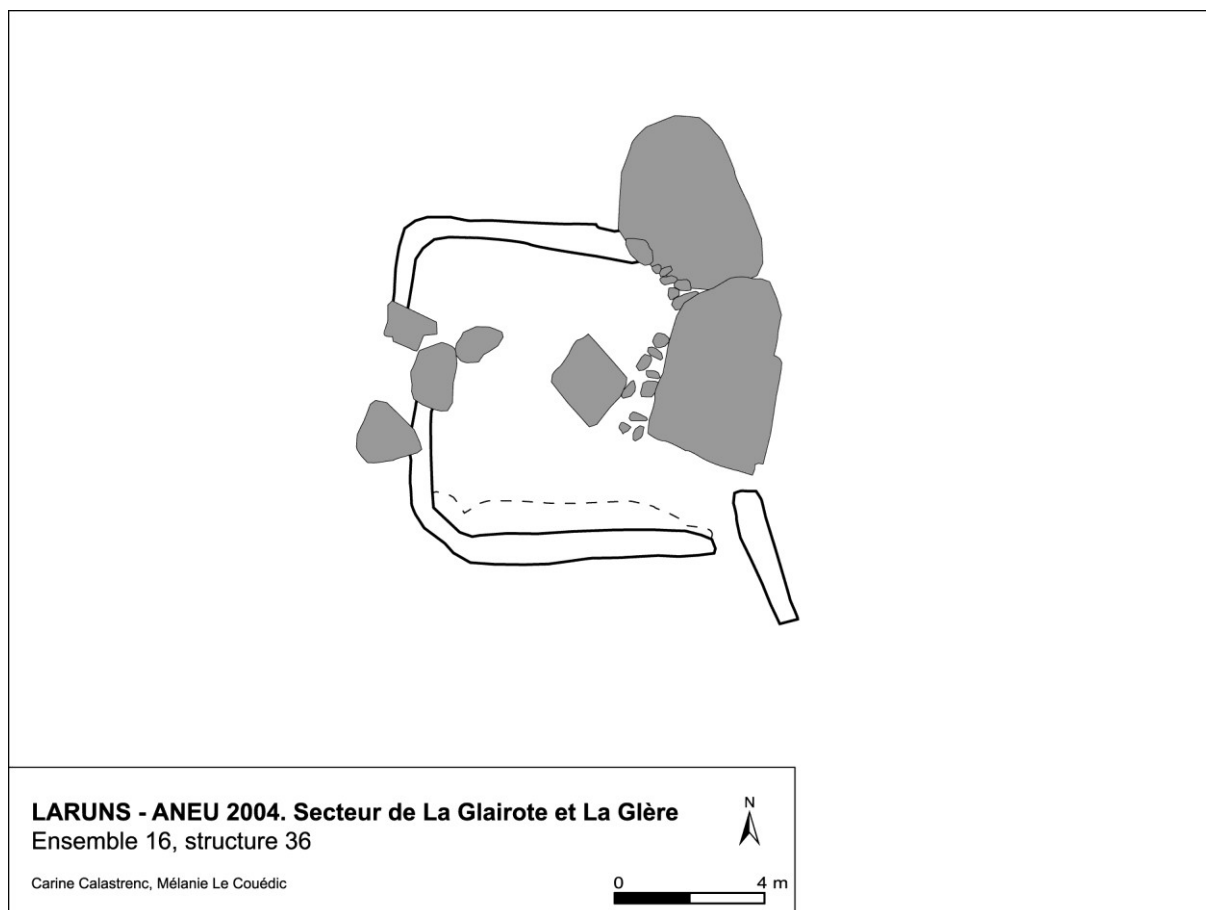


Fig. 93 : relevé de l'ensemble 16.



Fig. 94 : Vue de la structure 36.

Ensemble 18

En descendant la pente douce sur une soixantaine de mètres sur 10 m de dénivelé on arrive à deux structures voisines situées au pied d'une barre rocheuse. La plus visible présente des murs de pierres sèches conservés sur une à deux assises sur 40 cm de haut en moyenne. Elle est de forme semi-circulaire, accolée à la barre rocheuse sur 12 m avec un rayon de 5,70 m à l'extérieur. Elle délimite un espace intérieur de près de 40 m² et a pu servir de structure de parcage. L'entrée pourrait se situer dans l'angle nord-ouest. À moins d'un mètre à l'ouest et également contre la barre rocheuse se trouve la structure 37 ; totalement arasée, elle n'est perceptible que par l'affleurement de quelques pierres qui délimitent un espace de 5,70 m de long sur 6,60 m de large.



Vue nord des structures 37 et 38



Vue ouest des structures 37 et 38

Fig. 95 : Photographies de l'ensemble 18.

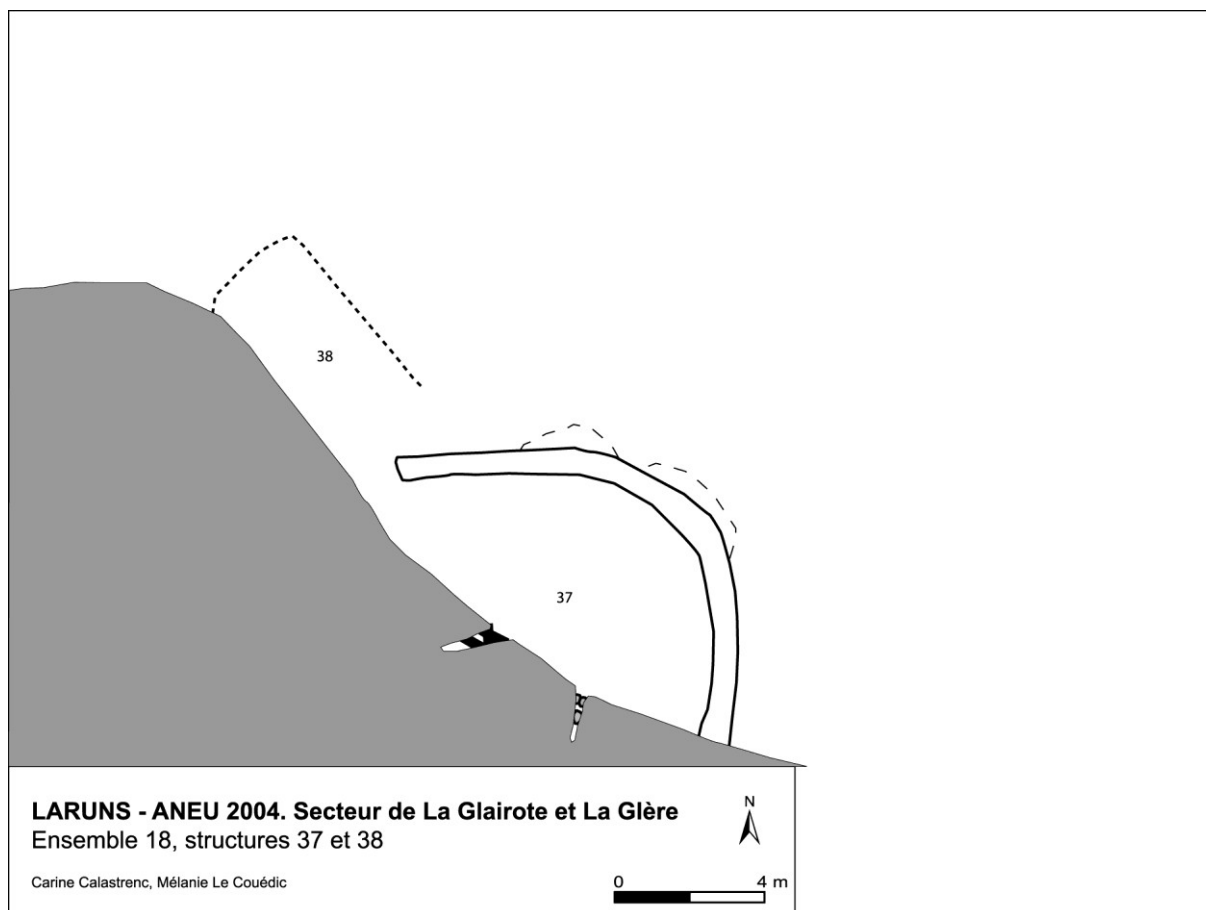


Fig. 96 : Relevé de l'ensemble 18.

Ensemble 19

Construite à la manière des structures 34 et 36 entre deux affleurements, la structure 39 se trouve à une trentaine de mètres au sud de l'ensemble précédent. Elle est constituée de deux murs étagés (faces nord-est et sud-ouest) qui barrent la pente, les deux autres côtés étant formés de la paroi rocheuse. Le mur aval, au sud-ouest, est visible sur deux assises (60 cm environ). Une assise seulement affleure du mur amont, conservé sur 20 à 40 cm de hauteur. Le tout est de forme rectangulaire et mesure 6 m de long sur 4 m de large à l'intérieur, ce qui permet d'interpréter cette construction comme un enclos.



Fig. 97 : Vue de la structure 39.



Fig. 98 : Relevé de l'ensemble 39.

Ensemble 20

Cet ensemble est situé une centaine de mètres au sud de la barre rocheuse des « Cabanes la Glère », sur un replat herbeux entre deux affleurements rocheux à 1860 m d'altitude. Une source qui semble avoir été aménagée se trouve à 30 m au nord-ouest.

D'après les observations de surface et avec toutes les réserves inhérentes à leur caractère ténu, l'ensemble 20 a été interprété comme un complexe pastoral cohérent qui s'articule autour d'une cabane (la structure 40), d'un enclos (la structure 41) et d'un couloir de traite (la structure 42). Les structures 40 et 41 s'organisent autour d'un même bloc de calcaire, l'une sur sa face est (str. 40) l'autre sur sa face nord (str. 41).

Sondage de la structure 40³³

Appuyée contre la face ouest d'un bloc rocheux, la structure 40 est visible par un micro relief qui dessine une légère dépression centrale et un alignement de pierres : elle mesure 5,2 m de long sur 4,20 de large. L'entrée pourrait se localiser au nord-est. L'hypothèse d'une structure d'habitat peut être avancée.

En 2005, un sondage de 2 m² effectué sur la face nord-ouest de la structure 40 a livré six unités stratigraphiques. L'installation et l'occupation ont été difficiles à déceler et à lire dans la succession des niveaux archéologiques. Après le substrat au sédiment verdâtre et compact, un niveau sédimentaire de couleur marron clair, de texture limoneuse et assez épais a été mis au jour (US 503 équivalent à 504). C'est sur cette unité stratigraphique que le mur a été construit ; il se compose de blocs de calcaire de grande taille (30 à 80 cm) doublés sur la face intérieure de dalles posées de chant ; le tout est large de 70 cm environ.

À la différence des autres sondages, nous n'avons pas pu ici identifier avec certitude le niveau d'occupation. Il s'agit néanmoins selon toute vraisemblance de l'unité stratigraphique 503, limoneuse et compacte même si l'absence de charbons mise en évidence par le tamisage de tout son sédiment s'explique mal au regard des autres sites sondés. Seul un petit charbon de 0,0233 gramme, a été récolté dans le niveau supérieur de l'US. La datation radiocarbone de ce fragment de pin a livré une fourchette comprise entre 250 et 410 ap. J.-C. Après l'abandon de la structure, le mur s'est effondré vers l'intérieur puis l'éboulis a ensuite été recouvert par des niveaux sédimentaires plus foncés, assez meubles.

Si la présence du mur permet de confirmer le caractère construit de la structure, l'absence de charbon interroge sur sa qualification d'habitat ; la présence d'un foyer et donc de charbon est d'une

³³ Mené du 25 au 28 septembre 2005 sous la direction de Carine Calastrenc (CALASTRENC 2005 : 95-112).

façon générale l'indice qui permet l'identification et la qualification fonctionnelle d'un bâtiment et de différencier les constructions à vocation pastorale ou à destination d'habitat. Une hésitation subsiste donc sur la qualification de la structure : on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'un petit enclos ou d'une structure en relation avec la conservation du lait et du fromage. Seule la fouille extensive de la structure permettrait peut-être de trancher.

En conclusion, ce sondage a confirmé le caractère anthropique des vestiges mais n'a pas permis d'identifier un niveau d'occupation, ni de recueillir des charbons en quantité significative. Le seul charbon collecté qui apparaît dans le niveau d'occupation le plus probable a donné une datation de 1710 ± 30 BP (entre 350 et 410 de notre ère). Cependant, cette donnée est trop mince pour être clairement reliée au fonctionnement même de la structure. Elle avère tout au plus une fréquentation du lieu, au sens large (le replat et ses versants) aux alentours des 3^e-5^e s. de notre ère.

Sondage de la structure 42³⁴

Il s'agit d'une structure très arasée, dont la face orientale s'appuie sur une veine de calcaire. Elle n'est visible que par un micro-relief – une dépression centrale et des bourrelets de 2 m de large pour les « murs » - et par des alignements de pierres qui forment deux lignes parallèles délimitant un espace de 12 m de long sur 4 m de large (mesures dans oeuvre) soit 48 m² de superficie environ. Elle suit une orientation est-ouest. D'après les observations de surface faites sur sa forme, ses dimensions et son aspect général, cette structure avait été interprétée lors des prospections pédestres comme étant un couloir, c'est-à-dire une structure destinée à la traite des brebis et donc inscrite dans le cadre d'une exploitation ovine à destination fromagère.

La structure 42 a fait l'objet d'un sondage en 2007 dans le but d'élargir notre connaissance du type « enclos long et étroit, arasé, inclus dans un ensemble pastoral ». Un sondage de 3m² a été implanté sur sa face sud ; il a permis la mise au jour de huit unités stratigraphiques.

Après enlèvement de la terre végétale un niveau sédimentaire brun clair légèrement grisâtre, argilo-limoneux avec quelques inclusions de cailloux (US 502) a été mis au jour. Directement sous-jacente se trouvait l'US 503, un niveau sédimentaire brun clair, limoneux, induré, granuleux avec quelques inclusions de cailloux inférieurs à 4 cm. De part et d'autre de l'alignement de pierres qui marque le carré A2 (US 501), et directement en dessous ont été fouillés les US 504 - un niveau sédimentaire brun jaune, limoneux, granuleux, très induré avec de nombreuses inclusions de cailloux inférieurs à 2cm - dans la partie nord du sondage et 505, de même texture mais de couleur brun clair

³⁴ Les travaux ont eu lieu du 8 au 12 août 2007 sous la direction de Carine Calastrenc (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 26-32).

dans la partie sud. Le tamisage à l'eau de l'ensemble des sédiments des US 503, 504 et 505 s'est avéré stérile de charbon.

Devant la « stérilité » de ce sondage et l'absence de niveau de sol, la décision a été prise de continuer le sondage sur un carré de 50 cm de côté seulement dans la partie nord, au pied de l'alignement de pierres, avec pour objectif de recueillir un maximum d'informations sur l'enchaînement stratigraphique. À l'intérieur de ce carré, sous-jacente à l'US 505 a été dégagée l'unité stratigraphique 506, un niveau sédimentaire marron clair jaune, limoneux avec des inclusions de blocs de calcaire. C'est sous cette US qu'a été mise au jour le niveau géologique (un sédiment brun jaune, limoneux, très compact avec de nombreuses inclusions de schistes et de grès inférieures à 2 cm). Si l'ensemble des sédiments de l'US 506 ont été tamisés, ils n'ont livré aucun charbon. Au regard des 3 m² sondés, les niveaux stratigraphiques sont simples et il est difficile d'y déceler la trace d'une intervention humaine.

Afin de vérifier ces observations, un petit sondage de 40 cm de côté a été réalisé dans un secteur proche mais en dehors de la structure, à environ 15 m au sud. Ce mini sondage a montré un enchaînement quasi identique à celui dans la structure 42, à la différence notable de l'absence des unités stratigraphiques 504 et 505. Correspondent-elles à des niveaux sédimentaires liés à l'occupation de la structure ou bien à des accumulations naturelles ? Pour conclure provisoirement, deux éléments plaident en faveur d'un aménagement anthropique : les alignements de pierres parallèles et la présence de ces deux niveaux qui ont la particularité d'être tassés et indurés. Ces indices restent ténus pour affirmer le caractère construit de l'ensemble. La structure 40 avait posé les mêmes difficultés – absence de niveau d'occupation marqué et de charbon – mais les murs étaient bien construits.

C'est donc l'ensemble du complexe pastoral 20 qui demeure difficile à appréhender après les sondages. Seule une fouille en extension, et peut-être des observations sédimentaires pour comprendre des processus taphonomiques qui nous échappent, permettraient une meilleure approche.

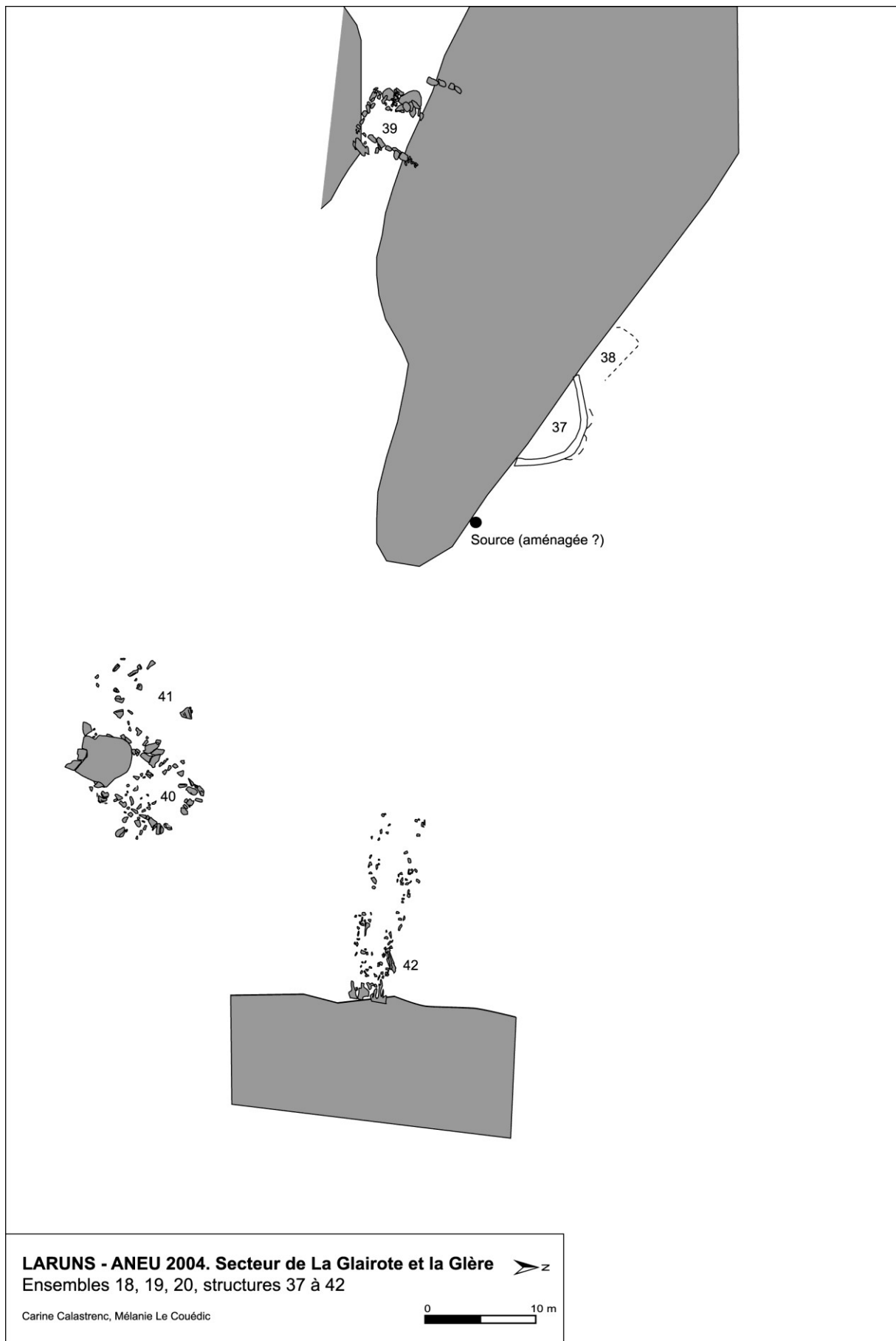


Fig. 99 : Relevé de l'ensemble 18.



Vue de l'ensemble 20



Vue de la structure 40.



Vue de la structure 42.

Fig. 100 : Photographies des ensembles 18, 19, 20.



Fig. 101 : Relevé de l'ensemble 20, structures 40 et 41..

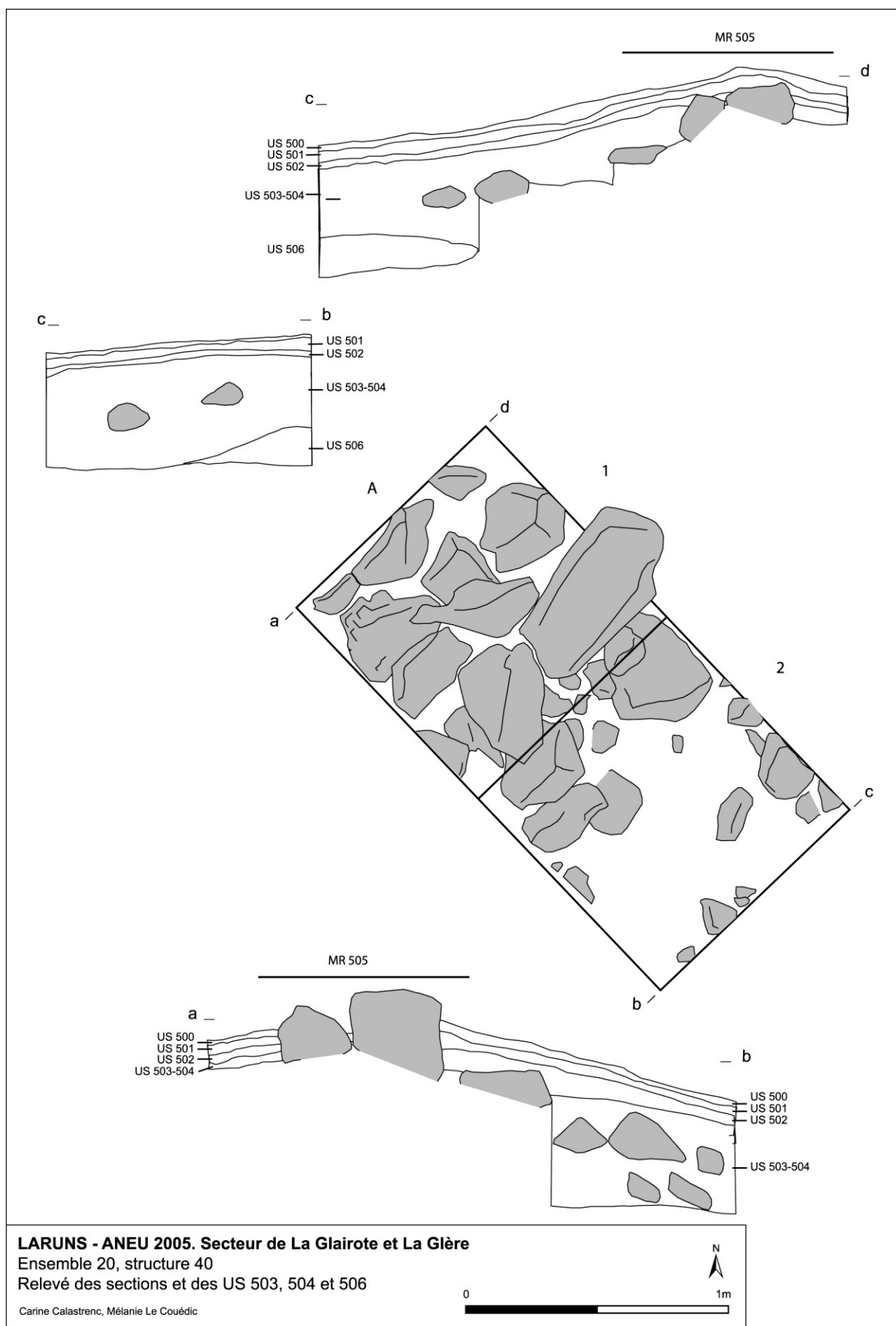


Fig. 102 : Relevé des sections de la structure 40.

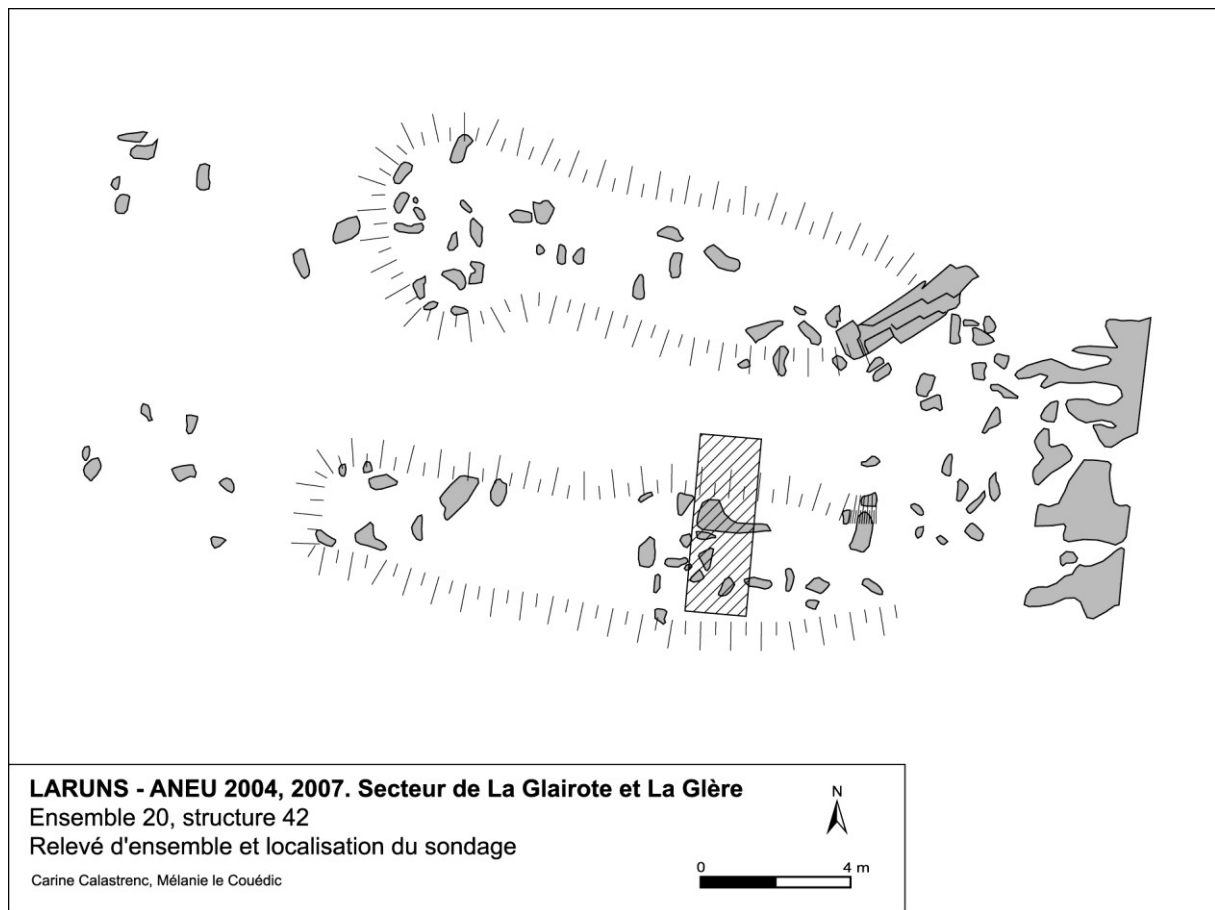


Fig. 103 : Relevé de la structure 42.

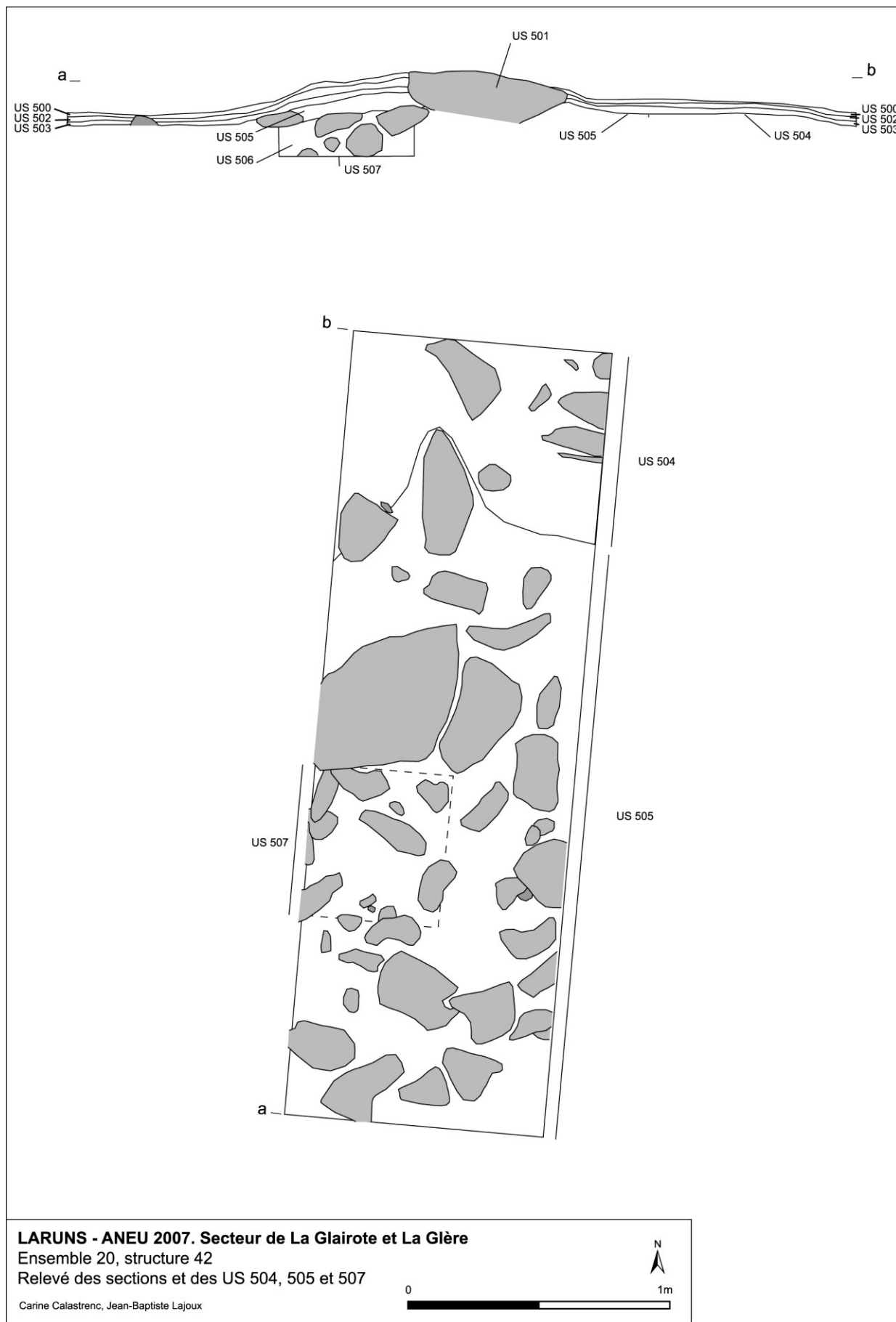


Fig. 104 : Relevé des sections de la structure 42.

Ensemble 21

À un peu moins d'une centaine de mètres au nord, au bord de l'éboulis du pied de la barre rocheuse se trouve un ensemble de structures bien visibles et imbriquées. D'abord au sud-est, une cabane rectangulaire se dresse sur la pelouse (structure 43) ; de forme rectangulaire, elle mesure 5,50 m de long sur 3,30 m de large à l'extérieur et délimite un espace intérieur de 8 m² (4,20 m x 1,80 m). Ses murs de pierres sèches, construits en double parement sont conservés jusqu'à 1 m de haut, sur 60 cm de large. Ses chaînons d'angle fait en dalles de calcaire carrées sont bien marqués. Son entrée au nord mesure 40 cm de large.

Une couronne de pierres à demi éboulées est accolée sur sa face ouest : elle est haute de 20 cm environ et forme un demi de cercle d'1,40 m de rayon, soit 5 m² de superficie à l'extérieur (structure 46). Cet état de conservation moins bon que celui de la cabane 43 peut évoquer, sans certitude, une structure d'époque plus ancienne : on peut avancer également la possibilité d'une annexe, telle qu'une structure de stockage du lait ou du fromage.

Plusieurs structures de plus grandes tailles, probablement des enclos, se trouvent au nord-ouest de l'ensemble. Deux d'entre elles (structures 44 et 48) sont de forme trapézoïdale ; les murs de la structure 44 sont un peu moins haut (30 cm en moyenne) que ceux des autres structures, notamment de la 48 (50 cm) (ce qui avec réserve pourrait constituer l'indice de son antériorité). Sur leurs faces nord-ouest repose la longueur de la structure 45, qui mesure 13,50 m de long par 4,30 m de large soit 60 m² de superficie environ. Son entrée située à l'est ouvre sur une petite structure de 3,20 m par 1,40 m, délimitée par un mur de forme semi-circulaire, qui se prolonge au nord vers l'éboulis (structure 48). Le passage entre les deux aménagements est assuré par un escalier de pierres.



Fig. 105 : Vue de l'ensemble 21 depuis le sud.

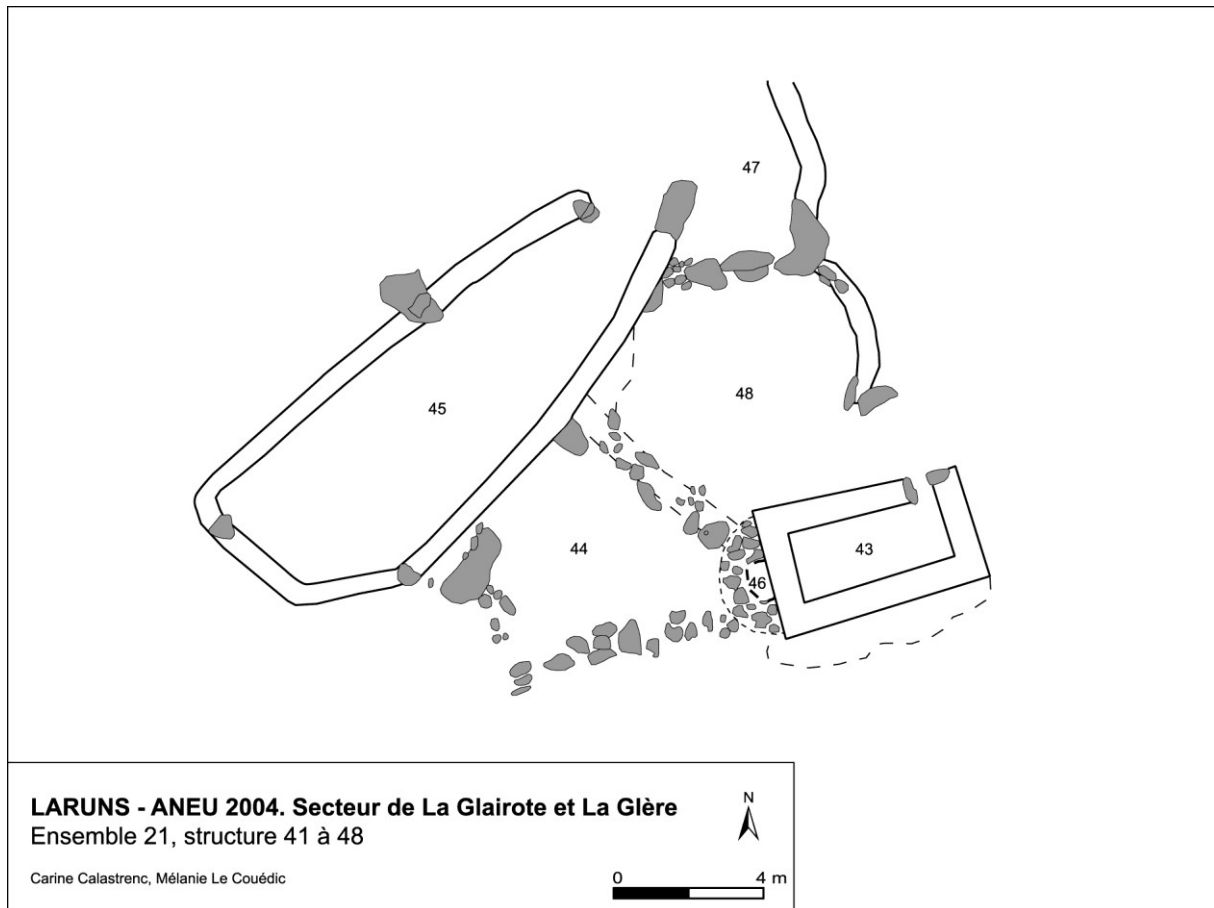


Fig. 106 : Relevé de l'ensemble 21.



Vue de la structure 43.



Vue de l'ensemble 21 depuis l'ouest.

Fig. 107 : Photographies de l'ensemble 21.

Ensemble 27

À moins d'une dizaine de mètres de la cabane de l'ensemble précédent se développe sur une petite croupe oblongue l'ensemble 27 qui fait 300 m² de superficie. Il comporte quatre structures, dont trois sont visibles par des micro-reliefs (structures 62, 63 et 494) et une avec des murs conservés sur plusieurs assises (61). Les structures 63 et 494 sont de petite taille (14 et 10 m²), les suivantes, plus à l'est (62 et 61) sont de plus grande superficie (120 et 40 m² environ).

Sondage de la structure 61³⁵

La structure 61 orientée NE/SO présente une forme ovale de 7,50 m par 4,50 m à l'extérieur et 6 m sur 3 m en moyenne à l'intérieur. Elle est bien visible sur la pelouse en raison de murs larges de 75 cm, conservés sur une à deux assises et sur environ 40 cm de hauteur. Une interruption nette de ce parement au nord-ouest de la structure semble correspondre à une entrée. Nous avons hésité pour l'interprétation fonctionnelle de cette structure lors des prospections de 2004 entre une cabane et un enclos. Cette construction classée dans la catégorie des sites « en élévation » présente un assez bon état de conservation ; elle semble donc a priori plus récente que les premières structures sondées en 2005 qui étaient très arasées. Bien que la destruction des structures pastorales ne soit pas forcément linéaire ni proportionnelle à la période écoulée depuis leur abandon, on pouvait supposer que la fouille de cette structure viendrait enrichir le référentiel typologique d'un site plus récent. De plus sa superficie moyenne – 18 m² à l'intérieur – la place à la charnière des structures de parcage et d'habitat et il était intéressant de caractériser sa fonction par la fouille.

Le sondage implanté perpendiculairement au mur sud de la structure a mis au jour huit unités stratigraphiques. Directement sur le substrat, au sédiment argileux de couleur verdâtre, repose un sédiment marron orangé qui enveloppe un petit cailloutis épais 10 cm en moyenne (US 206). Cet aménagement qui forme une sorte de hérissou a pu servir d'arrangement servant au drainage du sol avant la surface de circulation. Au dessus se trouve un niveau sédimentaire de couleur plus claire, marron ocre, beige clair en séchant (US 205) qui est compact, tassé et qui vient butter contre le mur ; ses caractéristiques permettent de l'associer à l'occupation de cette structure. Le mur (US 203) qui semble avoir été construit sur l'US 506, mesure 70 à 80 cm de large. Sur le mètre dégagé lors de la fouille, on note que sa face interne, prise dans l'US 204 est constituée de blocs de calcaire relativement réguliers de 35 à 40 cm de long sur 20 de large. La face externe présente des gros blocs plus massifs, visibles sur plus de 50 cm de long en surface et qui constituent le parement externe visible sur le mètre fouillé. Sur cette première assise repose, au centre, un gros bloc en équilibre. Vraisemblablement après l'abandon de la structure, des blocs du mur se sont en partie éboulés : dans la partie est, des blocs inclinés vers le nord-est semblent avoir simplement glissé. La fouille montre dans la partie ouest du

³⁵ Effectué du 4 au 11 août 2006 sous ma direction (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006 : 27-38).

sondage un effondrement de deux blocs, posés à plat et enchâssés dans l'US 204. On remarque néanmoins la très faible quantité de pierres provenant de l'éboulis des murs à l'intérieur du sondage. L'abandon de la structure est ensuite marqué du recouvrement de l'US 204 et 203 par deux niveaux sédimentaires limoneux de couleur marron foncé comportant de nombreuses inclusions (202 et 201). Ces niveaux sont scellés par la terre végétale et la couche d'herbe.

En conclusion, la faible quantité de pierres éboulées retrouvées dans le sondage, la présence d'un niveau de cailloutis sous-jacent au niveau d'occupation et de circulation, et la faible quantité de charbon retrouvée dans ce dernier vont dans le sens d'une structure utilisée pour parquer le bétail plutôt que dans celui d'une structure couverte destinée à l'homme. La datation radiocarbone d'un fragment de hêtre carbonisé qui se trouvait dans le niveau d'occupation (US504) a confirmé le caractère récent de la structure en livrant une fourchette comprise entre le 17^e s. et le 20^e s ; ap. J.-C.³⁶

Sondage de la structure 63³⁷

Très arasée, la structure 63 est visible par un micro-relief et des pierres qui dessinent un rectangle aux angles émoussés de 6 m de long sur 4 m de large à l'extérieur. L'espace intérieur, vide de pierre, mesure 4 m de long sur 2,50 m de large soit 10 m² environ. Ces dimensions relativement réduites permettent d'avancer l'hypothèse d'une structure plutôt couverte. Celle-ci a été retenue pour un sondage en 2006. Effectué dans l'angle sud-est de la construction, le sondage avait pour but de documenter et de replacer dans la chronologie une petite structure très arasée accolée à un grand enclos.

Le sondage a mis au jour une dizaine d'unités stratigraphiques. Une seule couche d'occupation (US 105) y a été identifiée ; épaisse de 5 à 6 cm elle reposait sur un niveau sédimentaire (US 106) immédiatement sus-jacent au substrat. Elle présente un sédiment de couleur marron clair, de texture légèrement granuleuse, souple et friable avec de rares inclusions de graviers de taille inférieure à 3 cm.

Les murs sud (108) et est (109) ont été construits sur l'US 106 dans laquelle ils se sont légèrement enfoncés sous l'action de leur propre poids ou du fait d'une légère préparation du sol par enlèvement de la pelouse. Ils sont conservés sur une assise. Dégagé sur toute sa largeur, le mur sud a été construit par juxtaposition de deux rangées de gros blocs dont l'intérieur est comblé de pierres de plus petit module. Sa face interne est constituée sur la largeur du sondage d'un seul bloc, de forme rectangulaire, placé en carreau (sa longueur dans le sens du mur) sur une roche affleurante qui dépassait de très peu la surface du sol lors de l'implantation. Le fait d'appuyer la structure sur une base rocheuse a pu contribuer à la stabilisation de l'édifice. Le mur est (109), visible dans le sondage sur la

³⁶ Âge 95±30BP, fourchette calibrée à 95% 1680-1930 AD

³⁷ Effectué du 2 au 11 août 2006 sous la direction de Carine Calastrenc (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006 : 39-52).

moitié de sa largeur, présente une rangée de pierres en boutisse, dont certaines sont posées de chant. Un gros bloc qui apparaît dans la section permet de supposer que le mur est construit en double parement comme le mur 108. Après un certaine durée d'utilisation, les murs se sont effondrés et cet éboulis a été successivement recouvert par des couches régulières (US 103 à 100) qui forment la phase d'abandon de la structure.

Cinq éléments de mobilier archéologique ont été mis au jour pendant ce sondage. Trois, situés dans l'éboulis (US 101), sont des petits fragments de verre de teinte verdâtre. Deux d'entre eux comportent de nombreuses bulles d'air et on peut les recoller (1,7 cm x 1,5 cm, 1 mm d'épaisseur). Le troisième d'épaisseur identique, sans bulle d'air, comporte un décor moulé, peut-être l'extrémité d'une nervure verticale. Provenant de l'US 101, ces tessons peuvent marquer une fréquentation ultérieure du site, après l'abandon. Sur la base de l'épaisseur du verre et des décors, un parallèle peut être envisagé avec des productions médiévales mais l'absence de forme interdit de vraiment resserrer la chronologie.

Deux objets sont à mettre en relation avec l'occupation de la structure 63. D'abord, un tesson de céramique tournée, à pâte fine, granuleuse avec inclusions de mica (5 cm x 2,5 cm, épais de 1 cm). De couleur rosée sur la face externe et noir à l'intérieur, ses faces ont été lissées. La courbure de la céramique permet d'envisager une poterie de 23 cm de diamètre au niveau du fond. Il s'agit d'une base de pot en céramique commune non tournée, que l'on peut attribuer à la protohistoire ou à l'époque romaine³⁸. Ensuite, un clou à tige de section ronde et tête demi sphérique, forgé, de 1,7 cm de long. Caractéristique de la fixation des éléments de textile ou de cuir sur du bois, il peut évoquer des clous de chausse ou des crampons pour des semelles ; il n'évolue guère dans sa typologie depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne.

Pour la datation de la structure, un fragment de hêtre provenant de l'US 105 a été choisi ; il a permis une datation radiocarbone de 2070±30BP, avec une fourchette calibrée à 95% comprise entre le 2^e s. av. J.-C et le 1^{er} s. de notre ère (180 BC- 1AD).

³⁸ L'étude céramique a été effectuée par François Réchin, maître de Conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Je l'en remercie.

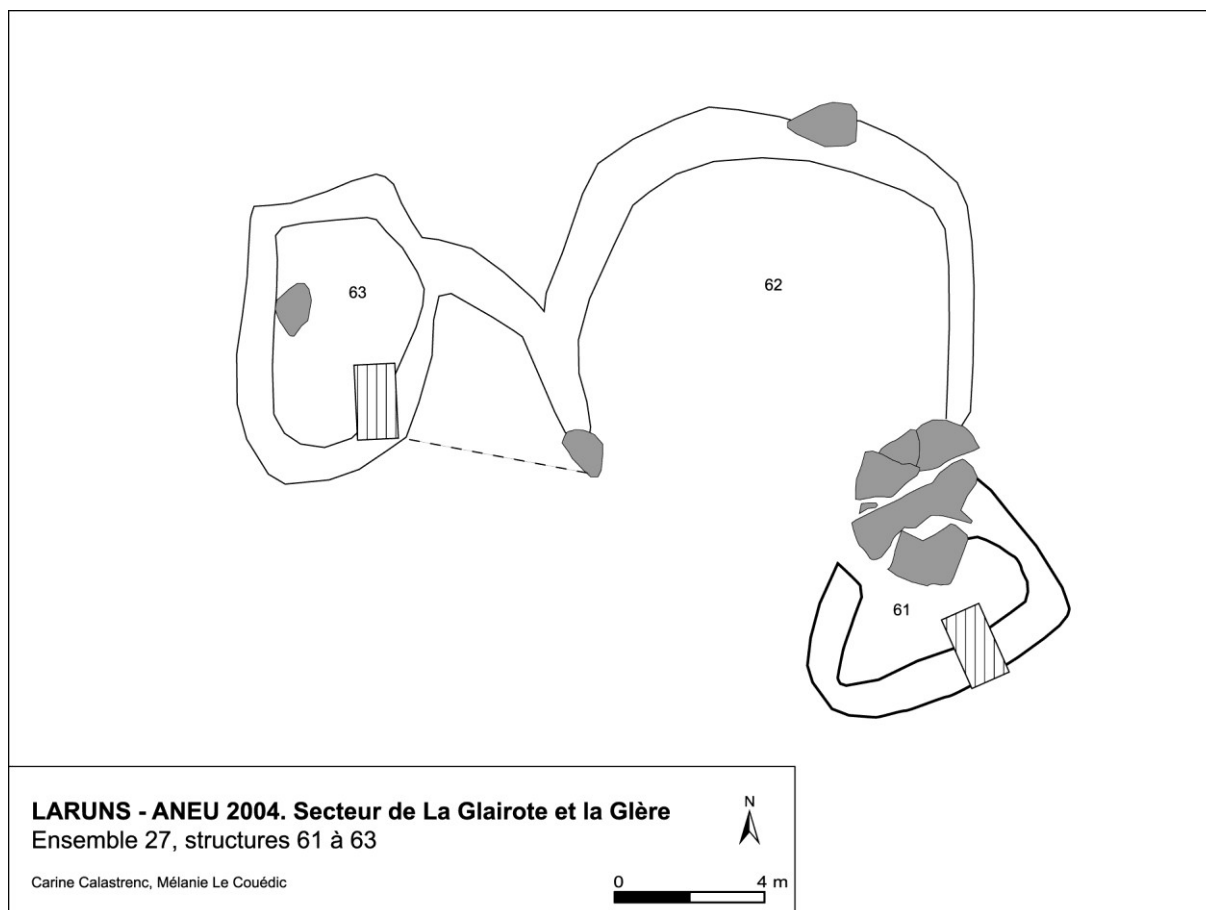


Fig. 108 : Relevé de l'ensemble 27.



Fig. 109 : Vue de l'ensemble 27.



Fig. 110 : Vue de la Structure 61.

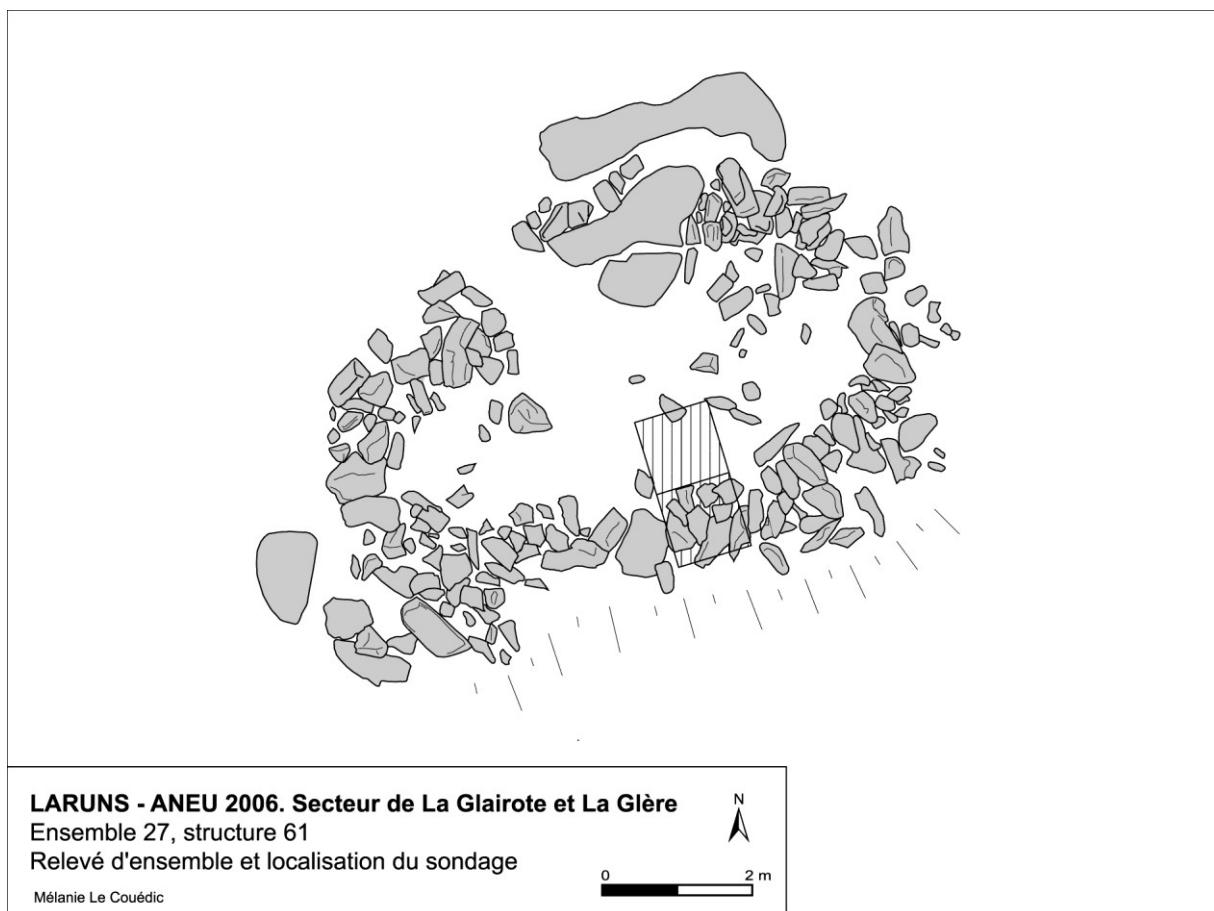


Fig. 111 : Relevé de la structure 61.

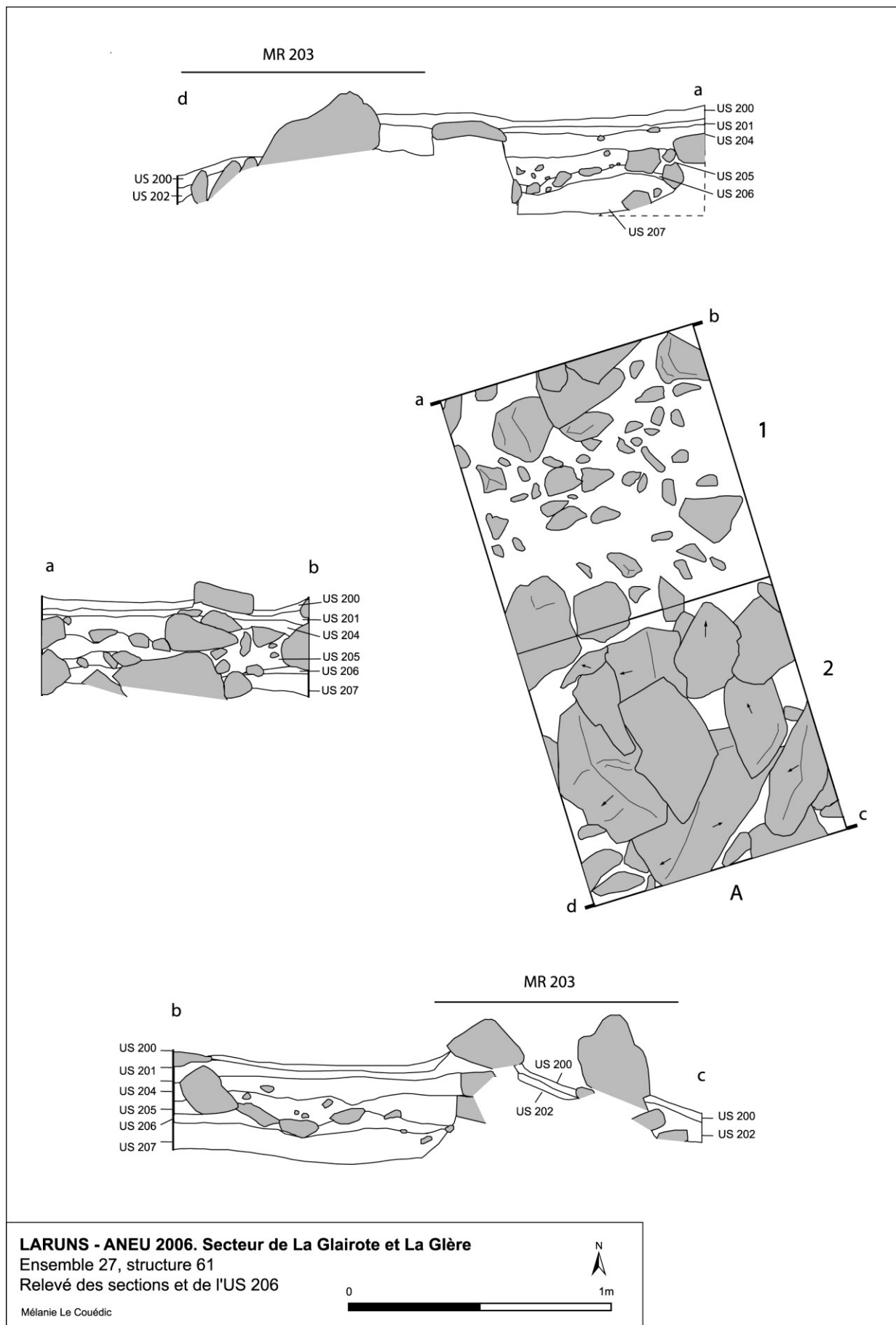


Fig. 112 : Relevé des sections de la structure 61.



Vue de l'US 200



Vue de l'US 205



Vue de l'US 206



Vue de l'US 207



Vue du profil nord-ouest /sud est



Détail du mur 203

Fig. 113 : Photographies du sondage de la structure 61.



Fig. 114 : Vue de la structure 63.



LARUNS - ANEU 2006. Secteur de La Glairote et La Glère
Ensemble 27, structure 63
Relevé d'ensemble et localisation du sondage

Carine Calastrenc



0 2 m

Fig. 115 : Relevé de la structure 63.

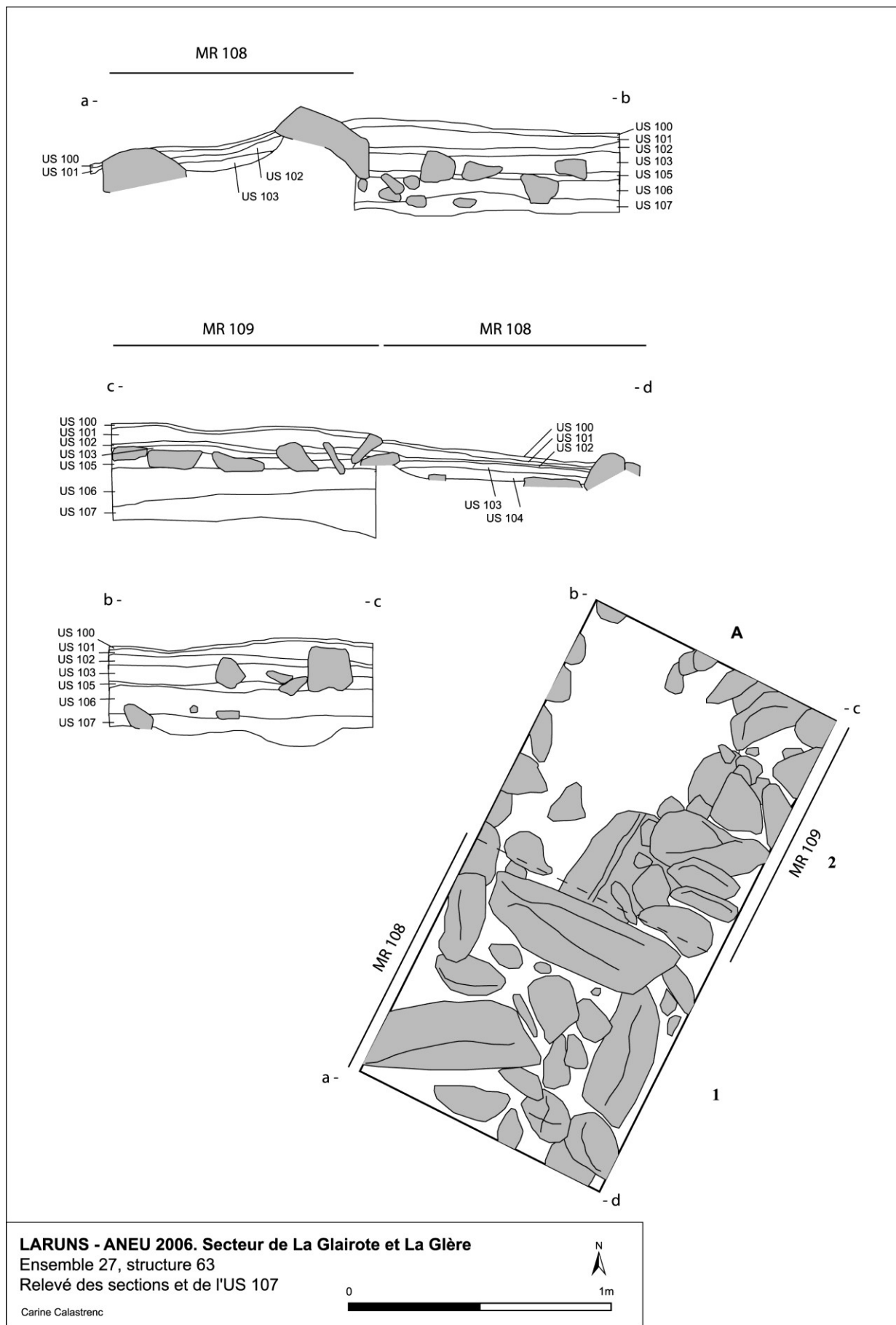


Fig. 116 : Relevé des sections de la structure 63.

Ensemble 28

Trois structures sont situées dans la continuité de l'ensemble 27, au sud-est, un peu en contrebas sur une pente qui mène au ruisseau. La structure 64 est située à 2 m seulement de la structure 61. Très effacée, elle n'est visible que par une légère déformation du sol qui dessine un rectangle de 5,10 m de long par 3,40 m de large, soit près de 18 m². À trois mètres plus au sud-ouest, un alignement de pierres dessine un mur de 8,60 m sur la pelouse (structure 65). Il fait face à un autre mur (structure 66) qui se trouve au sud-ouest, à une dizaine de mètres. Ce dernier part d'un affleurement rocheux et traverse un ruisseau.



Vue des structures 64 et 65.



Vue de la structure 66.

Fig. 117 : Photographies de l'ensemble 28.

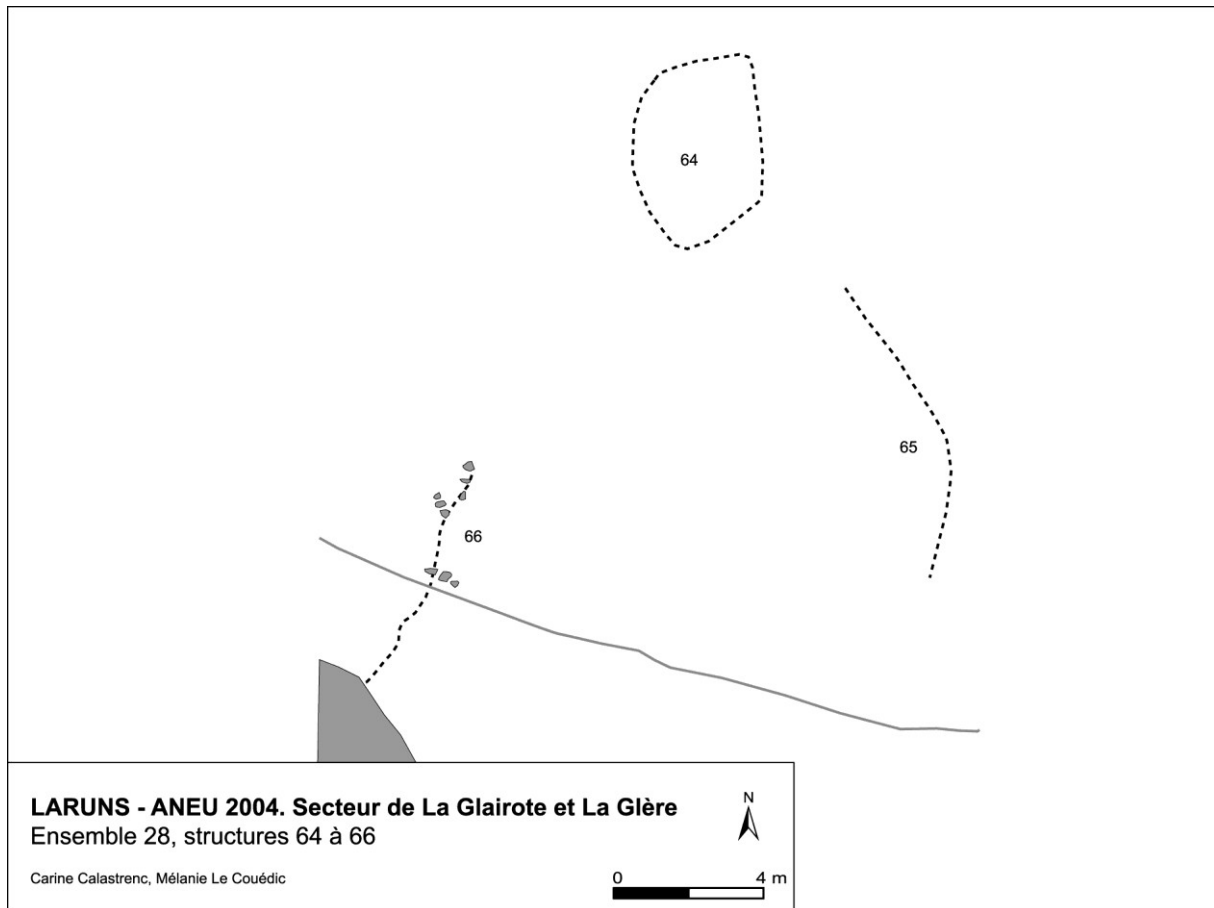


Fig. 118 : Relevé de l'ensemble 28.

Ensemble 29

À 25 m au nord de l'ensemble 31, cet ensemble comporte cinq structures adjacentes qui se trouvent au pied de la barre rocheuse des « cabanes la Glère ». Elles s'appuient sur leur face nord contre la barre rocheuse et font face au sud.

Parallèle à la paroi, la structure la plus à l'est est la plus allongée et la plus grande (structure 67) (14, 50 m x 3,80 m) d'une superficie de 55 m² environ. Ses murs sont conservés sur deux niveaux d'assise. Sur son côté ouest, elle se termine par un mur qui sépare un espace de 7 m de long par 6 m de large (structure 68). L'autre partie de l'ensemble, à l'ouest, se développe en fonction de deux murs perpendiculaires à la paroi rocheuse. Le premier, assez bien visible, est conservé sur une assise et haut d'une vingtaine de centimètres. Contre lui vient s'appuyer un mur de refend long d'environ 4 m, qui sépare deux espaces (structures 69 et 70, d'environ 90 et 16 m²). Le second mur perpendiculaire à la paroi est moins lisible et il est difficile de faire la part entre l'aménagement et l'éboulis. Ce mur délimite avec le premier un espace de 12 m de long par 4 m de large soit une superficie de 48 m² environ.



Fig. 119 : Vue d'ensemble des structures 67 à 71.



Fig. 120 : Relevé de l'ensemble 29.

Ensemble 31

À quelques mètres seulement au nord de l'ensemble arasé comportant une cabane de l'âge du Fer (structure 63, E27), se trouve l'ensemble 31. Dans un diamètre de 16 m en moyenne, il se compose de quatre constructions dont les formes suivent le relief, visibles par de légers bourrelets et quelques blocs de pierres affleurant et disjoints. Au sud-ouest se trouve une petite structure rectangulaire d'environ 9 m² dont on peut supposer l'utilisation comme structure d'habitat (n°73). Deux structures adjacentes à l'est présentent de plus gros gabarits : les constructions 74 et 75, d'environ 100 et 85 m², peuvent être interprétées comme des structures non couvertes, de parcage. La face nord de l'aménagement 74 se prolonge par un mur de 9 m de long, formé par des blocs disjoints.



Vue de la structure 73.



Vue de la structure 75.

Fig. 121 : Photographies de l'ensemble 31.

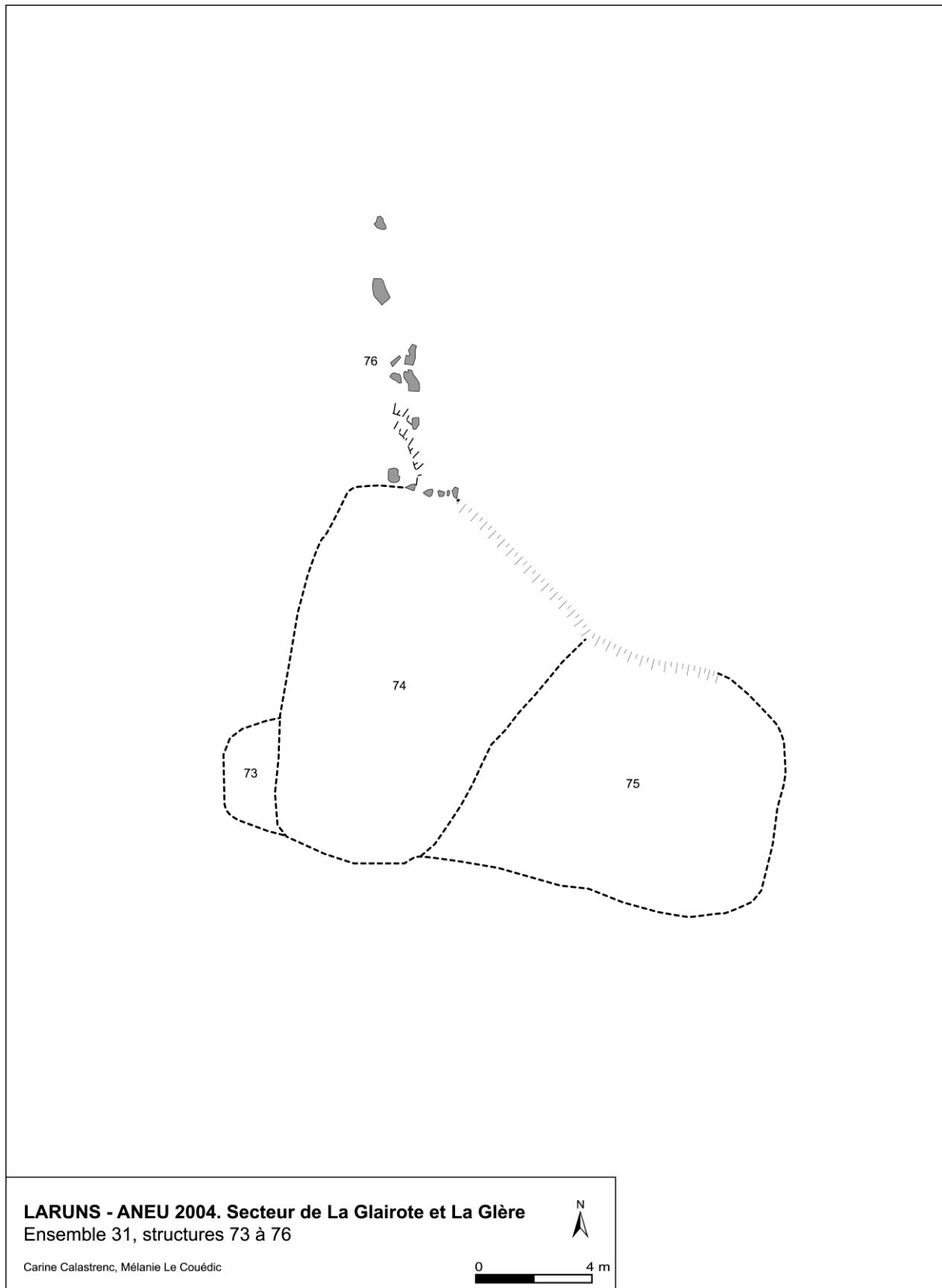


Fig. 122 : Relevé de l'ensemble 31.

Ensemble 32

Une trentaine de mètres à l'est des structures arasées 65 et 75, l'ensemble 32 comporte treize structures implantées sur une crête émaillée qui surplombe une petite combe. Arasé, l'ensemble comporte onze structures (numérotées de 77 à 87) visibles par des micro-reliefs arasés qui sont cependant un peu plus prononcés pour la structure 87. Il s'organise de manière bipartite : du côté est se trouvent six structures de petit module (10 à 20 m²), séparées soit en deux bâtiments qui comportent plusieurs pièces, soit en deux ensembles de petites structures attenantes ; du côté ouest reposent quatre structures plus grandes, qui font penser à des enclos (78, 79, 80, 77). Elles forment une enfilade semi-circulaire et présentent des formes schématiquement ovales de respectivement 180, 120, 220 et 225 m². De plus, quelques murs dont il est difficile de préciser la fonction, structurent l'espace. Long de 10 m, le mur 81, au sud, semble néanmoins délimiter une zone de transition entre enclos et cabanes. Une telle organisation est assez rare sur l'estive Anéou ; elle est comparable au complexe 149 de Tourmont (cf. 0, p 239).

Sondage de la structure 84³⁹

La construction 84 est intégrée à un ensemble de quatre structures imbriquées. Tandis que la structure 82 est de forme rectangulaire, allongée, d'orientation nord-sud, les trois autres aménagements (83, 84 et 85) quasiment de même gabarit, viennent s'appuyer sur sa face orientale. Ces constructions présentent le même état de conservation : très arasées, elles sont visibles par des alignements de pierres et de légères déformations du sol. D'après cette première vision de surface, il semble qu'elles pourraient avoir fonctionné simultanément.

De forme rectangulaire, la structure 84, dont la forme se rapproche du carré émaillé, a pour mesures extérieures 5,50 m sur 4,50 m. D'orientation NE/SO, elle est visible sur la pelouse par des alignements de pierres qui marquent ses murs et une dépression centrale de 6 m² (3 m x 2 m). S'il est difficile de distinguer une entrée avec précision, on remarque une interruption du bourrelet de terre et de pierres au sud-est de la structure. L'interprétation fonctionnelle proposée pour cette construction qui fut relevée lors des prospections de 2004, est une cabane. La fouille de cette construction permet de documenter chronologiquement et, dans une certaine mesure, typologiquement, un nouveau type de site qui présente une structure très arasée intégrée à un ensemble complexe. Le sondage a été implanté perpendiculairement au mur ouest de la structure 84 qui semble commun avec la structure 82. Neuf unités stratigraphiques ont été observées.

À un niveau de texture argileuse, à la couleur ocre et verdâtre, le substrat (US 209), succède un sédiment de texture limono-argileuse et de couleur marron foncé, (US 408), qui a livré deux fragments

³⁹ Fouillé du 12 au 23 août 2006 sous ma direction (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006 : 55-68).

d'os (0.5 à 1 cm) ; ce niveau semble pourtant stérile, et nous émettons l'hypothèse d'un transfert de ce petit mobilier par percolation. C'est sur celui-ci que la structure a été construite. Vient ensuite un niveau au sédiment compact, tassé et clair (US 407). D'une puissance stratigraphique de 6 à 10 cm, il renferme un mobilier archéologique varié : un petit tesson de céramique (inférieur à 1 cm, de pâte rosée), deux fragments d'os (1 cm sur 0.7), deux dents et une scorie. Ces caractéristiques - sédiment renfermant des charbons, tassé et contenant du mobilier - le rattachent au niveau d'occupation de la structure, d'autant plus qu'il se trouve sous un niveau d'éboulis.

Ce niveau 407, rapporté au niveau de fonctionnement de la structure, a été choisi pour la datation. Les charbons qui y ont été récoltés, étaient dispersés dans l'épaisseur de la couche et pourraient provenir d'une structure de combustion interne à la construction. La datation d'un fragment de hêtre a livré une fourchette à 95,4 % de probabilité comprise entre 260 et 540 ap. J.-C⁴⁰.

Le mur, construit en pierres sèches, est constitué de blocs de calcaire irréguliers de 20 à 30 cm de diamètre en moyenne et, entre ces blocs, de plus petits modules de grandeur centimétrique. Il semble construit sur l'US 408 et l'US 407 vient s'appuyer contre sa base. Après abandon, il s'est éboulé en partie vers l'intérieur de la structure. Les blocs des premières assises auraient glissé en premier vers l'intérieur de la structure (d'après l'observation d'une pile de blocs « en escalier » au centre du sondage et l'inclinaison des pierres visible sur les sections), entraînant à leur suite l'effondrement des assises supérieures. Ces pierres provenant de l'éboulis des murs à l'intérieur du sondage, enchâssées dans des niveaux sédimentaires de couleur brun ocre à brun clair, de texture limoneuse (US 405 et 406), restent assez faibles en quantité: une dizaine de blocs sur un seul niveau. On peut évoquer la possibilité d'une partie de la construction établie en matériaux périssables, ou un épierrement en faveur d'une autre construction plus tardive.

En conclusion, la fouille d'une petite partie de la structure 84 a livré un niveau de fonctionnement assez net, comportant un petit mobilier archéologique et des charbons de bois dispersés qui ont permis de dater cette occupation du 3^e au 6^e s. ap. J.-C.. L'hypothèse émise lors de la prospection d'une cabane de petite taille (6 m² de superficie interne d'après le plan) peut être conservée, même si la présence d'une scorie et d'une dent interroge. Cette datation vient enrichir l'éventail typologique avec un site arasé intégré dans un ensemble aux structures multiples.

Sondage de la structure 87⁴¹

Située à 10 m à l'ouest de la précédente, la structure 87, arasée, est visible par un bourrelet de terre et de pierres assez prononcé qui entoure une dépression et forme un rectangle de 4,8 m de long

⁴⁰ Âge non calibré 1645±30BP.

⁴¹ Les travaux se sont déroulés du 12 au 22 août 2006 sous la direction de Carine Calastrenc (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006 : 69-84).

par 3,0 m de large. Un possible accès est perceptible à l'angle nord-est. La structure 86 est accolée à sa face sud. Le sondage a été réalisé dans l'angle sud-est à l'intérieur de la structure. Il a permis la mise au jour d'une douzaine d'unités stratigraphiques.

La structure 87 a fait l'objet d'une seule occupation correspondant à l'US 306. Immédiatement superposée au substrat (US 308) et sous-jacent à l'éboulement des murs (US 309 et 311), ce niveau au sédiment brun clair veiné de brun gris, est puissant de 12 cm en moyenne. Il est assez riche en charbons et renferme la quasi-totalité du mobilier recueilli (7 objets sur 8). Ce mobilier est important pour une structure de ce type, puisqu'il est composé de quatre pièces d'os (dont une dent de capriné), deux fragments de céramique (tessons de panse) un clou de maréchalerie (forgé de 3cm cm de long). La datation radiocarbone d'un fragment de pin carbonisé compris dans cette unité stratigraphique a livré une fourchette à 95,4 % de probabilité comprise entre 230 et 390 ap. J.-C.⁴².

Ce niveau vient buter contre le mur sud (MR 310) qui repose lui aussi sur l'US 308. Il s'agit d'un mur d'un mètre de large, conservé sur trois assises et 60 cm de hauteur. Il est composé de blocs de 30 à 40 cm de côté, dont les interstices sont comblés par des pierres de plus petit module.

Après la phase d'occupation, la structure 87 a été abandonnée puis peu à peu détruite. Trois niveaux d'éboulis ont pu être identifiés (US 309, 311 et 312). Leur démontage, l'orientation des pierres et les relations stratigraphiques qu'elles entretiennent avec les niveaux de comblement permettent de proposer une hypothèse sur la constitution initiale du mur : ce dernier devait être parementé sur la face interne de dalles posées de chant sur une assise de petites pierres, tandis qu'une grande dalle de calcaire placée en boutisse dans le mur maintenait la cohésion de l'ensemble.

Il est en revanche difficile de se prononcer sur l'élévation au-delà de quelques assises. Un fragment de matière indéterminé à base de terre et peut-être de cendre pourrait s'apparenter à du torchis. Il s'agit d'un conglomérat de gravillon, de terre et peut-être de cendre présentant des traces de fer. Ce fragment permet d'envisager l'emploi de torchis dans le bâti, soit avec des matériaux périssables, soit en bouchage des interstices de blocs de pierre, conformément à ce qu'attestent des travaux ethnologiques de la fin du 19^e ou du début du 20^e s. (SCHMITT 1934 : 4). Une détermination plus précise serait néanmoins nécessaire.

Ces structures 84 et 87 appartenant au même ensemble ont pu fonctionner simultanément. En raison de leur architecture complexe et de leur datation de l'antiquité tardive, elles ont été retenues pour des fouilles en extension⁴³ (CALASTRENC, RENDU, CRABOL 2010).

⁴² Âge non calibré 1735±30BP.

⁴³ Campagne de 2009 et de 2010 à venir, sous la direction de Carine Calastrenc.

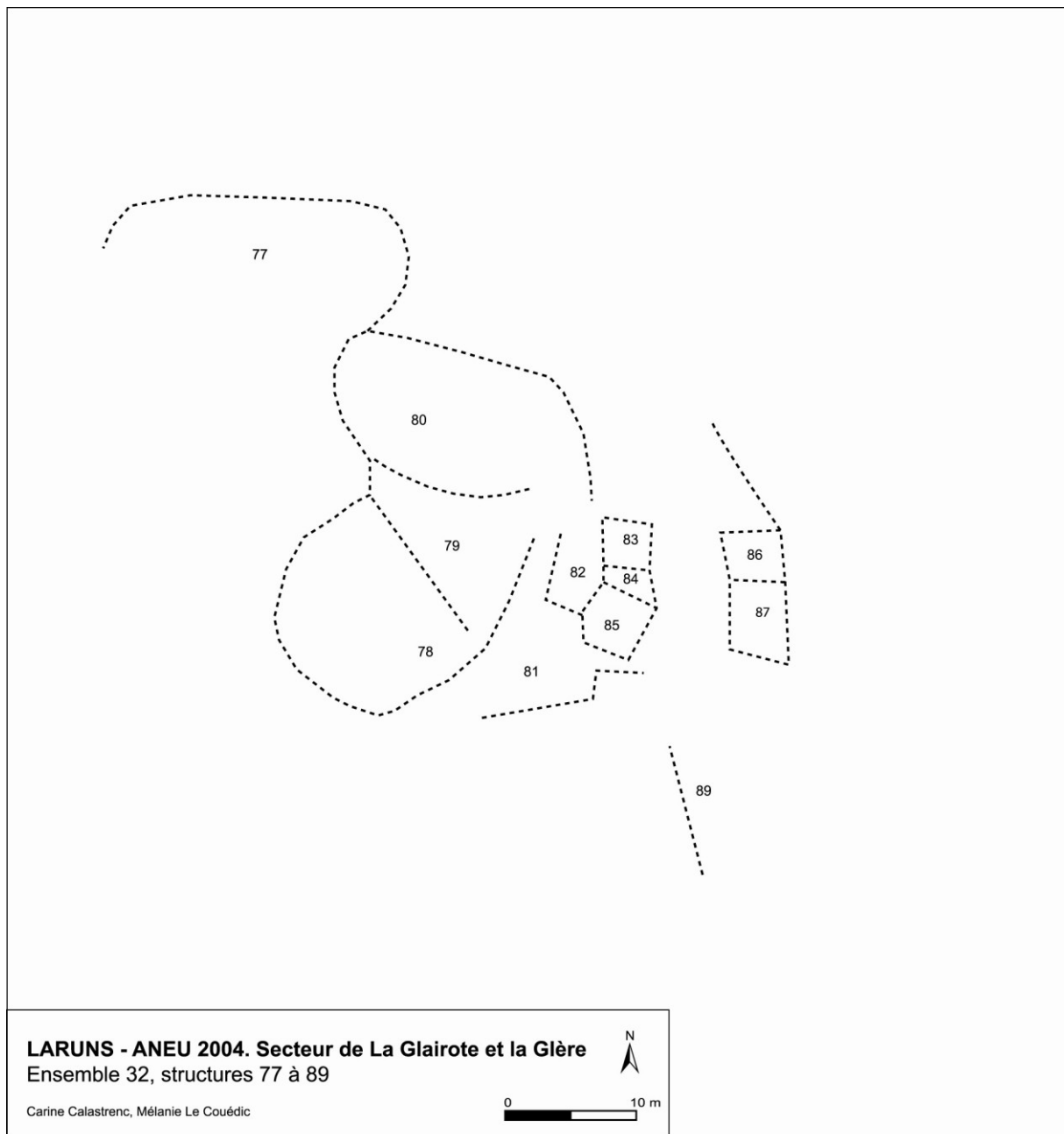


Fig. 123 : Relevé de l'ensemble 32.



Vue de la structure 82.



Vue de la structure 83.



Vue de la structure 84.



Vue de la structure 85.



Vue de la structure 86.



Vue de la structure 87.

Fig. 124 : Photographies de l'ensemble 32.



Fig. 125 : Relevé de l'ensemble 32.



Fig. 126 : Relevé de la structure 84.

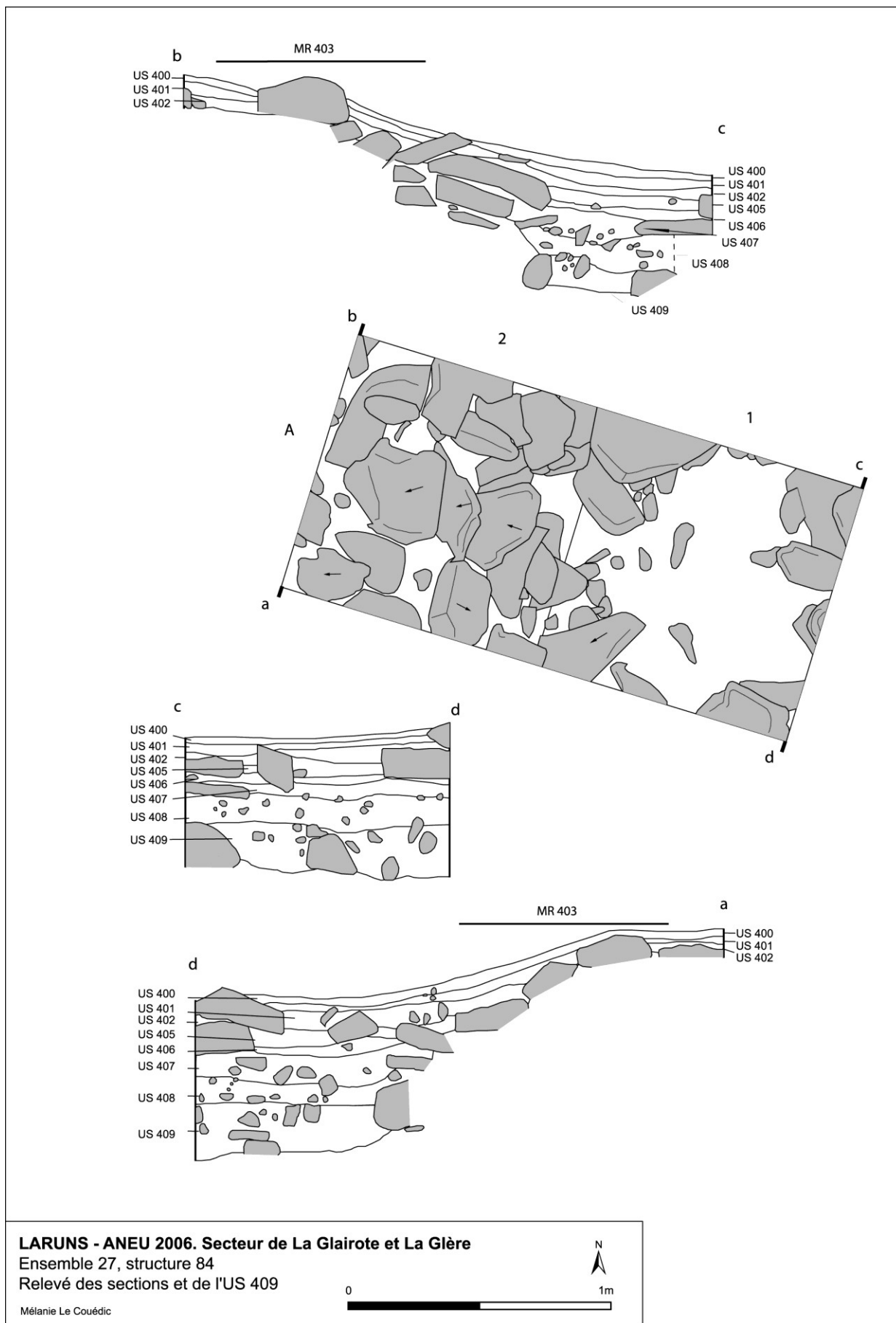


Fig. 127 : Relevé des sections de la structure 84.



Vue de l'US 400



Vue de l'US 407



Vue de l'US 408

Fig. 128 : Photographies du sondage de la structure 84.

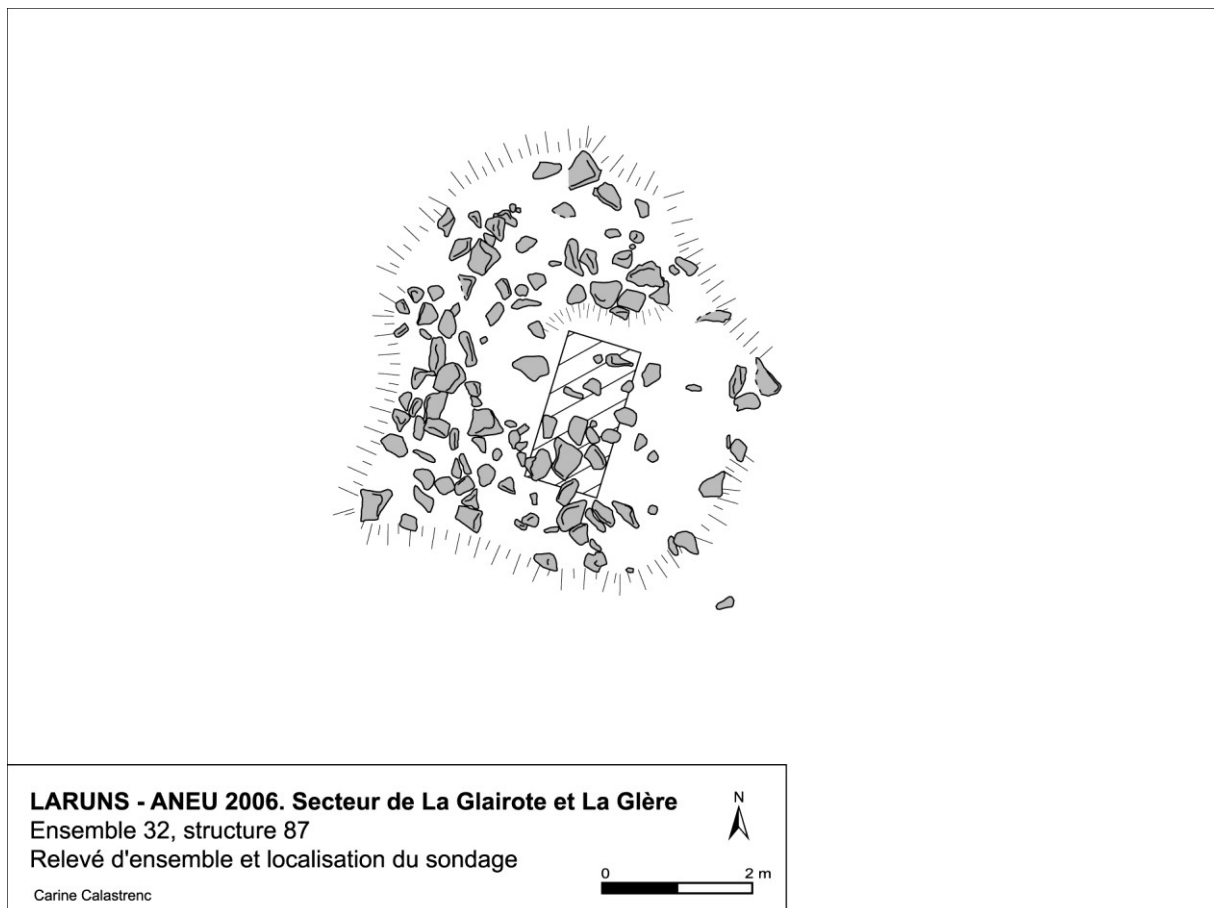


Fig. 129 : Relevé de la structure 87.

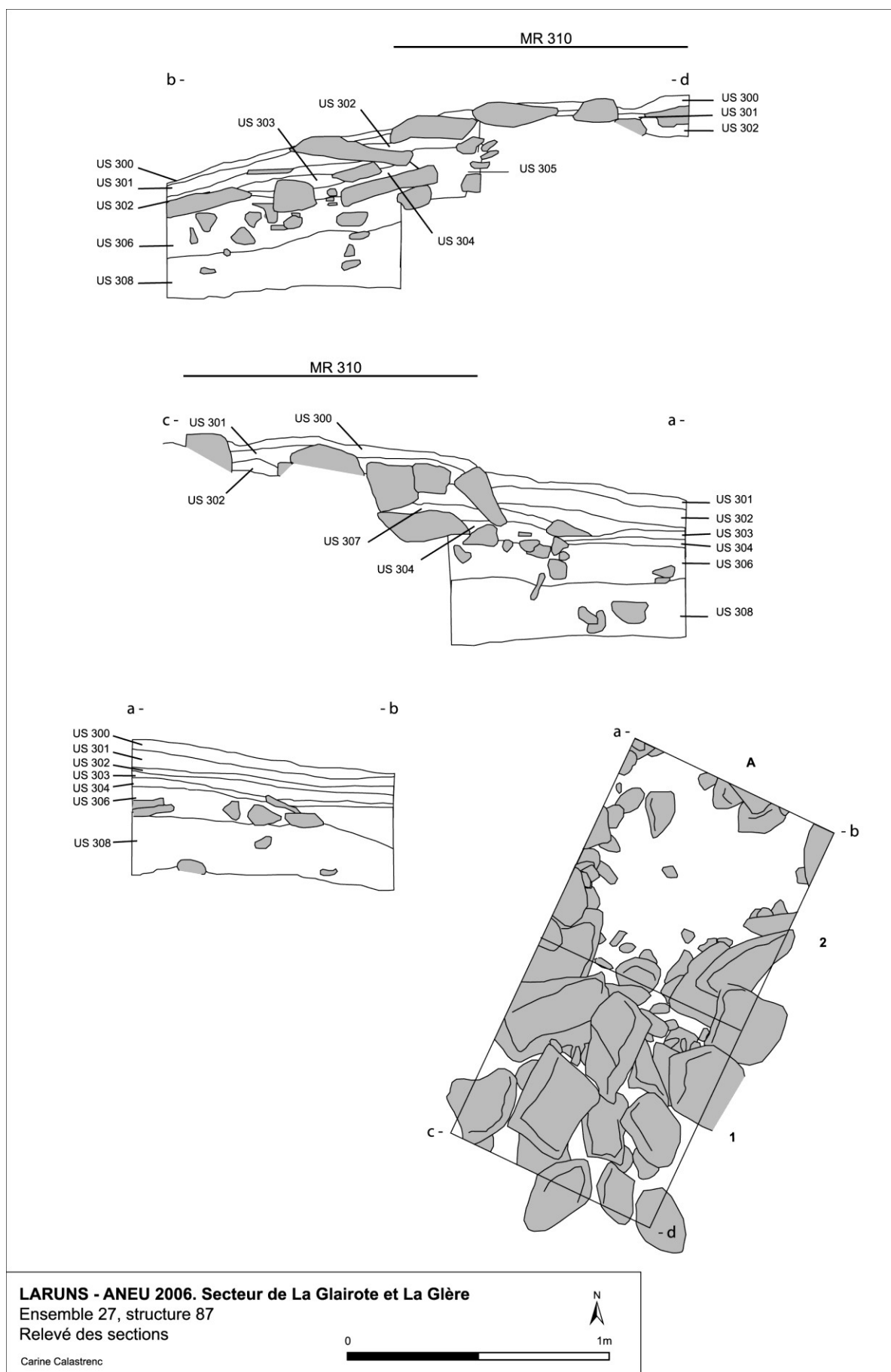


Fig. 130 : Relevé des sections de la structure 87.

Ensemble 30

Au fond d'une petite combe, sur une pente herbeuse sur laquelle arrivent des pierres arrachées de la paroi rocheuse se trouve la structure 72, à environ 15 m à l'est de l'ensemble 29 et à 3 m au nord de l'ensemble 31. Bien visibles, ses murs sont conservés sur une à deux assises, sur 20 à 30 cm de hauteur ; interrompus sur un peu plus d'un mètre sur sa face nord, ils tracent un rectangle émoussé de 8 m de long par 5,70 m de large à l'extérieur, 6,20 m sur 4,30 m à l'intérieur, soit 27 m² de superficie, ce qui rend cette structure difficile à qualifier. Sa morphologie plaide cependant en faveur d'un enclos.



Fig. 131 : Vue de la structure 72.

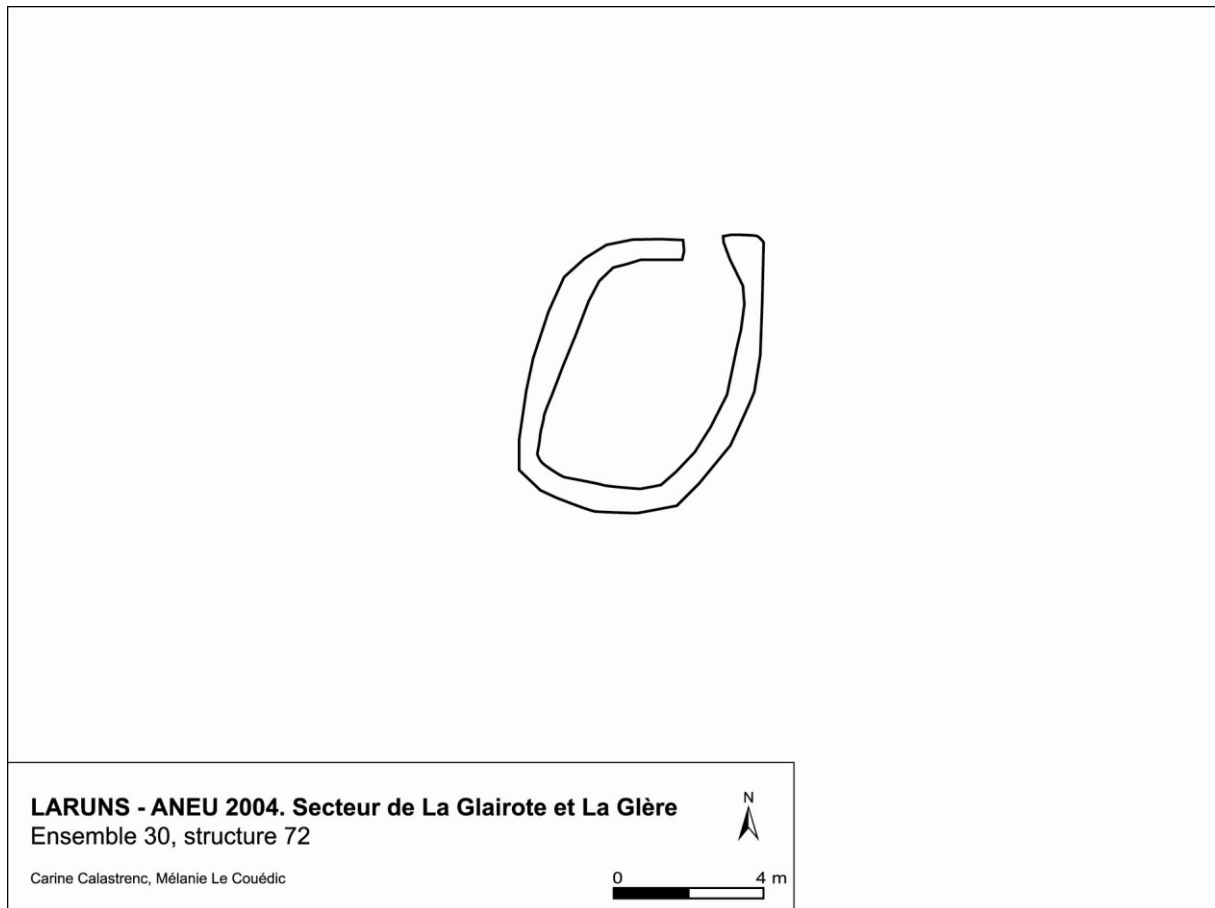


Fig. 132 : Relevé de l'ensemble 30.

Ensembles 33 et 34

Quelques mètres plus au nord contre le pied de la falaise s'adossent successivement deux ensembles de structures (33 et 34, séparés de 20 m). D'abord, une petite structure de 2 m² peut être qualifiée d'abri sous roche (structure 91) ; ses murs de 30 cm de hauteur, en partie effondrés, restent toutefois bien conservés à l'angle sud-ouest. On peut observer un crochet en fil de fer accroché à un trou de la paroi rocheuse. Cet aménagement se trouve à l'intérieur d'une structure plus grande, d'environ 30 m² (structure 90) qui s'organise autour d'éléments naturels mis à profit pour son implantation. De gros blocs formant un espace vide ont été complétés par une ligne de pierres au sud et à l'est.

En suivant le bord de la petite falaise, sur une vingtaine de mètres, on arrive à l'ensemble 34, qui comporte sept structures imbriquées et qui n'est pas sans rappeler le complexe 29 qui se trouve à 150 m à vol d'oiseau vers l'ouest (0, p 143). Blocs de l'éboulis, rochers et chaos de calcaire ont servi pour l'implantation de cet ensemble globalement triangulaire, d'orientation SO/NE et d'environ 200 m². Les murs, hauts de 50 à 60 cm, délimitent deux espaces de 60 m² (structures 92 et 95), deux de 90 m² (structures 94 et 98) et une zone plus grande de 120 m². Deux aménagements plus petits accolés à ce mur sont perceptibles par des alignements de pierres (structure 96 et 97, de 3 et 27 m² environ).

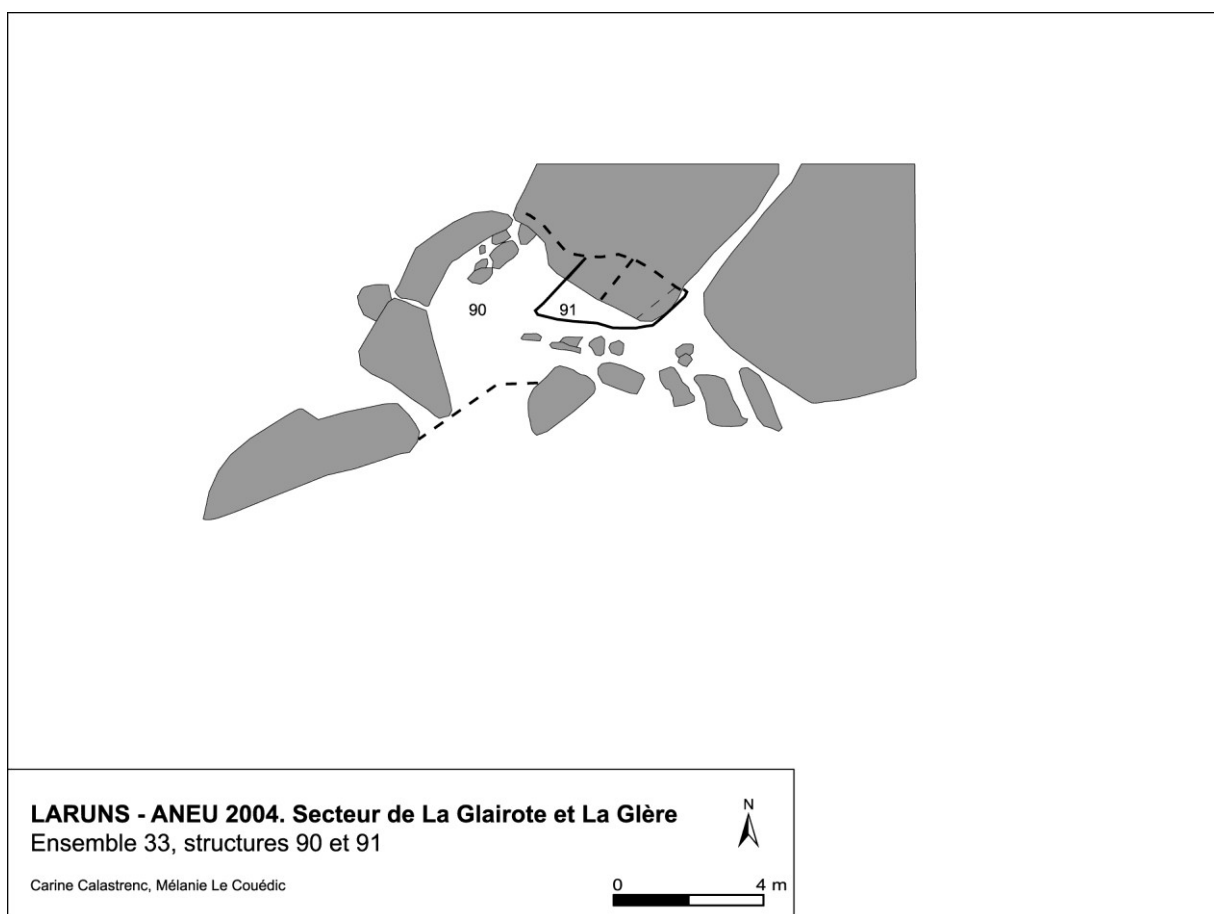


Fig. 133 : relevé de l'ensemble 33.



Vue des structures 90 et 91.



Vue de la structure 91.

Fig. 134 : Photographies de l'ensemble 33.



Vue des structures 92 à 98.



Vue des structures 92 à 98.

Fig. 135 : Photographies de l'ensemble 34.

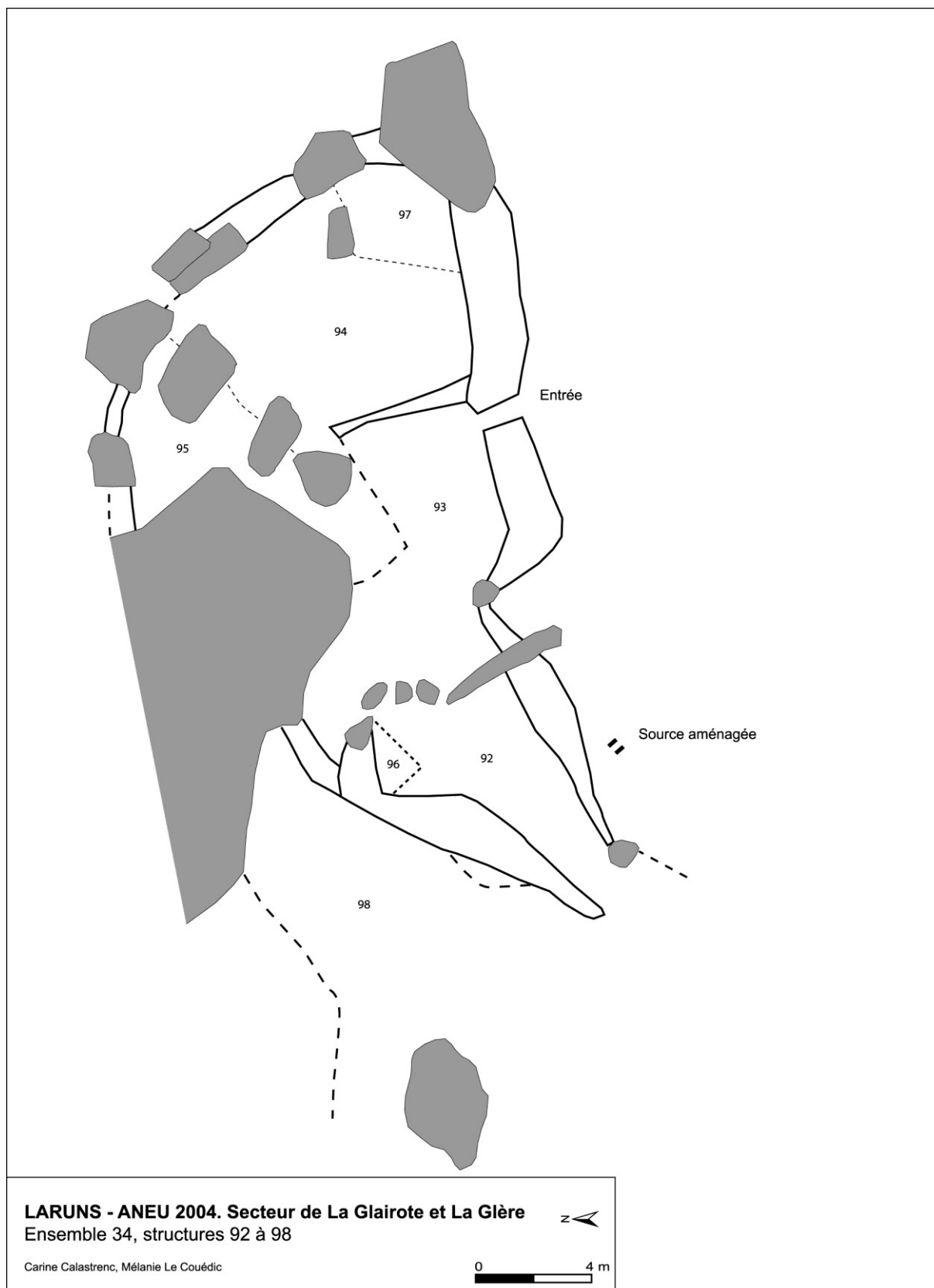


Fig. 136 : Relevé de l'ensemble 34.

Ensemble 35

Toujours plus à l'est, un ensemble de deux structures (99 et 100) se trouve à une quarantaine de mètres. Il est situé à mi-pente dans une zone qui comporte encore de l'éboulis ; d'orientation est-ouest, il présente une forme rectangulaire assez allongée de 11 m de long et s'appuie contre de gros blocs au nord-ouest. Un alignement de pierres divise le tout en deux parties : une structure de 8,10 m de long sur 4,90 de large à l'extérieur fait environ 24 m² à l'intérieur (99). Ses murs sont conservés sur une assise de plus ou moins 20 cm de hauteur. Elle se prolonge à l'ouest par une petite structure séparée par un mur de refend. Ses murs sont un peu mieux conservés (55 cm de haut) et délimitent un espace intérieur de 5 m². L'ensemble peut-être interprété comme un enclos et une petite cabane ou annexe, peut-être un abri à agneaux.

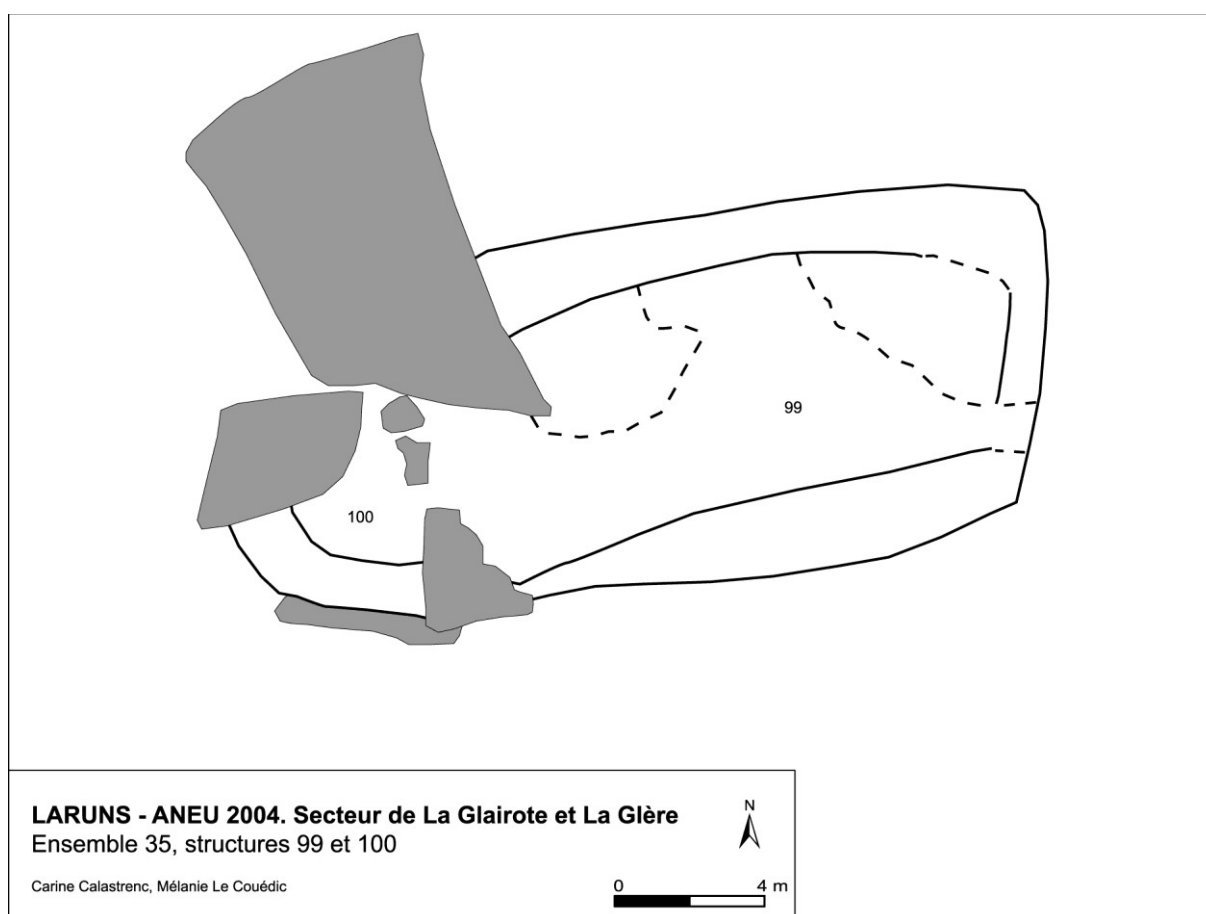


Fig. 137 : Relevé de l'ensemble 35.



Vue des structures 99 et 100.



Vue de la structure 99.



Vue de la structure 100.

Fig. 138 : Photographies de l'ensemble 35.

Ensemble 36

L'ensemble 36 se trouve au pied de l'éboulis calcaire, en contrebas d'une pente surmontée d'une barre rocheuse, à 1830 m d'altitude environ. Il se compose de six structures de forme, d'état de conservation et de superficie différentes qui s'organisent autour de trois pôles : la structure 101 identifiée comme étant une cabane ; l'ensemble comprenant les structures 102 (enclos) et 104 (sans identification fonctionnelle) et le groupe composé des structures 103 (enclos), 104 et 106 (indéterminées).

Les structures 101, 102 et 103 sont celles qui présentent le meilleur état de conservation avec des murs visibles sur une hauteur allant de 30 à 70 cm. Les autres structures ne sont marquées que par des alignements de pierres et/ou des micros déformations du sol. Cette conservation hétérogène des structures laissait supposer une occupation de la zone sur le temps long.

Deux structures ont fait l'objet de sondage en 2007 : d'une part la structure 101 bien conservée qui d'un point de vue morphologique et spatial pourrait avoir fonctionné avec l'enclos 103, et, d'autre part, la structure 102 qui paraissait antérieure d'après son degré d'arasement.

Sondage de la structure 101⁴⁴

Au centre de deux enclos (102 et 103) la structure 101 est une petite construction de 16,80 m² construite au sud de deux blocs rocheux sur lesquels est appuyée sa face nord. Sa forme est schématiquement trapézoïdale, avec une face est de 4,10 m de long et une face ouest de 2,60 m. Ses murs de pierres sèches sont conservés sur environ 70 cm de haut et de large ; le module général est un double parement de gros blocs et dalles empilés sur la face externe et des blocs de plus petits calibres, minces, sur la face interne avec parfois des dalles placées en boutisse. Des blocs plus petits (10 à 50 cm) viennent combler les interstices. Cette structure à l'élévation importante avec une hauteur jusqu'à 70 cm présente un degré d'effondrement important vers l'intérieur. La porte, située à l'angle sud-est, mesure 65 cm de large.

Le sondage a été implanté dans l'angle nord-est de la structure ; il a permis de mettre au jour 13 unités stratigraphiques. Cette structure a fait l'objet d'une occupation dont témoigne un foyer. C'est sur l'unité stratigraphique 403, un niveau marron clair orangé, fin, homogène avec quelques inclusions de cailloux – sus-jacente à deux niveaux naturels (409 et 410) – que la structure a été construite. Le mur (MR 411) a été bâti en calcaire et est conservé sur cinq assises au maximum ; il s'appuie contre un gros bloc naturel dans la partie nord du sondage.

⁴⁴ Réalisé sous la direction de Carine Calastrenc du 8 au 14 août et du 2 au 4 septembre 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 35-46).

L'occupation de la structure est ensuite marquée par la présence d'un foyer. D'une puissance stratigraphique de 5 cm (26 cm de long par 18 cm de large) ce dernier se compose de trois strates superposées (terre rubéfiée, niveau de cendres et niveau de charbon mêlés à la terre) et de deux lentilles de cendre et charbon mêlés, légèrement excentrées. Construit au bord du mur ouest, à quelques centimètres, le foyer est compris dans l'US 402 (un niveau marron, compact, granuleux avec quelques inclusions de gravier) ce qui suppose une interface correspondant à un niveau d'occupation non décelé à la fouille (US 413).

Un fragment d'une branchette de hêtre provenant de l'unité stratigraphique 404 du foyer, c'est-à-dire associée au fonctionnement de la structure, a été choisi pour la datation au radiocarbone par AMS. Les résultats permettent de situer l'utilisation de ce foyer entre le 18^e s. et le 20^e s ap. J.-C⁴⁵.

Si le foyer est bien visible, le niveau d'occupation n'a pu être clairement identifié ; les unités stratigraphiques 402 et 401 supérieures sont meubles, hétérogènes et s'apparentent à du comblement ; elles marquent la phase d'abandon de la structure.

La fouille d'une partie de cette structure a donc livré une phase d'occupation nette marquée par la présence d'un foyer mais n'a pas permis d'identifier le niveau d'occupation associé. Ce foyer n'est peut-être ni le seul, ni le premier, mais appartient à la phase d'occupation de cette cabane, dont la datation vient enrichir le panel typologique avec une cabane assez bien conservée de petite dimension associée à un ou plusieurs enclos.

Sondage de la structure 102⁴⁶

À dix mètres à l'ouest de la cabane 101, la structure 102 est construite entre deux blocs de calcaire. Les deux faces les plus nettes (nord-est et sud-est) sont constituées de murs de calcaire conservés sur deux niveaux d'assise ; le tout, de forme rectangulaire, fait 36 m² (8,20 m x 4,40 m à l'extérieur) et se prolonge vers l'ouest par un aménagement moins visible (104).

Un sondage de 2 m² a été implanté sur la face sud-est, à proximité d'un bloc formant l'angle sud. Les travaux ont permis de mettre au jour sept unités stratigraphiques.

La structure 102 a fait l'objet d'une seule occupation correspondant à l'unité stratigraphique 604 et au mur 601. Au dessus de l'US 606 (niveau sédimentaire marron clair veiné brun, meuble et friable) se trouve l'US 605. Celle-ci correspond à un niveau sédimentaire marron-brun, meuble, friable, hétérogène de texture limono-argileuse, avec des inclusions de cailloux et des fragments de charbons sur lequel la structure 102 a été construite. Le mur, visible sur un mètre linéaire, présente deux

⁴⁵ Résultats non calibrés : 70 ±30 BP et résultats calibrés à 95,4% de probabilité : 1690-1930 ap. J.-C.

⁴⁶ Réalisés les 13 et 14 août puis les 5 et 06 septembre 2007, sous la direction de Carine Calastrenc.

factures : au sud-ouest, il est constitué d'un double parement de blocs (longs de 20 à 60 cm) tandis qu'au sud-est, une fourrure de petites pierres (entre 5 et 10 cm) et de terre (US 608) est maintenue entre un parement interne constitué d'une dalle et d'un parement externe composé de blocs. Durant la phase d'occupation s'est peu à peu formée l'US 604, d'une puissance moyenne de 10 cm et composée de sédiments marron-bruns orangés, compacts, limono-argileux, homogènes, avec inclusions de blocs et quelques cailloux. Ce niveau comprenait du matériel archéologique (une dent d'ovin) et des fragments de charbon. L'un d'entre eux, un fragment de hêtre, a permis une datation radiocarbone qui donne une fourchette calibrée à 95,4% de probabilité de 1220-1290 ap. J.-C⁴⁷.

L'abandon de la structure est caractérisé par l'éboulement du mur, dont la fouille a permis d'estimer l'élévation minimale à trois assises. La stratigraphie suggère un long processus de destruction. D'abord le niveau d'occupation a été recouvert par un niveau sédimentaire marron-brun clair, de texture limono-argileuse avec inclusions de blocs (supérieurs à 15 cm) et de graviers (inférieurs à 3 cm). Le tamisage de ce niveau a livré de nouveaux fragments de charbons ainsi qu'une scapula d'ovin-capriné et une esquille d'os. Ce niveau se différencie de l'US 604 par la texture des sédiments - il est moins argileux - et par sa position stratigraphique par rapport au mur. Cette unité stratigraphique pourrait relever d'une fréquentation postérieure dans le cadre de l'occupation globale de l'ensemble. Ensuite, directement sus-jacent se trouve l'US 602, au sédiment marron foncé, de texture limoneuse et assez compact qui constitue un niveau de comblement sur lequel reposait la terre végétale (US 600).

La fouille d'une partie de la structure 602 a donc livré un niveau d'occupation daté du 13^e s. et les indices d'une fréquentation ultérieure. Elle confirme dans une certaine mesure l'hypothèse initiale d'un enclos.

⁴⁷ Âge non calibré 745 ± 30 BP.

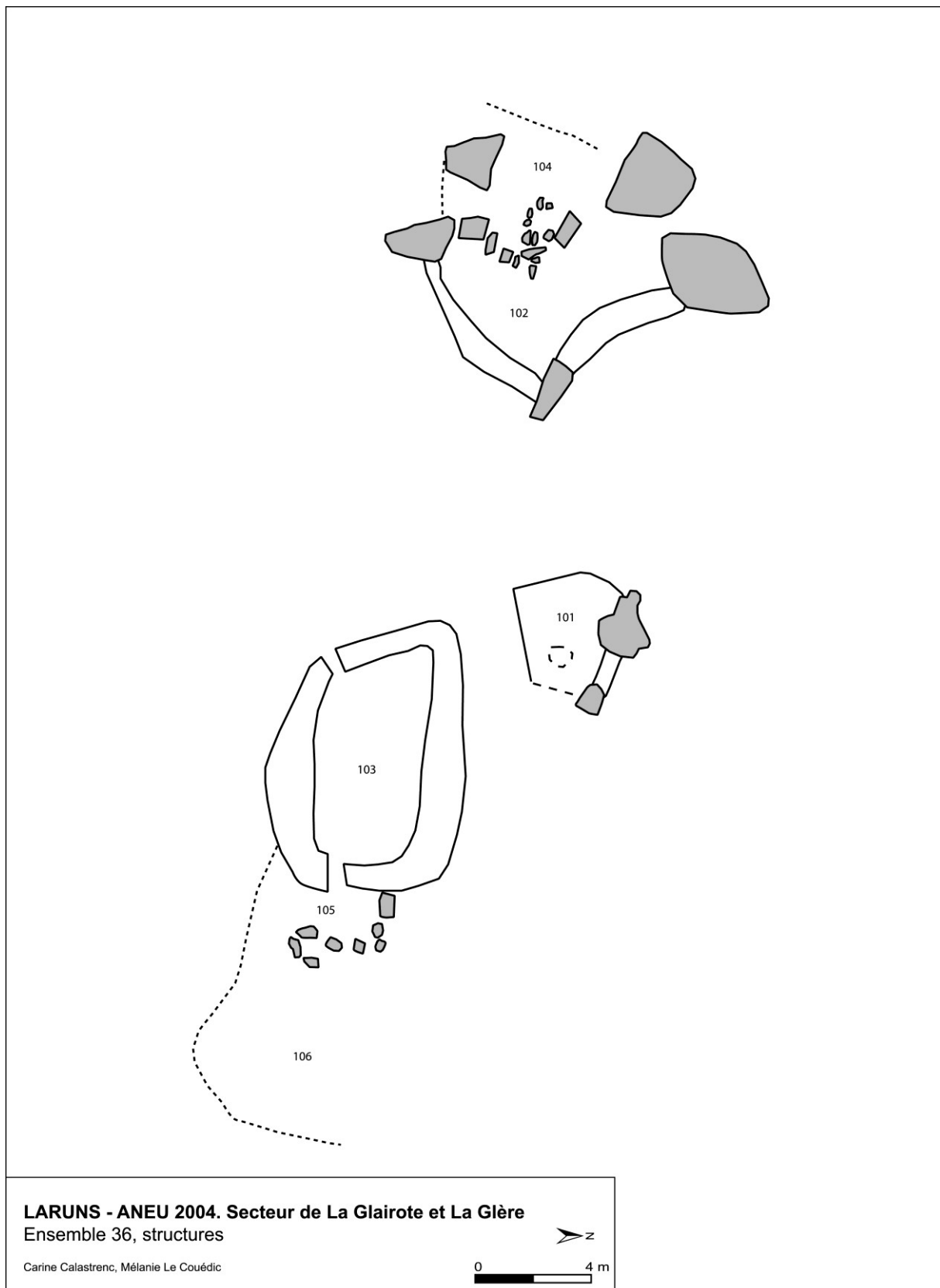


Fig. 139 : Relevé de l'ensemble 36.



Vue de la structure 101.



Vue de la structure 102.



Vue de la structure 102.



Vue de la structure 103.



Vue de la structure 104.



Vue de la structure 106.

Fig. 140 : Photographies de l'ensemble 36.

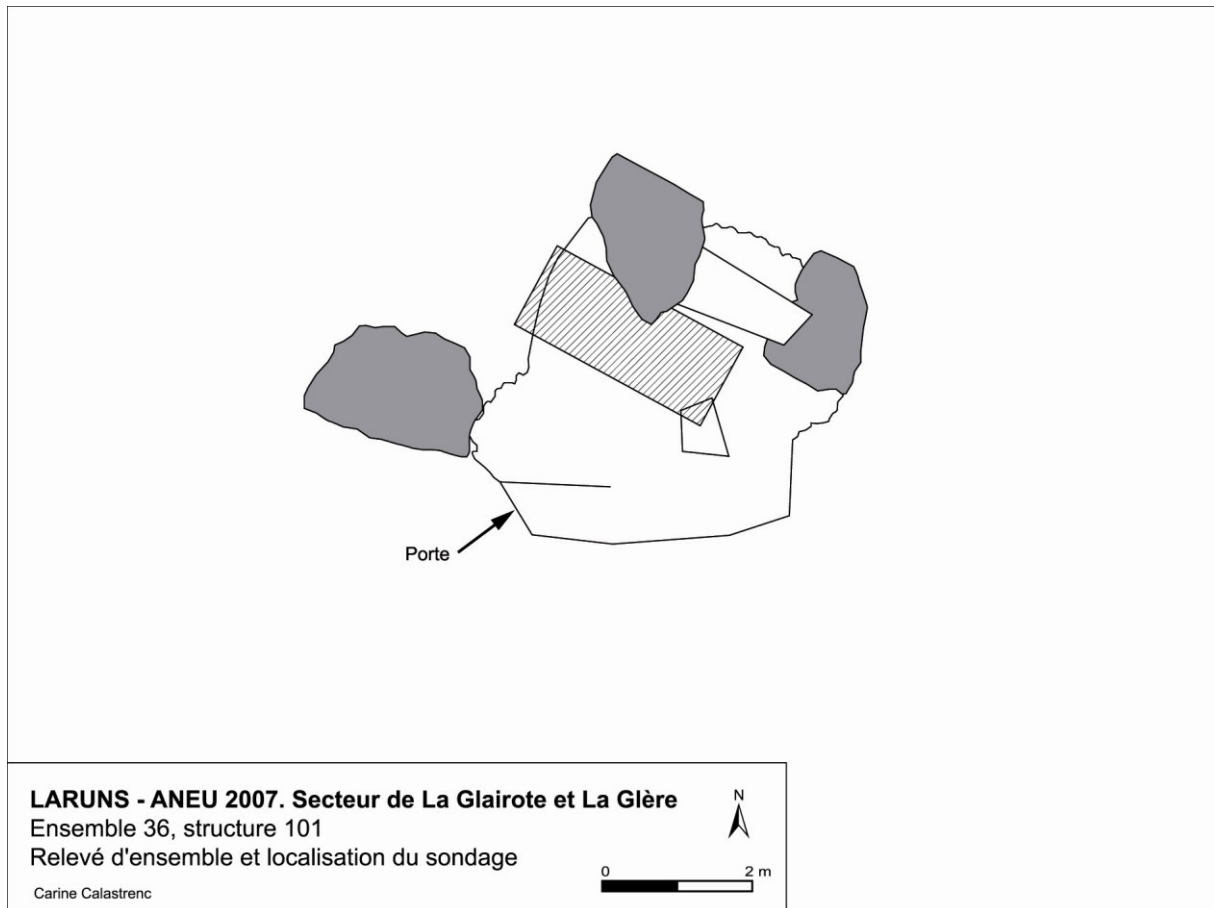


Fig. 141 : Relevé de la structure 101.

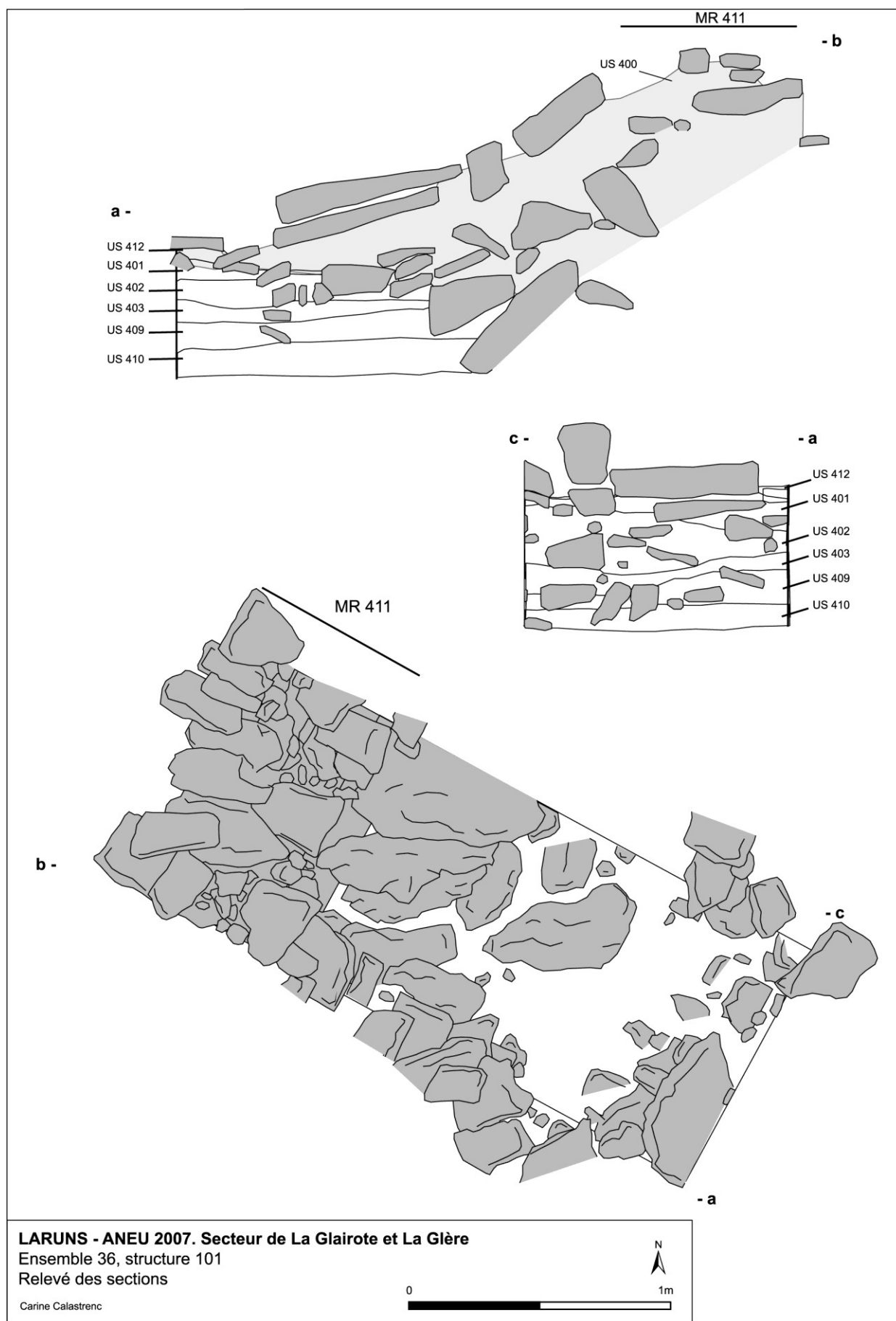


Fig. 142 : Relevé des sections de la structure 101.

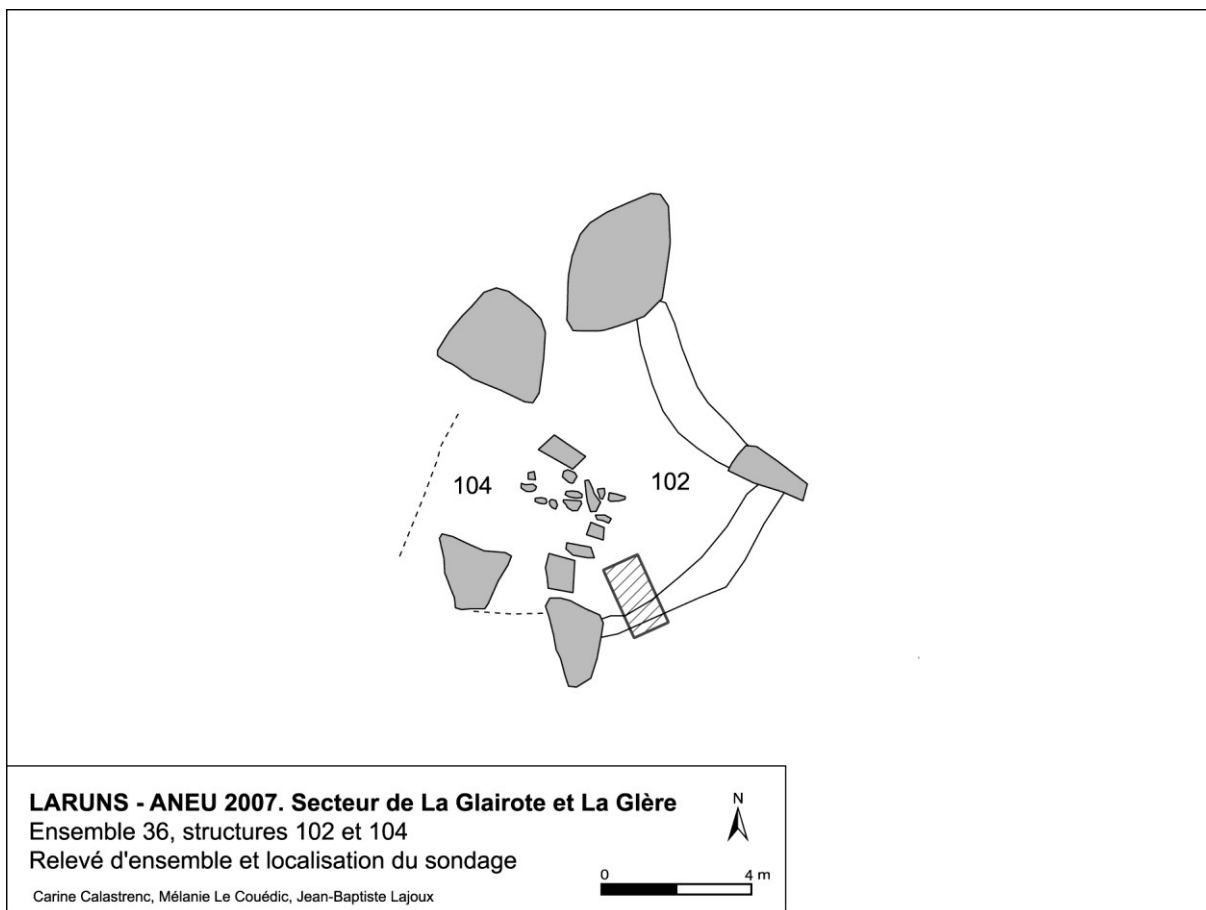


Fig. 143 : Relevé des structures 102 et 104.

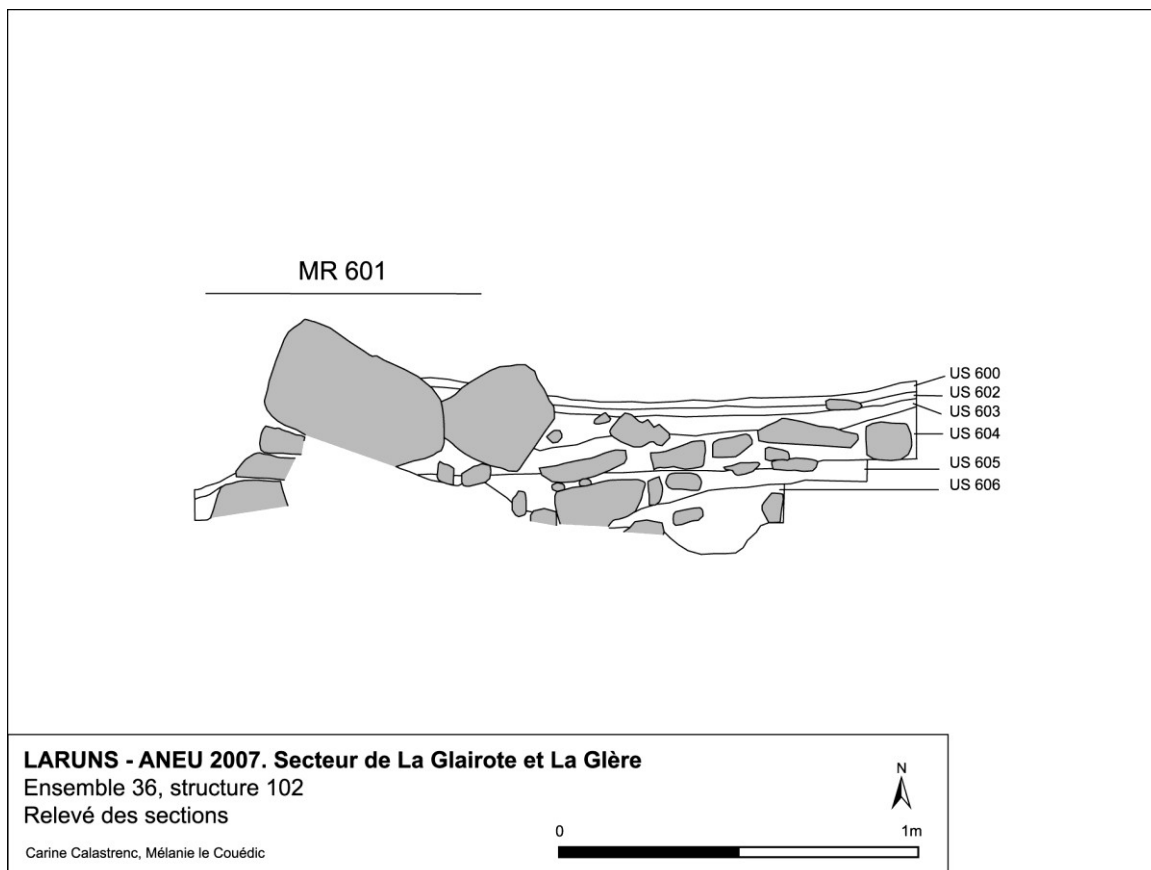


Fig. 144 : Relevé des sections de la structure 102.

Ensemble 186

Sondage de la structure 487⁴⁸

La structure 487 a été retenue pour un sondage dans le but d'enrichir la connaissance chronologique du type « enclos isolé à état de conservation moyen ». Située à 25 m à l'ouest de l'enclos 106 de l'ensemble précédent (36), il s'agit d'une construction grossièrement ovoïde de 18 m² de 4,90 m de long sur 3,60 m de large à l'extérieur (2,80 m x 2,40 m à l'intérieur), appuyée au nord à de gros blocs de calcaire. Ses murs de pierres sèches présentent une élévation moyenne de 30 cm et une largeur de 60 cm. Ces informations permettent de classer cette structure parmi les enclos.

Un sondage de 2 m² implanté sur sa face sud a permis la mise au jour de onze unités stratigraphiques.

C'est sur l'US 304, un niveau marron clair veiné de marron foncé, compact, granuleux, friable avec de nombreuses inclusions de cailloux qu'a été construit le mur 307, en double parement. Des blocs de calcaire ont été juxtaposés, sans véritable entrecroisement, de façon à former deux lignes. Les assises supérieures du mur sont constituées de dalles et de blocs dont certains placés en boutisse visent à stabiliser la construction.

L'unité stratigraphique 303, un niveau sédimentaire marron, granuleux et compact correspond à la phase d'occupation : d'une épaisseur moyenne de 6 cm, elle montre un pendage d'environ 10° vers le sud. Si elle n'a livré ni matériel archéologique ni charbon, sa texture – tassée et granuleuse – et les relations qu'elle entretient avec le mur permettent de l'identifier comme le niveau d'occupation. Après l'abandon de la structure, le mur s'est éboulé, puis au dessus de l'éboulement s'est constitué un niveau sédimentaire marron gris, granuleux, compact sur 6 à 16 cm d'épaisseur, qui comprend une pierre du mur éboulés (302), puis les niveaux 301 (sédiment marron foncé, meuble) et 300 (terre végétale).

La datation de cette structure pose des problèmes car aucun charbon n'a été découvert dans le niveau d'occupation et ce malgré le tamisage à l'eau de l'ensemble des sédiments. Une analyse radiocarbone a été réalisée sur un fragment de pin carbonisé issu du niveau immédiatement sous-jacent (304) ; elle a livré une mesure des 9^e - 8^e s. av. J.-C.⁴⁹, ce qui peut fournir, à titre de pierre d'attente, un terminus post-quem de cette occupation. Du point de vue de sa forme et de sa conservation, la structure 487 peut s'inscrire dans une fourchette large allant jusqu'à la fin du Moyen Âge, raison pour laquelle cette date ne figurera pas dans le tableau synthétique.

⁴⁸ Effectué du 8 au 14 août 2007 sous la direction de Carine Calastrenc (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 58-66).

⁴⁹ 2735 ± 35 BP, soit en résultats calibrés à 95,4% de probabilité 980-810 BC.

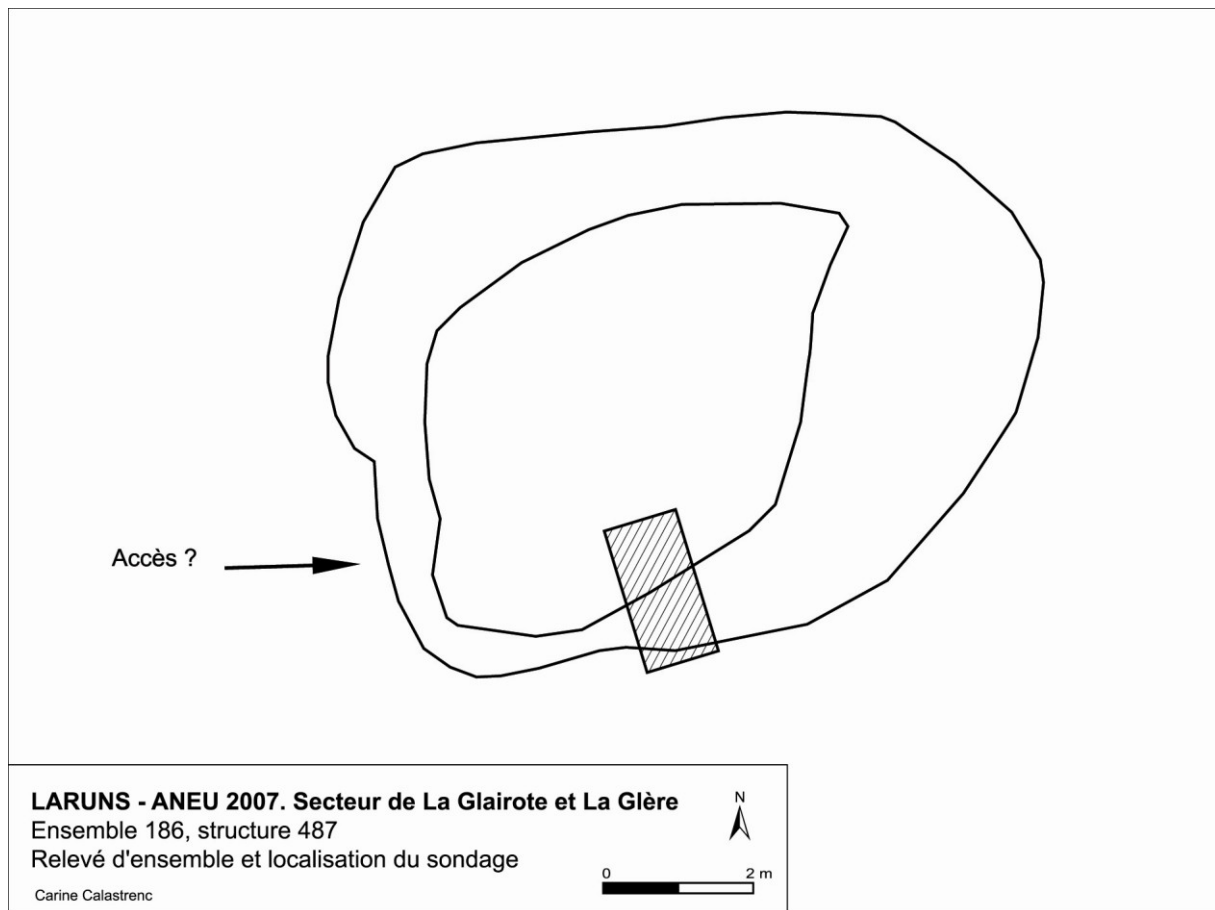


Fig. 145 : Relevé de la structure 487.

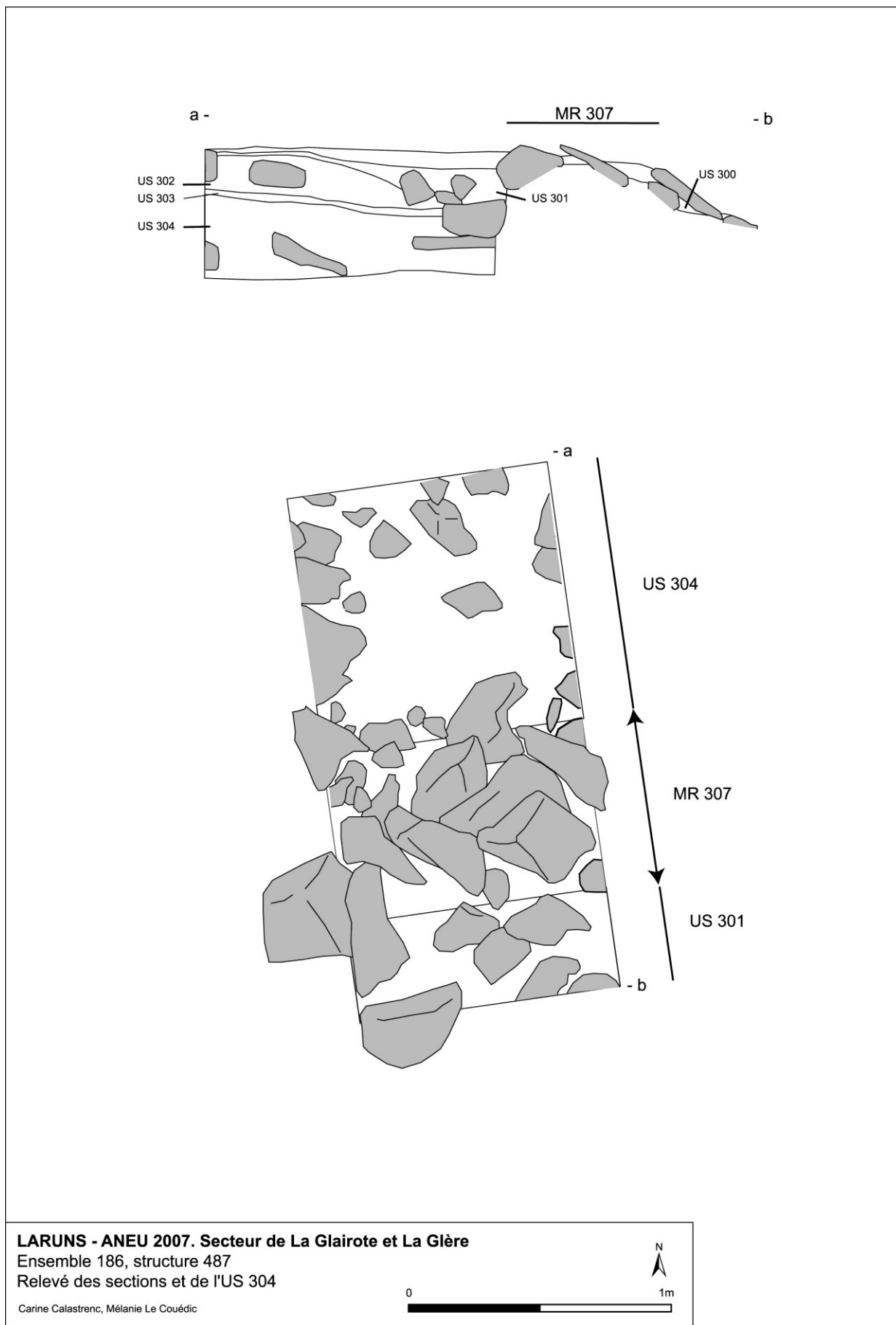


Fig. 146 : Relevé des sections de la structure 487.

Ensemble 169

Enfin à l'extrémité orientale du replat des « Cabanes la Glère », on trouve à droite du sentier en redescendant, à mi-chemin avec le ruisseau, une petite structure de forme circulaire de 4 m de diamètre (soit environ 20 m²), visible par une vingtaine de pierres posées de chant (structure 399). Cette construction a été inventoriée par C. Blanc, P. Dumontier et G. Marsan et fut interprétée comme un cercle de pierres. Toutefois, on remarque un alignement de pierres qui barre la structure dans sa partie sud ; de plus, la forme de cercle est discutable et son contour est plutôt discontinu, vide de pierres au nord. Il apparaît donc difficile d'infirmier ou de confirmer la détermination de cette structure arasée.



Fig. 147 : Vue de la Structure 399.

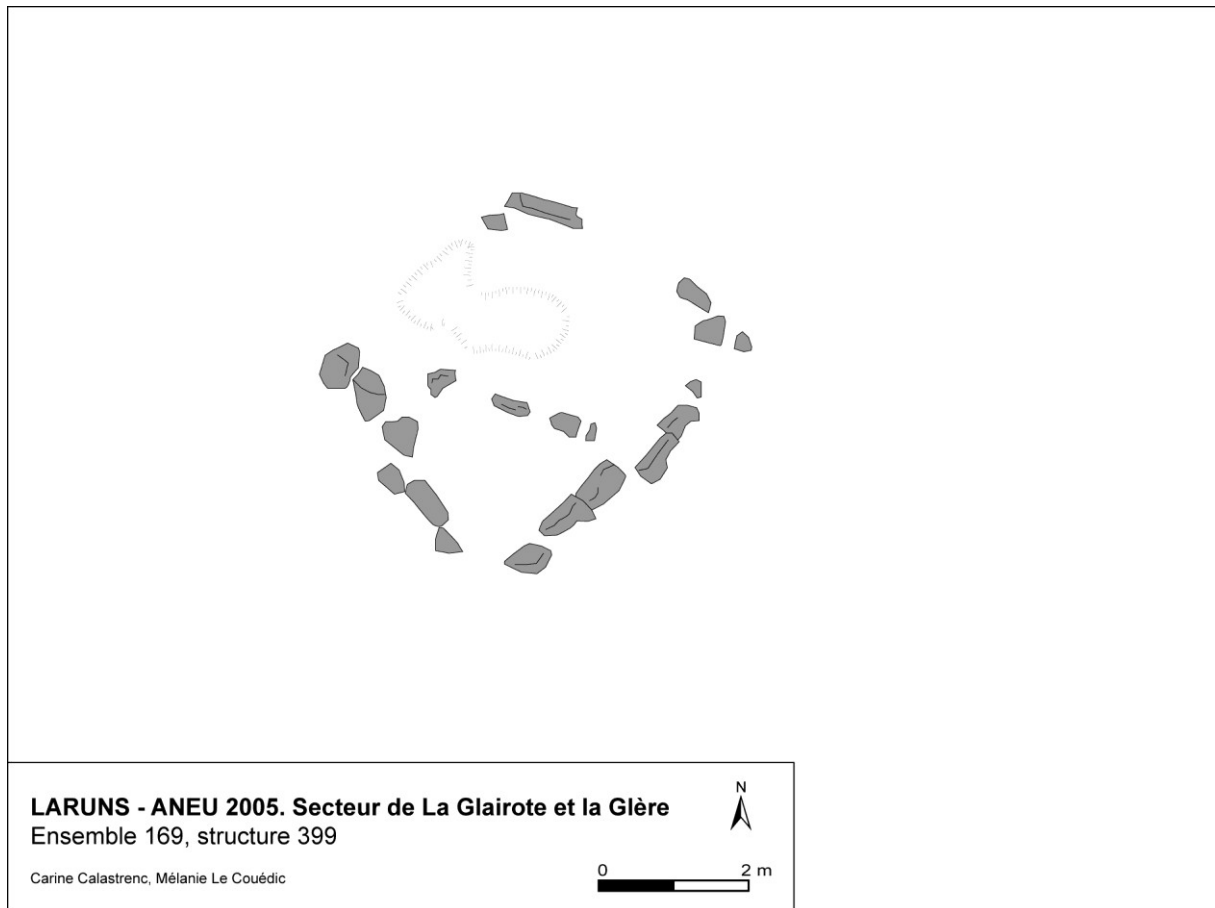
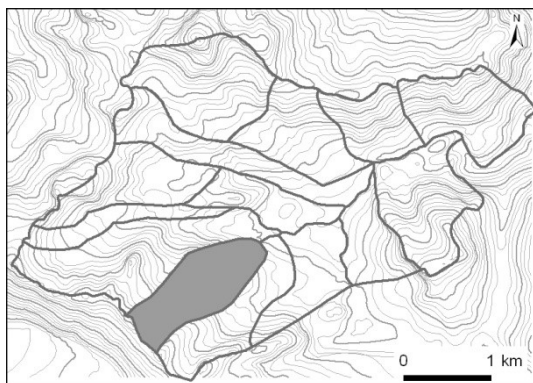


Fig. 148 : Relevé de la structure 399.

1.9. Secteur de Mahourat



N° de parcelles : CE 142

Surface : 95,8 ha

Nombre de structures relevées : 8

Nombre de structures sondées : 0

Ce secteur est situé au sud du cirque d'Anéou. Il commence vers 1800 m depuis le pied de la pène de Mahourat et se termine aux crêtes frontalières du pic d'Anéou à 2364 m d'altitude jusqu'au sommet du Cuyalaret à 2289 m en passant par le col d'Anéou. Traversé par un ruisseau intermittent, il correspond à un petit bassin versant orienté N/NE aux terrains acides, caillouteux et ombragés.



Fig. 149 : Le secteur de Mahourat vu depuis Tourmont.

La prospection de ce secteur menée en 2005 a livré huit structures au sein d'un ensemble resserré sur un demi-hectare situé au sud du secteur, au pied d'un éboulis sur la pelouse, à une centaine de mètres des Houn de Mahourat (les sources).

Ensemble 166

La première structure inventoriée au sein du complexe 166 est la structure 388. Située au sud-est de l'ensemble et édifée entre deux petites levées de terre naturelles, elle se présente comme une construction de forme trapézoïdale de 9,70 m par 4,90 m à l'intérieur (moins de 47 m²), aux murs de pierres sèches de 70 cm d'épaisseur environ et conservés sur 30 cm en moyenne. Elle comprend une porte donnant sur l'ouest, vers les autres aménagements. Ses dimensions plaident en faveur d'un enclos.

À moins de vingt mètres sur une butte qui domine l'ensemble du replat trône une cabane de pierre sèche (structure 389) : de forme rectangulaire (4,30 m de long sur 2,20 m de large intérieurs soit 9,4 m²), elle est d'une architecture très soignée : les murs, hauts d'1,50 m environ, en double parement sur 70 cm d'épaisseur, sont faits de dalles et blocs de calcaire rectangulaires, les angles sont pourvus de chaînons. La porte, désaxée, ouvre au sud sur 80 cm de large. Cette cabane bien conservée présente quatre étagères aménagées dans les murs intérieurs (deux sur le petit coté est et, face à face, une au nord et une au sud). Cette cabane doit donc être très récente et pourrait avoir été abandonnée vers le milieu du 20^e s.

Un peu plus à l'est, six autres structures se trouvent disposées en arc de cercle sur le pourtour de l'éboulis. Toutes de forme allongée, d'orientation nord-sud et aux murs bas (inférieur à 60 cm), elles présentent toutefois des particularités. En allant du nord au sud, la structure 390 est la plus étroite et la plus allongée (12,30 m sur 2 m à l'intérieur, environ 25 m²) ; une ouverture large d'1,40 m interrompt le mur nord. La suivante est « double » et fait 85 m² au total : une partie de forme trapézoïdale mesure 6,60 m par 4,40 (str. 392) ; elle partage son mur nord avec la structure 391, qui mesure 8,60 m par 3,80 m, et qui est ouverte à son extrémité sur 40 cm. Vingt mètres plus au sud, la structure 393 présente également une forme allongée et étroite de 26 m². Ses murs, assez bien conservés, sont toutefois en partie éboulés ; une entrée est perceptible sur la face est. Cette structure présente, dans le prolongement de son extrémité ouest, un appendice qui forme un petit espace de forme rectangulaire d'1,60 m sur 90 cm de large. Enfin, la dernière structure de cette enfilade est la plus arasée ; sans ouverture visible, elle présente une forme quadrangulaire aux angles émoussés de 9,70 m par 3,50 m, soit une superficie de 34 m².

Toutes ces structures ont la forme de parc à bétail ; le caractère allongé de trois d'entre elles fait plus particulièrement penser à des couloirs de traite (n° 390, 392 et 393) sans que l'on puisse exclure l'hypothèse pour les autres.

En conclusion, ce complexe présente des constructions importantes, visibles. Même si leurs murs sont d'élévation variée et la distance moyenne entre chacune d'environ 20 m, il ressort de l'ensemble une impression de cohésion voire de fonctionnement simultané.

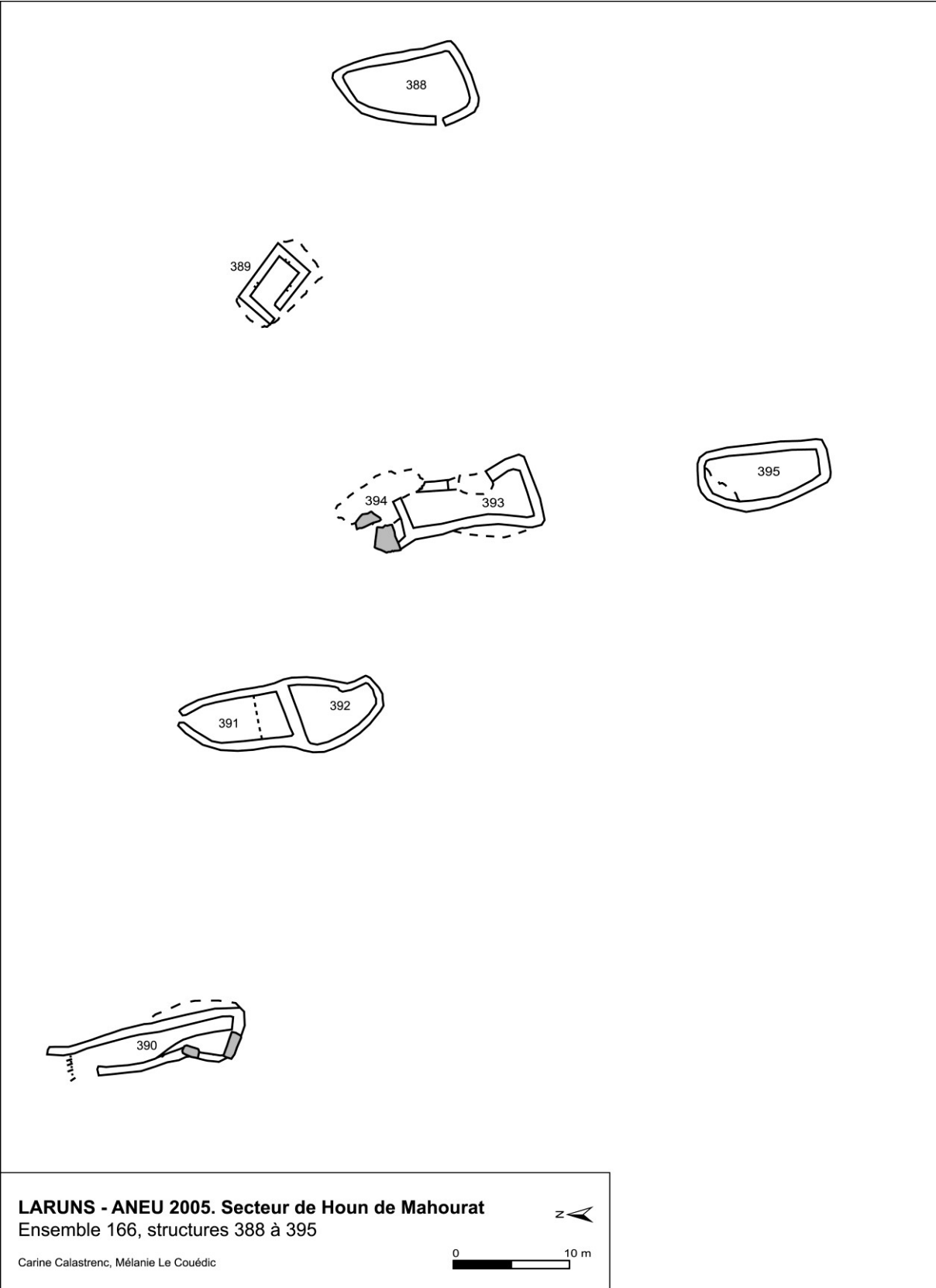


Fig. 150 : Relevé de l'ensemble 166.

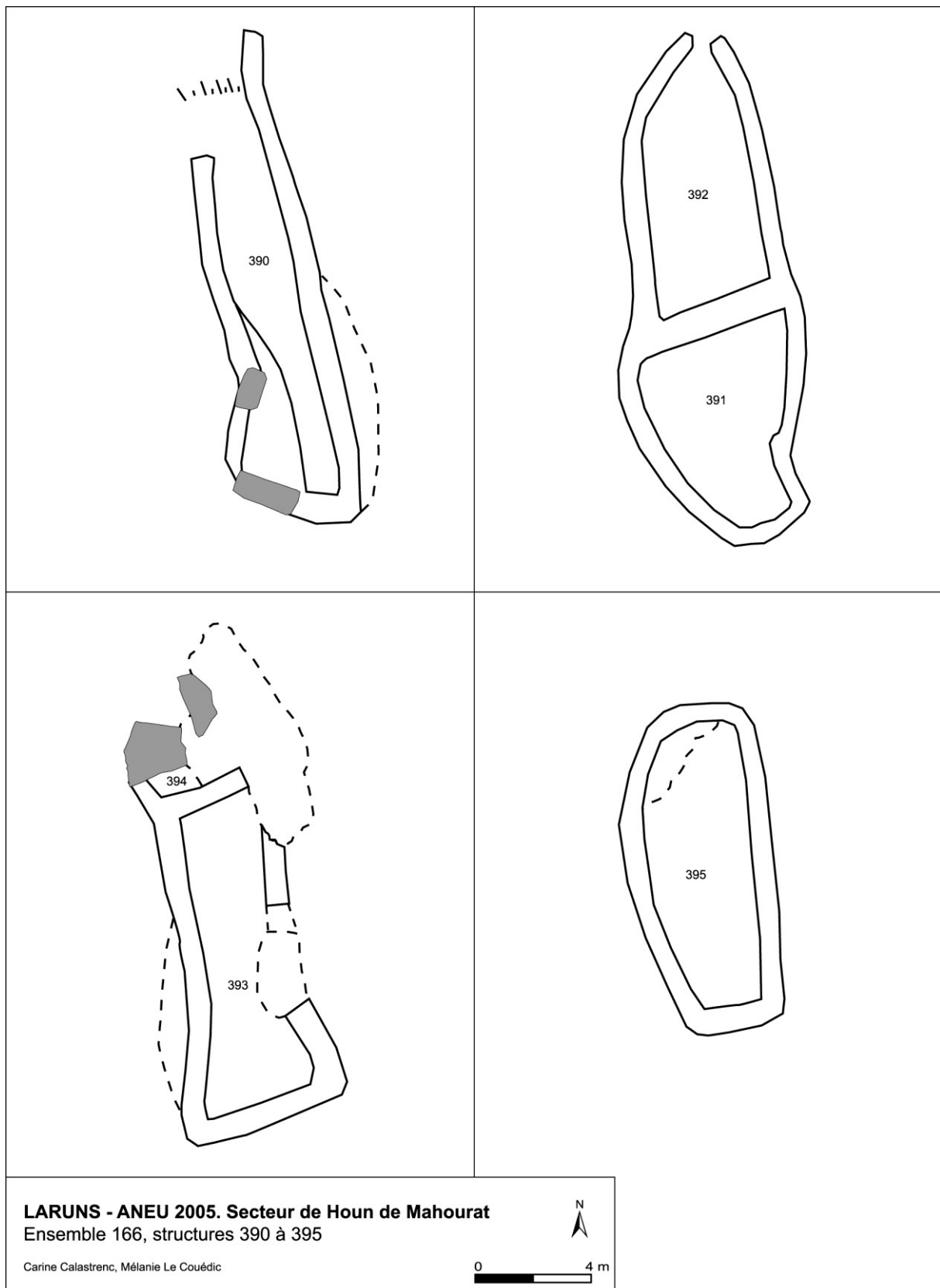


Fig. 151 : Relevé de l'ensemble 166, détail des structures.

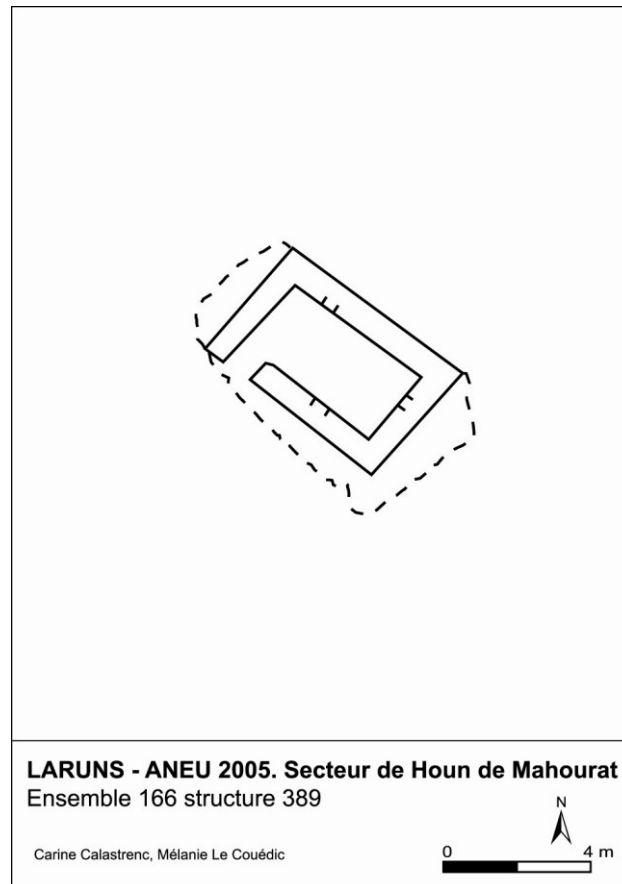


Fig. 152 : Relevé et vues de la structure 389.

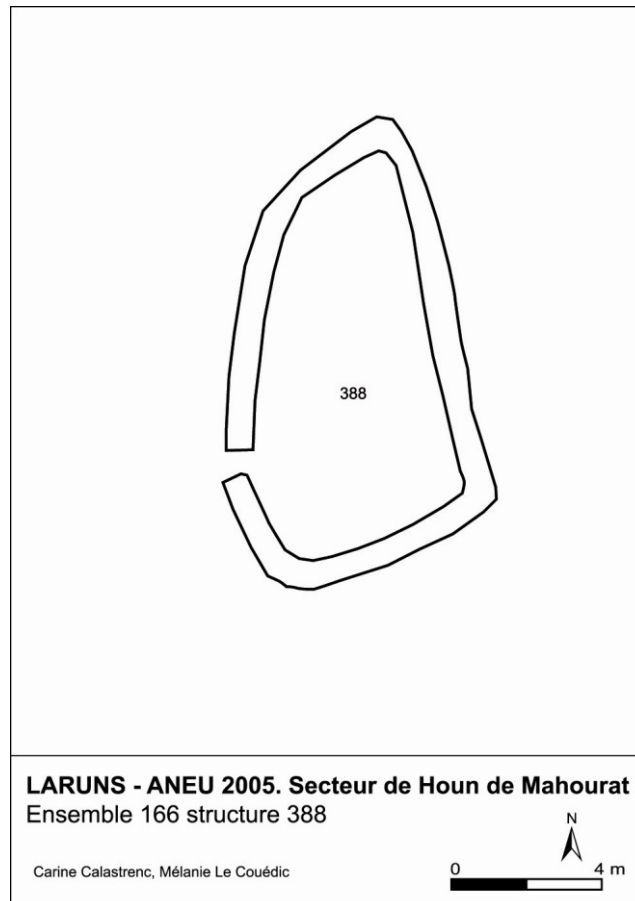


Fig. 153 : Relevé de la structure 388.



Vue de la structure 390.



Vue de la structure 388.



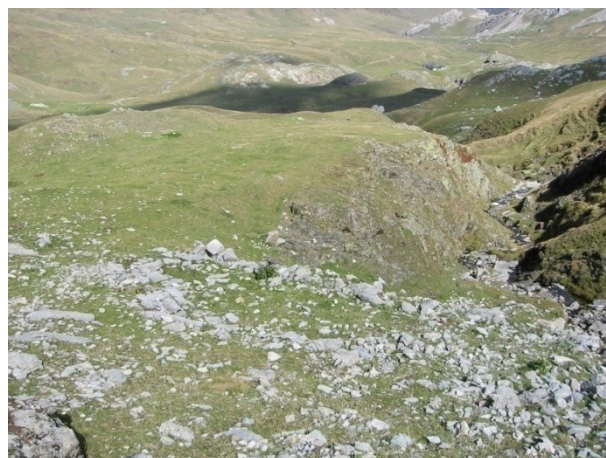
Vue des structures 391 et 392.



Vue de la structure 394.



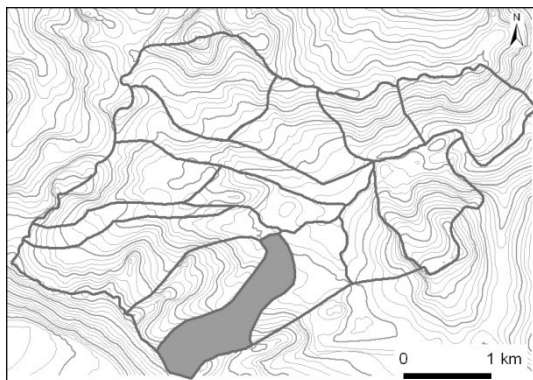
Vue des structures 393 et 394.



Vue de la structure 395.

Fig. 154 : Photographies de l'ensemble 166.

1.10. Secteur de Cuyalaret



N° de parcelles : CE 139 et 142

Surface : 89,2 ha

Nombre de structures relevées : 9

Nombre de structures sondées : 0

Le secteur de Cuyalaret, le plus méridional, est parallèle aux secteurs de Mahourat et de Lacase ; ses limites ne sont pas très marquées, les formes du relief étant assez adoucies dans cette zone du cirque. Elles prennent appui à l'ouest sur le haut d'une crête jusqu'au sommet du Cuyalaret, suivent ensuite la ligne de partage des eaux sur la frontière, rejoignent le sommet de la Hourquette, puis englobent le Campana d'Anéou et suivent la moindre pente à l'est.

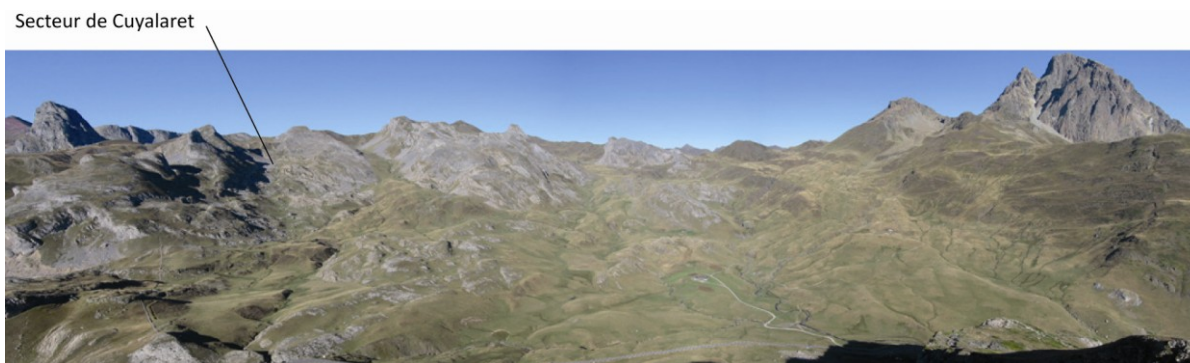


Fig. 155 : Le secteur de la Cuyalaret vu depuis Tourmont.

La prospection de ce secteur poursuivie durant les trois années a livré des sites uniquement sur la frange inférieure de la zone ; dix structures ont été inventoriées dans quatre ensembles.

Ensemble 6

Sur une pente herbeuse descendante se trouve un petit ensemble de quatre structures articulées autour d'un gros bloc. Contre la face sud de ce rocher vient s'appuyer un alignement de pierres de grosse taille, disjointes, sur 7,5 m de long. Cet aménagement, probablement anthropique mais sans certitude, peut correspondre à un enclos (structure 17). Au nord-est du bloc repose la structure la plus lisible (structure 18) : il s'agit d'un enclos qui mesure 9 m sur 4 m, conservé sur deux niveaux d'assise. Sa face ouest se compose de dalles posées de chant. Parallèles à 4,80 m du mur nord de cet enclos, de grosses pierres (1 m de long en moyenne) forment un alignement (structure 19) ; ce probable mur présente aux deux tiers un retour qui pourrait marquer une séparation interne. À environ cinq mètres à l'est de ces structures se trouve un autre alignement de pierres qui esquisse un espace de 9,50 m par 7,90 m. Effacé, l'alignement est toutefois mieux perceptible sur la face orientale. Cet ensemble est donc, hormis la structure 20 qui semble assez récente, peu lisible ; le caractère anthropique des autres structures n'est pas certain ; elles présentent plutôt des dimensions et des formes propres aux structures de parcage et posent la question de l'emplacement d'un éventuel habitat.

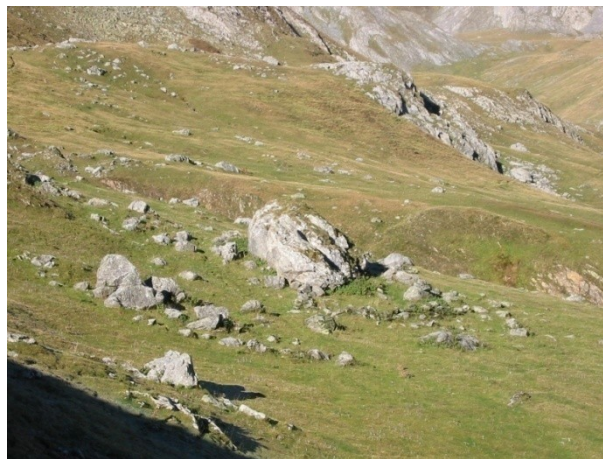


Fig. 156 : Vue de l'ensemble 6.

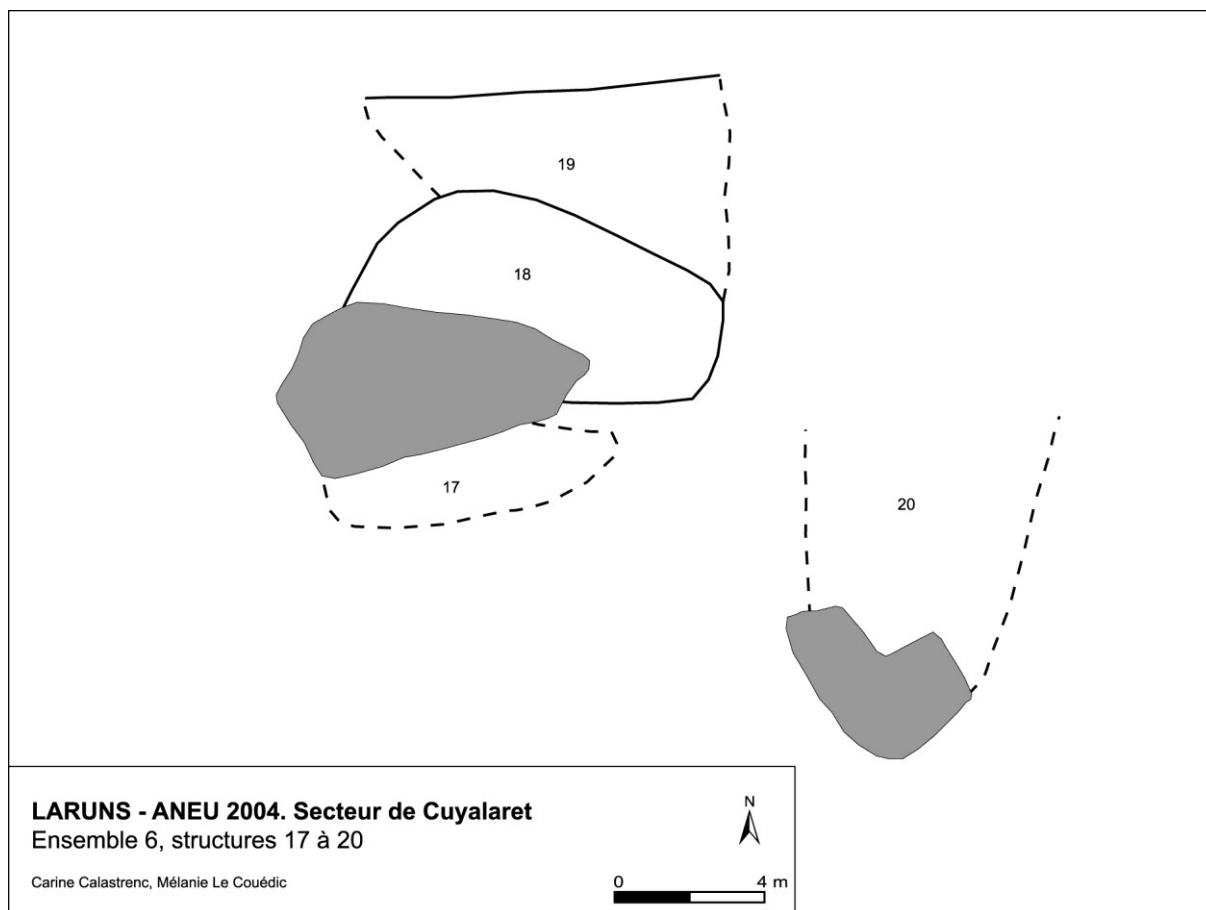


Fig. 157 : Relevé de l'ensemble 6.

Ensemble 7

Situé sur un espace dégagé à une vingtaine de mètres du ruisseau, l'ensemble 6 se compose de trois structures attenantes alignées dans la longueur. La plus visible, installée sur une petite butte, est une cabane quadrangulaire de 3,90 m par 2,20 m dont les murs sont conservés jusqu'à un mètre de hauteur (structure 21). L'entrée, à l'angle sud-ouest, mesure 60 cm de large. Malgré les orties, une grande pierre allongée sur un mètre de long est visible à l'intérieur ; elle a pu servir à délimiter deux espaces ou peut provenir de la toiture (chevrons).

Contre le mur sud-ouest de cette cabane bien conservée, vraisemblablement d'époque contemporaine, vient s'appuyer la structure 22 : il s'agit d'une construction rectangulaire, de 9 m sur 6 m aux murs assez arasés, visibles sur une assise. On peut l'interpréter comme une structure de parking. Elle comporte deux entrées – l'une à l'angle nord-ouest, l'autre à l'angle sud-est – et une séparation de l'espace à l'est (ou la marque d'un agrandissement). Plus au sud, l'ensemble est terminé par un enclos de 5,5 m par 4,5 m, qui comporte une ouverture sur sa face ouest.

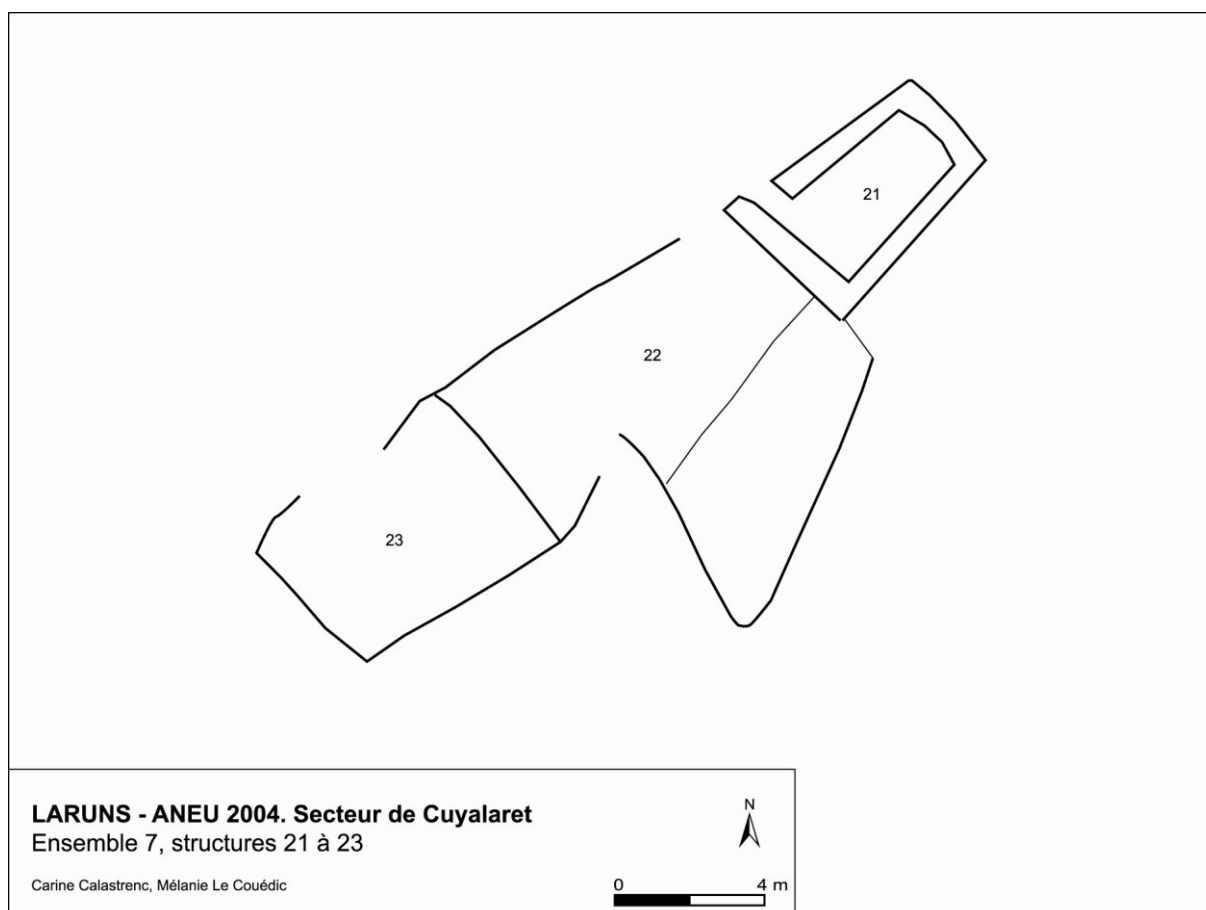


Fig. 158 : Relevé de l'ensemble 7.



Vue d'ensemble.



Vue de la structure 21.



Détail du mur de la structure 21.



Vue des structures 22 et 23.

Fig. 159 : Photographies de l'ensemble 7.

Ensembles 8 et 9

À cinquante mètres à équidistance des ensembles 6 et 7 se trouvent, aux pieds d'une barre rocheuse, un petit ensemble de deux structures ; la plus grande (structure 24) présente une forme ovale de 65 m² (10 m x 3,5 m). Ses murs conservés sur 40 cm de haut sont interrompus sur la face sud-ouest sur 90 cm. Une autre construction est attenante à sa face nord (structure 25) ; un peu moins marquée, elle forme un espace rectangulaire de 30 m² (8,5 m x 3,5 m). Ces deux structures ont les dimensions et l'apparence de parcs pour le bétail. À une trentaine de mètres à l'est se trouve la structure 26 (ensemble 9) qui se compose d'un alignement de blocs parallèle à la barre rocheuse et qui dessine un espace de 7,30 m par 3,50 m, soit 26 m² de superficie. Cette structure a pu servir de petit enclos.



Fig. 160 : Vue des structures 24 et 25.

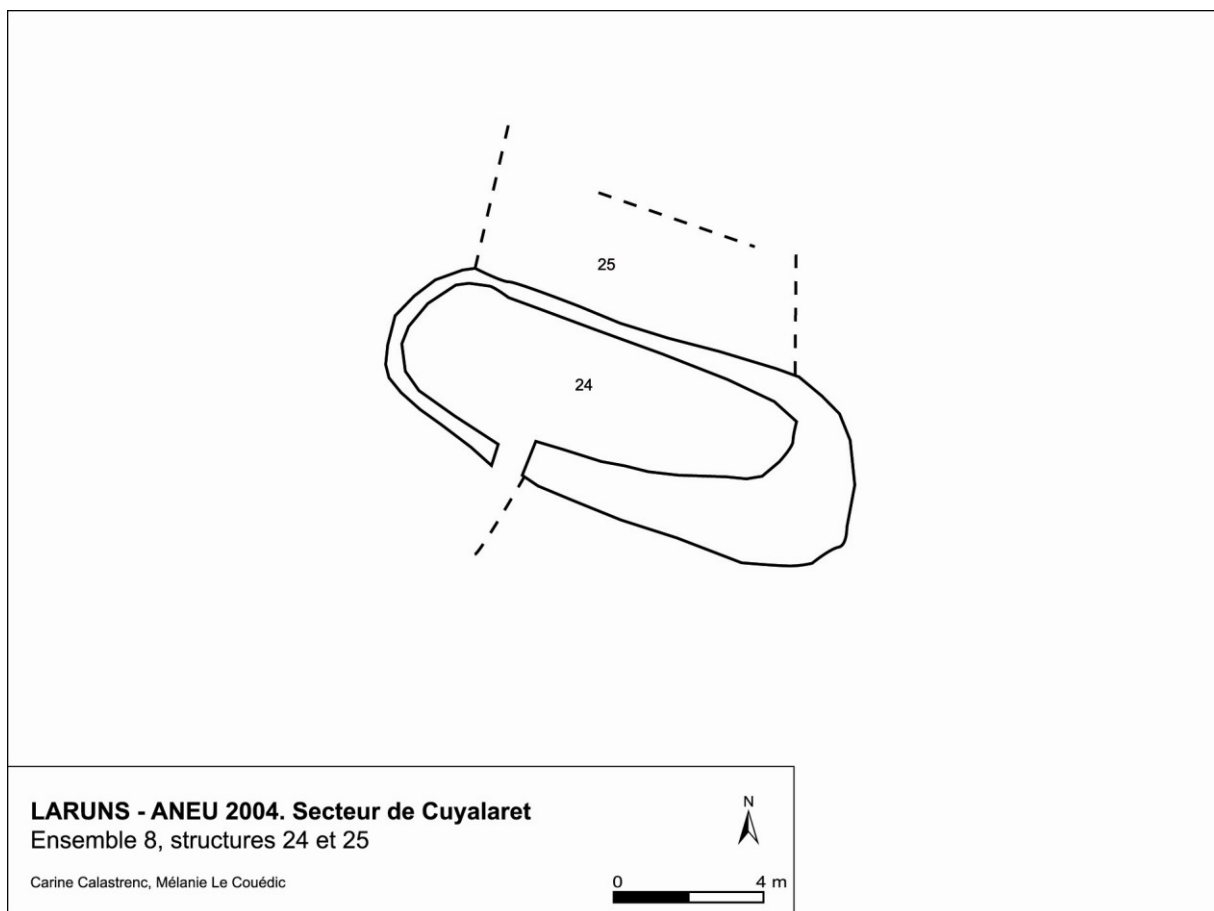


Fig. 161 : Relevé de l'ensemble 8.



Fig. 162 : Vue de la structure 26.

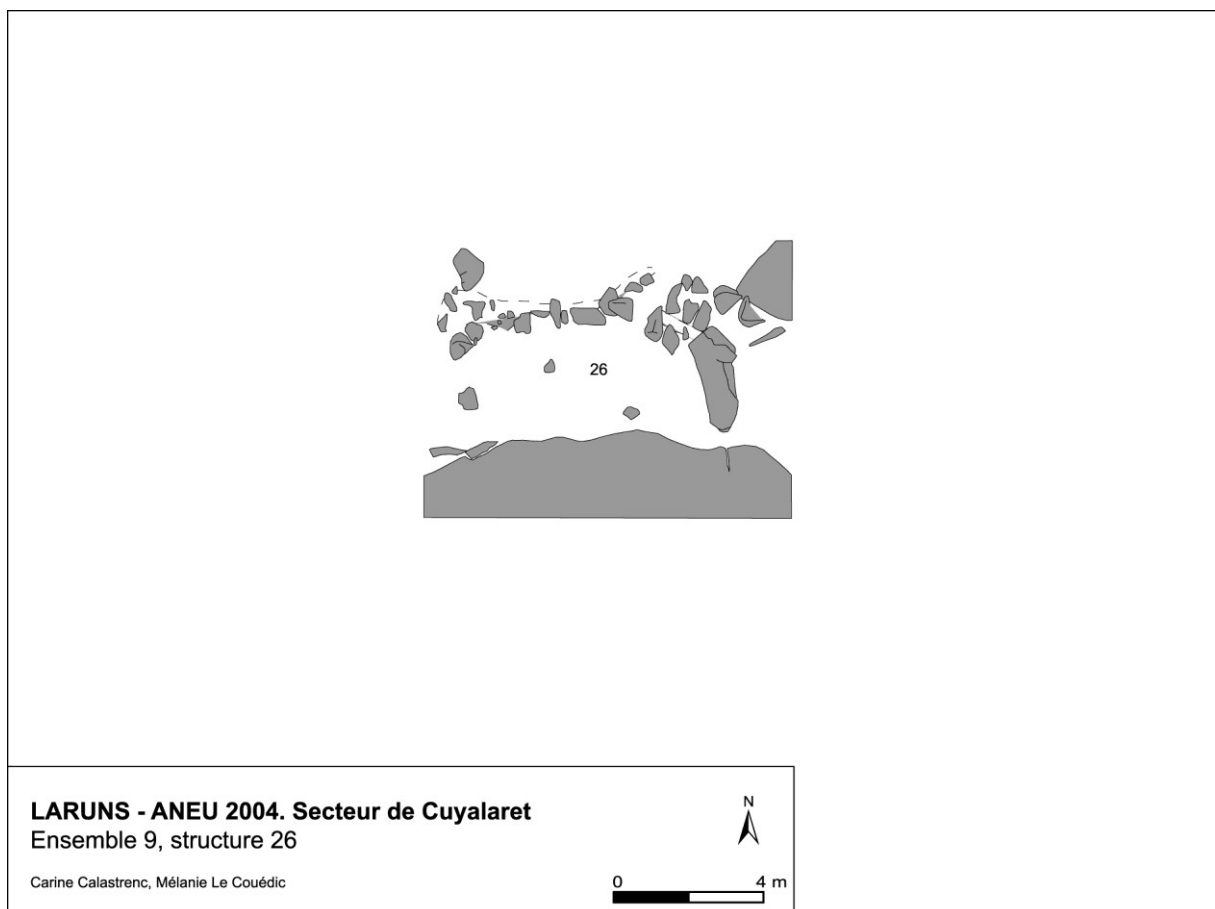
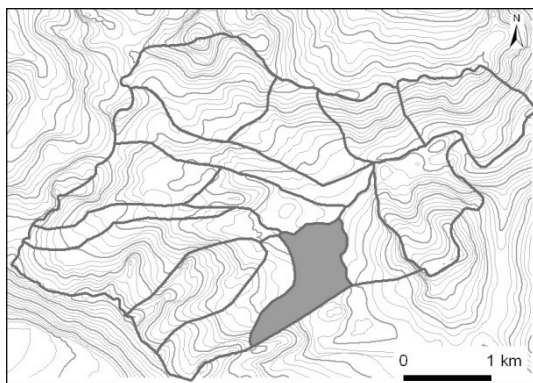


Fig. 163 : Relevé de l'ensemble 9.

1.11. Secteur de La Case



N° de parcelles : CE 109 et 110

Surface : 107,8 ha

Nombre de structures relevées : 7

Nombre de structures sondées : 0

Le quartier de La Case englobe une partie des pentes méridionales du cirque d'Anéou, de la fin du Campana d'Anéou au col de Pourtalet ; à l'est, ses limites sont parallèles à la route actuelle qui mène vers l'Espagne. Ce versant aux pentes douces mais bosselées s'étale de 1750 à 2124 m d'altitude.

Le kujala, prospecté en 2005, a livré 6 ensembles regroupés en trois pôles : le premier au sud et les suivants dans les angles nord-est et nord-ouest.

Secteur de La Case

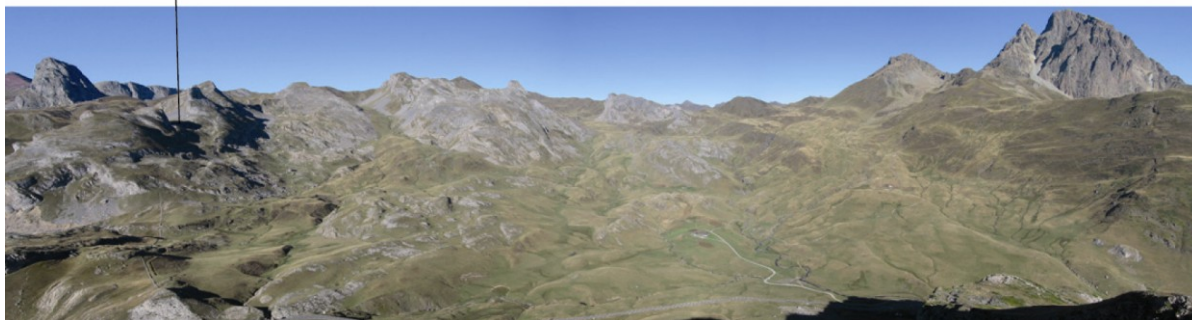


Fig. 164 : Le secteur de la Case vu depuis Tourmont.

Ensemble 157

Tout au sud-ouest, à l'extrémité d'un chaos de blocs calcaires, se trouvent deux petites structures accolées ; le ruisseau coule une vingtaine de mètres plus au nord. La première (structure 373) a été édifée contre un gros bloc rocheux qui forme sa face nord, et s'appuie contre une veine de calcaire à l'est. De forme rectangulaire, elle délimite un espace de 2,25 m sur 2,75 m. Ses murs, faits de pierres sèches, sont arasés mais une assise est tout de même visible sur 20 cm en moyenne. Contre son côté sud repose une structure de même forme, un peu plus petite (2,10 m par 1,65 m), à l'architecture quasiment similaire ; un mur en double parement se devine et une ouverture possible a été localisée sur sa face ouest.

Ces petites constructions jumelles sont apparemment isolées, sans enclos à proximité. Leurs dimensions évoquent des habitats. De plus, leur état de conservation les place parmi les plus arasées des structures « en élévation » ou, tout au moins, non recouvertes par les sédiments. Pour ces raisons, il serait intéressant d'effectuer un sondage dans cet ensemble, inédit dans l'éventail de structures inventoriées sur le cirque.

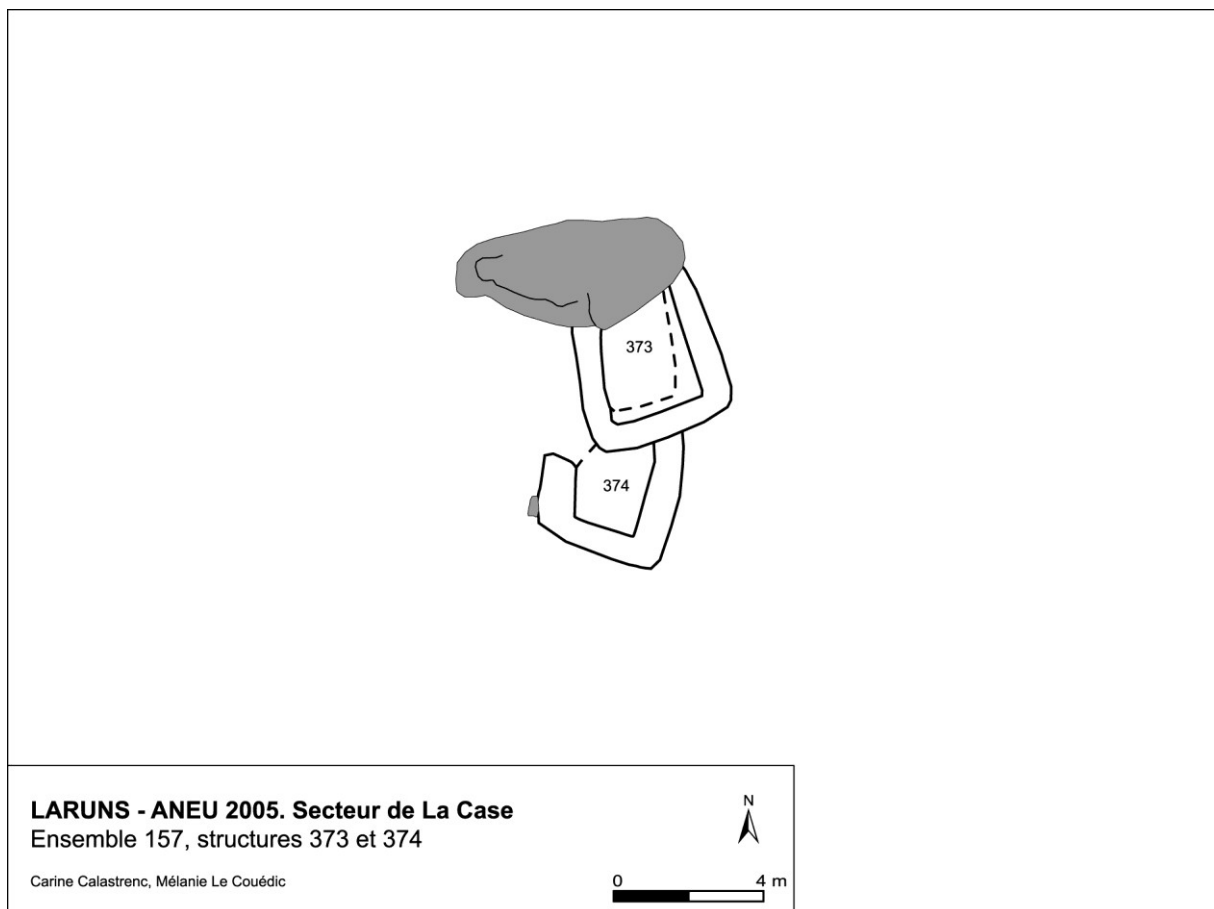


Fig. 165 : Relevé de l'ensemble 157.



Vue des structures 373 et 374.



Vue de la structure 373.



Vue de la structure 374.

Fig. 166 : Photographies de l'ensemble 157.

Ensembles 158 et 159

À 200 m plus à l'ouest se trouvent deux structures arasées, appuyées contre la paroi de blocs et qui se font pratiquement face à 50 m de distance. La première (structure 375) se caractérise par un espace délimité par un alignement de pierres, parfois mais pas toujours jointives, de 9 m de long parallèle au rocher. Il a pu constituer un enclos s'il ne s'agit pas, toutefois, d'une formation naturelle provoquée par un détachement de blocs de la paroi rocheuse. La seconde (structure 376), dont le caractère anthropique est également hypothétique, est orientée au sud et située contre un affleurement rocheux. Elle est formée par un alignement de pierres de forme semi-circulaire qui délimite un petit espace de 2,50 m de diamètre et qui a pu servir d'abri ou d'habitat. Cette proposition reste incertaine, en raison, notamment, de l'absence de dépression centrale.

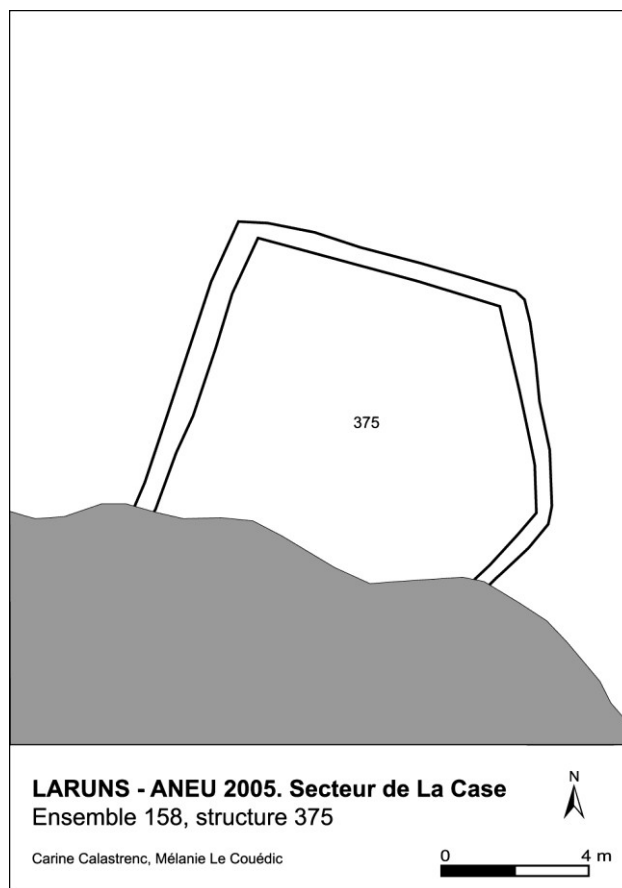


Fig. 167 : Relevé et vue de l'ensemble 158.

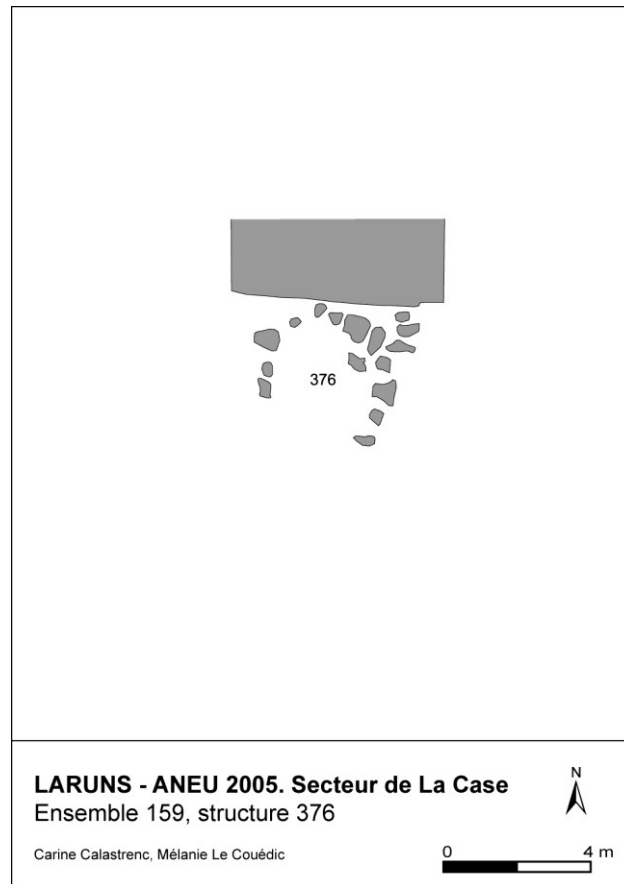


Fig. 168 : Relevé et vue de l'ensemble 159.

Ensembles 160 et 161

À l'extrémité septentrionale du cujala de La Case ont été relevées quatre structures abritées, au nord, par un affleurement rocheux. Elles sont situées sur la rive droite du ruisseau qui descend du bassin de Mahourat et qui constitue, à cet endroit, la limite avec le quartier de Lalagüe. Au milieu des orties se dressent les vestiges d'une cabane rectangulaire en pierres sèches (structure 377) de 3,90 m par 2,30 m dans œuvre, soit près de 9 m². Les murs présentent un double parement de 60 cm de large et sont conservés sur maximum 90 cm. Une porte, marquée par un piédroit constitué d'une dalle de calcaire se trouve, désaxée, sur la face sud-ouest. Cette cabane relativement imposante est selon toute vraisemblance d'époque récente.

À trente mètres à l'est se trouvent les structures 378, 379 et 380 construites contre le rocher. Les deux premières sont attenantes ; d'abord la structure 378, quadrangulaire, présente une forme en entonnoir, évasée vers le sud ; elle mesure 7,60 m par 2 m. Ses murs, d'une hauteur de 40 cm environ, sont dans un état de conservation moyen et interrompus à l'ouest sur un mètre de large. Dans le prolongement, la structure 379, mesure 4,80 m par 2,60 m. Ses murs sont envahis par les orties. Lors de la prospection, nous avons émis pour ces deux structures l'hypothèse d'un couloir de traite terminé par un enclos. Enfin, un mur de onze mètres de long construit entre deux rochers délimite l'espace à l'est (structure 380).

La cabane massive d'un côté et cet ensemble d'enclos de l'autre, séparés de trente mètres, ont pu fonctionner ensemble à une époque récente.

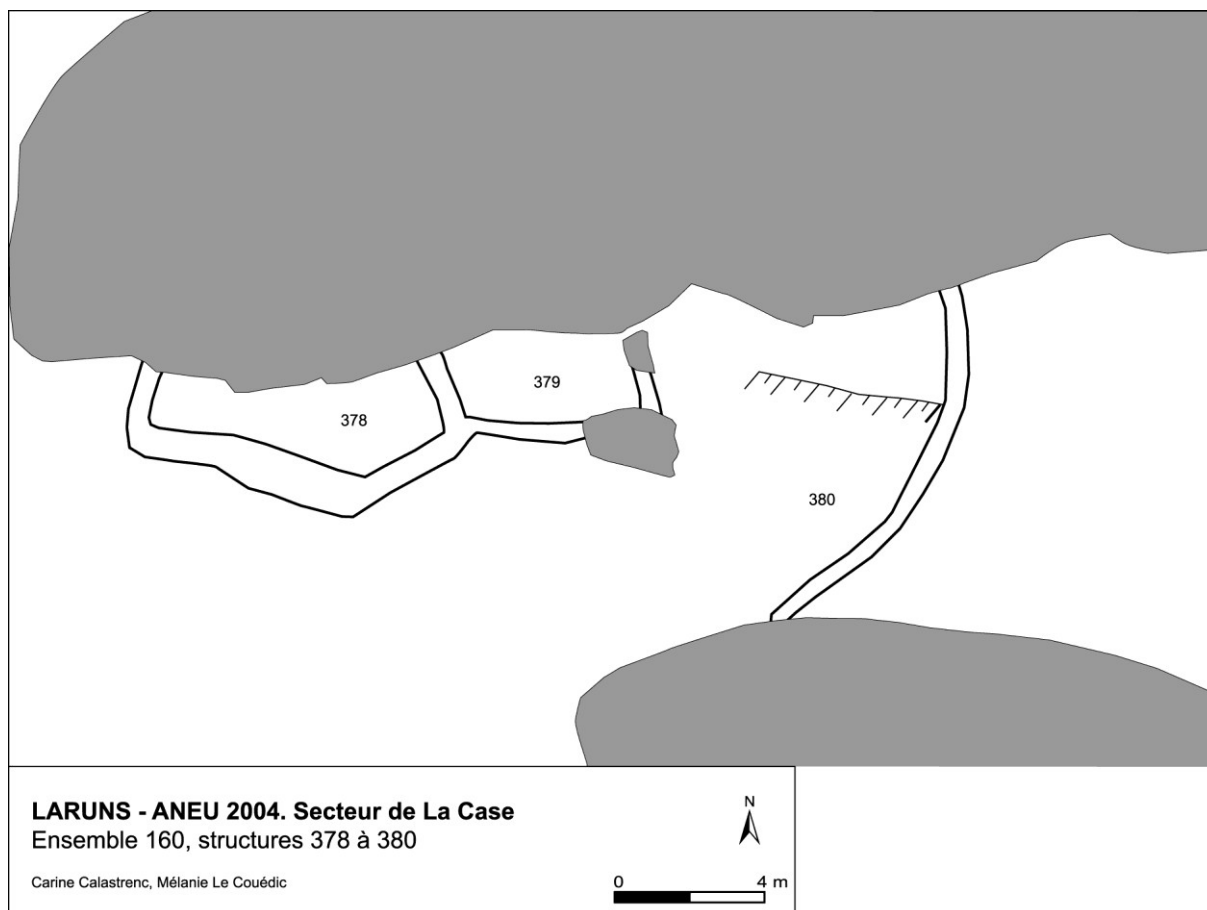


Fig. 169 : Relevé de l'ensemble 160.

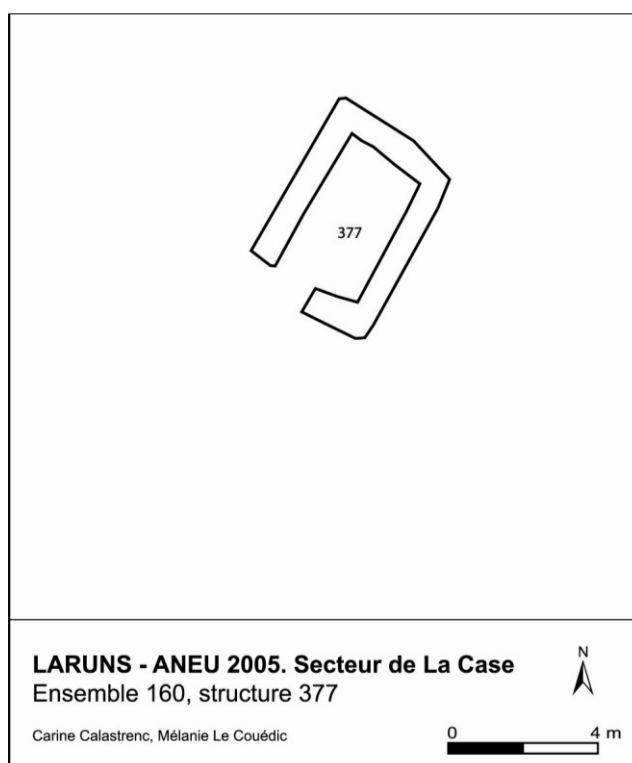


Fig. 170 : Relevé de l'ensemble 160.



Vue de la structure 377.



Vue de la structure 379.



Vue de la structure 378.

Fig. 171 : Photographies de l'ensemble 160.

Ensemble 162

Sur les pelouses planes et ouvertes du nord-est de ce secteur se trouvent deux structures articulées contre un rocher isolé. La structure 381 est construite le long du gros bloc, au sud ; de forme évasée, elle fait plus de 50 m² de surface (9,70 m x 5,20 m) ce qui suppose un enclos. Elle pourrait comporter une ouverture sur sa plus grande longueur. La seconde (structure 382), deux mètres plus au nord est visible par des pierres formant un amas carré de 3,50 m de côté. À l'est, deux pierres posées de chant suggèrent la présence d'un mur. On peut émettre l'hypothèse d'une petite structure d'habitat. Ces deux structures sont assez peu visibles, dans un état de conservation très moyen ; elles ont pu être occupées en même temps.



Fig. 172 : Relevé de l'ensemble 162.



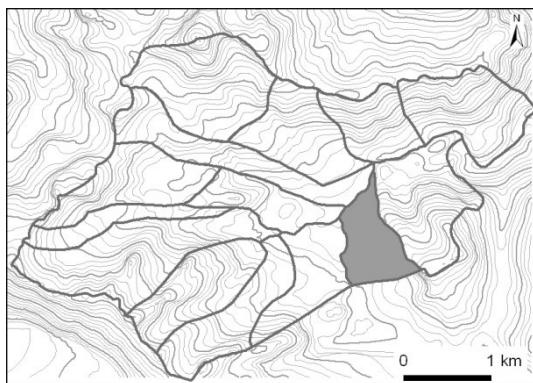
Vue de la structure 380.



Vue de la structure 382.

Fig. 173 : Photographies de l'ensemble 162.

1.12. Secteur de L'Araïlle



N° de parcelles : CD 2, 3 et CE 132 à 137.

Surface : 59,80 ha

Nombre de structures relevées : 17

Nombre de structures sondées : 0

Le quartier de L'Araïlle partage avec celui de Tourmont la partie orientale du cirque d'Anéou. Il comprend un versant orienté au N/NE présente une pente continue et régulière qui s'étale de 1700 à 2135 m. Ses limites s'appuient sur un ruisseau à l'est, suivent la frontière avec l'Espagne au sud puis une crête aigüe à l'est. Si la majeure partie du secteur est recouvert de pelouse, un éboulis borde l'est sur une bande de 200 m de large ; il a donné son nom au quartier⁵⁰. Une cabane située au nord est actuellement occupée par un berger.

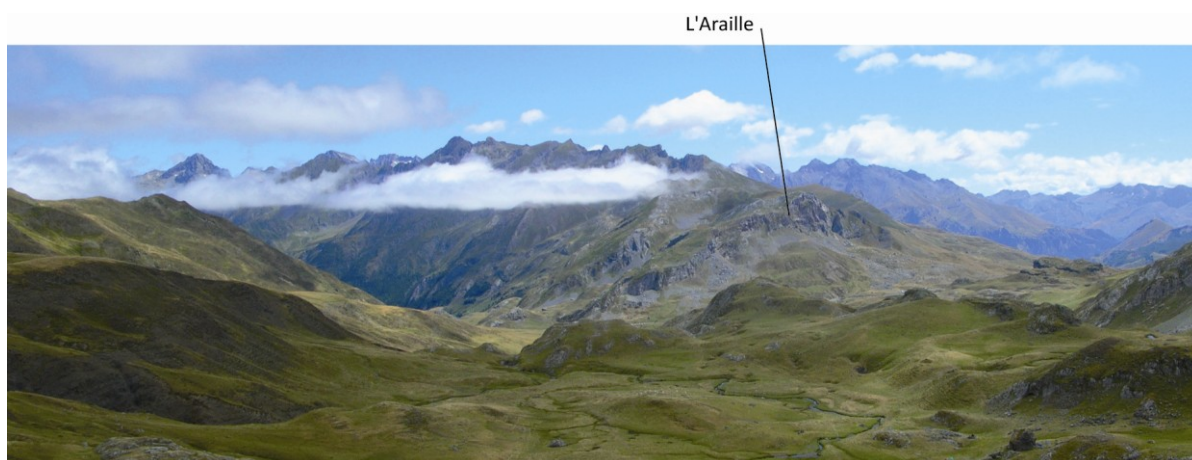


Fig. 174 : Le secteur de L'Araïlle vu depuis le sud-ouest.

La prospection de ce secteur menée en 2005 a livré 17 structures relevées dans 6 ensembles, dispersés sur la totalité du quartier.

⁵⁰ L'Araïlle dérive de l'Arralhes : blocs qui s'écroulent des montagnes, amas, traînée de roches (LESPY, RAYMOND 1970 : 47).

Ensemble 151

La première structure (n° 355) en partant du sud-est, à quelques mètres du mur qui marque la frontière franco-espagnole, est une cabane de forme carrée d'1,5 m de côté soit 2,25 m² de superficie. Les murs, conservés sur plusieurs assises, ont été réalisés par un empilement de pavés de calcaire de module régulier. La localisation et l'aspect extérieur de cette construction – petite dimension, murs bien conservés – pourraient constituer les indices de sa fonction militaire et non pastorale. Cette cabane a pu être construite en parallèle du mur frontière qui fut édifié durant la guerre de Convention à la fin du 18^e s. par l'armée espagnole.

Ensemble 152

En suivant la frontière, 400 m plus à l'est se trouve l'ensemble 152 qui repose au sein d'un éboulis. Il se compose de quatre structures : la première (356) est la plus petite. De forme rectangulaire, elle mesure 3,20 m par 2,60 m. Elle est accolée à une structure à la taille plus importante, qui fait 8,30 m par 7,30 m. Deux mètres plus à l'ouest se trouvent deux structures de taille intermédiaire, quasiment identiques (4,60 m par 4 et 4 m par 3,80). Ce complexe, étalé sur trente mètres de long, est remarquable pour son état de conservation et son apparence : les murs sont visibles par des bourrelets de terre marqués, larges (1,20 m environ) et remplis de nombreux petits blocs calcaires. Il est donc assez arasé, mais se distingue légèrement des autres sites arasés relevés et sondés sur l'estive (cf. ensembles 3, 4, 32 et 149) car il est un peu plus marqué. S'il est difficile de caractériser ces structures très effacées, on peut évoquer la possibilité d'une cabane accompagnée de trois enclos ; il serait très intéressant d'y effectuer un sondage afin de le replacer dans la chronologie et le comparer aux autres sites anciens.

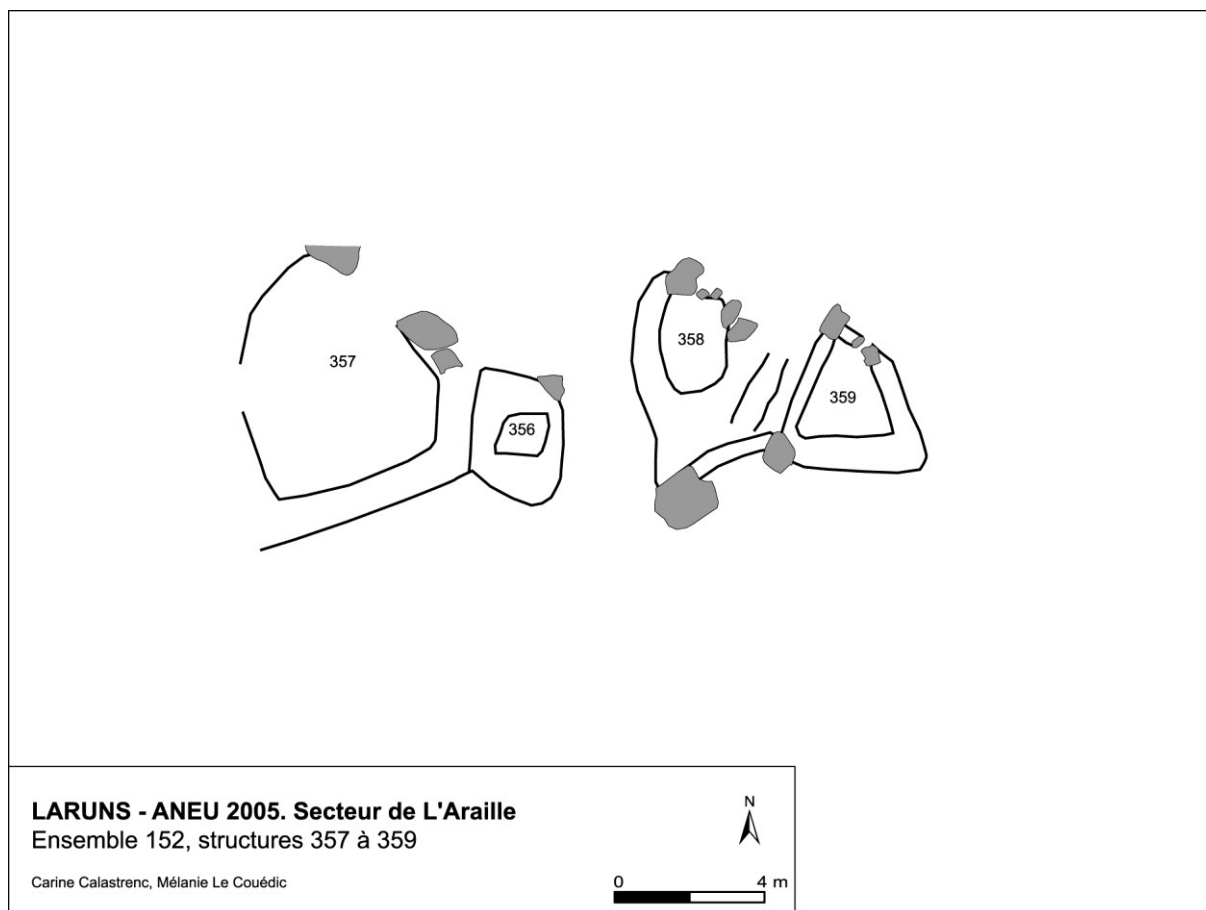


Fig. 175 : Relevé de l'ensemble 152.



Vue de la structure 356.



Vue de la structure 357.



Vue de la structure 358.



Vue de la structure 359.

Fig. 176 : Photographies de l'ensemble 152.

Ensemble 153

Au centre du secteur, sur un replat de 6000 m² entouré de cailloux se dresse les assises d'une bâtisse, parfaitement rectangulaire de 21,40 m de long sur 6,80 de large, aux murs construits en double parement et conservés sur 1m 50 sur la face sud (n°360). Deux entrées ont été localisées, la première sur la face nord-ouest (1 m de large), la seconde sur le côté sud. L'intérieur de la structure a été décaissé, probablement pour faciliter son installation dans la pente. Une quinzaine de mètres au nord de cette construction imposante se trouve une structure dont les murs sont conservés sur 60 cm de haut ; elle se compose de deux murs perpendiculaires de 7 et 3,40 m de long (n° 361). Enfin, un mur arasé visible par quelques pierres affleurantes limite à l'ouest le replat où se trouvent les deux constructions précédentes ; il suit la ligne de rupture de pente sur plus de 80 m de long (n°362). Ces structures séparées chacune par moins de vingt mètres semblent avoir fonctionné ensemble ; le haut mur de la face sud de la structure 360 est l'indice d'un abandon relativement récent. De plus, la forme de ces constructions est atypique et – hormis la petite structure 361 - leur caractère massif fait douter de leur vocation pastorale. Ces vestiges pourraient, telle la structure 355, être liés à la militarisation de la zone frontière.

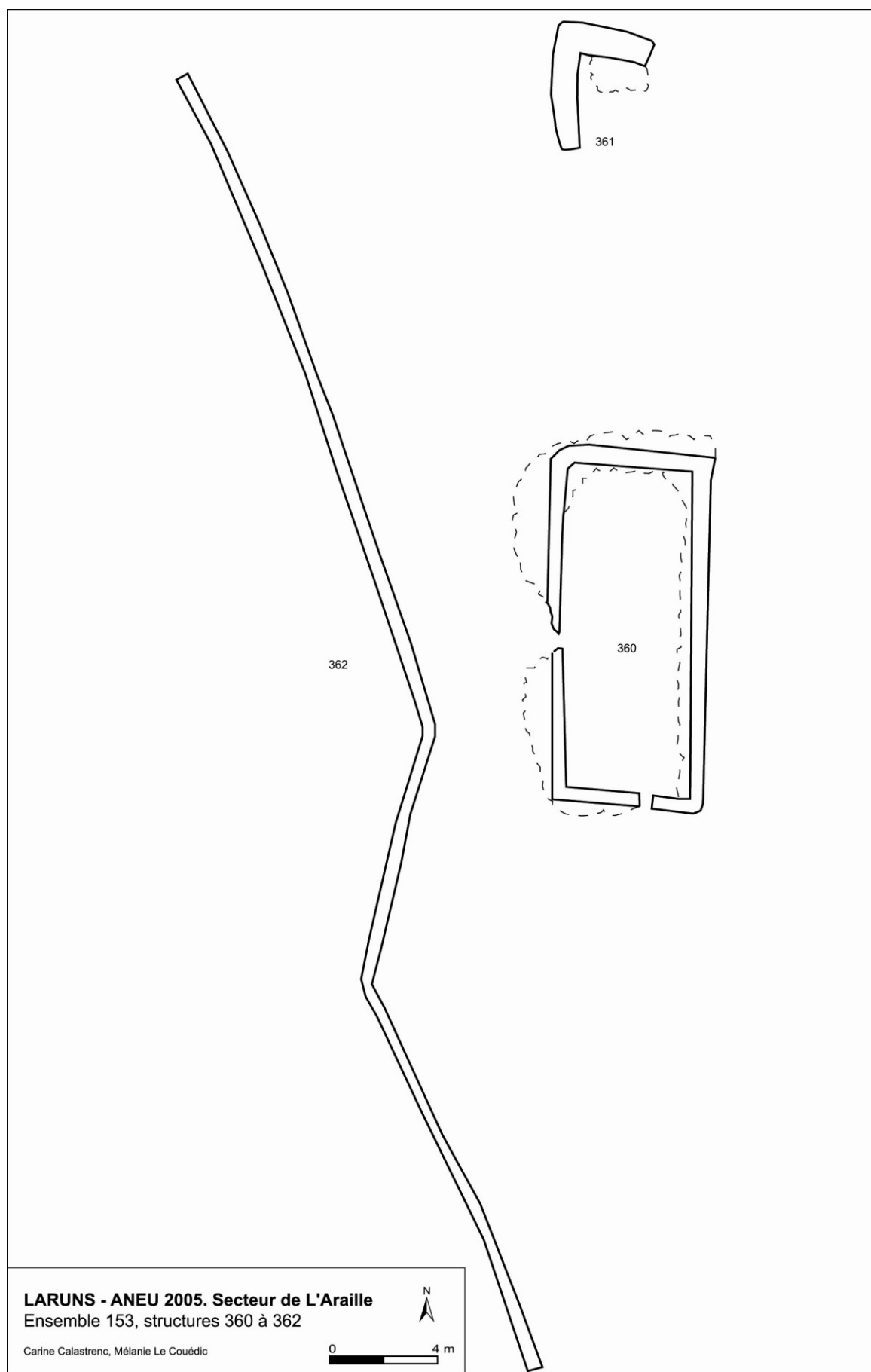


Fig. 177 : Relevé de l'ensemble 153.



Vue de la structure 360.



Vue de la structure 361.



Vue de la structure 362.

Fig. 178 : Photographies de l'ensemble 153.

Ensemble 154

En poursuivant vers le nord le long de l'éboulis, on arrive à une structure apparemment isolée, à 1790 m d'altitude environ (structure 363). De forme ovale et appuyée contre des blocs rocheux, elle mesure environ 3,70 m de long et présente le même état de conservation que l'ensemble 152 relevé plus au sud : un bourrelet de terre rempli de petits blocs de pierres qui fait un mètre de large en moyenne. On peut évoquer l'hypothèse d'une structure d'habitat d'époque ancienne, du Moyen Âge ou antérieure.

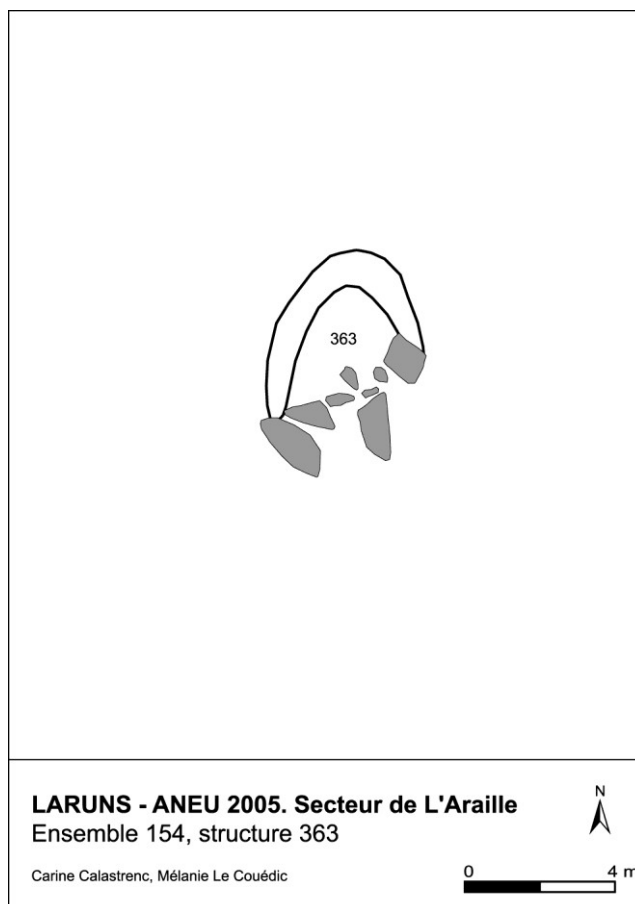


Fig. 179 : Relevé et vue de l'ensemble 163.

Ensemble 155

Tout au nord du secteur, à 100 m à vol d'oiseau et 30 m de dénivelé des routes et cabanes actuelles, un ensemble de quatre structures presque entièrement colonisé par les orties a été relevé. La lecture fut assez difficile en raison de la végétation, toutefois on a pu observer : deux enclos rectangulaires accolés (364 et 365 de respectivement 10,20 m par 7,50 m et 8,90 m par 3,90 m), un amas de pierres de 4,50 m de long et 3,50 m de large (structure 366) résultant d'un épierrement ou d'une construction et enfin un mur de 9,50 m de long parallèle à la face nord-ouest des deux premiers aménagements (structure 367).

La végétation entrave la lecture de cet ensemble ; ses murs de pierres sèches sont conservés sur une hauteur de 20 à 40 cm, mais, sans structure d'habitat, sa datation est une gageure.

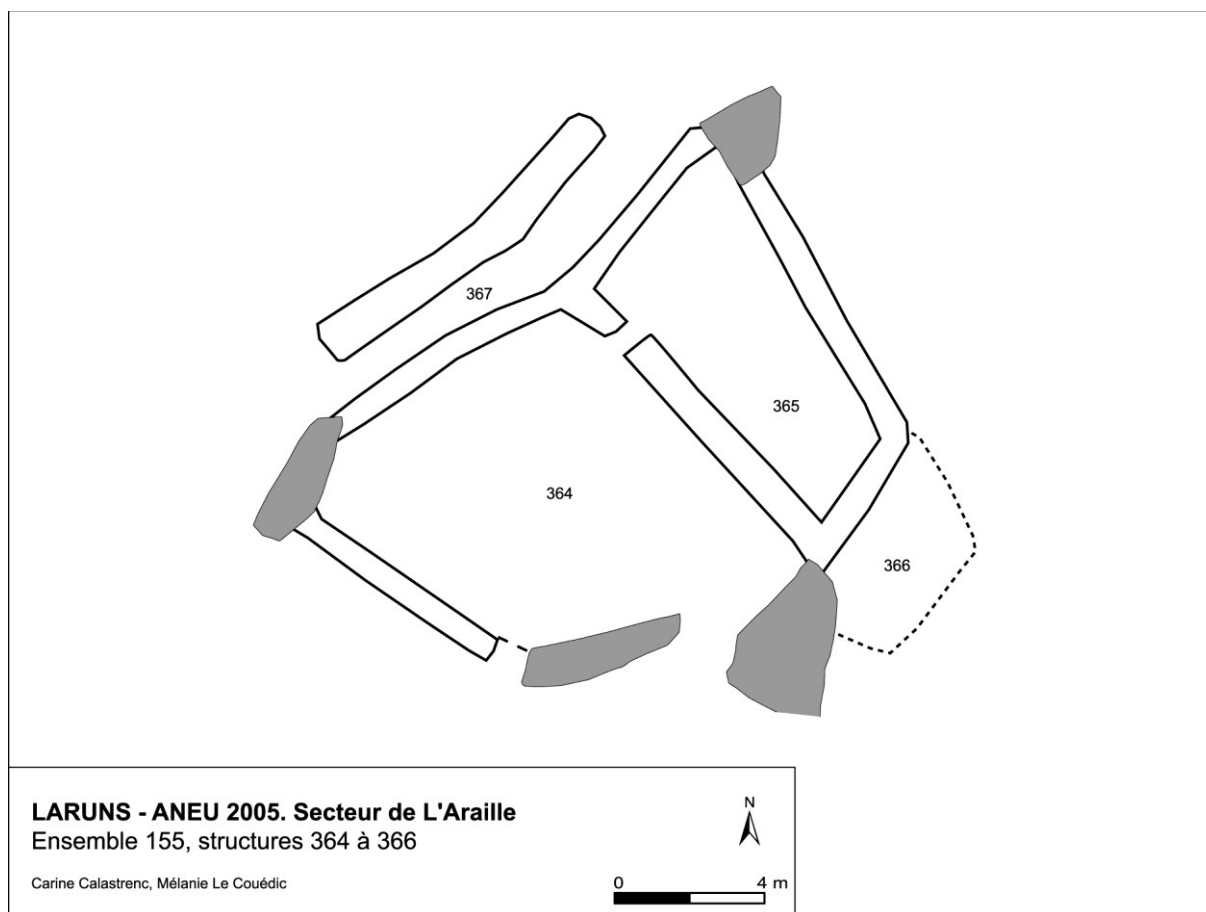


Fig. 180 : Relevé de l'ensemble 155.



Vue de la structure 364.



Vue de la structure 365.



Vue de la structure 366.



Vue de la structure 367.

Fig. 181 : Photographies de l'ensemble 155.

Ensemble 156

En suivant la même courbe de niveau à 100 m au nord, on arrive à l'ensemble 156 qui se trouve sur un petit espace en pelouse de 30 m de diamètre et qui est entouré d'éboulis. Il se compose de cinq structures disposées en arc de cercle. Les deux premières, séparées de quelques mètres s'appuient contre des blocs sur leurs faces sud-est et présentent des murs d'environ 50 cm de haut. La structure 368 est trapézoïdale, évasée vers l'est (14 m sur 5 m) et dispose d'une entrée à l'ouest. La structure 369 est de forme triangulaire (environ 10,40 m par 7,40 m) et contient un mur de refend qui divise l'espace intérieur en deux. Quelques mètres plus loin, la structure 370 présente une forme ovale de 7,4 m par 5,20 m ouvert au nord-est. Enfin, l'ensemble se termine par les structures 371 et 372. La première se compose d'un mur de 12,50 m de long construit entre deux blocs de calcaire qui ferme un espace clos de 12 m de côté (371). À l'intérieur de cet espace on distingue une petite construction carrée de 2,50 m de côté (372). L'espace intérieur est rempli de pierres de petit module (70 cm de moyenne). Si les murs sont très arasés en général, la façade orientale est la plus visible : elle est constituée d'un double parement de pierres posées de chant.

Ces cinq structures disposées dans un espace resserré, avec une certaine unité topographique, semblent avoir fonctionné de concert. Leurs dimensions suggèrent une cabane accompagnée de quatre enclos. Bien que l'état de conservation de ces derniers les rend comparable à des ensembles d'époque contemporaine, l'aspect dégradé de la structure d'habitat plaide en faveur d'une époque plus ancienne qu'il est difficile de préciser par une simple lecture de surface.

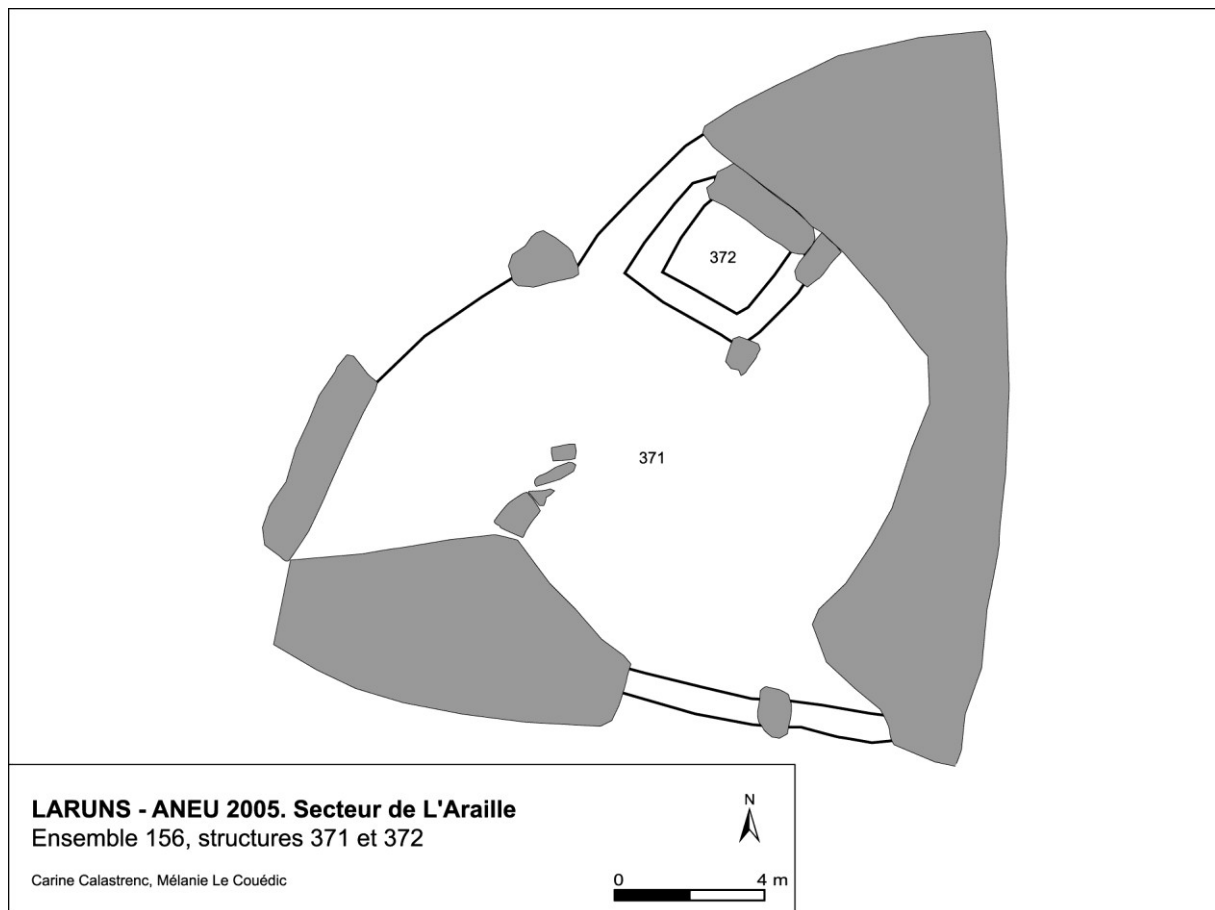


Fig. 182 : Relevé de l'ensemble 156.

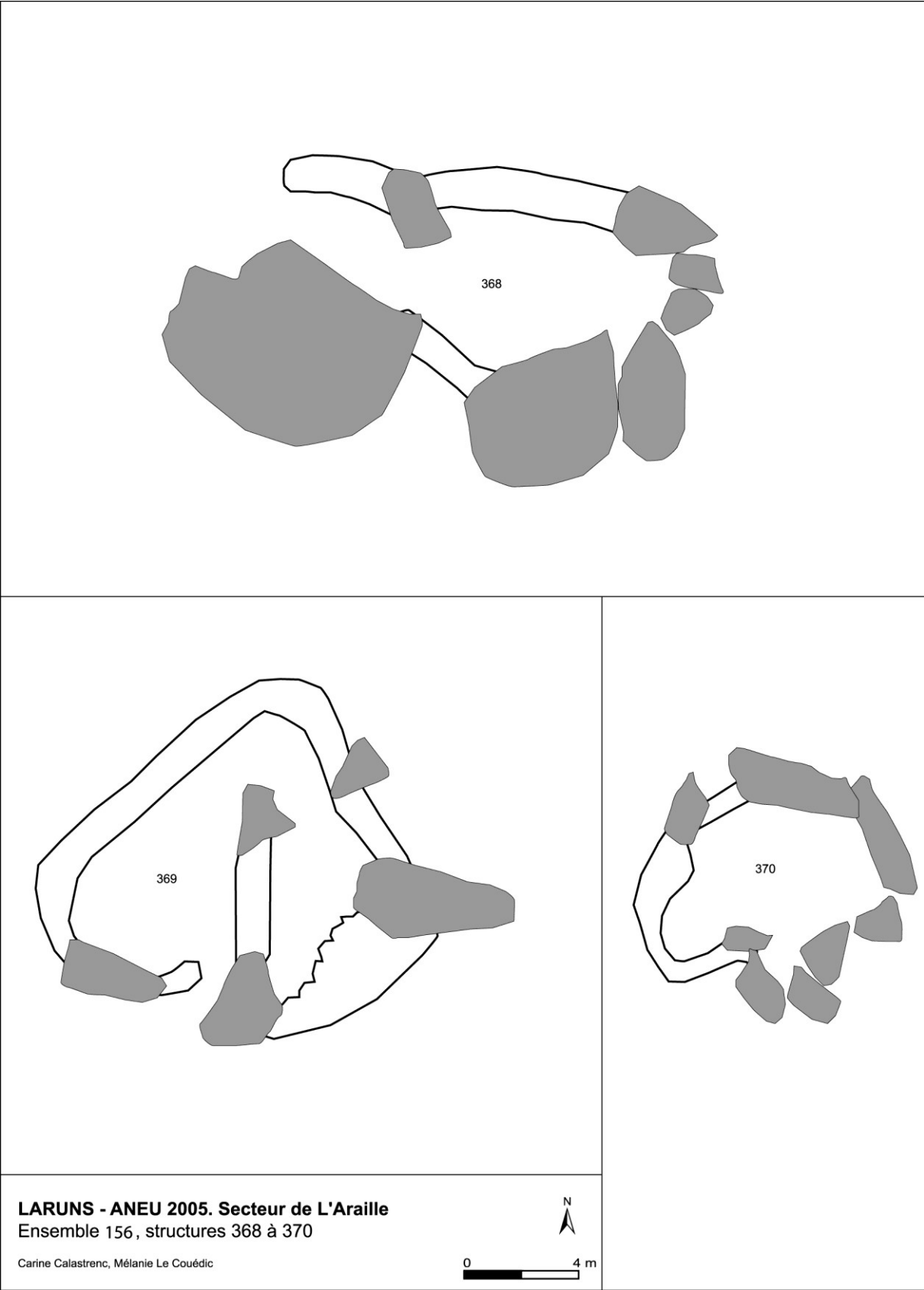


Fig. 183 : Relevé de détail des structures de l'ensemble 156.



Vue de la structure 368.



Vue de la structure 369.



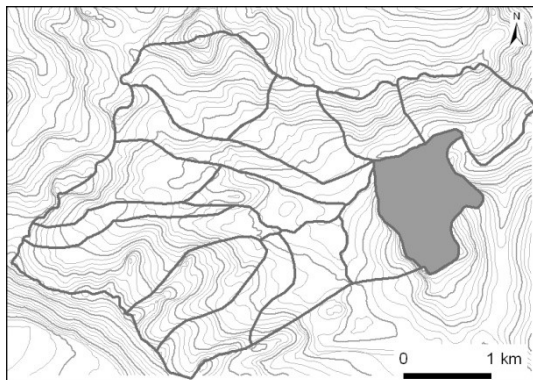
Vues de la structure 370.



Vue des structures 371 et 372.

Fig. 184 : Photographies de l'ensemble 156.

1.13. Secteur de Tourmont



N° de parcelles : CD 4 à 8 ; 11 à 15

Surface : 117,30 ha

Nombre de structures relevées : 29

Nombre de structures sondées : 5

Situé à l'est de l'estive d'Anéou, ce secteur comprend un versant accidenté qui part de la route départementale D934 – sa bordure nord à partir de 1630 m d'altitude – et va jusqu'au pic d'Estremère (2165 m) puis suit la frontière espagnole au sud. Ses limites est et ouest qui le séparent du secteur de l'Araille et de l'estive de Peyrelue (propriété de la commune d'Aste Béon) s'appuient sur des lignes de crêtes.



Fig. 185 : Le secteur de Tourmont vu depuis le sud-ouest.

Des prospections menées sur ce secteur en 2005, puis en 2007 pour les secteurs les plus hauts, ont permis d'inventorier 29 structures réparties en douze ensembles.

Ensembles 137, 138 et 139

En remontant le ruisseau sur 200 m après la cabane actuelle de Tourmont, on trouve une petite structure adossée à un affleurement calcaire (structure 330). Ses murs bien conservés sur 1,20 m au maximum délimitent un espace intérieur de forme trapézoïdale d'environ 2,5 m² (2,10 m x 1,20 m). Une entrée est visible sur la face sud de l'édifice, que l'on peut qualifier de petite cabane, vraisemblablement d'époque récente.

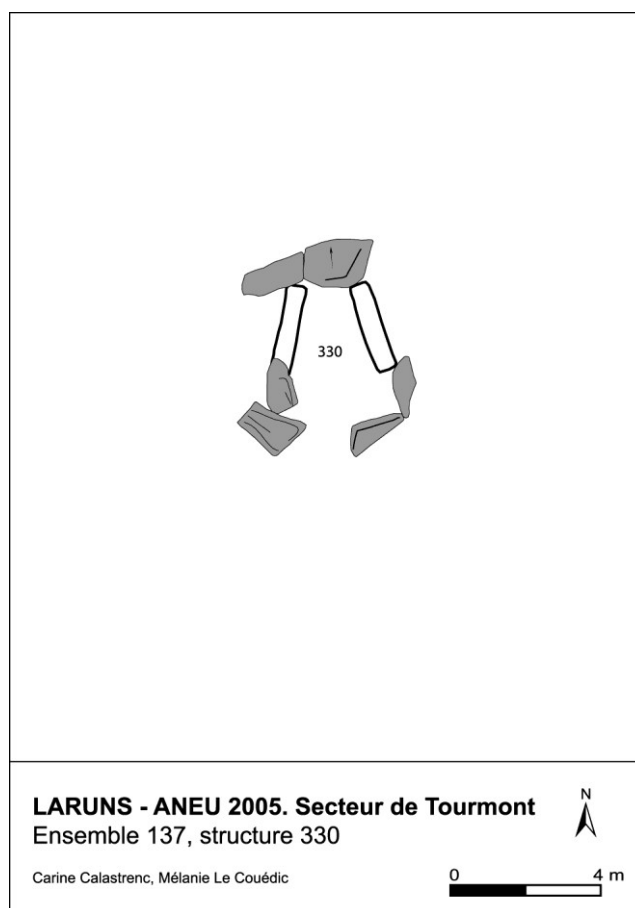


Fig. 186 : Relevé et vue de l'ensemble 137.

À une distance de soixante mètres plus au nord-ouest, toujours au pied de la petite barre rocheuse, un mur arasé de 10 m de long et d'orientation SO/NE est visible sur la pelouse (structure 331). Cinquante mètres plus au nord, une structure de taille moyenne a été identifiée comme un enclos ; accolée à un rocher, elle est visible par quelques pierres affleurantes sur la pelouse en pente (structure 332). Elle délimite un espace d'environ 86 m² (11,20 m par 7,50 m). Le caractère anthropique de cet alignement est toutefois incertain et à prendre avec réserve.



Fig. 187 : Vue de la structure 331.

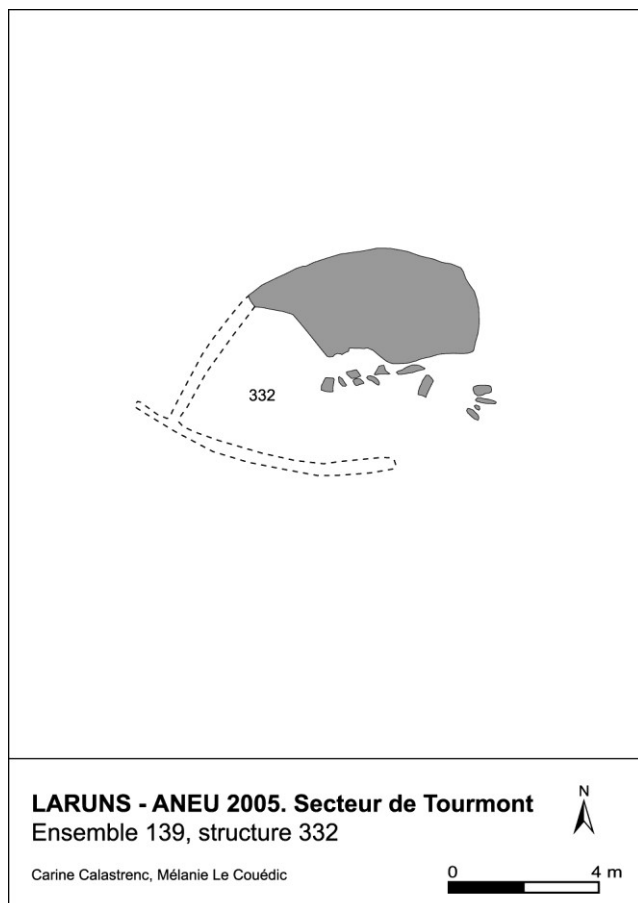


Fig. 188 : Relevé et vue de la structure 332.

LARUNS - ANEU 2005. Secteur de Tourmont
Ensemble 139, structure 332

Carine Calastrenc, Mélanie Le Couédic



Ensembles 140 et 141

À 1686 m d'altitude, surplombant la cabane actuelle de Tourmont, les structures 333 et 334, distantes d'une cinquantaine de mètres, sont aménagées sur un replat orienté plein sud à l'abri d'une falaise. Relevés en 2005, ces abris sous roches ont été retenus pour un sondage en 2007.

Sondage de la structure 333⁵¹

La structure 333 présente une forme rectangulaire appuyée contre la paroi, très arasée sur sa face occidentale. Ses autres murs sont visibles sur deux niveaux d'assise même s'ils ne sont hauts que de 20 cm en moyenne. Interrompus par une entrée de 70 cm de large au sud-est, ils délimitent une surface de 5,7 m² (2,50 m par 2,30 m).

Un sondage a été implanté dans le quart nord-est de la construction ; il a permis la mise au jour de onze unités stratigraphiques. Deux niveaux précèdent l'installation de la cabane. Le premier (US 105) au sédiment meuble, brun, organique avec des fragments de schiste, comble les fissures du rocher et s'épaissit d'est en ouest pour rattraper son pendage. Il est surmonté de l'US 104, ocre, beaucoup plus sableuse, de même pendage et qui forme une surface plane. Ces deux niveaux composent un remblai qui a nivelé le sol avant l'installation de la cabane. Succède le niveau d'occupation (US 103) – un sédiment marron clair compact, friable avec inclusions de graviers et de charbon – qui a livré un mobilier archéologique très récent : un fragment de bois à demi brûlé, cinq clous, sept fragments de métal, deux boutons, un morceau de verre et quatre fragments de matière goudronnée. Ces derniers présentent d'un côté une face granuleuse composée d'une couche de goudron couverte d'une épaisseur de petit gravillon et de l'autre côté une face lisse, brillante et cassante qui semble légèrement vitrifiée. Posés sur le niveau d'occupation, ces fragments ont pu tomber sur le sol lors de l'effondrement de la toiture ; ils pourraient provenir de la couverture de la cabane l'isolant des intempéries. D'un point de vue chronologique, ce mobilier et le scellement du sol par cette matière goudronnée permet de situer l'occupation de cette structure à une époque récente (fin 19^e-20^e s.).

Les niveaux suivants (US 112 et 113) correspondent à l'éboulis des deux murs à l'intérieur du sondage ; leur volume est faible (quatre blocs en tout) ce qui suggère deux possibilités : soit une partie de la construction était construite en matériaux périssables soit un épierrement a été opéré en faveur d'une construction plus tardive. Ils sont recouverts d'un niveau sédimentaire marron, clair, friable avec peu d'inclusions, puis par le niveau végétal.

⁵¹ Réalisé sous la direction de Carine Calastrenc du 2 au 5 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 136-146).

La fouille d'une partie de cette structure a donc livré un niveau de fonctionnement net comportant un petit mobilier archéologique et des charbons dispersés ; ces indices permettent de dater, sans recours à la datation radiocarbone, l'utilisation de cette cabane de la fin du 19^e au 20^e siècle. Les fragments de matière goudronnée évoquent des pratiques de couverture attestée par de nombreux témoignages à savoir la couverture de la cabane au moyen de bâches. Les résultats de ce sondage viennent élargir l'éventail typologique et dater un abri sous-roche de l'époque récente, contrairement aux présupposés issus de l'historiographie.

Sondage de la structure 334⁵²

En suivant la roche vers l'est sur 50 m, on arrive à la cabane 334, également construite sous la paroi, sous un surplomb. De forme triangulaire, elle mesure 3,30 m par 1,90 m et fait donc un peu plus de 6 m². Ses murs sont composés de blocs de calcaire ; conservé sur sa face sud, le mur de la face orientale est masqué par un éboulis provenant probablement de la gélifraction de la falaise, dont témoigne une grande dalle de calcaire posée à plat sur l'éboulis. On remarque également la proximité d'une voie d'escalade récente marquée par des perforations de la roche.

Lors des prospections pédestres de 2005, du mobilier archéologique avait été observé à l'intérieur de la construction (une barre de fer, des ossements d'animaux, des planches et des branches) ainsi que de nombreux excréments animaux (moutons), indices d'une occupation par les troupeaux.

Effectué en parallèle de celui de la cabane précédente, un sondage de 2,5 m² a été implanté sur la face sud. Sept unités stratigraphiques ont été fouillées, permettant de mettre en évidence deux phases d'occupation distinctes : la première peut être reliée à la structure visible, la seconde à une occupation plus récente.

Sur une dalle de schiste (US 207) s'est constituée l'US 206, un niveau sédimentaire brun gris clair avec des inclusions de cailloutis qui renfermait un élément métallique et deux éléments osseux, l'un d'entre eux (un fragment de côte) présentant une usure à l'une des extrémités. Une datation radiocarbone de ce niveau a été effectuée pour déterminer s'il était lié à une occupation plus ancienne de l'abri qui aurait été vidangée pour la mise en place de la structure 334. Réalisée sur un fragment de *Betula*, elle a livré comme résultat une fourchette calibrée à 95 % de 1490-1660 ap. J.-C.⁵³. Cette unité stratigraphique peut-être interprétée soit comme un niveau d'occupation, soit comme un remblai préparant l'installation de la structure 334. Les informations issues du sondage ne permettent pas de trancher entre les deux.

⁵² Mené sous la direction de Carine Calastrenc du 2 au 5 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 149-159).

⁵³ Analyse réalisée par le Poznan Radiocarbon Laboratory, référence Pz-22778, âge BP 295 ± 30.

Directement sus-jacente, l'unité stratigraphique 105 consiste en une matrice sédimentaire grise foncée enveloppant de petits blocs et graviers. Elle a livré deux fragments d'os et six éléments métalliques. Sur cette couche, le mur a été construit en face sud de la falaise. Il est constitué d'un double parement de blocs de calcaire (de 20 à 50 cm de côté) avec une fourrure interne d'un petit module. À l'intérieur repose le niveau d'occupation (US 204), composé d'un sédiment de couleur brune grise avec des inclusions de petits blocs et de cailloutis. Il comporte une concentration charbonneuse et du matériel archéologique (un clou, trois fragments d'os et six tessons de verre) qui permet de placer l'occupation au siècle dernier (20^e s).

Ensuite repose un niveau sédimentaire brun foncé, induré, aggloméré en motte avec inclusions de graviers (US 203) qui a livré une grande quantité de mobilier : deux tessons de céramique vernissée, une fiole en verre, deux os dont une dent, onze éléments métalliques et 23 tessons de verre. Il est la signature d'une occupation contemporaine qui, d'après la texture du sédiment, serait plutôt reliée à de la stabulation qu'à une occupation humaine. Durant cette occupation, le mur s'est écroulé et a formé deux niveaux d'éboulis (US 208 et 209).

En conclusion, la fouille de la structure 334 a livré trois niveaux d'occupation : le dernier peut être apparenté à de la stabulation très récente ; le second à son utilisation comme cabane et abri. Ils sont tous deux datés du 20^e s ; le premier, daté des 15^e – 17^e s., peut être rattaché soit au nivellement du sol avant la construction, soit à une occupation antérieure. La structure visible en surface est donc bien un aménagement anthropique mais il reste difficile d'en apprécier la fonction exacte.

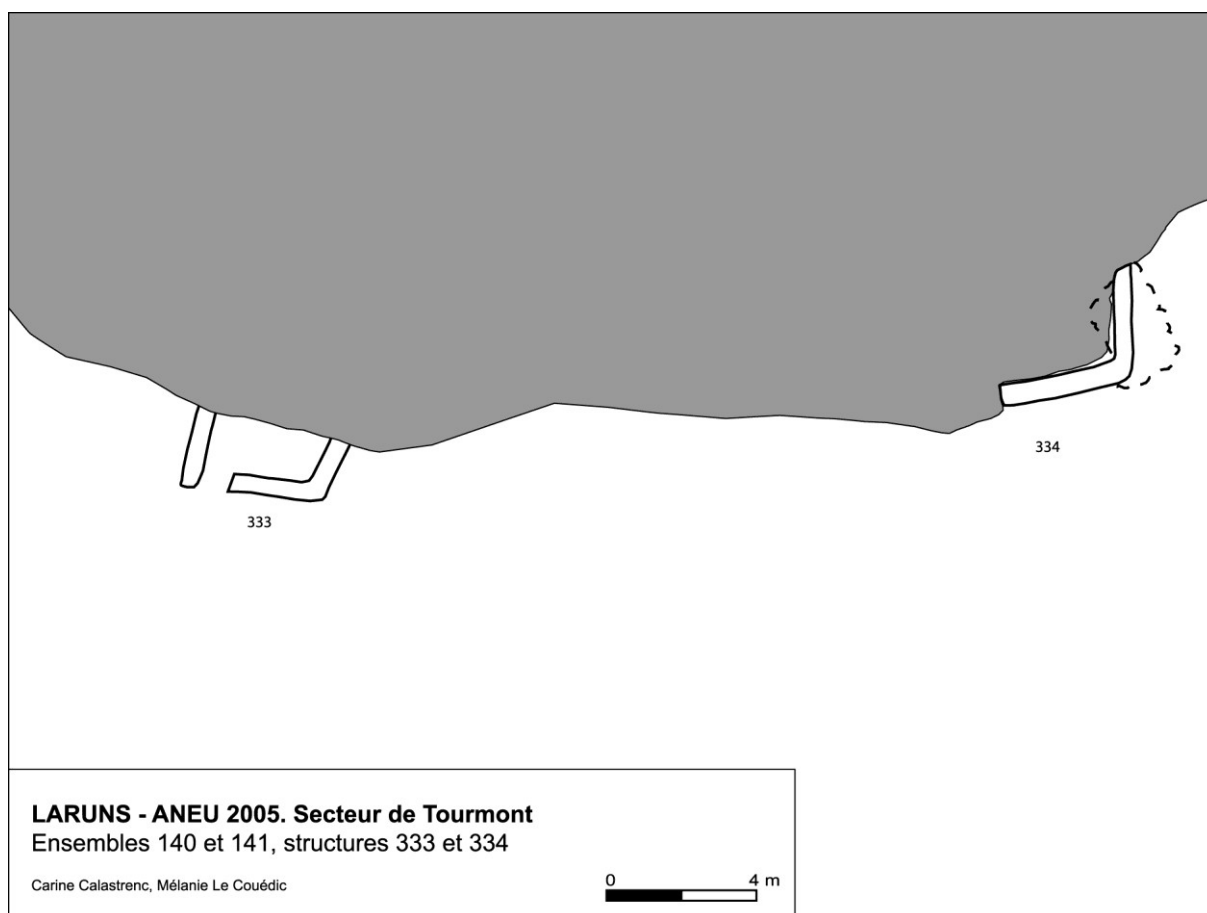


Fig. 189 : Relevé des ensembles 140 et 141.

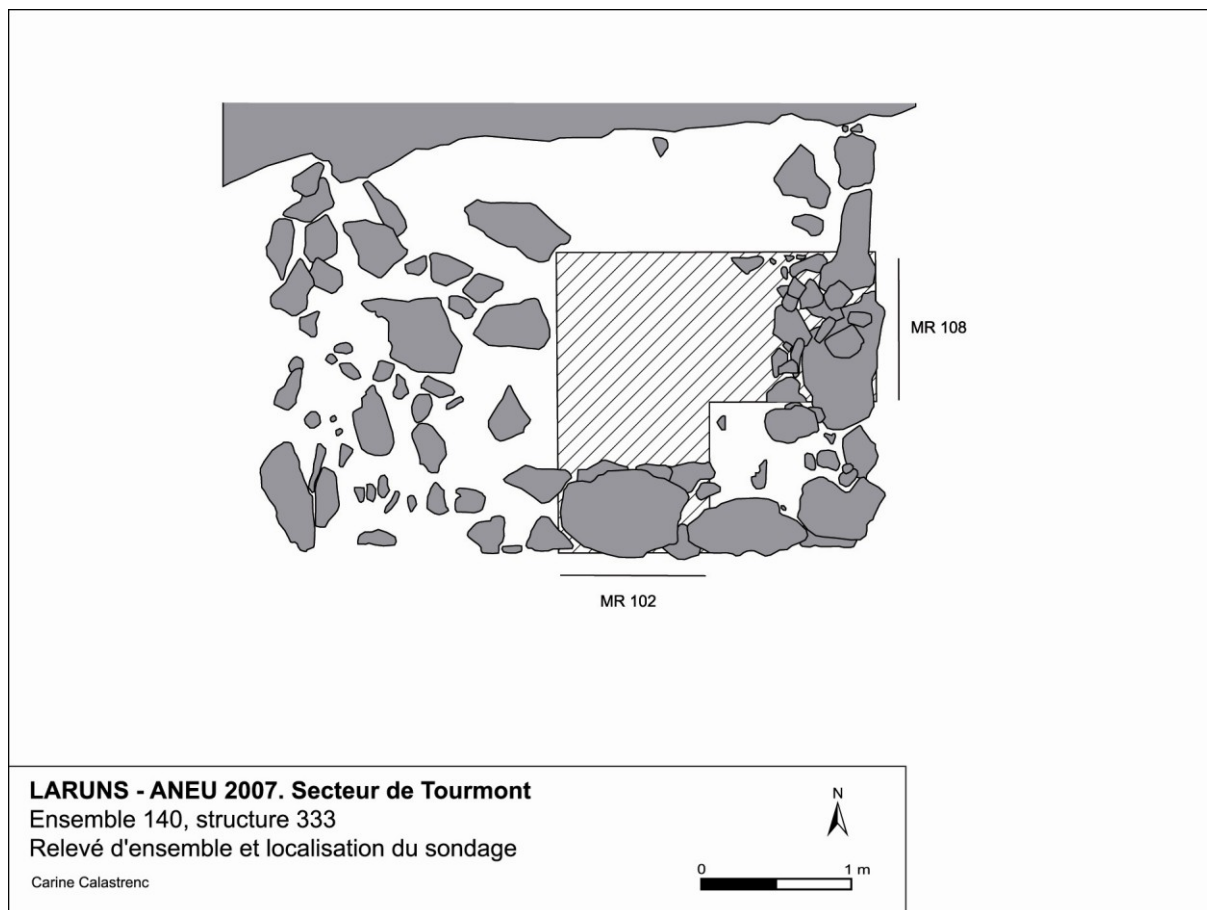


Fig. 190 : Relevé de la structure 333.



Fig. 191 : Vues de la structure 333.

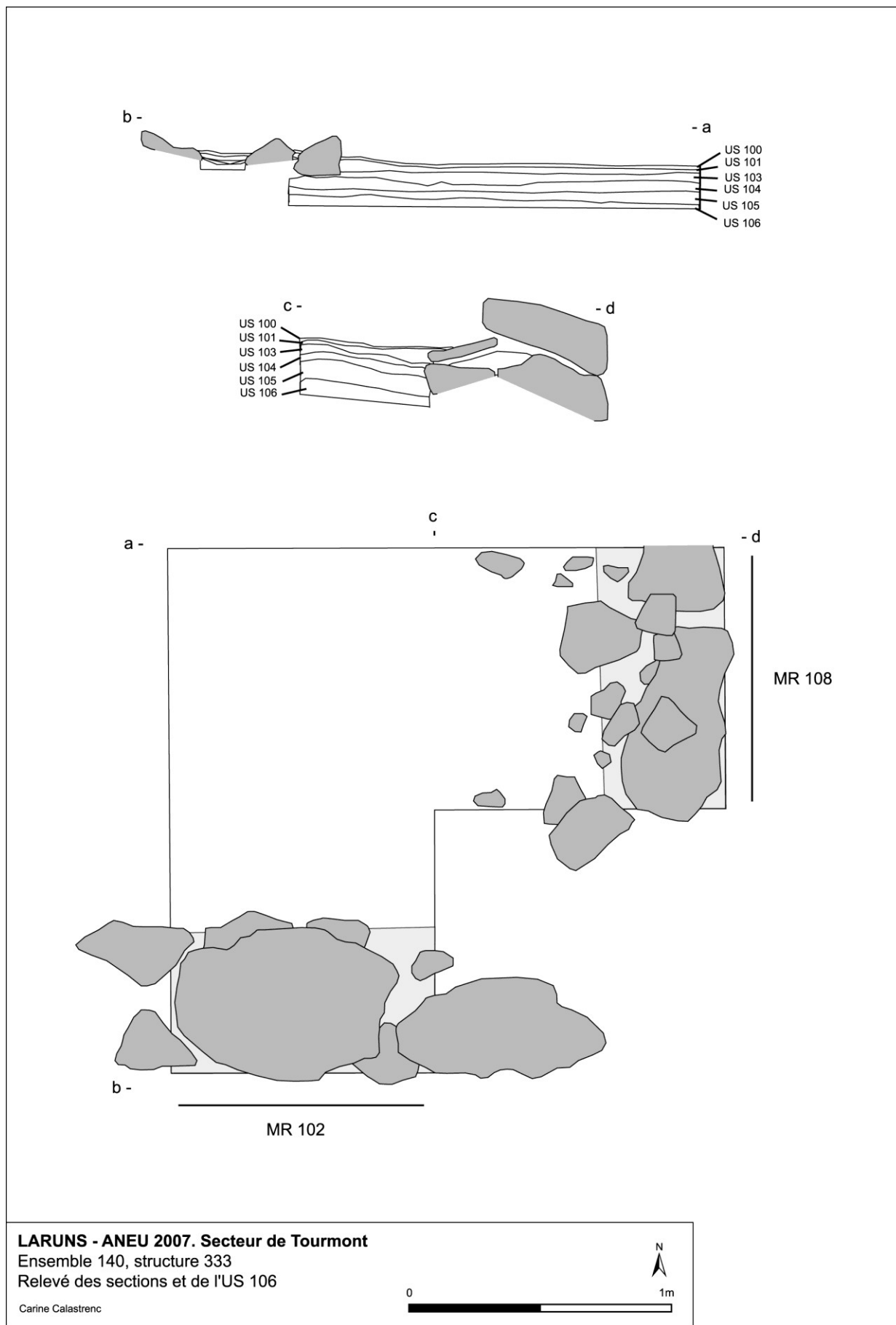


Fig. 192 : Relevé des sections de la structure 333.

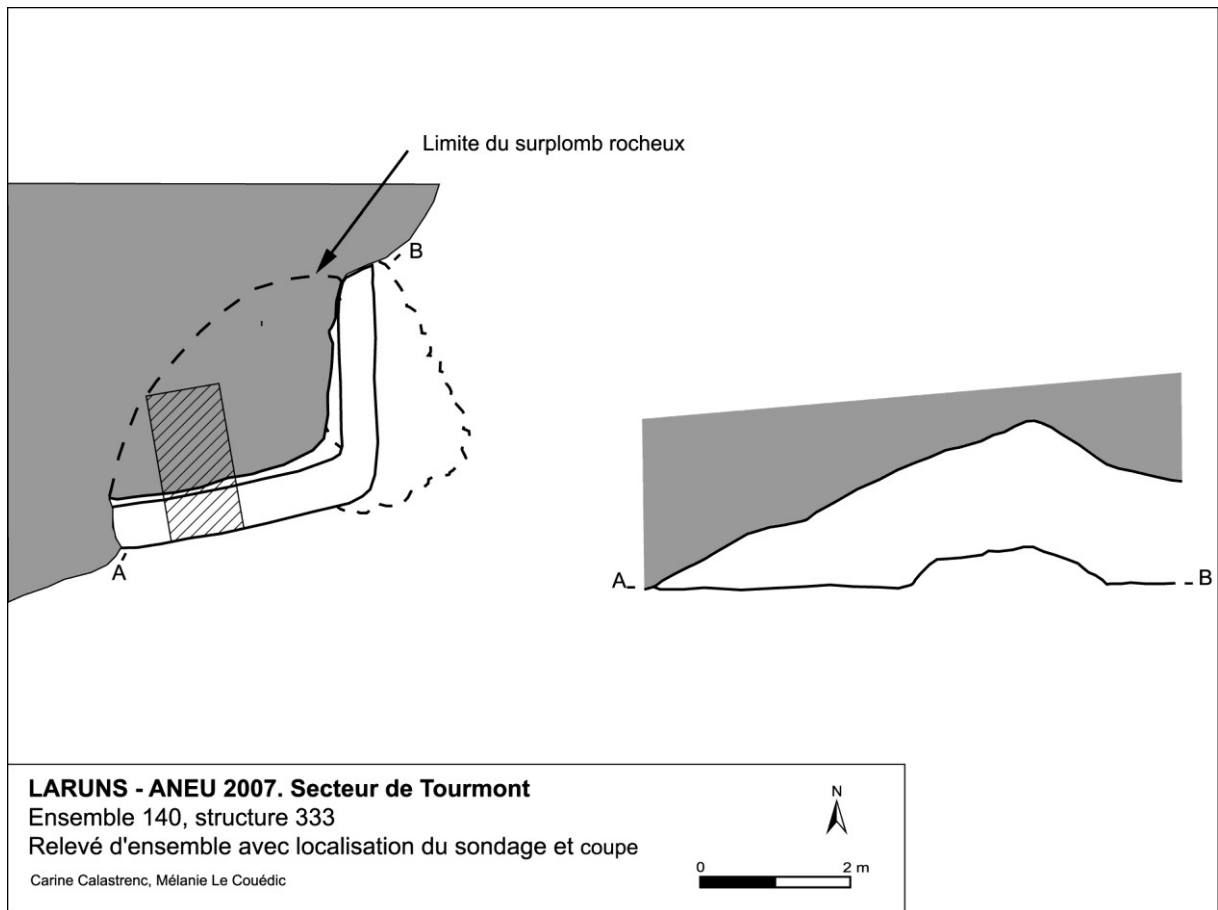


Fig. 193 : Relevé de la structure 334.



Fig. 194 : Vues de la structure 334.

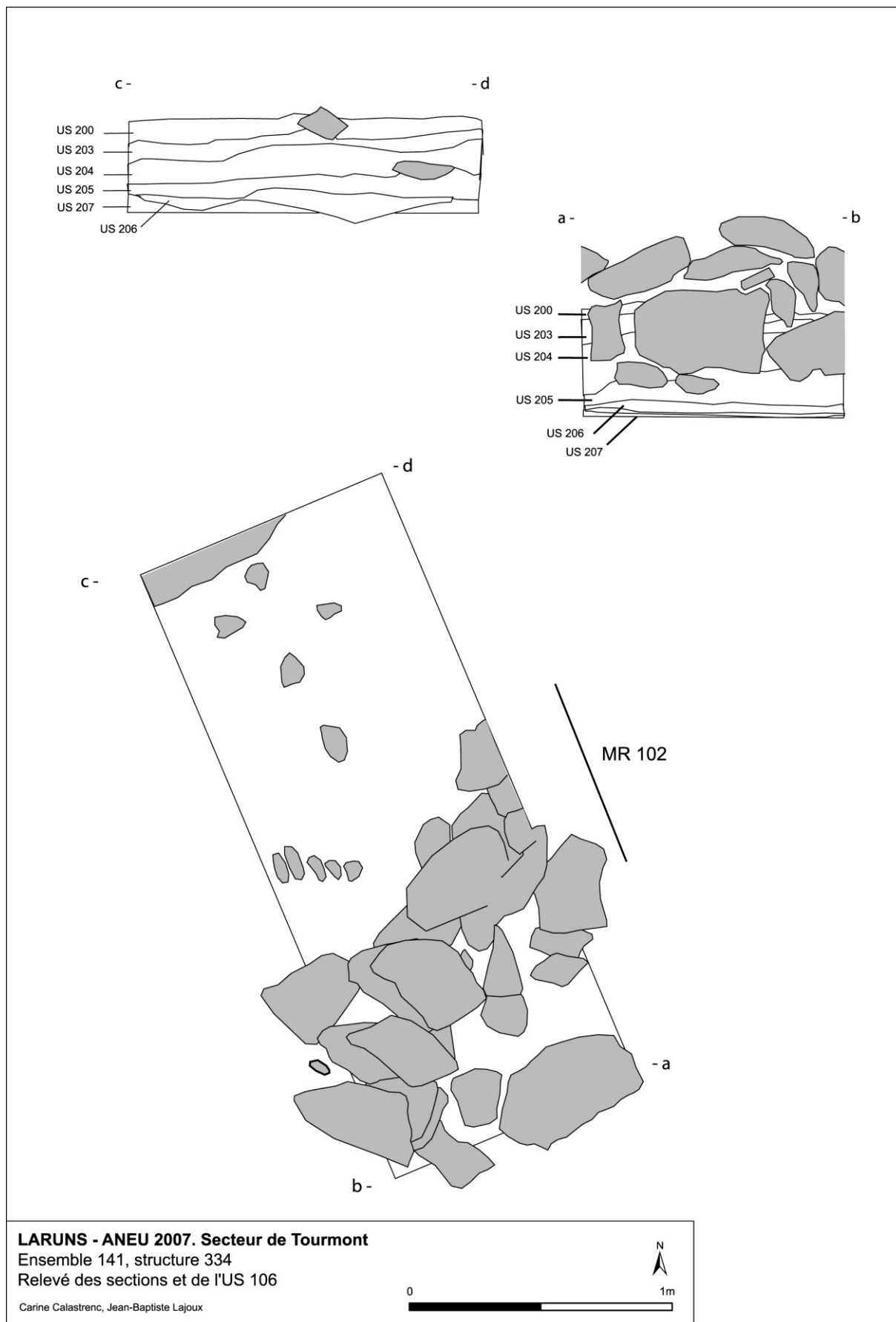


Fig. 195 : Relevé des sections de la structure 334.

Ensembles 142 et 143

Les autres vestiges répertoriés à Tourmont se situent dans la zone nord-ouest du secteur. Les ensembles 142 à 148 sont disposés sur le pourtour d'une petite cuvette pâturée d'environ quatre hectares, située à 1740 m d'altitude. Moins de 100 m en amont vers le sud, sur un palier intermédiaire se trouvent les ensembles 149 et 150.

La structure 335 (ensemble 142) est visible contre la face sud d'une petite barre rocheuse, sur un replat ; de forme semi-circulaire, elle mesure 8,80 m de long sur 4,60 m de large. Une ouverture de 80 cm se devine à l'angle nord-est. L'état de conservation des murs est moyen. Sa superficie de 40 m² et son apparence suggèrent un enclos.

En suivant la barre rocheuse sur 50 mètre vers l'ouest, on trouve l'ensemble 143 qui est également accolé à la petite falaise. Il se compose d'une structure bien visible (hauteur des murs 80 cm environ), très allongée (17,5 m par 2,20 m à l'intérieur), ouverte à l'est sur 90 cm (336). Elle est prolongée d'un alignement de blocs de calcaire affleurant, parallèle à la paroi et long d'une dizaine de mètres (337). Avec des réserves – cette ligne de pierres pourrait aussi être le résultat du décrochement de la paroi suite au gel et au dégel – ce mur délimite un espace de 10 m par 3 m et pourrait être antérieur à la construction 336. Cette dernière peut être identifiée comme une structure de parcage, qui aurait pu servir à la traite des troupeaux.

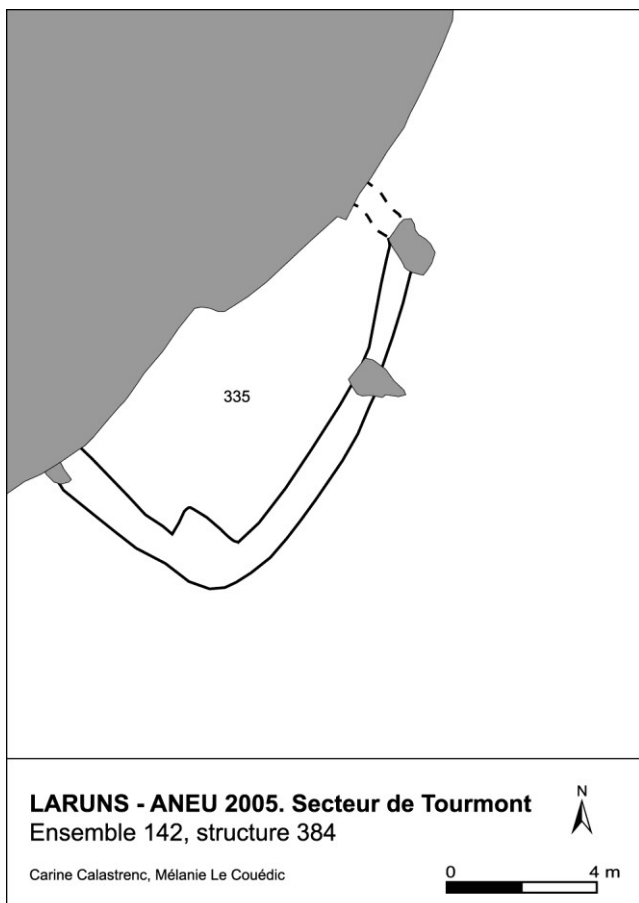


Fig. 196 : Relevé et vue de la structure 335.

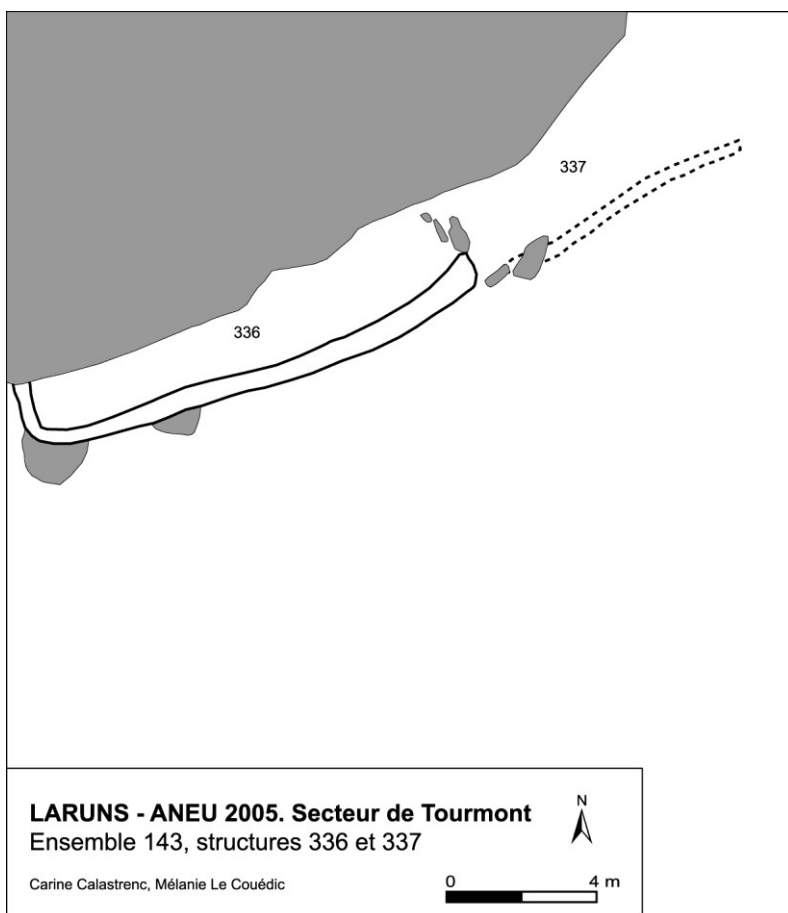


Fig. 197 : Relevé et vue des structures 336 et 337.

Ensembles 144 à 147

Sur la bordure ouest de la cuvette, située au pied d'un éboulis, une enfilade de cinq structures a été relevée. La première en partant du nord (structure 338) est de forme rectangulaire, longue et étroite (10,50 m par 3,30 m) aux murs de calcaire conservés sur 60 cm, avec une ouverture visible sur la face sud. La forme fait penser à un couloir de traite mais l'emplacement de la porte plaide plutôt pour un simple enclos.

À quinze mètres plus au sud, la structure 339, de forme quadrangulaire, est plus arasée ; ses angles sont émoussés. Elle mesure 5,80 m de long sur 4 m de large et peut être qualifiée de petit enclos.

En continuant sur quelques mètres, on arrive à un enclos rectangulaire massif de 7 m par 3,4 m, dont les murs, construits par un empilement de dalles et de blocs, sont conservés jusqu'à trois assises ; deux accès de 60 cm de large se font face sur les côtés nord et sud.

La succession d'enclos se termine par l'ensemble 147. Les murs bien visibles, jusqu'à une hauteur de 50 cm, tracent un espace composé de deux structures accolées mais distinguées en raison d'un resserrement notable provoqué par un gros bloc ; la première (structure 341) mesure 5,60 m sur 3,30 m tandis que la seconde (structure 342) est plus allongée (12,60 m sur 3 m). Cette dernière comporte une ouverture vers son extrémité orientale. Elle a pu servir de couloir tandis que la première serait plutôt un enclos.

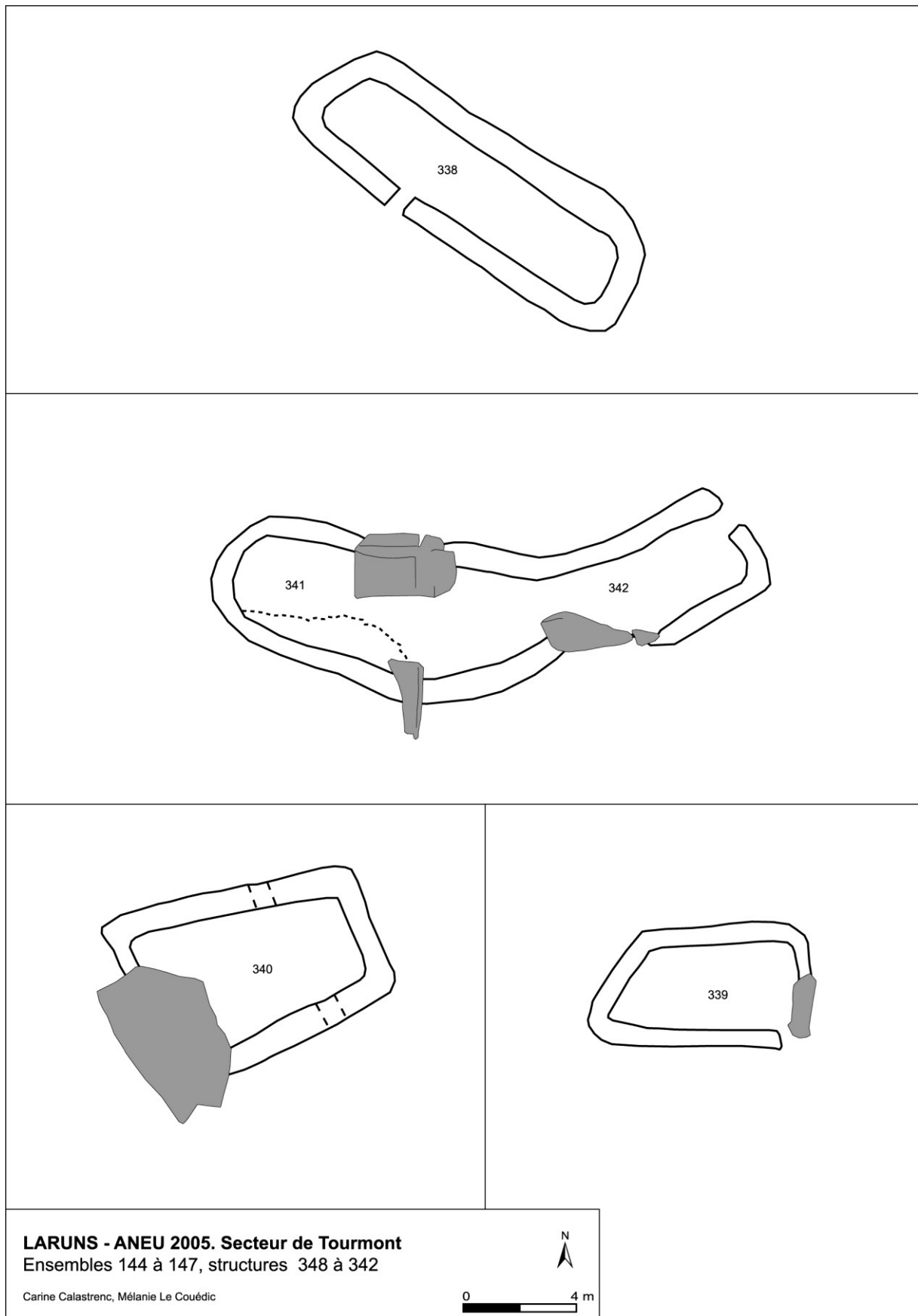


Fig. 198 : Relevé des ensembles 144 à 147.



Vue de la structure 338.



Vue de la structure 339.



Vue de la structure 340.



Vue de la structure 342.



Vue de la structure 341.

Fig. 199 : Photographies des ensembles 144 à 147.

Ensemble 148

Cent mètres en face, vers l'est, un bloc erratique posé sur la pelouse a servi de support à l'implantation de quatre structures. Une structure rectangulaire que l'on devine sous les orties est accolée contre sa face sud ; elle est composée de murs de 50 cm d'épaisseur et 30 cm de hauteur qui forment un espace de près de 48 m² (9,40 m par 5,10 m). Malgré une lecture difficile, on peut l'interpréter comme un petit enclos (343).

Sous le surplomb occidental du rocher et également recouverts par les orties se tiennent les vestiges d'une structure carrée de 16 m² de superficie (4 m par 4 m hors œuvre), dont on ne distingue pas l'intérieur (344). Ses dimensions et son apparence permettent de l'interpréter comme une cabane. Tandis que les autres côtés sont éboulés, la face ouest est la mieux conservée, sur quelques assises de pierres sèches (90 cm de haut environ) ; à l'extérieur et contre ce mur repose une banquette faite de grosses dalles ; on peut discerner sur l'une d'entre elle une gravure érodée du nom de deux bergers⁵⁴ et la date de 1934. À côté de cette cabane récente, on remarque sous la végétation un carré de pierres de 3 m de côté haut d'environ 30 cm ; s'il peut résulter de l'effondrement de la structure adjacente, on peut envisager la possibilité d'une annexe, voire d'une construction antérieure (345).

Un petit abri sous roche sous la paroi (346) a été identifié cinq mètres plus au nord. De forme rectangulaire et de taille réduite (2,80 m par 2,10), il a été construit en prenant appui sur le milieu environnant : le mur nord, haut d'une vingtaine de centimètres, s'appuie à l'ouest sur des blocs tombés du rocher et butte contre la paroi à l'est. Cet abri est actuellement régulièrement occupé par le bétail qui vient y trouver la fraîcheur.

⁵⁴ « François AUGARELLE 1934 » et « Louis -?-OUREL-?-S ».

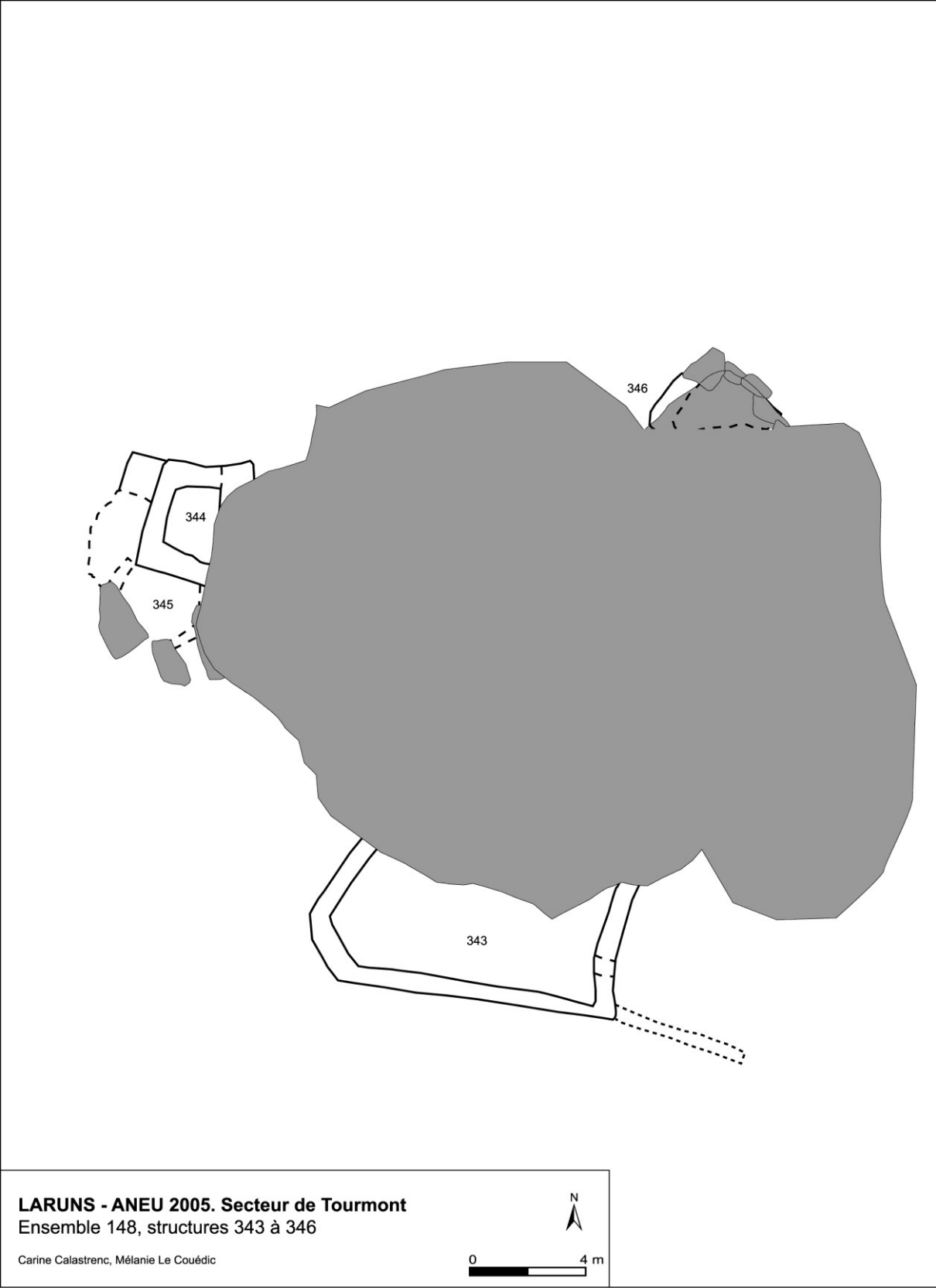


Fig. 200 : Relevé de l'ensemble 148.



Vue de la structure 343.



Vue de la structure 344.



Vue de la structure 345.



Vue de la structure 346.

Fig. 201 : Photographies de l'ensemble 148.

Ensemble 150

Après cette cuvette, en montant d'une centaine de mètres vers le sud sur 30 m de dénivelé, on arrive sur un petit palier intermédiaire aux alentours de 1770 m d'altitude, bordé par l'éboulis, un ruisseau et une pente raide. Assez encaissé et d'exposition nord-ouest, il accueille une douzaine de structures à l'état de conservation plutôt hétérogène.

D'abord, sur le bord méridional, bien visibles, les structures 353 et 354 se présentent tels deux rectangles contigus ; le premier est conservé sur une assise de pierres sèches, le second sur trois maximum ; si celui-ci peut être interprété comme un enclos (superficie intérieure de 35 m²), la construction 353 est plus difficile à qualifier a priori (un peu plus de 8 m²).

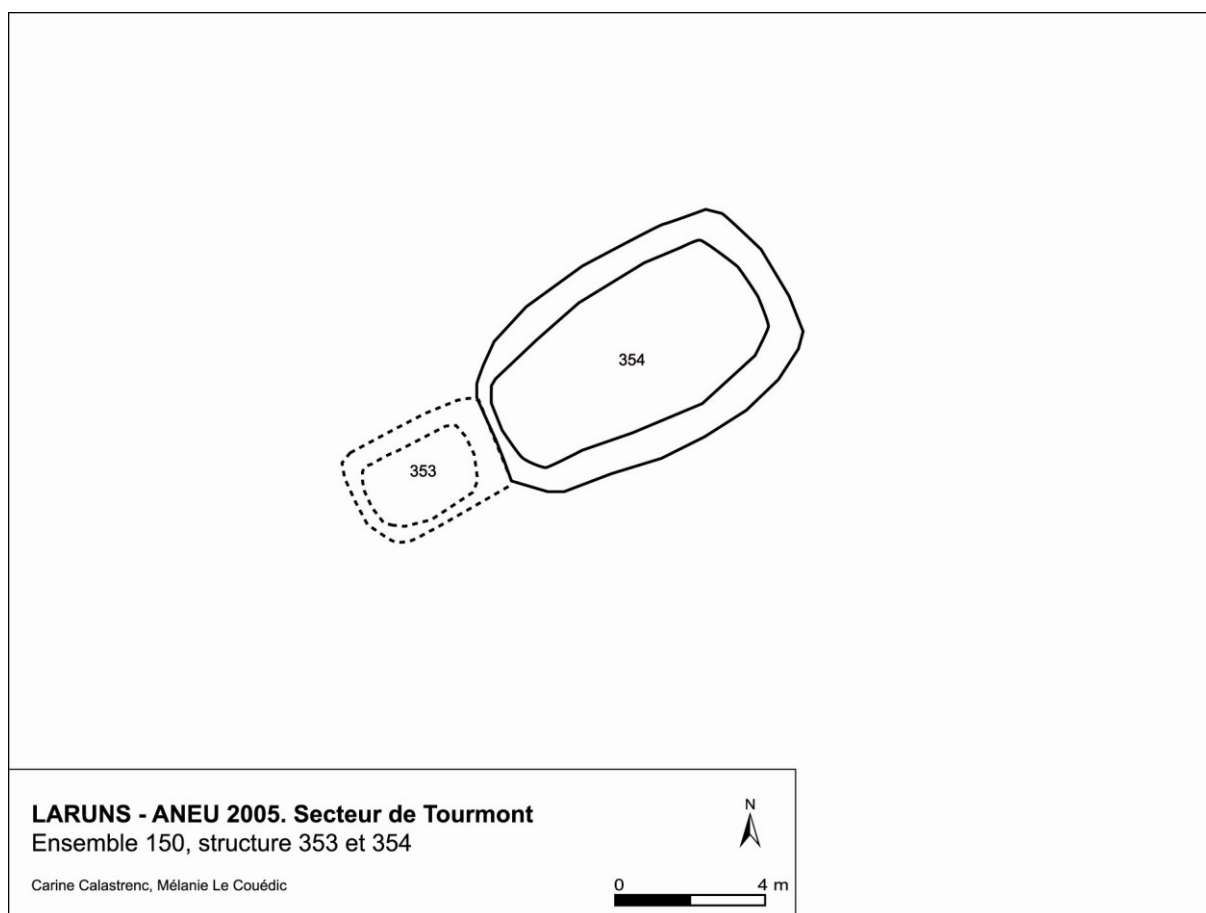


Fig. 202 : Relevé de l'ensemble 150.



Vue de la structure 353.

Vue de la structure 354.

Fig. 203 : Photographies de l'ensemble 150.

Ensemble 149

Le centre du replat, assez encaissé et d'exposition nord-ouest, accueille l'ensemble le plus important (149), composé d'une dizaine de structures.

D'abord au sud, un ensemble organisé autour d'un affleurement calcaire est constitué de trois enclos dessinés par des micro-reliefs (structures 490, 491, 492) ; un premier bourrelet circulaire, à l'ouest, dessine une surface d'environ 75 m² (structure 490), le second dessine un mur de 8 m de long qui part du bloc vers le nord-est (structure 491), le troisième trace un angle droit et délimite avec le rocher un espace de plus de 80 m² (structure 492). Plus au nord, les traces de six structures accolées présentent un état de conservation similaire. Arasées, elles se dessinent sur la pelouse par des bourrelets de terre et de pierre et de légères dépressions centrales circulaires. Trois d'entre elles (structures 348, 351, et 350 de respectivement 16, 7 et 8 m² dans œuvre) pourraient soit appartenir à un même bâtiment en longueur, soit constituer trois structures attenantes. Deux autres constructions, de plus grande dimension - soit près de 40 m² – les entourent de part et d'autre (structures 349 et 352). D'après cette vision de surface, toutes ces structures fonctionnaient en même temps. Enfin à côté de cet ensemble arasé d'environ 23 m de long sur 14 m de large repose à deux mètres une structure de taille plus réduite, une cabane mieux conservée. Cette dernière se développe sur deux assises au dessus de la pelouse (structure 347) ; elle semble donc documenter une autre phase d'occupation de la zone.

Ces vestiges à l'état de conservation tranché et au plan complexe ont retenu notre attention pour des fouilles. En 2006, les sondages ont débuté par celui de la structure 347, petite cabane en élévation, et sur l'un des bâtiments arasés disposés en alvéole (structure 350). En 2007, les recherches reprises à la suite de l'année précédente ont consisté en l'achèvement du sondage de la structure 350⁵⁵ et la réalisation d'un nouveau sondage sur la structure 348, typologiquement très proche, de façon à appréhender l'unité chronologique et fonctionnelle de l'ensemble.

Sondage de la structure 347⁵⁶

La cabane 347 mesure, à l'extérieur, 3,40 m de long par 2,9 m de large et l'intérieur dessine un espace de plus de 4 m² (2,30 m x 1,80 m). Les murs comportent deux à trois niveaux d'assises de pierres sèches jusqu'à une hauteur de 50 cm environ. Une porte d'entrée se situe à l'angle sud-ouest ; une étagère subsiste en place à l'intérieur du mur : les jambages sont faits de pierres de calcaire empilées et une pierre de forme triangulaire forme un petit linteau. Au centre du replat de Tourmont, cette cabane se situe sur une légère élévation vraisemblablement artificielle qui pourrait correspondre à un aménagement antérieur (en rapport avec les structures 348 à 352 ?).

⁵⁵ Sondage qui n'avait pu être terminé en raison d'intempéries et de l'abondance des découvertes.

⁵⁶ Réalisé sous la direction de Carine Calastrenc du 11 au 24 septembre 2006 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006 : 87-108).

La cabane 347 a été retenue pour un sondage effectué en 2006 ; réalisé dans l'angle sud-est de la construction (et exclusivement à l'intérieur), il a permis de mettre au jour vingt-deux unités stratigraphiques dont seize positives, deux négatives et une construite. De la surface au substrat, le sondage profond d'un mètre a livré quatre phases archéologiques (présentées de la plus ancienne à la plus récente). Trois d'entre elles se développent sous la base du mur apparent.

- Première phase

Sur le sol naturel, l'US 515 est un niveau brun veiné de gris, très compact, avec des inclusions de cailloux et de petits nodules de terre rubéfiée. D'une puissance de 20 cm en moyenne, il est, de l'ensemble du sondage, le niveau le plus riche en matériel. Quatorze tessons y ont été trouvés ; tous de petite taille, sans décor, ni forme, treize proviennent de céramique non tournée à gros dégraissant et se rattacheront à la Préhistoire. Une datation radiocarbone effectuée sur un fragment de *Fagus sylvatica* a livré une fourchette calibrée à 95% de 3340-2920 av. J.-C.⁵⁷

- Seconde phase

Directement au dessus de l'US 515, l'US 514 correspond à un sédiment brun clair, argileux, très compact aussi, d'une puissance de 2 à 8 cm. Sur le côté sud du carré dégagé, une tache rubéfiée de 35 cm de large (US 512) et 5 cm d'épaisseur se prolonge vers le sud au delà la coupe effectuée à l'aplomb du mur. Coupée en deux par une pierre (dont il est difficile d'appréhender la fonction), cette tâche s'inscrit dans un léger surcreusement (US 519). Deux autres petites tâches rubéfiées très proches s'y rattachent (US 511 et 513). Ce fait est interprété comme une structure de combustion (FY 512) dont l'activité est marquée par la présence de charbons et de petits nodules de terre rubéfiés dans l'ensemble de la couche 514 ; celle-ci est également assez riche en matériel archéologique puisqu'elle a livré six tessons de céramique, un élément métallique et deux fragments osseux. Les tessons de petite taille, sans forme, appartiennent à des céramiques non tournées identiques, pour ce que l'on peut en juger, à celles de l'US 515. Aucune distinction chronologique n'est donc possible entre les deux niveaux dont seul le second (US 514) peut être rapporté de façon certaine à l'occupation. Pour l'US 515, la possibilité d'un remblai ou d'un colluvionnement chargé de mobilier d'une occupation proche n'est pas à exclure.

- Troisième phase

Située immédiatement au dessus des US 514 et 512, l'US 510 correspond à un sédiment argileux, brun clair à grisâtre, d'une puissance de 8 cm environ. Un nouveau foyer s'ouvre sur cette unité stratigraphique (FY 508). D'une épaisseur de 8 à 10 cm, il est composé de trois strates : terre

⁵⁷ 4440±40BP.

rubéfiée (US 506) dans une légère dépression (US 518), niveau de cendre (US 507) et niveau de charbons mêlés à de la terre (US 508) – et bordé sur le nord-ouest d'un dallage en demi-cercle composé de neuf dalles de calcaire de 10 à 30 cm (US 509). D'un point de vue spatial, les emprises des deux foyers (508 et 512) sont partiellement superposées. Toutefois, elles sont stratigraphiquement bien distinctes puisque séparées par l'US 510. Un seul élément mobilier a été mis au jour dans cette phase d'occupation : un petit fragment en fer issu d'un objet plus complexe composé d'au moins deux éléments, impossible à identifier ou dater plus précisément. La datation radiocarbone des foyers 508 et 512 a livré des fourchettes quasi similaires, respectivement et calibrées à 95% de 1640-1960 ap. J.-C. et 1680-1930 ap. J.-C.⁵⁸.

L'US 505, sédiment granuleux et meuble assez riche en charbons, forme un niveau de 5 cm d'épaisseur qui se superpose au niveau précédent et marque une phase d'abandon. Deux petits tessons y ont été trouvés, très semblables à ceux des US 514 et 515 ; leur présence pourrait s'expliquer par un apport extérieur au moment du comblement.

- Quatrième phase

C'est sur l'unité stratigraphique 505 que la construction actuellement en élévation a été édifiée. Le sondage permet d'observer son architecture à partir du parement interne du mur (MR 120). Un gros bloc calcaire de 60 cm de haut par 80 cm de long a été apporté pour en construire la base. Il est surmonté d'un empilement d'autres blocs (30 à 60 cm x 15 à 20 cm) qui forment les trois autres assises conservées. Les interstices sont comblés par des pierres de plus petit module.

Au niveau de la base du mur 520, une quinzaine de dalles posées à plat sur l'US 505, dont certaines sont jointives, formant un ensemble emboîté, constituent un dallage qui marque le sol de l'habitat (US 504). En l'absence d'une accumulation sédimentaire liée au fonctionnement de ce sol, il était impossible de récupérer des charbons permettant de le dater. Pour disposer malgré tout d'un repère chronologique, nous avons choisi d'effectuer une datation AMS sur un fragment de *Fagus sylvatica* issu de l'unité stratigraphique 505 qui a donné comme fourchette calibrée à 95 % 1660-1960 ap. J.-C.⁵⁹. Ce sol est scellé par l'US 503 (niveau d'abandon avec encore deux tessons protohistoriques provenant d'un apport extérieur) puis par les couches de surface (US 502 à 500).

En conclusion, le sondage effectué sur la structure 347 a révélé trois phases d'occupation ; les deuxième et troisième phases se situent à l'époque moderne et sont installées sur une première phase du Néolithique (3340 – 2920 av. J.-C.) dont il est difficile de dire si le niveau est en place ou non.

⁵⁸ Âges non calibrés pour l'US 508: 190 ± 30 BP. et pour l'US 513: 95 ± 30 BP.

⁵⁹ 160±30BP.

Sondage de la structure 350⁶⁰

La structure 350 se situe au nord-est de l'ensemble au rebord du replat. Elle présente une forme ovalaire, allongée, d'orientation NO/SE. Elle mesure 8 m sur 6 m hors œuvre, murs et éboulis compris. La dépression centrale qui marque son centre fait 8 m² (4 m par 2 m). Il n'est pas aisé de distinguer d'éventuelle(s) ouverture(s) parmi ces micro-reliefs et aucune interruption n'est visible a priori. Relevée lors des prospections de 2005, cette construction avait été interprétée d'après ces données de surface comme une structure d'habitat. Le sondage de cette construction permet de documenter chronologiquement et, dans une certaine mesure, typologiquement, cette catégorie de site, soit une structure très arasée intégrée à un ensemble complexe de structures accolées.

Le sondage de cette construction a débuté en 2006. La tranchée (2,5 m x 1 m) a été implantée perpendiculairement au mur sud-ouest. Faute de temps, la fouille a été arrêtée sur la couche d'occupation (US 709). Les travaux ont été prolongés par la campagne d'août 2007.

Treize unités stratigraphiques ont été observées. À partir de 40 cm du sol environ, les US 712 et 713, épaisses d'une vingtaine de centimètres, ont révélé un sédiment argileux comportant de gros blocs de calcaire ; stériles de mobilier et de charbon, on peut les considérer comme naturelles. Le niveau sédimentaire sus-jacent est plus foncé et de composition hétérogène (US 711) ; sa couleur varie de marron orangé à marron foncé et si sa texture est globalement limono-argileuse, il comporte des poches plus meubles et limoneuses par endroit. Un niveau un peu plus clair repose au dessus ; sa matrice plus sableuse présente des inclusions de graviers, épais de 2 à 4 cm (US 710). C'est apparemment sur cette US que le mur a été construit et la structure implantée.

Ce mur (US 705) est constitué de deux alignements parallèles de blocs de calcaire de gros module (40-50 cm x 20-30 cm) aux formes irrégulières. Ces alignements sont séparés par un espacement d'une cinquantaine de centimètres, garnis par des blocs disjoints de plus petite taille (20-30 cm x 10-20 cm). Cet assemblage représente une largeur d'environ 1,20 m, envergure remarquable pour ce type de structure. Toutefois, cette vision partielle sur un mètre de large ne permet pas d'assurer que les blocs ne se sont pas en partie éboulés sur la face sud, vers l'intérieur de la structure adjacente (n° 351).

L'US 709 repose à la base du mur, à une trentaine de centimètres du sol ; elle correspond à un sol d'occupation marqué par plusieurs tessons de céramique de taille notable, posés à plat ; la majorité des tessons présente une pâte noire et orangée, lisse et assez épaisse, d'apparence non tournée. Au dessus se développe, sur 12 à 18 cm, une couche au sédiment très compact, tassé, homogène et de

⁶⁰ Réalisé sous ma direction du 17 au 25 septembre 2006 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006 : 109-124) puis du 2 au 18 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 162-170).

couleur marron orangé (US 708, au sédiment équivalent à celui du 709) qui vient s'appuyer contre le mur. Elle contenait de nombreux charbons de bois et au nord-est de la tranchée, le long de la section, des traces de terre rubéfiée. Ces indices marquent vraisemblablement la proximité d'un foyer. Ce niveau a également livré un mobilier archéologique important : seize tessons de poterie d'allure similaire aux précédents ainsi que trois fragments d'os dont une dent.

Suite à cette phase d'occupation, l'édifice abandonné est marqué par le dépôt de plusieurs niveaux de comblement (US 702 à 706). Les US 704 et 706 correspondent au niveau d'éboulement et d'abandon du mur. Elles ont livré les deux tiers du mobilier (44 objets sur 68) dont deux fragments d'os (de 2-3 cm de long) et une dent. Le reste est composé de tessons de céramique en position secondaire : une quarantaine de petits fragments (1 à 2 cm) en majorité à pâte sans doute tournée, de couleur grise à rosée, à gros dégraissants de quartz. Ensuite un niveau sédimentaire limoneux, brun foncé avec de nombreuses inclusions de graviers et de racines reposait sur l'ensemble du sondage, scellé par la terre végétale actuelle (US 702 et 701).

Le mobilier céramique compose un lot très contrasté de céramique non tournées⁶¹. Le premier groupe consiste en tessons aux parois très épaisses à pâte très peu dégraissée et à surface lissée, de couleur foncée à l'intérieur et ocre à l'extérieur. L'un d'entre eux comporte un décor ongulé très caractéristique qui peut être rattaché à l'âge du Bronze. Le second groupe se compose de tessons aux parois très épaisses, à pâte plus sombre et plus densément dégraissées. Il s'agit de céramiques non tournées de tradition antique. On note donc la présence de deux groupes l'un de l'âge du Bronze l'autre de la fin de l'Antiquité au début du Moyen Âge.

Deux vases ont été étudiés plus en détail par P. Dumontier. Le premier vase est représenté par six fragments qui permettent une reconstitution partielle de sa morphologie. La pâte est bicolore grise à noire et beige rosé ; elle présente des vacuoles et contient de très nombreuses et fines inclusions minérales également visibles en surface. La forme biconique est suggérée par un col qui se ressert légèrement pour s'évaser au niveau du rebord arrondi et par une panse marquée par une carène. Celle-ci est soulignée par une ligne d'impressions quadrangulaires. En dessous se développe un décor constitué de lignes obliques d'impressions digito-unguéales qui semble recouvrir toute la surface inférieure du vase (Fig. 210, vase 1). Le second vase est représenté par deux tessons recollés et onze tessons probables. La pâte contient de rares et grosses inclusions minérales et des vacuoles. Elle est bicolore, brun noir (intérieur) et brun rosé (extérieur). Les surfaces, de mêmes colorations montrent un lissage sommaire. La corde disponible au niveau de la carène ne permet pas d'être certain de l'inclinaison de la reconstitution graphique proposée. Deux hypothèses sont donc possibles mais conduisent à une forme biconique (Fig. 210, vase 2).

⁶¹ Ils ont été étudiés par François Réchin et Patrice Dumontier.

Le premier vase, malgré un profil incomplet, est proche des deux vases biconiques à carène surhaussée provenant du tumulus 6 de Lescar qui a livré un mobilier Bronze ancien (3840 +/-80 BP) pour lesquels le décor se développe en dessous de la carène. Pour F. Marembert, ces formes et décors appartiennent à la phase 1 du Groupe du Pont Long dont les manifestations recouvrent la période de -2200 à -1700 avant notre ère (MAREMBERT, SEIGNE 2000). Les données technologiques et le profil de la carène permettent de proposer, pour le second vase un classement dans les productions du Bronze ancien ou moyen.

En conclusion, la fouille d'une petite partie de la structure 350 a livré un niveau de fonctionnement net comportant un mobilier archéologique varié et abondant ainsi que de nombreux charbons qui ont permis de dater son occupation du haut Moyen Âge (390- 550 ap. J.-C.⁶²). Bien marquée stratigraphiquement, sans véritable rupture, cette occupation paraissait unique à la fouille. L'étude du mobilier céramique montre cependant la présence probable de deux phases d'occupation distinctes, l'une tardo-antique, l'autre de l'âge du Bronze. On notera également l'architecture et la largeur du mur (1,20 m) qui est remarquable pour une construction de cette dimension à cette altitude.

Sondage de la structure 348⁶³

De même allure que la précédente, séparée par l'aménagement 351, la structure 348 est plus au sud ; de taille un peu plus importante, 7,20 m par 6,6 m murs et éboulis compris, elle présente une dépression circulaire d'environ 4,5 m de diamètre soit près de 16 m². Aucune interruption n'est visible sur les micro-reliefs qui la dessinent.

La tranchée du sondage réalisé en 2007 (2,5 m par 1 m) a été implantée perpendiculairement au mur sud de la structure. Une couche sédimentaire de couleur marron orangé, de texture limono-argileuse et comportant un gros cailloutis de calcaire, stérile de mobilier et de charbon de bois (US 8), marque le niveau naturel et précède l'occupation des lieux.

C'est sur cette couche, à partir de 25 à 30 cm du sol, que la structure visible en surface a été construite. Le mur semble composé de deux rangées parallèles de blocs de calcaire (30-40 cm x 20 cm), orientées nord-sud et espacées d'une vingtaine de centimètres. Entre les deux viennent s'intercaler des pierres de plus petit module (± 10 cm). La largeur de cet assemblage est difficile à évaluer à cause de l'emplacement de la tranchée qui n'a permis de le dégager entièrement. Sa construction s'apparente toutefois à celle de la structure voisine (n° 350).

⁶² Datation effectuée sur un fragment de Pinus : 1600±35BP.

⁶³ Réalisé sous ma direction du 2 au 18 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 171-183 du 2 au 18 août 2007 (RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007 : 162-170).

Après la construction de ce mur, l'occupation de la structure a laissé la trace de deux niveaux sédimentaires : au sud du carré se trouve un sédiment très compact, fin, de texture limono-argileuse, de couleur marron grisé, moucheté de jaune (US 5). Au nord et près du mur repose un sédiment aussi compact mais plus hétérogène, de couleur marron orangé, plus jaune et plus irrégulier (US 7) ; il contient de nombreux cailloutis. Ces deux unités stratigraphiques sont riches en charbons dispersés et leur caractère tassé, sous les niveaux d'éboulement, permet de les rattacher à l'occupation de la structure. Leur épaisseur varie de 6 à 10 cm. Elles ont livré un mobilier archéologique important : 53 tessons de poterie, 54 fragments d'os, 7 dents et 2 petits objets métalliques. Le niveau 5 a été retenu pour effectuer une datation radiocarbone, avec pour enjeu de vérifier son apparente contemporanéité avec la structure voisine qui a livré une fourchette du haut Moyen Âge (390-550 ap. J.-C.). D'après les résultats de l'analyse au radiocarbone par AMS⁶⁴, cette structure a fonctionné durant la même période, avec une fourchette comprise entre le 5^e s. et le 7^e s. ap. J.-C. Même si l'on ne peut totalement exclure l'hypothèse d'une légère postériorité de la structure 348, les dates estimées de ces deux structures voisines concordent et se recouvrent largement : elles ont probablement fonctionné simultanément.

Après l'abandon de la construction, deux niveaux enserrant des pierres de calcaire de taille variable, à la fois des cailloutis de 10 à 15 cm et des blocs de 20 à 30 cm de diamètre, se sont déposés : au sud du sondage, un sédiment assez fin, clair et limono-sableux (US 4) et au nord un sédiment clair et granuleux, compact, avec beaucoup d'inclusions de graviers (US 6). Ces deux niveaux correspondent à l'effondrement du mur. Ils ont livré à eux deux près de la moitié du mobilier archéologique mis au jour dans ce sondage (103 objets sur un total de 230) : un clou, sept dents, 43 fragments d'os et 54 tessons, dont trois de verre et 51 de céramique. Ces derniers reposaient dans le sens du pendage de l'éboulis, en position secondaire. L'ensemble était scellé par deux niveaux limoneux et la terre végétale (US 1 à 3).

Cette structure a livré un mobilier particulièrement riche et abondant. Parmi la céramique se trouvaient quelques éléments datant⁶⁵. L'US 4 contenait un bord de céramique commune non tournée très courante dans les environs d'Oloron à partir de l'époque Flavienne, jusqu'à la fin de l'Antiquité. Ce type est répandu dans la cité des *Vernani* un peu plus tard (2^e s.) et semble y être abandonné un peu plus tôt (sans doute avant la fin du 4^e s.) (RÉCHIN 1994 : 416). On trouve également un bord de pot tourné à pâte assez grossière, grise, sans doute doté d'une ou deux anses. Il s'agit d'un vase de tradition antique mais que l'on ne trouve pas dans les contextes de cette époque avec un tel type de pâte (Fig. 214, vase 4). S'il est probablement proche, du point de vue morphologique, de vases courant à la fin de l'Antiquité en Aquitaine méridionale, ces derniers sont plutôt à pâte jaunâtre ou beige, beaucoup plus épurée (RÉCHIN 1996 : fig. 7, n°32). L'US 5 contenait également un bord d'écuelle de

⁶⁴ Réf. Poz-22779, âge BP 1520 ± 30, fourchette calibrée à 95 % 430 AD – 610 AD.

⁶⁵ Ils ont été étudiés par François Réchin ; je l'en remercie.

tradition antique, mais inédit (Fig. 214, vase 1). Ce mobilier concorde bien avec la datation radiocarbone, peut être plutôt dans le haut de la fourchette (5^e s.).

La fouille de ces deux structures appartenant au même ensemble a montré leur cohésion : les fourchettes de datation et l'architecture sont comparables. Le mobilier mis au jour est remarquable pour ce type de structure, à cette altitude. L'étude céramique a montré de surcroît les similitudes existant dans la répartition des groupes qui plaident pour une certaine cohérence entre les deux aménagements. Les lots « tardo-antiques », quoique relevant d'une période mal connue, sont manifestement en cohérence : ils partagent des caractères antiquisants tout en comprenant quelques vases tournés assez grossiers, datables de la fin du 4^e s. et du début du 5^e s. de la région.

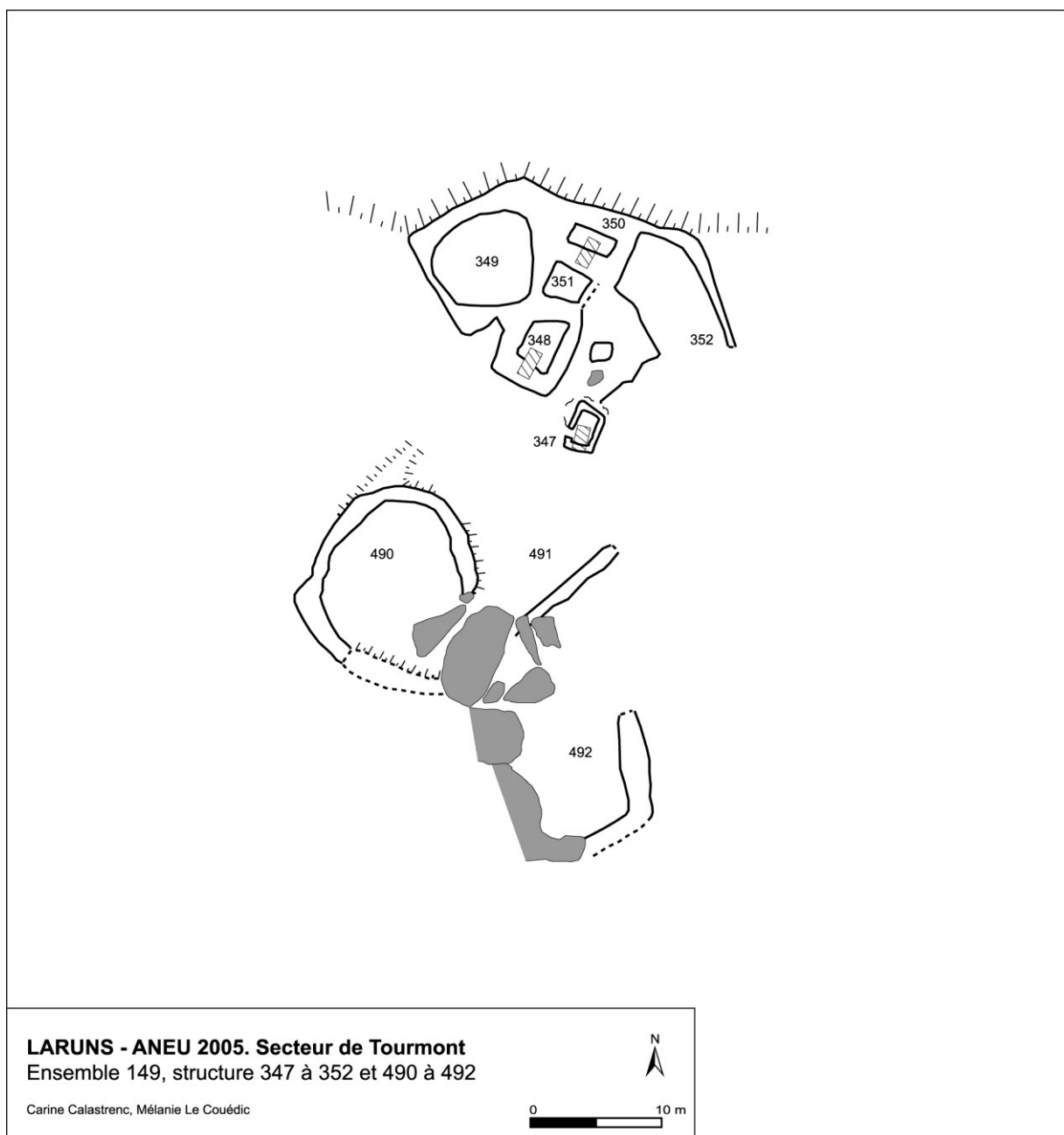


Fig. 204 : Relevé de l'ensemble 149.



Vue de la structure 347.



Vue de la structure 348.



Vue de la structure 349.



Vue de la structure 350.



Vue de la structure 352.

Fig. 205 : Photographies de l'ensemble 149.

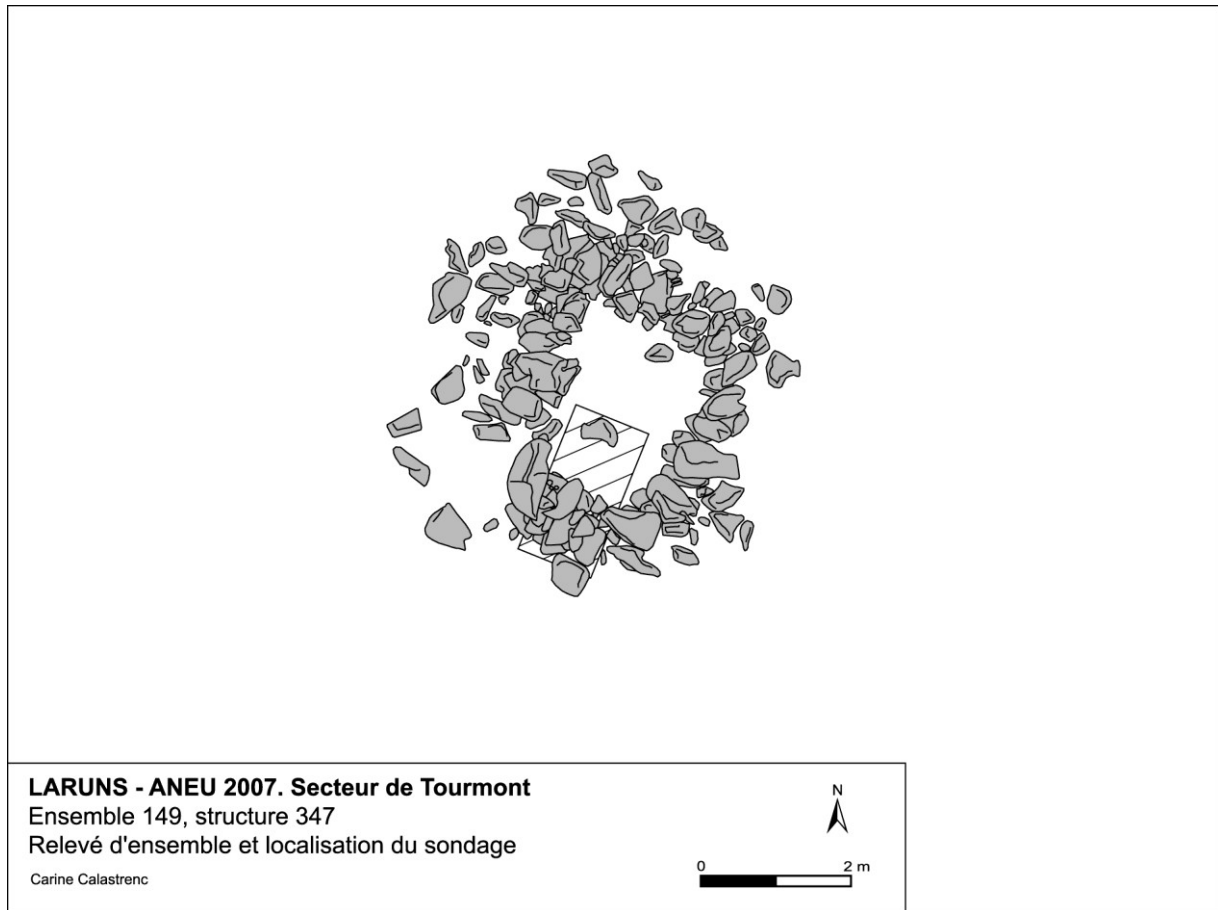


Fig. 206 : Relevé de la structure 347.

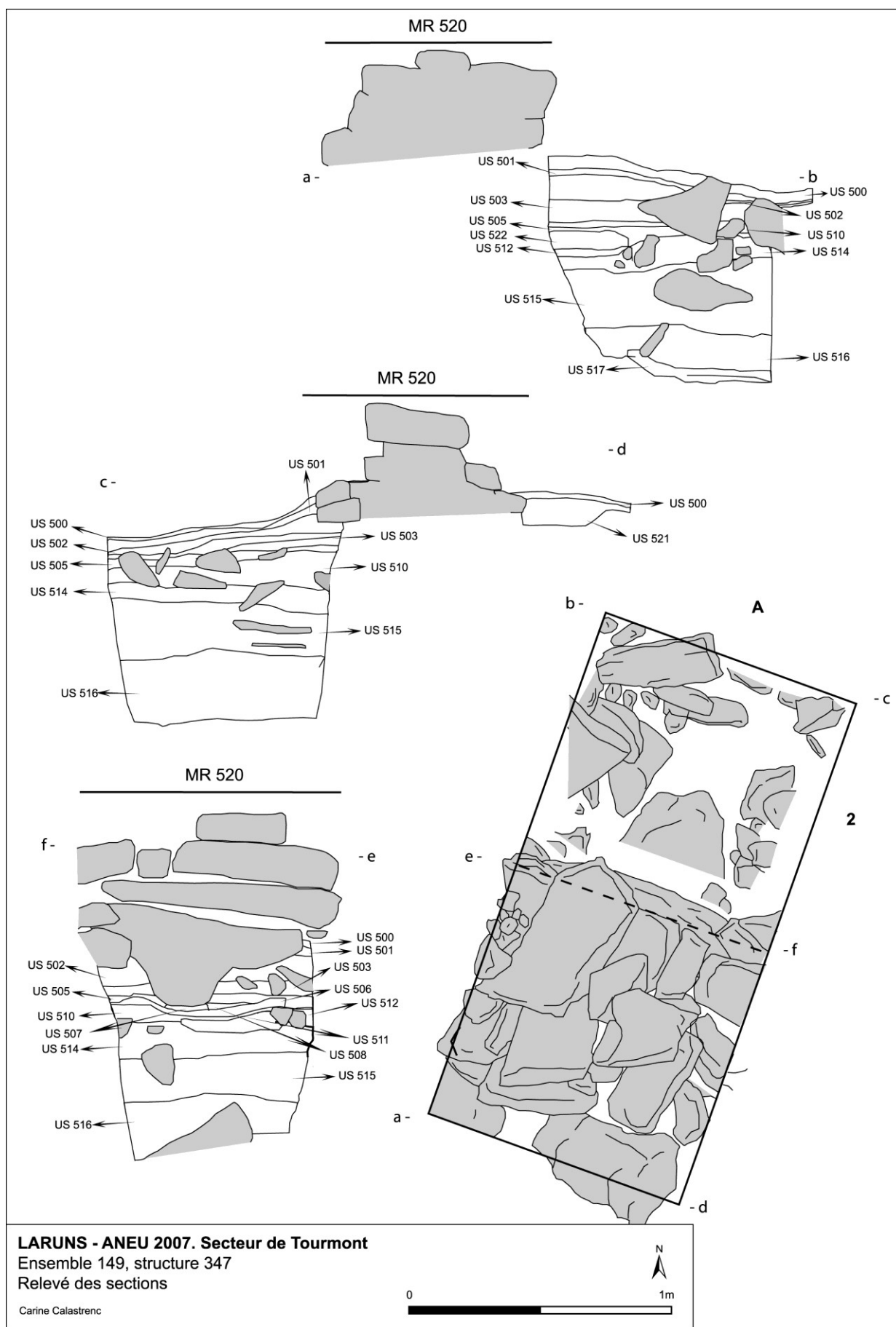


Fig. 207 : Relevé des sections de la structure 347.



Fig. 208 : Relevé de la structure 350.

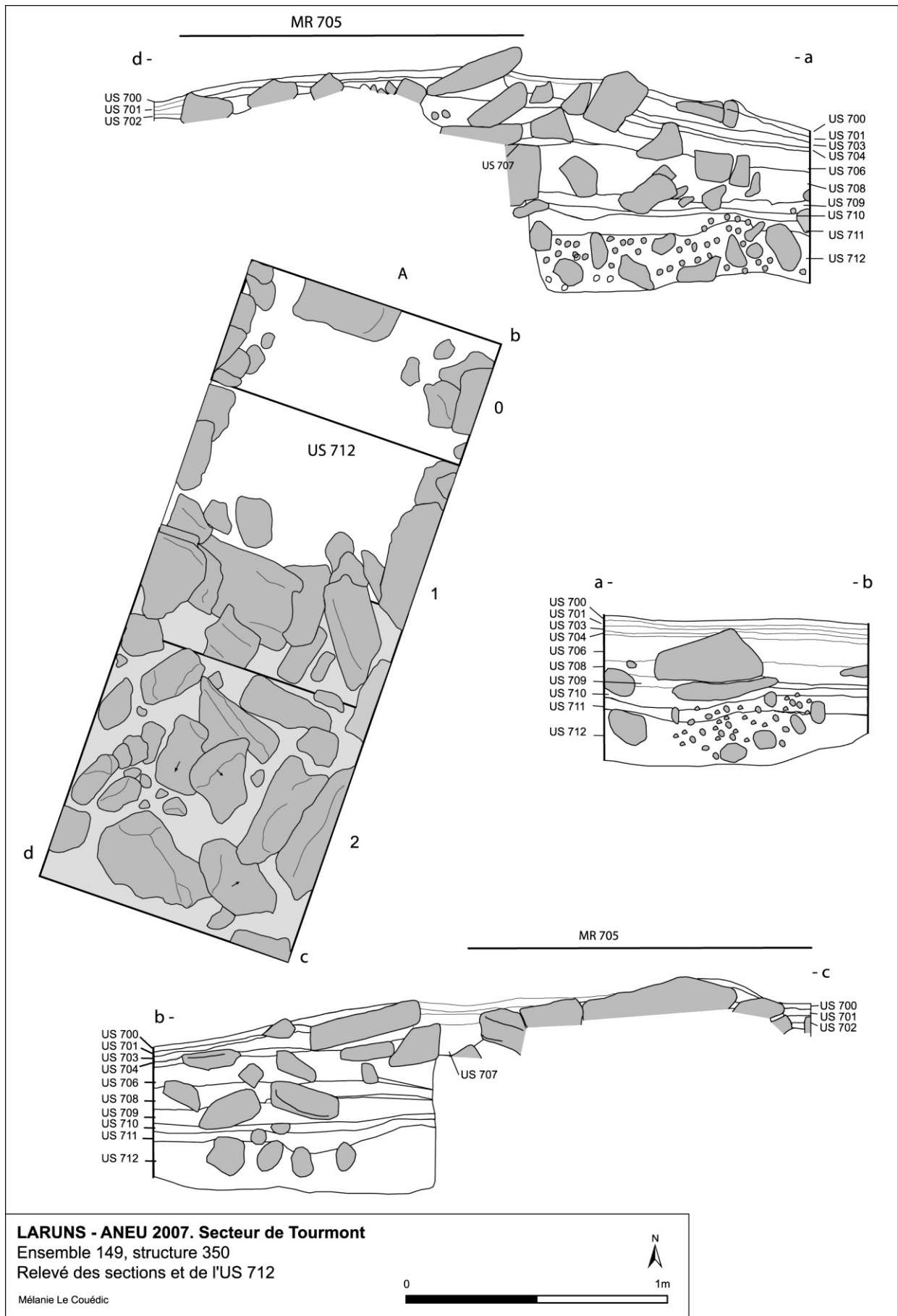
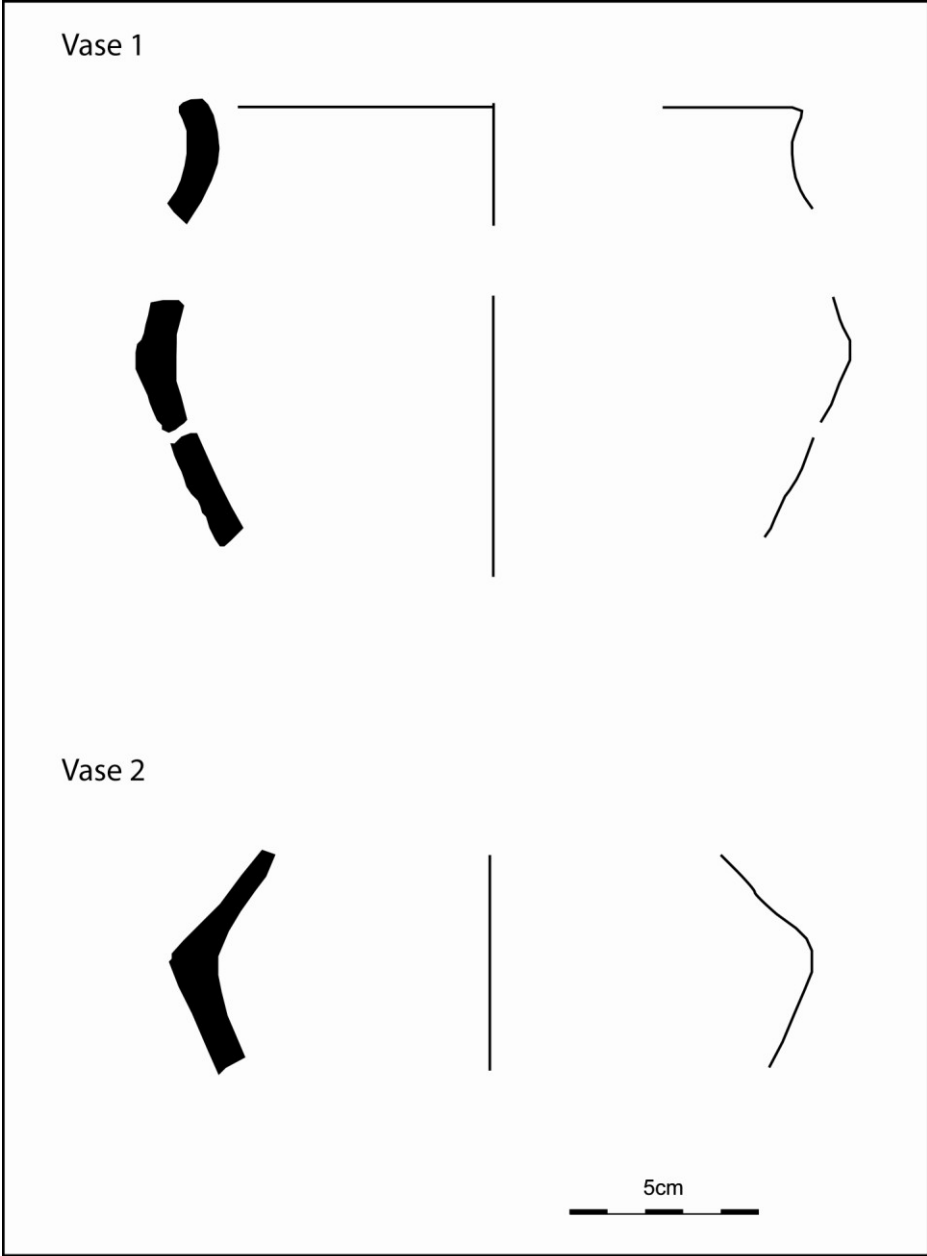


Fig. 209 : Relevé des sections de la structure 350.



Dessin et DAO: Patrice Dumontier

Fig. 210 : Planche du mobilier céramique de la structure 350.



Fig. 211 : Photographie de la structure 348 vue du sud-est.

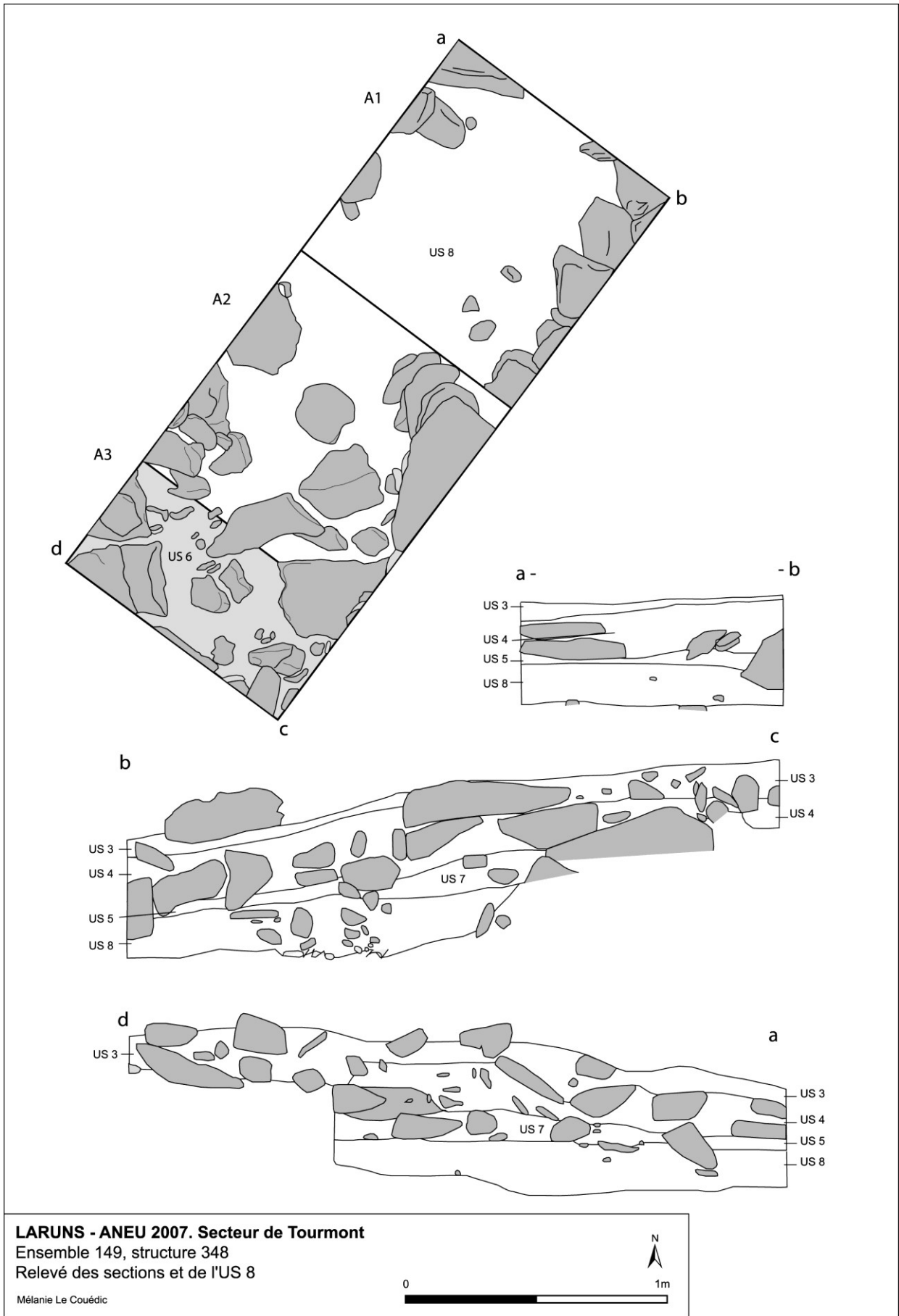


Fig. 212 : Relevé des sections de la structure 348.



Vue des US 3 et 4.



Vue des US 5, 6 et 7.

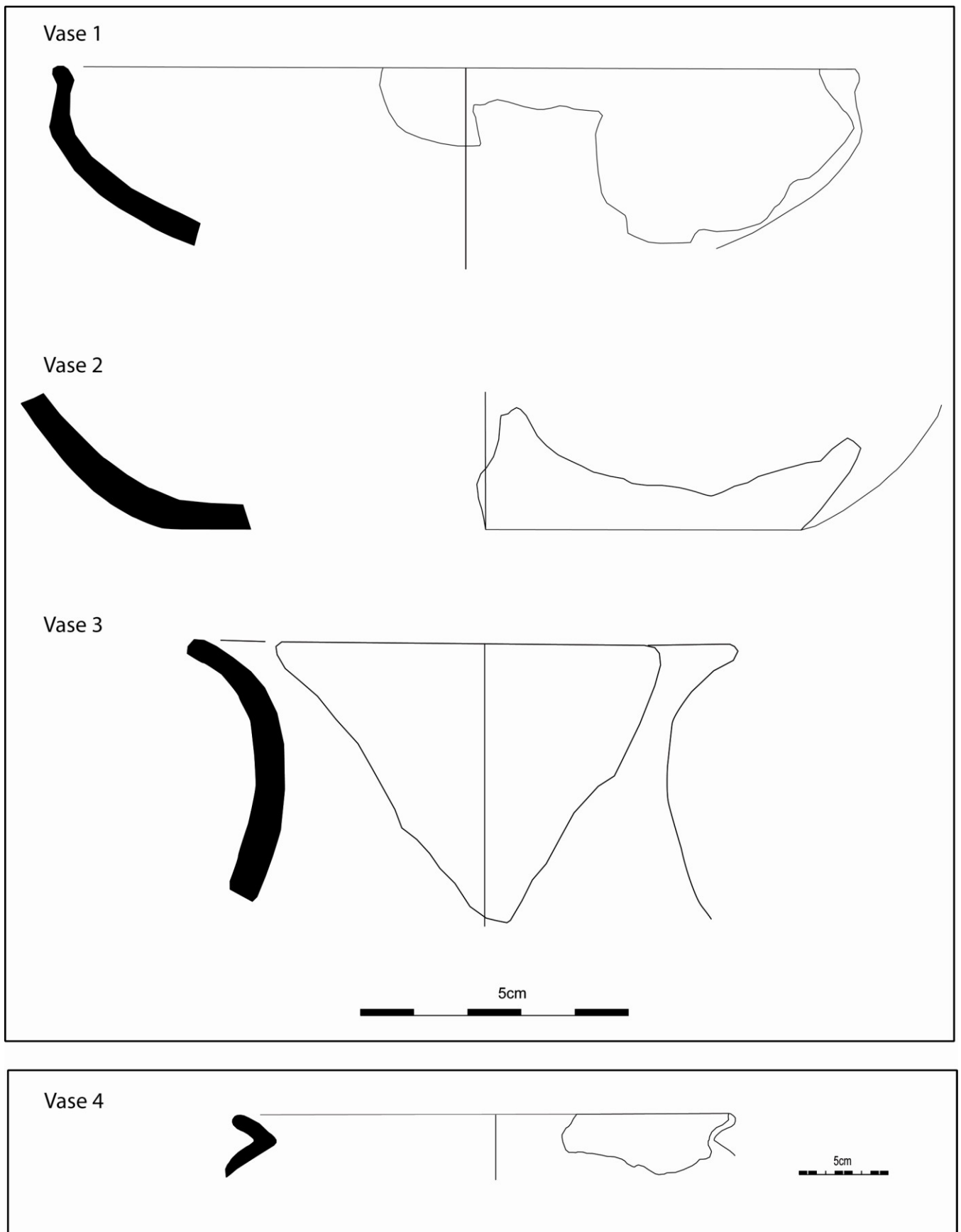


Vue des sections sud ouest/ nord-ouest.



Vue des sections nord-est/ sud-est.

Fig. 213 : Photographie du sondage de la structure 348.



Dessin Alessandro Penetti. DAO Mélanie Le Couédic

Fig. 214 : Planche du mobilier céramique de la structure 348.

1.14. Fiches d'enregistrement de la prospection

1.14.1. Fiche d'enregistrement des structures lors de la prospection fine

Fiche inventaire des sites pastoraux		n° site	n° structure
Enclos.		Implantation	
Forme	Accès.	Pente	Proche cabane
Superficie	Nb d'accès	Replat.	Distance
Cabane à l'int.	Position	Autre	Isolé
Cabane à l'ext.	Cabane à l'int et à l'ext.		Accolé à cabane
Structure		Etat de conservation	
Position enclos	Appui contre mur	Appui contre rocher	Sous rocher
		Sur terrasse	Isolé.
		Autre	
Murs conservés	Toiture intacte	Tout ou partie effondrée	Pierre affleurant
			Arasé
Hauteur int	Commentaire		
Hauteur ext			
Plan			
Circulaire	Rectangle	Semi-circulaire	Carré
			Ovale
			Autre.
Murs			
Matériaux		Description des murs	
Largeur moyenne			
Traces de reprises			
* Réemploi		* Gravure	
Type		Type.	
Localisation		Localisation.	
		Inscription	
Toiture			
Visible	Non visible	Encorbellement plat	Encorbellement élevé
			à 2 pentes
			Plate
			Hauteur intérieure
Matériaux couverture		Eléments architecturaux	
Entrée			
Orientation porte		Largeur ext	Hauteur
Centrale	Décentrée	Largeur int.	
	Linteau		
	Piedroit		
Foyer Oui. Non.		Aménagements intérieurs	
Tiro-hum	Nb	Position	
Cheminée	Nb	Position	
Fenêtre	Nb	Position	
Etagère	Nb	Position	
Banquette	Nb	Position.	
Leyté	Nb	Position	
		Aménagements extérieurs	
		Banquette.	Abreuvoir
		Attache bétail	Pierre à sel
		Autre	Terrasse.
		Superficie.	
Hypothèses chronologiques			
Mobilier archéologique			
Occupation la plus récente			
Occupation antérieure ?			
Commentaires			
Croquis			
Photo	Relevé	Date	Auteurs

1.14.2. Fiche d'enregistrement des ensembles lors de la prospection fine

Fiche inventaire des sites pastoraux <input type="text"/>			n° site <input type="text"/>	n° structure <input type="text"/>									
Vallée <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Lieu-dit <input type="text"/>											
Cadastré <input type="text"/>	Section <input type="text"/>	Parcelle <input type="text"/>	Carte IGN <input type="text"/>										
Accès	Route <input type="text"/>	Lambert	GPS										
	Chemin <input type="text"/>	X <input type="text"/>	Système de référence <input type="text"/>										
	Sentier <input type="text"/>	Y <input type="text"/>	Latitude - N <input type="text"/>										
		Z <input type="text"/>	Longitude - W <input type="text"/>										
Description	<input style="height: 40px;" type="text"/>												
Cadastré ancien	<input type="text"/>												
Mémoire orale	<input type="text"/>												
Archives	<input type="text"/>												
Position géographique													
Dans la vallée	<input type="checkbox"/>	Bac	<input type="checkbox"/>	Soulane	<input type="checkbox"/>	Orientation	<input type="text"/>						
Implantation du site													
Crête	<input type="checkbox"/>	Col	<input type="checkbox"/>	Versant	<input type="checkbox"/>	Replat	<input type="checkbox"/>						
Fond de combe	<input type="checkbox"/>	Pied de falaise	<input type="checkbox"/>										
Description position géo.	<input style="height: 40px;" type="text"/>												
Site													
Environnement naturel													
Végétation actuelle	<input type="checkbox"/>	Pâturage	<input type="checkbox"/>	Forêt	<input type="checkbox"/>	Friche	<input type="checkbox"/>	Noms de l'estive	<input type="text"/>				
Sur couloir d'avalanche	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Espèces <input type="text"/>								
Hydrologie													
Ruisseau	<input type="checkbox"/>	Source	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>	Distance/site	<input type="text"/>				
Description environnement naturel	<input style="height: 40px;" type="text"/>												
Environnement construit													
		Site simple.	<input type="checkbox"/>	Site complexe.	<input type="checkbox"/>								
Cabane..	<input type="checkbox"/>	nb.	<input type="text"/>	Surface	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>	Structure à microrelief	<input type="checkbox"/>	nb.	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>
Quebe.	<input type="checkbox"/>	nb.	<input type="text"/>	Surface	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>	structure décaissée	<input type="checkbox"/>	nb.	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>
Enclos	<input type="checkbox"/>	Nb	<input type="text"/>	Surface	<input type="text"/>	n° str.	<input type="text"/>	Indéterminée	<input type="checkbox"/>	nb.	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>
Abri	<input type="checkbox"/>	Nb	<input type="text"/>	Surface	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>	Type d'ouverture	<input type="text"/>				
Couloir de traire	<input type="checkbox"/>	Nb	<input type="text"/>	Surface	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>	Type de site	<input type="text"/>				
Terrasse	<input type="checkbox"/>	Nb	<input type="text"/>	Surface	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>	Autre <input type="text"/>					
Saloir	<input type="checkbox"/>	Nb	<input type="text"/>	Surface	<input type="text"/>	n° str	<input type="text"/>						
Relations entre structures et les autres sites					Description site								
<input style="height: 100px;" type="text"/>					<input style="height: 100px;" type="text"/>								

1.14.3. Fiche d'enregistrement de la prospection rapide

Fiche inventaire rapide des sites pastoraux			
Vallée <input style="width: 80%;" type="text" value="OSSAU"/>	Commune <input style="width: 80%;" type="text" value="Laruns"/>	Estive <input style="width: 80%;" type="text"/>	Lieu-dit <input style="width: 80%;" type="text"/>
N° Entité <input style="width: 100%;" type="text"/>	N° structure <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Coordonnées GPS	X <input style="width: 100%;" type="text"/>	Y <input style="width: 100%;" type="text"/>	
	Z <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Type de structure	Nombre	Etat de conservation	Hauteur
Cabane <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	Elévation <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Enclos <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	Moyen <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Abris <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	Arasé <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Couloir <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	Autre <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Saloir <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	Implantation	
Quebe <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	Col <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Autre <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	Versant <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Forme	Autre <input style="width: 100%;" type="text"/>	Replat <input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Rectangulaire <input style="width: 20px;" type="text"/>		Autre <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>
Carré <input style="width: 20px;" type="text"/>			<input style="width: 20px;" type="text"/>
Circulaire <input style="width: 20px;" type="text"/>			<input style="width: 20px;" type="text"/>
Schéma			
<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div>			
Photographie			
<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>

1.15. Tableau récapitulatif des structures inventoriées sur Anéou

ST	Ens	LIEU_DIT	X	Y	Z	TYPE	ETAT	H	S	L	I
2	2	La Glairote et La Glère	371597	3060807	2041	Cabane	Arasé	10	16,0	3,5	4,5
3	2	La Glairote et La Glère	371594	3060813	2042	Indéterminé	Arasé	10	7,0	2,8	2,5
4	3	La Glairote et La Glère	371829	3060869	2014	Cabane	Arasé	10	49,0	9,1	5,4
5	3	La Glairote et La Glère	371826	3060873	2014	Enclos	Arasé	10	60,0	8,5	7,0
6	3	La Glairote et La Glère	371823	3060873	2014	Indéterminé	Arasé	10	55,4	9,4	5,9
7	3	La Glairote et La Glère	371826	3060876	2014	Indéterminé	Arasé	10	12,0	4,0	3,0
8	3	La Glairote et La Glère	371823	3060883	2014	Cabane	Arasé	10	39,0	8,2	4,7
9	3	La Glairote et La Glère	371835	3060892	2012	Cabane	Arasé	10	21,0	5,0	4,2
10	4	La Glairote et La Glère	371798	3060780	2019	Indéterminé	Arasé	10	110,0	11,3	9,7
11	5	La Glairote et La Glère	371991	3060972	2000	Cabane	Arasé	10	30,0	5,7	5,2
12	5	La Glairote et La Glère	371997	3060970	2000	Cabane	Arasé	10	24,0	5,8	4,2
13	5	La Glairote et La Glère	371995	3060966	2001	Cabane	Arasé	10	20,0	4,6	4,4
14	5	La Glairote et La Glère	372006	3060987	1995	Cabane	Arasé	10	35,0	7,0	5,0
15	5	La Glairote et La Glère	371995	3060973	1999	Indéterminé	Arasé	10	6,0	3,0	2,0
16	5	La Glairote et La Glère	371991	3060968	2001	Indéterminé	Arasé	10	9,0	3,2	2,9
17	6	Cuyalaret	373634	3060476	1806	Indéterminé	Arasé	10	12,0	7,5	1,6
18	6	Cuyalaret	373637	3060483	1803	Enclos	Arasé	10	57,0	10,0	5,7
19	6	Cuyalaret	373638	3060488	1802	Indéterminé	Arasé	10	48,0	10,1	4,8
20	6	Cuyalaret	373648	3060478	1804	Indéterminé	Arasé	10	75,0	9,5	7,9
21	7	Cuyalaret	373673	3060532	1793	Cabane	Elévation	90	8,0	4,0	2,0
22	7	Cuyalaret	373668	3060527	1794	Indéterminé	Arasé	10	54,0	9,0	6,0
23	7	Cuyalaret	373664	3060523	1795	Indéterminé	Arasé	10	25,0	5,5	4,5
24	8	Cuyalaret	373702	3060486	1797	Indéterminé	Arasé	30	65,0	13,0	5,0
25	8	Cuyalaret	373704	3060491	1795	Indéterminé	Arasé	15	30,0	8,5	3,5
26	9	Cuyalaret	373739	3060469	1795	Enclos	Arasé	20	26,0	7,3	3,5
32	14	Cabane la Glère	372675	3060898	1930	Cabane	Arasé	5	43,4	6,9	6,3
33	14	Cabane la Glère	372684	3060900	1933	Indéterminé	Arasé	5	11,0	3,4	3,2
34	15	Cabane la Glère	372772	3060817	1909	Enclos	Arasé	10	147,0	13,3	9,0
35	15	Cabane la Glère	372777	3060809	1906	Indéterminé	Arasé	10	20,0	5,0	4,0
36	16	Cabane la Glère	372878	3060828	1890	Enclos	Elévation	40	82,7	9,3	8,9
37	18	Cabane la Glère	372947	3060813	1875	Enclos	Elévation	40	69,5	12,2	5,7
38	18	Cabane la Glère	372940	3060818	1876	Indéterminé	Arasé	5	21,0	5,7	3,6
39	19	Cabane la Glère	372919	3060796	1879	Enclos	Arasé	10	42,0	7,0	6,0
40	20	Cabane la Glère	372978	3060772	1865	Cabane	Arasé	15	22,0	5,2	4,2
41	20	Cabane la Glère	372972	3060772	1866	Indéterminé	Arasé	10	12,0	6,0	2,0
42	20	Cabane la Glère	372989	3060796	1867	Couloir	Arasé	5	48,0	12,0	4,0
43	21	Cabane la Glère	373002	3060849	1869	Cabane	Elévation	90	8,0	4,0	2,0
44	21	Cabane la Glère	372995	3060850	1871	Enclos	Arasé	40	35,2	8,5	5,5
45	21	Cabane la Glère	372990	3060854	1873	Enclos	Elévation	60	76,0	14,1	5,4
46	21	Cabane la Glère	372998	3060847	1870	Indéterminé	Arasé	10	4,0	3,2	1,4
47	21	Cabane la Glère	372999	3060860	1874	Indéterminé	Arasé	35	25,0	5,7	4,3
48	21	Cabane la Glère	372999	3060854	1872	Indéterminé	Arasé	10	45,0	7,5	6,0
61	27	Cabane la Glère	373030	3060841	1868	Cabane	Elévation	30	37,0	6,9	5,4
62	27	Cabane la Glère	373026	3060845	1869	Enclos	Arasé	10	120,0	12,0	10,0
63	27	Cabane la Glère	373021	3060844	1868	Indéterminé	Arasé	10	24,0	6,0	4,0
64	28	Cabane la Glère	373033	3060835	1863	Enclos	Arasé	10	17,0	5,1	3,4
65	28	Cabane la Glère	373045	3060826	1858	Enclos	Arasé	10	0,0	8,6	0,0
66	28	Cabane la Glère	373023	3060812	1862	Indéterminé	Elévation	10	0,0	6,5	0,0
67	29	Cabane la Glère	373058	3060885	1867	Enclos	Elévation	40	84,0	14,5	5,8
68	29	Cabane la Glère	373055	3060883	1867	Enclos	Arasé	20	42,0	7,0	6,0
69	29	Cabane la Glère	373051	3060880	1867	Indéterminé	Arasé	20	90,0	10,0	9,0
70	29	Cabane la Glère	373047	3060885	1869	Indéterminé	Arasé	10	16,0	4,0	4,0

ST	Ens	LIEU_DIT	X	Y	Z	TYPE	ETAT	H	S	L	I
71	29	Cabane la Glère	373045	3060877	1867	Indéterminé	Arasé	10	48,0	12,0	4,0
72	30	Cabane la Glère	373129	3060854	1849	Enclos	Elévation	25	45,0	7,9	5,7
73	31	Cabane la Glère	373032	3060853	1864	Cabane	Arasé	10	7,0	3,8	1,9
74	31	Cabane la Glère	373038	3060853	1863	Enclos	Arasé	10	100,0	12,0	8,3
75	31	Cabane la Glère	373048	3060854	1860	Enclos	Arasé	10	85,0	10,0	8,5
76	31	Cabane la Glère	373038	3060860	1865	Indéterminé	Arasé	10	0,0	9,0	0,0
77	32	Cabane la Glère	373086	3060847	1852	Enclos	Arasé	10	225,0	23,0	9,8
78	32	Cabane la Glère	373078	3060836	1853	Enclos	Arasé	10	180,0	15,0	12,0
79	32	Cabane la Glère	373084	3060839	1852	Enclos	Arasé	10	122,0	13,5	9,0
80	32	Cabane la Glère	373081	3060844	1853	Enclos	Arasé	10	220,0	20,0	11,0
81	32	Cabane la Glère	373091	3060831	1850	Indéterminé	Arasé	10	100,0	10,0	10,0
82	32	Cabane la Glère	373094	3060839	1850	Cabane	Arasé	10	18,0	7,5	5,9
83	32	Cabane la Glère	373097	3060833	1849	Cabane	Arasé	10	18,6	5,0	4,8
84	32	Cabane la Glère	373098	3060837	1849	Cabane	Arasé	10	9,0	4,0	2,2
85	32	Cabane la Glère	373099	3060841	1849	Cabane	Arasé	10	10,1	4,0	3,2
86	32	Cabane la Glère	373108	3060834	1848	Cabane	Arasé	10	26,0	6,2	4,2
87	32	Cabane la Glère	373108	3060839	1848	Cabane	Arasé	10	15,0	4,8	3,2
88	32	Cabane la Glère	373107	3060826	1848	Indéterminé	Arasé	10	0,0	18,5	0,0
89	32	Cabane la Glère	373070	3060843	1855	Indéterminé	Arasé	10	0,0	10,0	0,0
90	33	Cabane la Glère	373149	3060859	1851	Indéterminé	Arasé	10	27,0	9,0	3,0
91	33	Cabane la Glère	373153	3060862	1852	Abri	Elévation	30	6,0	2,8	2,0
92	34	Cabane la Glère	373177	3060849	1846	Enclos	Elévation	80	59,0	11,0	5,4
93	34	Cabane la Glère	373183	3060850	1846	Enclos	Elévation	20	124,8	12,0	10,4
94	34	Cabane la Glère	373185	3060855	1849	Enclos	Elévation	70	96,0	10,4	9,2
95	34	Cabane la Glère	373179	3060857	1850	Enclos	Elévation	100	68,0	11,4	6,0
96	34	Cabane la Glère	373176	3060852	1847	Abri	Arasé	10	3,0	2,2	1,4
97	34	Cabane la Glère	373188	3060853	1848	Cabane	Arasé	10	27,0	5,6	4,8
98	34	Cabane la Glère	373172	3060849	1846	Indéterminé	Arasé	10	90,0	15,0	6,0
99	35	Cabane la Glère	373234	3060842	1844	Enclos	Elévation	110	40,0	8,1	4,9
100	35	Cabane la Glère	373229	3060841	1844	Cabane	Elévation	70	7,8	3,0	2,6
101	36	Cabane la Glère	373280	3060828	1842	Cabane	Elévation	95	16,8	4,2	4,0
102	36	Cabane la Glère	373269	3060827	1841	Enclos	Elévation	40	36,0	8,2	4,4
103	36	Cabane la Glère	373283	3060822	1840	Enclos	Elévation	40	62,0	9,0	6,9
104	36	Cabane la Glère	373265	3060827	1842	Indéterminé	Arasé	10	23,0	5,8	4,0
105	36	Cabane la Glère	373288	3060821	1841	Cabane	Arasé	10	6,0	3,0	2,0
106	36	Cabane la Glère	373291	3060819	1840	Enclos	Arasé	10	44,0	8,4	5,2
113	38	La Gradillère	372506	3061088	1914	Enclos	Elévation	40	68,0	13,5	5,0
114	38	La Gradillère	372510	3061087	1914	Indéterminé	Elévation	40	13,7	5,5	2,5
115	38	La Gradillère	372498	3061088	1916	Enclos	Arasé	10	32,0	7,0	4,5
116	39	La Gradillère	372475	3061125	1909	Cabane	Elévation	160	8,8	4,0	2,2
117	39	La Gradillère	372493	3061128	1908	Enclos	Arasé	20	33,0	9,5	3,5
118	39	La Gradillère	372497	3061133	1908	Indéterminé	Arasé	10	5,0	2,5	2,0
119	40	La Gradillère	372428	3061081	1923	Indéterminé	Elévation	20	48,0	16,0	3,0
120	41	La Gradillère	372405	3061072	1927	Enclos	Elévation	20	50,0	10,0	5,0
121	41	La Gradillère	372399	3061070	1927	Cabane	Elévation	5	11,0	4,5	2,5
122	41	La Gradillère	372392	3061065	1929	Enclos	Arasé	30	25,0	5,0	5,0
123	41	La Gradillère	372392	3061071	1927	Enclos	Arasé	5	30,0	5,5	5,5
124	41	La Gradillère	372395	3061069	1928	Indéterminé	Arasé	5	11,0	7,0	1,5
125	42	La Gradillère	372360	3061069	1930	Enclos	Elévation	50	73,9	8,6	8,6
126	42	La Gradillère	372359	3061066	1931	Enclos	Arasé	10	18,0	6,0	3,0
127	42	La Gradillère	372362	3061067	1930	Indéterminé	Arasé	10	3,0	2,4	1,2
128	42	La Gradillère	372364	3061072	1929	Enclos	Arasé	10	62,0	14,0	4,4
129	42	La Gradillère	372357	3061072	1929	Abri	Elévation	10	4,0	3,2	1,4
130	42	La Gradillère	372354	3061071	1929	Enclos	Elévation	25	63,0	9,0	7,0
330	137	Tourmont	375516	3061432	1677	Cabane	Elévation	120	3,0	2,0	2,0
331	138	Tourmont	375487	3061466	1687	Mur	Arasé	20	0,0	11,0	0,0
332	139	Tourmont	375468	3061512	1689	Enclos	Arasé	5	97,8	11,0	8,0
333	140	Tourmont	375591	3061540	1711	Abri	Moyen	20	6,0	3,0	2,0

ST	Ens	LIEU_DIT	X	Y	Z	TYPE	ETAT	H	S	L	I
334	141	Tourmont	375614	3061543	1711	Abri	Moyen	40	6,0	3,0	2,0
335	142	Tourmont	375153	3061258	1740	Enclos	Moyen	30	40,0	9,0	5,0
336	143	Tourmont	375098	3061247	1742	Couloir	Elévation	55	52,9	18,9	2,8
337	143	Tourmont	375113	3061251	1742	Indéterminé	Arasé	5	30,0	10,0	3,0
338	144	Tourmont	375108	3061130	1746	Couloir	Elévation	50	35,0	11,0	3,0
339	145	Tourmont	375124	3061111	1750	Enclos	Arasé	10	23,0	6,0	4,0
340	146	Tourmont	375131	3061106	1751	Enclos	Moyen	60	24,0	7,0	3,0
341	147	Tourmont	375130	3061093	1755	Enclos	Elévation	70	18,0	6,0	3,0
342	147	Tourmont	375138	3061094	1754	Couloir	Elévation	70	38,0	13,0	3,0
343	148	Tourmont	375182	3061182	1743	Enclos	Moyen	50	60,3	9,0	5,0
344	148	Tourmont	375175	3061200	1740	Cabane	Elévation	80	17,0	4,0	4,0
345	148	Tourmont	375173	3061195	1740	Indéterminé	Arasé	30	9,0	3,0	3,0
346	148	Tourmont	375193	3061202	1741	Abri	Arasé	20	4,0	2,0	2,0
347	149	Tourmont	375244	3061048	1773	Cabane	Elévation	60	4,0	2,0	2,0
348	149	Tourmont	375237	3061052	1772	Cabane	Arasé	5	45,0	7,2	6,3
349	149	Tourmont	375236	3061060	1770	Enclos	Arasé	5	100,8	10,5	9,6
350	149	Tourmont	375245	3061063	1769	Cabane	Arasé	5	40,0	8,0	5,0
351	149	Tourmont	375244	3061058	1770	Indéterminé	Arasé	5	45,6	7,6	6,0
352	149	Tourmont	375252	3061059	1770	Enclos	Arasé	5	83,5	10,0	9,0
353	150	Tourmont	375252	3061016	1780	Indéterminé	Arasé	20	8,0	3,0	2,0
354	150	Tourmont	375261	3061019	1781	Enclos	Moyen	60	35,0	8,0	5,0
355	151	L'Araïlle	374767	3060092	1807	Cabane	Moyen	50	2,0	2,0	2,0
356	152	L'Araïlle	375143	3060088	1872	Cabane	Arasé	10	8,0	3,0	3,0
357	152	L'Araïlle	375133	3060089	1871	Enclos	Arasé	10	130,0	11,6	11,3
358	152	L'Araïlle	375154	3060090	1873	Enclos	Arasé	10	18,0	5,0	4,0
359	152	L'Araïlle	375160	3060091	1874	Enclos	Arasé	10	15,0	4,0	4,0
360	153	L'Araïlle	375039	3060327	1902	Enclos	Elévation	150	146,0	21,0	7,0
361	153	L'Araïlle	375036	3060360	1902	Indéterminé	Moyen	60	24,0	7,0	3,0
362	153	L'Araïlle	375025	3060316	1897	Mur	Arasé	5	0,0	86,0	0,0
363	154	L'Araïlle	374798	3060733	1792	Cabane	Arasé	10	9,0	4,0	3,0
364	155	L'Araïlle	374793	3060968	1745	Enclos	Arasé	20	100,6	10,0	8,0
365	155	L'Araïlle	374799	3060972	1745	Enclos	Arasé	20	31,0	9,0	4,0
366	155	L'Araïlle	374802	3060966	1747	Indéterminé	Arasé	10	14,0	5,0	3,0
367	155	L'Araïlle	374791	3060974	1744	Indéterminé	Arasé	20	9,0	10,0	1,0
368	156	L'Araïlle	374818	3061050	1733	Enclos	Moyen	60	70,0	14,0	5,0
369	156	L'Araïlle	374830	3061056	1735	Enclos	Moyen	60	77,0	10,0	7,0
370	156	L'Araïlle	374829	3061064	1733	Enclos	Moyen	60	38,0	7,0	5,0
371	156	L'Araïlle	374822	3061077	1728	Enclos	Moyen	40	146,0	13,0	12,0
372	156	L'Araïlle	374821	3061082	1727	Cabane	Arasé	30	9,0	3,0	3,0
373	157	La Case	373792	3059756	1857	Cabane	Arasé	10	6,0	3,0	2,0
374	157	La Case	373792	3059751	1858	Indéterminé	Arasé	10	4,0	2,0	2,0
375	158	La Case	373935	3059750	1854	Enclos	Arasé	5	72,0	9,0	8,0
376	159	La Case	373985	3059752	1852	Indéterminé	Arasé	10	7,0	3,0	3,0
377	160	La Case	374077	3060634	1760	Cabane	Elévation	90	8,0	4,0	2,0
378	161	La Case	374105	3060622	1761	Couloir	Moyen	50	15,0	8,0	2,0
379	161	La Case	374111	3060622	1760	Enclos	Moyen	40	12,0	5,0	3,0
380	161	La Case	374122	3060622	1758	Mur	Arasé	30	0,0	11,0	0,0
381	162	La Case	374420	3060494	1742	Enclos	Arasé	10	50,0	10,0	5,0
382	162	La Case	374419	3060503	1741	Cabane	Arasé	10	11,0	4,0	3,0
383	163	Lalagüe	373576	3060819	1778	Mur	Arasé	10	0,0	10,0	0,0
384	164	Lalagüe	373696	3060919	1765	Couloir	Moyen	30	29,0	10,0	3,0
385	165	Lalagüe	373793	3061128	1755	Enclos	Moyen	40	42,0	7,0	6,0
386	165	Lalagüe	373797	3061126	1753	Abri	Moyen	40	1,0	1,0	1,0
387	165	Lalagüe	373793	3061120	1754	Cabane	Arasé	30	9,0	3,0	3,0
388	166	Mahourat	373433	3060364	1848	Enclos	Moyen	30	48,0	10,0	5,0
389	166	Mahourat	373417	3060374	1848	Cabane	Elévation	150	8,0	4,0	2,0
390	166	Mahourat	373357	3060389	1858	Couloir	Moyen	40	25,0	12,0	2,0
391	166	Mahourat	373380	3060376	1854	Enclos	Moyen	50	51,9	7,0	4,0

ST	Ens	LIEU_DIT	X	Y	Z	TYPE	ETAT	H	S	L	I
392	166	Mahourat	373380	3060381	1854	Couloir	Moyen	75	33,0	9,0	4,0
393	166	Mahourat	373397	3060360	1852	Couloir	Elévation	70	26,0	10,0	3,0
394	166	Mahourat	373397	3060366	1851	Indéterminé	Moyen	70	1,0	2,0	1,0
395	166	Mahourat	373400	3060333	1855	Couloir	Moyen	40	34,0	10,0	4,0
396	167	Lalagüe	372875	3060930	1934	Mur	Moyen	40	0,0	11,0	0,0
397	168	Lalagüe	372989	3060939	1915	Abri	Elévation	70	7,0	3,0	2,0
398	168	Lalagüe	372998	3060920	1902	Enclos	Moyen	40	28,0	7,0	4,0
399	169	Sans nom	373424	3060722	1807	Sepulture	Arasé	10	16,0	4,0	4,0
400	170	La Gradillère	372437	3061123	1912	Enclos	Moyen	50	42,0	8,0	6,0
401	170	La Gradillère	372427	3061137	1910	Enclos	Moyen	50	57,0	11,0	5,0
402	170	La Gradillère	372416	3061120	1913	Enclos	Moyen	55	61,0	10,0	6,0
403	171	La Gradillère	372392	3061146	1910	Indéterminé	Arasé	5	97,0	11,0	9,0
404	171	La Gradillère	372394	3061145	1910	Indéterminé	Arasé	5	1,0	2,0	1,0
405	172	La Gradillère	372400	3061223	1907	Cabane	Moyen	45	8,9	3,3	2,8
406	173	La Gradillère	372812	3061322	1895	Sepulture	Arasé	5	22,0	5,0	5,0
407	174	Houns de Gabès	374178	3061067	1734	Enclos	Moyen	20	19,0	5,0	4,0
408	174	Houns de Gabès	374180	3061074	1735	Enclos	Moyen	20	32,0	6,0	6,0
409	174	Houns de Gabès	374198	3061050	1731	Enclos	Moyen	20	109,0	8,0	7,0
410	175	La Gargante	374869	3061497	1715	Cabane	Elévation	120	8,0	4,0	2,0
411	176	Caillaoulat	373467	3062399	2118	Enclos	Moyen	30	456,0	26,8	17,0
412	176	Caillaoulat	373462	3062412	2121	Indéterminé	Moyen	10	4,0	2,0	2,0
413	176	Caillaoulat	373457	3062409	2119	Abri	Moyen	60	1,0	2,0	0,4
414	176	Caillaoulat	373459	3062419	2122	Enclos	Arasé	30	20,0	4,0	5,0
415	176	Caillaoulat	373454	3062418	2122	Enclos	Arasé	30	50,0	5,0	10,0
416	176	Caillaoulat	373449	3062414	2120	Enclos	Moyen	80	16,0	2,7	5,8
417	176	Caillaoulat	373446	3062419	2121	Indéterminé	Moyen	40	4,0	1,8	2,0
418	176	Caillaoulat	373441	3062421	2122	Abri	Moyen	0	1,0	0,9	1,0
419	176	Caillaoulat	373448	3062429	2124	Enclos	Moyen	0	41,0	3,9	10,5
420	176	Caillaoulat	373457	3062436	2127	Enclos	Moyen	0	34,0	4,8	7,0
421	176	Caillaoulat	373461	3062432	2126	Enclos	Arasé	0	12,0	3,2	3,9
423	177	Caillaoulat	373126	3062192	2086	Indéterminé	Arasé	20	20,0	5,7	4,6
424	177	Caillaoulat	373121	3062197	2087	Indéterminé	Arasé	20	103,0	11,2	9,2
425	177	Caillaoulat	373092	3062233	2094	Indéterminé	Arasé	20	70,0	8,6	8,4
426	177	Caillaoulat	373099	3062230	2093	Indéterminé	Arasé	20	59,0	7,8	7,5
427	178	Caillaoulat	373031	3062188	2093	Enclos	Arasé	25	20,0	6,0	3,4
428	178	Caillaoulat	373036	3062192	2094	Enclos	Arasé	25	28,0	7,0	3,2
429	178	Caillaoulat	373031	3062196	2095	Indéterminé	Arasé	25	15,0	5,6	2,6
430	178	Caillaoulat	373003	3062206	2101	Indéterminé	Arasé	45	28,0	6,0	4,6
431	178	Caillaoulat	373002	3062203	2100	Abri	Moyen	30	2,0	2,4	0,8
432	178	Caillaoulat	372997	3062210	2102	Enclos	Arasé	35	61,0	11,0	5,5
433	178	Caillaoulat	372992	3062212	2103	Enclos	Arasé	30	14,0	4,0	3,5
434	179	Caillaoulat	372977	3062208	2103	Enclos	Arasé	40	34,0	8,4	4,0
435	180	Caillaoulat	372577	3062321	2114	Indéterminé	Arasé	10	5,0	3,0	1,8
436	180	Caillaoulat	372578	3062330	2115	Indéterminé	Arasé	40	4,0	3,6	1,0
437	180	Caillaoulat	372580	3062334	2115	Indéterminé	Arasé	30	0,0	3,6	0,0
438	180	Caillaoulat	372581	3062351	2117	Cabane	Elévation	50	8,0	3,0	2,5
439	180	Caillaoulat	372572	3062349	2115	Indéterminé	Arasé	0	0,0	5,0	0,0
440	181	Caillaoulat	373256	3062208	2038	Mur	Arasé	20	0,0	6,3	0,0
441	181	Caillaoulat	373286	3062159	2024	Abri	Moyen	50	3,0	2,6	1,0
442	181	Caillaoulat	373283	3062183	2030	Enclos	Arasé	40	165,0	15,0	11,0
443	181	Caillaoulat	373294	3062185	2028	Enclos	Moyen	0	114,0	12,0	9,5
444	181	Caillaoulat	373299	3062178	2025	Enclos	Moyen	50	30,0	6,0	5,0
445	181	Caillaoulat	373314	3062174	2024	Enclos	Moyen	30	24,0	8,0	3,0
446	181	Caillaoulat	373309	3062171	2023	Cabane	Elévation	90	6,0	2,5	2,5
447	181	Caillaoulat	373314	3062169	2022	Enclos	Moyen	50	15,0	4,5	3,4
448	181	Caillaoulat	373317	3062165	2020	Enclos	Moyen	50	28,0	6,0	4,7
449	181	Caillaoulat	373302	3062154	2018	Mur	Arasé	10	0,0	25,0	0,0
450	182	Caillaoulat	373376	3062090	2001	Indéterminé	Arasé	5	10,0	3,9	2,6

ST	Ens	LIEU_DIT	X	Y	Z	TYPE	ETAT	H	S	L	I
451	183	Caillaoulat	373439	3062058	1993	Indéterminé	Moyen	20	18,0	5,0	3,6
452	183	Caillaoulat	373457	3062052	1992	Indéterminé	Arasé	5	62,0	8,0	7,8
453	183	Caillaoulat	373459	3062044	1990	Indéterminé	Arasé	5	44,0	7,6	5,8
454	183	Caillaoulat	373467	3062029	1987	Cabane	Elévation	110	22,0	5,5	4,0
455	183	Caillaoulat	373478	3062019	1984	Indéterminé	Arasé	15	37,0	5,6	6,6
456	183	Caillaoulat	373474	3062065	1997	Enclos	Moyen	50	28,0	8,0	3,5
457	183	Caillaoulat	373476	3062060	1995	Enclos	Moyen	30	33,0	8,6	3,8
458	183	Caillaoulat	373513	3062041	1991	Enclos	Moyen	30	24,0	9,5	2,5
459	183	Caillaoulat	373449	3062017	1984	Mur	Arasé	10	0,0	22,7	0,0
460	184	Senescau	374083	3061533	1824	Indéterminé	Arasé	0	19,0	4,8	4,0
461	184	Senescau	374060	3061511	1820	Enclos	Moyen	50	47,0	8,5	5,5
462	184	Senescau	374032	3061509	1823	Enclos	Moyen	60	49,0	9,4	5,2
463	184	Senescau	374041	3061478	1815	Mur	Moyen	50	0,0	4,8	0,0
464	184	Senescau	374030	3061446	1812	Enclos	Moyen	40	40,0	8,0	5,0
465	184	Senescau	374078	3061478	1811	Enclos	Arasé	10	37,0	8,6	4,3
466	184	Senescau	374086	3061492	1813	Cabane	Elévation	100	6,0	3,0	2,0
467	184	Senescau	374090	3061493	1813	Indéterminé	Arasé	10	20,0	6,7	3,0
468	185	Las Coues	376001	3061743	1678	Abri	Arasé	30	2,0	1,6	1,5
469	185	Las Coues	375975	3061794	1678	Enclos	Moyen	40	50,0	10,0	5,0
470	185	Las Coues	375962	3061784	1678	Cabane	Elévation	150	10,0	5,0	2,0
471	185	Las Coues	375925	3061787	1672	Enclos	Moyen	45	44,0	11,0	4,0
472	185	Las Coues	375918	3061795	1672	Enclos	Moyen	70	39,0	8,4	4,7
473	185	Las Coues	375906	3061795	1671	Enclos	Moyen	60	42,0	8,4	5,0
474	185	Las Coues	375915	3061807	1677	Enclos	Moyen	60	6,0	4,0	1,4
475	176	Caillaoulat	373440	3062429	2124	Enclos	Moyen	70	29,0	3,6	8,1
476	176	Caillaoulat	373427	3062415	2119	Enclos	Moyen	40	90,0	9,3	9,7
477	176	Caillaoulat	373421	3062404	2116	Enclos	Moyen	0	68,0	6,5	10,5
478	176	Caillaoulat	373417	3062388	2111	Enclos	Moyen	0	204,0	13,6	15,0
479	176	Caillaoulat	373434	3062403	2116	Enclos	Moyen	80	17,0	3,3	5,0
480	176	Caillaoulat	373427	3062398	2114	Cabane	Moyen	50	9,0	2,5	3,4
481	176	Caillaoulat	373421	3062376	2109	Cabane	Moyen	60	4,0	1,4	3,0
482	176	Caillaoulat	373416	3062376	2108	Abri	Moyen	70	4,0	1,4	3,0
483	176	Caillaoulat	373429	3062452	2130	Cabane	Moyen	80	9,0	2,5	3,4
484	176	Caillaoulat	373434	3062448	2129	Enclos	Arasé	0	20,0	4,3	4,7
485	176	Caillaoulat	373405	3062444	2127	Enclos	Arasé	0	67,0	4,2	16,0
486	176	Caillaoulat	373395	3062488	2142	Cabane	Moyen	50	12,0	3,3	3,5
487	186	Cabane la Glère	373316	3060822	1825	Enclos	Elévation	30	50,0	8,6	5,8
488	172	La Gradillère	372400	3061223	1906	Indéterminé	Arasé	5	4,0	2,0	2,0
489	149	Tourmont	375270	3061081	1760	Enclos	Moyen	40	25,0	10,0	2,5
490	149	Tourmont	375231	3061036	1771	Enclos	Arasé	5	74,8	11,5	6,5
491	149	Tourmont	375244	3061035	1771	Mur	Arasé	5	0,0	8,0	0,0
492	149	Tourmont	375243	3061022	1783	Enclos	Arasé	5	86,3	11,5	7,5

ST : structure ; Ens : ensemble ; ETAT : état de conservation ; H : hauteur des murs mesurée depuis la pelouse en cm ; S : superficie (m²) ; L : longueur (m) ; l : largeur (m).

Index des ensembles

Ensemble 185	6
Ensemble 175	10
Ensemble 184	13
Ensemble 176	17
Ensemble 177	22
Ensemble 178	25
Ensemble 180	28
Ensemble 181	31
Ensemble 182	39
Ensemble 183	44
Ensemble 174	48
Ensemble 163 et 164	51
Ensemble 165	53
Ensembles 167 et 168	55
Ensemble 173	58
Ensemble 38	59
Ensemble 39	66
Ensemble 40	68
Ensemble 41	69
Ensemble 42	73
Ensemble 170	75
Ensemble 171	77
Ensemble 172	83
Ensemble 1	94
Ensemble 2	96
Ensemble 4	97
Ensemble 3	98
Ensemble 5	107
Ensemble 14	112
Ensemble 15	114
Ensemble 16	116
Ensemble 18	117
Ensemble 19	119
Ensemble 20	121
Ensemble 21	130
Ensemble 27	132
Ensemble 28	141
Ensemble 29	143
Ensemble 31	145
Ensemble 32	147
Ensemble 30	158
Ensembles 33 et 34	160
Ensemble 35	163
Ensemble 36	165
Ensemble 186	173
Ensemble 169	176
Ensemble 166	178
Ensemble 6	186

Ensemble 7	188
Ensembles 8 et 9	190
Ensemble 157	194
Ensembles 158 et 159	196
Ensembles 160 et 161	199
Ensemble 162	202
Ensemble 151	205
Ensemble 152	205
Ensemble 153	208
Ensemble 154	211
Ensemble 155	212
Ensemble 156	214
Ensembles 137, 138 et 139	219
Ensembles 140 et 141	221
Ensembles 142 et 143	229
Ensembles 144 à 147	231
Ensemble 148	234
Ensemble 150	237
Ensemble 149	239

Index des sondages

Sondage de la structure 446.....	32
Sondage de la structure 450.....	39
Sondage de la structure 113.....	59
Sondage des structures 120 et 121	69
Sondages des structures 403, 404.....	77
Sondages du monticule 493.....	78
Sondage de la structure 405.....	83
Sondage de la structure 488.....	84
Sondage de la structure 1.....	94
Sondage de la structure 8.....	98
Sondage de la structure 9.....	99
Sondage de la structure 14.....	107
Sondage de la structure 40.....	121
Sondage de la structure 42.....	122
Sondage de la structure 61.....	132
Sondage de la structure 63.....	133
Sondage de la structure 84.....	147
Sondage de la structure 87.....	148
Sondage de la structure 101.....	165
Sondage de la structure 102.....	166
Sondage de la structure 487.....	173
Sondage de la structure 333.....	221
Sondage de la structure 334.....	222
Sondage de la structure 347.....	239
Sondage de la structure 350.....	242
Sondage de la structure 348.....	244

Table des figures

Fig. 1 : Carte des cujalas de l'estive d'Anéou d'après Jean Soust (SOUST 1979 : 74).....	3
Fig. 2 : Légende des planches de relevé de structures.	4
Fig. 3 : Le secteur de Las Coues vu depuis le sud.	5
Fig. 4 : Relevé de l'ensemble 185.	7
Fig. 5 : Photographies de l'ensemble 185.	8
Fig. 6 : Le secteur de La Gargante vu depuis le sud.	9
Fig. 7 : Relevé de l'ensemble 175.	10
Fig. 8 : Photographies de l'ensemble 175.	11
Fig. 9 : Le secteur de Sénescau vu depuis Tourmont.	12
Fig. 10 : Relevé de l'ensemble 184.	15
Fig. 11 : Photographies de l'ensemble 184.	15
Fig. 12 : Le secteur de Caillaoulat vu depuis Tourmont.	16
Fig. 13 : Relevé de l'ensemble 176.	19
Fig. 14 : Photographies de l'ensemble 176.	21
Fig. 15 : Relevé de l'ensemble 177.	23
Fig. 16 : Photographies de l'ensemble 177.	24
Fig. 17 : Relevé de l'ensemble 178.	26
Fig. 18 : Photographies de l'ensemble 178.	27
Fig. 19 : Relevé de l'ensemble 180.	29
Fig. 20 : Photographies de l'ensemble 180.	30
Fig. 21 : Relevé de l'ensemble 181.	34
Fig. 22 : Photographies de l'ensemble 181.	35
Fig. 23 : Relevé de l'ensemble 181.	36
Fig. 24 : Photographie des structures 446, 447 et 448.	36
Fig. 25 : Relevé des sections de la structure 446, ensemble 181.	37
Fig. 26 : Photographies du sondage de la structure 446, ensemble 181.	38
Fig. 27 : Photographie de la structure 450 (vue du nord-est).	40
Fig. 28 : Relevé de l'ensemble 182.	41
Fig. 29 : Relevé des sections de la structure 450.	42
Fig. 30 : Photographies du sondage de la structure 450.	43
Fig. 31 : Relevé de l'ensemble 183.	46
Fig. 32 : Photographies de l'ensemble 183.	46

Fig. 33 : Le secteur de Houns de Gabès vu depuis Tourmont.	47
Fig. 34 : Photographies de l'ensemble 174.	48
Fig. 35 : Relevé de l'ensemble 174.	49
Fig. 36 : Le secteur de Lalagüe vu depuis le nord.	50
Fig. 37 : Vue de la structure 384.	51
Fig. 38 : Relevé de l'ensemble 164.	52
Fig. 39 : Relevé de l'ensemble 165.	53
Fig. 40 : Photographies de l'ensemble 165.	54
Fig. 41 : Relevé et vue de la structure 397.	56
Fig. 42 : Relevé et vue de la structure 398.	56
Fig. 43 : Le secteur de la Gradillère vu depuis Tourmont.	57
Fig. 44 : Relevé de l'ensemble 173.	58
Fig. 45 : Vue de la structure 406.	59
Fig. 46 : Relevé de l'ensemble 38.	63
Fig. 47 : Photographies de l'ensemble 38.	63
Fig. 48 : Relevé des sections de la structure 113.	64
Fig. 49 : Planche du mobilier céramique de la structure 113.	65
Fig. 50 : Relevé de l'ensemble 39.	67
Fig. 51 : Photographies de l'ensemble 39.	67
Fig. 52 : Vue de la structure 119.	68
Fig. 53 : Relevé de l'ensemble 40.	68
Fig. 54 : Relevé de l'ensemble 41.	70
Fig. 55 : Photographies de l'ensemble 41.	71
Fig. 56 : Relevé des sections des structures 120 et 121.	72
Fig. 57 : Relevé de l'ensemble 42.	73
Fig. 58 : Photographies de l'ensemble 42.	74
Fig. 59 : Photographies de l'ensemble 170.	75
Fig. 60 : Relevé de l'ensemble 170.	76
Fig. 61 : Relevé de l'ensemble 171.	79
Fig. 62 : Photographies de l'ensemble 171.	80
Fig. 63 : Relevé des sections des structures 403 et 404.	81
Fig. 64 : Relevé des sections de la zone 493.	82
Fig. 65 : Relevé de l'ensemble 172.	86
Fig. 66 : Vue des structures 405 et 488 depuis le sud-ouest.	86

Fig. 67 : Vue des structures 405 et 488 depuis le nord.	87
Fig. 68 : Relevé des sections de la structure 405.	88
Fig. 69 : Photographies des US de la structure 405.	89
Fig. 70 : Relevé des sections de la structure 488.	90
Fig. 71 : Photographies des US de la structure 488.	91
Fig. 72 : Le secteur de la Gradillère vu depuis Tourmont.	92
Fig. 73 : Relevé de l'ensemble 1.	95
Fig. 74 : Vue de la structure 1.	95
Fig. 75 : vue des structures 2 et 3.	96
Fig. 76 : Relevé de l'ensemble 2.	96
Fig. 77 : Relevé de l'ensemble 4.	97
Fig. 78 : Vue de la structure 10.	98
Fig. 79 : Relevé de l'ensemble 3.	101
Fig. 80 : Photographies de l'ensemble 3.	102
Fig. 81 : Relevé de la structure 8.	103
Fig. 82 : Relevé des sections de la structure 8.	104
Fig. 83 : Relevé de la structure 9.	105
Fig. 84 : Relevé des sections de la structure 9.	106
Fig. 85 : Relevé de l'ensemble 5.	109
Fig. 86 : Photographies de l'ensemble 5.	109
Fig. 87 : Relevé de la structure 14.	110
Fig. 88 : Relevé des sections de la structure 14.	111
Fig. 89 : Relevé de l'ensemble 14.	113
Fig. 90 : Photographies de l'ensemble 14.	113
Fig. 91 : Vue des structures 34 et 35.	114
Fig. 92 : Relevé de l'ensemble 15.	115
Fig. 93 : relevé de l'ensemble 16.	116
Fig. 94 : Vue de la structure 36.	117
Fig. 95 : Photographies de l'ensemble 18.	117
Fig. 96 : Relevé de l'ensemble 18.	118
Fig. 97 : Vue de la structure 39.	119
Fig. 98 : Relevé de l'ensemble 39.	120
Fig. 99 : Relevé de l'ensemble 18.	124
Fig. 100 : Photographies des ensembles 18, 19, 20.	125

Fig. 101 : Relevé de l'ensemble 20, structures 40 et 41.....	126
Fig. 102 : Relevé des sections de la structure 40.	127
Fig. 103 : Relevé de la structure 42.....	128
Fig. 104 : Relevé des sections de la structure 42.	129
Fig. 105 : Vue de l'ensemble 21 depuis le sud.....	130
Fig. 106 : Relevé de l'ensemble 21.....	131
Fig. 107 : Photographies de l'ensemble 21.	131
Fig. 108 : Relevé de l'ensemble 27.....	135
Fig. 109 : Vue de l'ensemble 27.	135
Fig. 110 : Vue de la Structure 61.	136
Fig. 111 : Relevé de la structure 61.....	136
Fig. 112 : Relevé des sections de la structure 61.	137
Fig. 113 : Photographies du sondage de la structure 61.....	138
Fig. 114 : Vue de la structure 63.....	139
Fig. 115 : Relevé de la structure 63.....	139
Fig. 116 : Relevé des sections de la structure 63.	140
Fig. 117 : Photographies de l'ensemble 28.....	141
Fig. 118 : Relevé de l'ensemble 28.....	142
Fig. 119 : Vue d'ensemble des structures 67 à 71.....	143
Fig. 120 : Relevé de l'ensemble 29.....	144
Fig. 121 : Photographies de l'ensemble 31.....	145
Fig. 122 : Relevé de l'ensemble 31.....	146
Fig. 123 : Relevé de l'ensemble 32.....	150
Fig. 124 : Photographies de l'ensemble 32.....	151
Fig. 125 : Relevé de l'ensemble 32.....	152
Fig. 126 : Relevé de la structure 84.....	153
Fig. 127 : Relevé des sections de la structure 84.	154
Fig. 128 : Photographies du sondage de la structure 84.....	155
Fig. 129 : Relevé de la structure 87.....	156
Fig. 130 : Relevé des sections de la structure 87.	157
Fig. 131 : Vue de la structure 72.....	158
Fig. 132 : Relevé de l'ensemble 30.....	159
Fig. 133 : relevé de l'ensemble 33.....	160
Fig. 134 : Photographies de l'ensemble 33.....	161

Fig. 135 : Photographies de l'ensemble 34.	161
Fig. 136 : Relevé de l'ensemble 34.	162
Fig. 137 : Relevé de l'ensemble 35.	163
Fig. 138 : Photographies de l'ensemble 35.	164
Fig. 139 : Relevé de l'ensemble 36.	168
Fig. 140 : Photographies de l'ensemble 36.	169
Fig. 141 : Relevé de la structure 101.	170
Fig. 142 : Relevé des sections de la structure 101.	171
Fig. 143 : Relevé des structures 102 et 104.	172
Fig. 144 : Relevé des sections de la structure 102.	173
Fig. 145 : Relevé de la structure 487.	174
Fig. 146 : Relevé des sections de la structure 487.	175
Fig. 147 : Vue de la Structure 399.	176
Fig. 148 : Relevé de la structure 399.	177
Fig. 149 : Le secteur de Mahourat vu depuis Tourmont.	178
Fig. 150 : Relevé de l'ensemble 166.	180
Fig. 151 : Relevé de l'ensemble 166, détail des structures.	181
Fig. 152 : Relevé et vues de la structure 389.	182
Fig. 153 : Relevé de la structure 388.	183
Fig. 154 : Photographies de l'ensemble 166.	184
Fig. 155 : Le secteur de la Cuyalaret vu depuis Tourmont.	185
Fig. 156 : Vue de l'ensemble 6.	186
Fig. 157 : Relevé de l'ensemble 6.	187
Fig. 158 : Relevé de l'ensemble 7.	188
Fig. 159 : Photographies de l'ensemble 7.	189
Fig. 160 : Vue des structures 24 et 25.	191
Fig. 161 : Relevé de l'ensemble 8.	191
Fig. 162 : Vue de la structure 26.	192
Fig. 163 : Relevé de l'ensemble 9.	192
Fig. 164 : Le secteur de la Case vu depuis Tourmont.	193
Fig. 165 : Relevé de l'ensemble 157.	194
Fig. 166 : Photographies de l'ensemble 157.	195
Fig. 167 : Relevé et vue de l'ensemble 158.	197
Fig. 168 : Relevé et vue de l'ensemble 159.	198

Fig. 169 : Relevé de l'ensemble 160.	200
Fig. 170 : Relevé de l'ensemble 160.	200
Fig. 171 : Photographies de l'ensemble 160.	201
Fig. 172 : Relevé de l'ensemble 162.	202
Fig. 173 : Photographies de l'ensemble 162.	203
Fig. 174 : Le secteur de L'Araïlle vu depuis le sud-ouest.	204
Fig. 175 : Relevé de l'ensemble 152.	206
Fig. 176 : Photographies de l'ensemble 152.	207
Fig. 177 : Relevé de l'ensemble 153.	209
Fig. 178 : Photographies de l'ensemble 153.	210
Fig. 179 : Relevé et vue de l'ensemble 163.	211
Fig. 180 : Relevé de l'ensemble 155.	212
Fig. 181 : Photographies de l'ensemble 155.	213
Fig. 182 : Relevé de l'ensemble 156.	215
Fig. 183 : Relevé de détail des structures de l'ensemble 156.	216
Fig. 184 : Photographies de l'ensemble 156.	217
Fig. 185 : Le secteur de Tourmont vu depuis le sud-ouest.	218
Fig. 186 : Relevé et vue de l'ensemble 137.	219
Fig. 187 : Vue de la structure 331.	220
Fig. 188 : Relevé et vue de la structure 332.	220
Fig. 189 : Relevé des ensembles 140 et 141.	224
Fig. 190 : Relevé de la structure 333.	225
Fig. 191 : Vues de la structure 333.	225
Fig. 192 : Relevé des sections de la structure 333.	226
Fig. 193 : Relevé de la structure 334.	227
Fig. 194 : Vues de la structure 334.	227
Fig. 195 : Relevé des sections de la structure 334.	228
Fig. 196 : Relevé et vue de la structure 335.	230
Fig. 197 : Relevé et vue des structures 336 et 337.	230
Fig. 198 : Relevé des ensembles 144 à 147.	232
Fig. 199 : Photographies des ensembles 144 à 147.	233
Fig. 200 : Relevé de l'ensemble 148.	235
Fig. 201 : Photographies de l'ensemble 148.	236
Fig. 202 : Relevé de l'ensemble 150.	238

Fig. 203 : Photographies de l'ensemble 150.	238
Fig. 204 : Relevé de l'ensemble 149.	246
Fig. 205 : Photographies de l'ensemble 149.	247
Fig. 206 : Relevé de la structure 347.	248
Fig. 207 : Relevé des sections de la structure 347.	249
Fig. 208 : Relevé de la structure 350.	250
Fig. 209 : Relevé des sections de la structure 350.	251
Fig. 210 : Planche du mobilier céramique de la structure 350.	252
Fig. 211 : Photographie de la structure 348 vue du sud-est.	253
Fig. 212 : Relevé des sections de la structure 348.	254
Fig. 213 : Photographie du sondage de la structure 348.	255
Fig. 214 : Planche du mobilier céramique de la structure 348.	256

Logo
partenaire

Prénom NOM

Logo
partenaire

TITRE de la thèse

Résumé

Insérer votre résumé en français suivi des mots-clés

1000 caractères maximum

Résumé en anglais

Insérer votre résumé en anglais suivi des mots-clés

BEROT 1998

Berot M. - *La vie des hommes de la montagne dans les Pyrénées racontée par la toponymie*, Paris, Parc National des Pyrénées. Editions Milan, 390 p.

BLANC, MARSAN 1985

Blanc C. et Marsan G. - Préhistoire et Protohistoire de la haute vallée d'Ossau (canton de Laruns, P.-A.). Troisième partie: ensembles du cirque d'Anéou et du Val Brousset (suite), *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 5: 55-75.

BOUCHET *et al.* 1990

Bouchet J. M., Burnez C., Roussot-Larroque J. et Villes A. - Le Bronze ancien de la vallée de la Seugne : La Palut à Saint-Léger (Charente Maritime), *Gallia Préhistoire*, 32: 237-275

CALASTRENC 2004

Calastrenc C. - *Archéologie pastorale en vallée d'Ossau. Rapport de prospection-inventaire, campagne 2004*, Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine et Parc National des Pyrénées, 2 vol.

CALASTRENC 2005

Calastrenc C. - *Archéologie pastorale en vallée d'Ossau. Rapport de prospection-inventaire et rapport de fouilles archéologiques, campagne 2005*, Service Régional de l'Archéologie Aquitaine et Parc National des Pyrénées, 2 vol.

CALASTRENC, RENDU, CRABOL 2010

Calastrenc C., Rendu C. et Crabol D. - *Archéologie pastorale en vallée d'Ossau. Rapport de fouilles archéologiques, campagne 2009*, Service Régional de l'Archéologie Aquitaine, CNRS UMR 5136 Framespa, 111 p.

DUMONTIER, COURTAUD, FERRIER 2000

Dumontier P., Courtaud P. et Ferrier C. - La grotte d'Apons à Sarrance, Pyrénées-atlantiques. Les occupations humaines du Néolithique et de l'âge du Bronze, in: *Rencontres méridionales de préhistoire récente, Toulouse, 6-7 novembre 1998*, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique: 433-440.

GUILAINE 1972

Guilaine J. - *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 9, 460 p.

LESPY, RAYMOND 1970

Lespy V. et Raymond P. - *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Genève, Slatkine reprints, 440 p.

MAREMBERT *et al.* 2008

Marembert F., Dumontier P., Davasse B. et Wattez J. - La transition Néolithique final/Bronze ancien sur aquitaine à travers les tumulus Cabout 4 et 5 de Pau (Pyrénées Atlantiques), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 27: 77-112.

MAREMBERT, SEIGNE 2000

Marembert F. et Seigne J. - Le groupe du Pont Long au cours des phases anciennes de l'Age du Bronze dans les Pyrénées nord-occidentales, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 97, 4: 521-538.

RÉCHIN 1994

Réchin F. - *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : contexte céramique, typologie, diffusion, faciès de consommation*, Thèse de doctorat, Université de Pau, 530 p.

RÉCHIN 1996

Réchin F. - La vaisselle de table et de cuisine en Aquitaine méridionale, in: M. Bats (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table*, Actes des Journées d'étude organisées par le centre Jean Bérard et la Soprintendenza Archeologica per le Province di Napoli e Caserta (Naples, 27-28 mai 1994): 447-479.

RENDU *et al.* 2003

Rendu C., *et al.* - *PCR Cerdagne. Estivage et structuration sociale d'un espace montagnard. Rapport intermédiaire*, 92 p.

RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2006

Rendu C., Calastrenc C. et Le Couédic M. - *Archéologie pastorale en vallée d'Ossau (campagne 2006). Atelier 2 du PCR Dynamiques sociales, spatiales et environnementales dans les Pyrénées centrales*, Service régional de l'archéologie Aquitaine et Parc National des Pyrénées, 1 vol., 203 p.

RENDU, CALASTRENC, LE COUÉDIC 2007

Rendu C., Calastrenc C. et Le Couédic M. - *Archéologie pastorale en vallée d'Ossau. Atelier 2 du PCR Dynamiques sociales, spatiales et environnementales dans les Pyrénées centrales. Rapport de sondages archéologiques et prospections. Campagne 2007*, Service Régional de l'Archéologie Aquitaine, région Midi Pyrénées, 216 p.

RODANES, RAMON 1996

Rodanes J. M. et Ramon N. - Ceramica de la Edad del Bronce de la cueva del Moro de Olvena, in: *La cueva del Moro Huesca*, Bolskan, 2: 39-131.

SCHMITT 1934

Schmitt A. T. - *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, E. Droz, 156 p.

SOUST 1979

Soust J. - *Étude d'un pâturage de montagne. Aneu en vallée d'Ossau (Béarn)*, Toulouse, ENSA, mémoire de 3ème année.